QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12144 – 4 F

Samedi 11 février 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

Notre supplément illustré « LE MONDE LOISIRS »

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

M. Iouri Andropov est mort

Le numéro un soviétique, qui avait remplacé Leonid Brejnev en novembre 1982 était amoindri par la maladie depuis plusieurs mois

Sa succession apparaît très ouverte. Plusieurs personnalités peuvent y prétendre

Un règne ébauché

Par principe, mais aussi par une sorte de pudeur, les officiels soviétiques ont essayé de cacher jusqu'au dernier moment la gravité de l'état de M. Iouri Andropov. La veille de sa mort, encore, ils affirmaient, imperturbables, qu'il souffrait d'un simple « refroidissement », bien qu'une mauvaise grippe ne puisse expliquer une absence de plus de cinq mois. Sans doute ses partisans voulaient-ils croire jusqu'au bout que le chef de l'Etat et du parti soviétiques aurait encore assez de forces et de temps pour mener à bien l'œuvre d'assainissement de l'URSS – le mot réforme serait inadéquat – qu'il s'était implicitement donnée pour but.

Arrivé au sommet de la hiérarchie communiste à l'âge de soixante-huit ans, Iouri Andropov ne pouvait être qu'un secrétaire général de transition. Du moins était-il en droit d'espérer rester assez longtemps au pouvoir pour rompre avec les mauvaises habitudes prises dans les dernières années du règne de Brejnev, le laisser-aller et la corruption dans l'économie. Voulait-il aller plus loin, promouvoir une réforme en profondeur du système sclérosé qui empêchait le développement des forces productives mais dont les fondateurs du communisme avait fait un dogme ? La question restera sans réponse. Les décisions prises par Iouri Andropov depuis qu'il avait succédé à Leonid Brejnev en novembre 1982 ne plaident pas pour une réponse positive. Sans doute le secrétaire général devait-il compter avec la vieille garde des apparatchiks qui auraient certainement préféré voir le vieux Tchernienko au secrétariat général, mais rien, dans ses propres déclarations, ne confirmait cette volonté réformatrice dont ses thuriféraires le gratifiaient lors de son avènement.

La campagne de discipline, la reprise en main idéologique, la lutte incessante contre les dissidents et les contestataires, laissent plutôt penser que Iouri Andropov, qui avait dirigé pendant quinze ans le KGB, faisait plus confiance aux méthodes administratives et policières qu'à une libéralisation même timide.

Ces méthodes ont porté quelques fruits puisque les résultats économiques de 1983 ont enregistré un léger mieux. En outre, il a réussi, malgré sa maladie, à faire entrer au bureau politique un certain nombre d'hommes jeunes qui paraissent disposés à poursuivre la politique à peine esquissée et à mener à bien la modernisation du pays.

C'est à cette nouvelle génération que reviendra aussi la tâche de renouer avec l'Occident des relations qui se sont beaucoup détériorées sous le bref règne de Iouri Andropov. La responsabilité n'en incombe certes pas entièrement à l'URSS, mais le successeur de Brejnev n'a, malgré quelques velléités réussi à régler aucun des graves conflits dont il avait hérité, ni à sortir de l'impasse dans laquelle une position finalement rigide l'avait enfermé à propos des négociations sur la réduction des armements nucléaires.

L'arrivée de nouveaux dirigeants au Kremlin à la faveur de la relève pourrait permettre de reprendre le dialogue avec Washington. Les illusions nées ici et là au moment de l'élection de Iouri Andropov devraient cependant inciter à la prudence.

L'agence Tass a annoncé officiellement, ce vendredi 10 février, à 12 h 30, heure de Paris, la mort de Iouri Andropov, secrétaire général du parti communiste et président du présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique.

Le communiqué officiel indique : *« Le comité central du parti communiste de l'URSS le présidium du Soviet suprême de l'URSS et le conseil des ministres de l'URSS ont la profonde douleur de faire part au parti et à tout le peuple soviétique que Iouri Vladimirovitch Andropov, secrétaire général du PCUS, président du présidium du Soviet suprême de l'URSS, est mort après une longue maladie à 16 h 50 (14 h 50), le 9 février 1984.*

» Le nom de Iouri Vladimirovitch Andropov, éminent dirigeant du Parti communiste et de l'Etat soviétique, combattant dévoué pour les idéaux du communisme et pour la paix, demeurera éternellement dans le cœur des Soviétiques et de l'humanité progressiste tout entière. »

Depuis jeudi soir, la radio et la télévision soviétiques diffusaient, outre les bulletins d'informations dans lesquels le nom de M. Andropov était cité, de la musique classique, ce qui laissait à penser que l'annonce d'un grave événement était imminente. Dès mercredi, le fils du secrétaire général, M. Igor Andropov, avait quitté précipitamment Stockholm, où il participait à la Conférence sur le désarmement en Europe.

M. Claude Cheysson avait annoncé, ce vendredi en fin de matinée, à Bruxelles, la mort de M. Andropov, au cours de la réunion ministérielle entre la CEE et les pays de l'ACP. Le ministre français des relations extérieures, qui présidait la séance, a brièvement interrompu les travaux pour annoncer le décès du chef de l'Etat et du Parti soviétiques. Il a invité les délégués à observer un instant de recueillement à la mémoire *« du dirigeant de l'un des plus grands pays du monde ».*

PAR MICHEL TATU

Triste fin d'un règne qui se voulait novateur, mais aussi juste retour des choses pour une direction qui, après de longues années d'immobilisme institutionnel, se retrouve prise au piège de la gérontocratie qu'elle avait mise en place pour elle-même. A force de vouloir la continuité, on aboutit à la rupture. Ce régime qui naguère battait tous les records de longévité, dont les « règnes » se comptaient par décennies (quatre dirigeants suprêmes seulement se sont succédé au Kremlin en soixante-cinq ans), serait-il entré sinon dans une ère d'instabilité, du moins dans celle des gouvernements éphémères, des successions en cascade et des *« papes de transition » ?*

La mort prématurée de M. Andropov découle de la fatalité (personne ne pouvait prévoir en novembre 1982, pas même lui-même, que son état de santé se dégraderait aussi vite), mais elle est aussi une suite logique du conservatisme imposé non seulement par Brejnev, mais par toute la « nomenklatura » soviétique depuis la mort de Staline et l'éviction de Khrouchtchev, c'est-à-dire depuis la fin des purges et le retour de la sécurité pour le personnel politique. En accédant au trône à près de soixante-neuf ans, soit dix ans de plus que Brejnev au début de son règne, Iouri Andropov ne pouvait évidemment pas compter sur la durée. Et ce problème n'était même pas le sien propre, puisque l'âge moyen du Politburo, seul organisme où pouvait se recruter le nouveau secrétaire général, était précisément de soixante-neuf ans, et que le seul autre candidat envisagé, Constantin Tchernenko, avait soixante et onze ans.

La succession qui s'ouvre maintenant se présente dans des conditions un peu différentes. Sans doute l'âge moyen est-il aujourd'hui sensiblement le même (soixante-sept ans) qu'il y a dix huit mois au Politburo, mais des candidats potentiels sont sensiblement plus jeunes.

Aussi bien les hiérarques du Kremlin devront-ils faire un premier choix :

1) Ou bien continuer dans la tradition de « seniorité » et choisir un nouveau secrétaire général parmi les « anciens », ceux qui ont survécu à tout et entendent bien rester au sommet du pouvoir jusqu'à la fin de leurs jours. L'alignement des personnalités lors des plus récentes cérémonies officielles montrait à cet égard une nette séparation entre les plus jeunes, relégués en fin de l'alignement, et ce groupe des cinq « grands » : MM. Tchernenko (soixante-treize ans aujourd'hui), Tikhonov (soixante-dix-neuf ans), chef du gouvernement, Gromyko (soixante-quinze ans), ministre des affaires étrangères, Oustinov (soixante-seize ans), ministre de la défense, et Grichine (soixante-dix ans), chef du parti à Moscou.

Parmi ces cinq, MM. Tchernenko et Grichine, vétérans de l'appareil du parti, devraient être mieux placés pour accéder au poste de secrétaire général. Comme le premier est passablement déconsidéré et que les militaires, qui l'avaient écarté en novembre 1982, peuvent difficilement se déjuger, M. Grichine pourrait être le candidat de compromis, celui qui ne ferait peur à personne et offrirait à l'appareil les mêmes garanties qu'un Brejnev... mais pour beaucoup moins de temps. Cette solution sans imagination serait donc celle d'un pape de transition. Elle ne saurait être exclue si les rivalités entre les diverses factions conduisaient à une impasse.

On peut encore rattacher à ce groupe des anciens M. Solomentsev, promu au Politburo en décembre dernier à l'âge de soixante-dix ans, et qui préside le comité de contrôle du parti. Mais l'homme est un vétéran par l'âge plus que par l'ancienneté, il était récemment encore un « junior » et sa promotion récente le rattache plus ou moins au « groupe Andropov ». Or il existe des hommes plus représentatifs et apparemment mieux placés que lui dans ce groupe, à condition de descendre à une tranche d'âge nettement inférieure.

2) Le second choix consiste, en effet, à tirer les conséquences des pièges de la gérontocratie mis en lumière par le pas de clerc de 1982 et à installer à la tête du parti un homme capable de durer. Quatre hommes figurent dans cette catégorie : MM. Gorbatchev (cinquante-trois ans) et Romanov (soixante et un), tous deux secrétaires du parti, Vorotnikov (cinquante-huit ans), nouveau chef du gouvernement de la République russe, enfin Aliev (soixante et un ans), l'ancien policier promu par M. Andropov au Politburo et à la fonction de premier vice-président du conseil des ministres.

Cet ordre est en principe aussi celui des probabilités décroissantes. M. Gorbatchev a été, ces derniers mois, le plus en vue des « super-secrétaires » du parti (membre à la fois du Politburo et du secrétariat) et il semble avoir joué un rôle de supervision dans la toute récente campagne d'élections aux échelons locaux du parti ; M. Romanov a été apparemment moins actif, et son long séjour à la tête du parti à Leningrad n'est pas considéré comme le meilleur tremplin possible, si l'on tient compte de nombreux précédents historiques.

M. Vorotnikov est à la fois le benjamin et le plus récent promu de la « couvée Andropov ». Et, s'il conserve plus de chances que son collègue Gueidar Aliev (nous ne sommes plus dans les années 20, et la promotion à la tête de l'URSS d'un non-slave, musulman de surcroît, est aujourd'hui difficilement concevable), son hostilité au « clan Brejnev » et son manque d'expérience dans l'appareil central du parti réduisent ses chances d'en faire le nouvel homme fort du régime, du moins dès aujourd'hui.

De toute manière, ces quinze mois auront changé la situation et cette nouvelle succession n'est pas un retour en arrière pur et simple. Sans doute le spectacle de l'incapacité physique croissante de youri Andropov aura-t-il conforté ses adversaires et dissuadé les cadres à tous niveaux de se rallier trop vite à ses initiatives. Mais les « promotions Andropov » ont tout de même été en quinze mois suffisamment nombreuses, les remaniements assez vastes (voir *le Monde* du 10 février) pour créer sinon une clientèle, du moins un groupe assez fort de responsables soucieux de continuer dans le changement quoiqu'il arrive et de ne pas rendre le pouvoir aux « brejneviens », lesquels ne tarderaient pas à les éliminer. En même temps, les règles de la succession n'ont pas changé, il faut toujours des années de lente consolidation au pouvoir pour faire apparaître une réelle autorité. C'est bien ce qui a manqué à Iouri Andropov, c'est aussi ce qui rend cette nouvelle succession tout aussi incertaine, à l'heure où la situation tant intérieure qu'extérieure appelle au contraire des choix rapides et une reprise en main du pouvoir.

(Lire page 2 l'article de BERNARD FERON : « Un pouvoir fondé sur l'ambiguïté ».

AU JOUR LE JOUR

Bis

Selon les astronomes américains, il se prépare, à cinq cents années-lumière de chez nous, un inquiétant événement : un système planétaire semblable au système solaire serait en formation dans la constellation du Taureau !

Le grand architecte qui prépare ce coup-là devrait d'abord se livrer à un examen précis et à un bilan sérieux de la manière dont les choses fonctionnent autour de notre Soleil, et spécialement sur la planète Terre. Il comprendrait qu'il est risqué de tenter une nouvelle expérience.

BRUNO FRAPPAT.

Le choix européen de l'Espagne

Cinq ministres français se réunissent, les 11 et 12 février, au château de Rambouillet, avec leurs homologues espagnols pour un « séminaire de travail ». Cette rencontre est la troisième du genre. Y participeront les titulaires des relations extérieures, MM. Cheysson et Moran ; de l'économie, MM. Delors et Boyer ; de l'industrie, MM. Fabius et Solshaga ; de l'agriculture, MM. Rocard et Romero, et des affaires européennes, MM. Dumas et Marin.

par FERNANDO MORAN (*)

Pour saisir en profondeur la volonté d'intégration européenne de l'Espagne, il convient de dépasser le niveau du calcul des pertes et profits dans les différents secteurs de l'économie espagnole.

Ces réflexions ne prétendent pas analyser dans quelle mesure l'accession de l'Espagne, et du Portugal, contribuerait au renforcement de l'Europe – quand ce ne serait qu'au titre de preuve de la puissance d'intégration de cette dernière, dans un monde de plus en plus encadré par des économies et des stratégies à grande échelle. Je me bornerai ici à rappeler la signification historique de ce choix européen de l'Espagne.

Certes, l'Europe entrevue par les hommes du congrès de La Haye ne s'est pas concrétisée. De multiples facteurs se sont opposés à l'envol du rêve : le retour subreptice des nationalismes, les crises coloniales, les résistances institutionnelles et corporatives, l'impact inhibiteur des tensions entre les blocs... Le projet européen n'en subsiste pas moins, en dépit des échecs et des démissions ; et c'est déjà beaucoup à cette heure historique où les modèles font cruellement défaut.

Traditionalisme et modernisme

La politique de l'Espagne dans le sens de l'intégration à l'Europe – à ce noyau de l'Europe qu'est la CEE – n'est pas une entreprise opportuniste, mais l'aboutissement logique de certains éléments inhérents à notre héritage politique et culturel.

C'est à partir de l'influence des Lumières, dans ce crépuscule dramatique du dix-huitième siècle, si lucidement disséqué par Sarrailh, que les concepts d'« européisation » et de « modernisme » se rapprochent dans la pensée et dans le langage de la société espagnole, presque à la limite de l'identité. Une conception quelque peu élémentaire, mais certainement agissante, a opposé d'une part l'exaltation orgueilleuse, et parfois pathétique, de la spécificité espagnole, traditionnelle *(castiza)*, et d'autre part, la volonté de modernisation vouée au triomphe de la raison et de la mesure – des valeurs que la démarche des « modernes » allait chercher déjà en Europe, une Europe conçue par les libéraux espagnols comme le domaine d'une culture sécularisée, rationaliste, faite à l'image et à l'échelle de l'homme plutôt que tournée vers la quête de l'absolu.

En fait, traditionalisme et modernisme se sont partagés les esprits les plus représentatifs de l'Espagne.

(Lire la suite page 3.)

(*) Ministre espagnol des affaires étrangères.



M. ALAIN TOURAINE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Touraine, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 12 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Alain Touraine, qui est aussi professeur à l'université de Paris-Nanterre, et qui est, entre autres, l'auteur de *la Mort d'une gauche* et de *l'Après-Socialisme*, répondra aux questions d'André Passeron et de Frédéric Gaussen, du *Monde*, et de Ménie Grégoire et de Jeanine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

DES MESURES POUR SAUVEGARDER LE DROIT D'ASILE

Vrais et faux réfugiés politiques

Après les travailleurs clandestins, c'est au tour des demandeurs d'asile d'être dans le collimateur du gouvernement. Non que la France refuse d'accueillir de nouveaux réfugiés politiques. Mais l'afflux de candidatures, quelquefois abusives, a incité M. Pierre Mauroy à adopter une série de mesures dissuasives qui entreront bientôt en application.

Depuis la fermeture des frontières, la tentation est forte pour les étrangers interdits de travail en France de solliciter le statut de réfugié politique. Munis d'une autorisation provisoire de séjour, délivrée par les préfectures et d'un récépissé prouvant que leur demande a été enregistrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), ils bénéficient alors, jusqu'à l'examen définitif de leur situation, du droit à l'emploi et de prestations sociales.

Ce système est une aubaine pour les faux réfugiés politiques, vrais réfugiés économiques, qui tentent ainsi de se faire leur place en France. La crise économique se prolongeant, le nombre de demandeurs, qui était de 1 891 en 1974, a atteint le chiffre de 22 285 en 1983, dont un millier d'Indochinois.

Le « réflexe OFPRA » joue si bien chez les clandestins que l'Office voit affluer de nouveaux candidats au statut de réfugié chaque fois qu'un responsable politique répète à la télévision ou à la radio que le gouvernement ne tolérera plus la présence en France de travailleurs en situation irrégulière.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 10.)

LA MORT DE L'HISTORIEN PHILIPPE ARIÈS

Un découvreur solitaire

LIRE PAGE 11 L'ARTICLE DE MICHEL VOVELLE

étranger

LA MORT DE M. IOURI ANDROPOV

Un pouvoir fondé sur l'ambiguïté

Ce Mona Lisa de la politique a donc emporté le secret de son sourire. Venu le moment de récapituler la vie du chef de la deuxième puissance mondiale, il faut bien constater qu'en l'état actuel de nos connaissances il laisse plus sûrement une chronologie qu'une histoire. Non parce que sa carrière fut insignifiante et sa personnalité sans relief. Mais parce qu'il a fait de l'ambiguïté le moyen d'accéder au pouvoir et de gouverner.

Iouri Andropov s'est refusé à suivre l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient accepté ou imposé, chacun à sa façon, un culte de la personnalité. Il n'a pas engagé de thuriféraires pour réinventer sa vie mais il a joué de la rumeur pour façonner à coups de petites phrases et de révélations parfois futiles un personnage à la convenance du rôle qu'il ambitionnait.

Que fut alors ce Iouri Vladimirovitch Andropov ? il naquit à Nagoutskaya dans la région de Stavropol le 15 juin 1914. Six semaines avant la déclaration de guerre. Trois ans et demi seulement avant la prise du pouvoir par Lénine. Il sera donc le premier secrétaire général du P.C. soviétique à avoir vécu la révolution avant l'âge de raison.

Le mystère — sans grande importance celui-là — commence dès ses origines. Des étymologistes estiment que le mot Andros révèle la source grecque de la famille. D'ailleurs le nom même de la ville de Stavropol atteste une forte présence hellénique dans la région. D'autres affirment que notre héros serait plutôt d'extraction arménienne car il s'appellerait en réalité Andropian. Et que faisait son père ? La biographie officielle mentionne, sans donner de détails, qu'il travaillait aux chemins de fer. S'il avait été cheminot du ballast ou mécanicien cela aurait été précisé comme un titre de noblesse. Mais il fut employé, peut être même chef de gare. Aujourd'hui encore il est glorieux d'être chef de quoi que ce soit après l'avènement du bolchevisme et quelque peu honteux de l'avoir été avant la chute du tsar.

On glisse donc sur l'enfance du futur chef suprême. On ne sait même pas s'il avait des frères et des sœurs. Sa scolarité élémentaire s'acheva quand il avait seize ans. Pendant quelque temps il fit divers petits métiers : opérateur du télégraphe, projectionniste de ce qu'on appelait encore le cinématographe, marin d'eau douce sur la Volga. Pendant cette période il compléta son éducation en suivant à Rybinsk, jusqu'en 1936, les cours de l'Institut technique des transports fluviaux. C'est là qu'il s'embarqua pour une tout autre navigation.

A l'Institut il accéda au poste — encore subalterne — de secrétaire de la section du Komsomol. L'année suivante, celle de la grande terreur, il était nommé secrétaire du Komsomol pour la région de Yaroslav. Ainsi commençait sa vie publique. Et il franchit les échelons à vive allure : la purge administrée par Staline faisait l'affaire des jeunes cadres dotés d'un minimum d'ambition que n'effrayait pas la perspective d'être à leur tour emportés par le clystère.

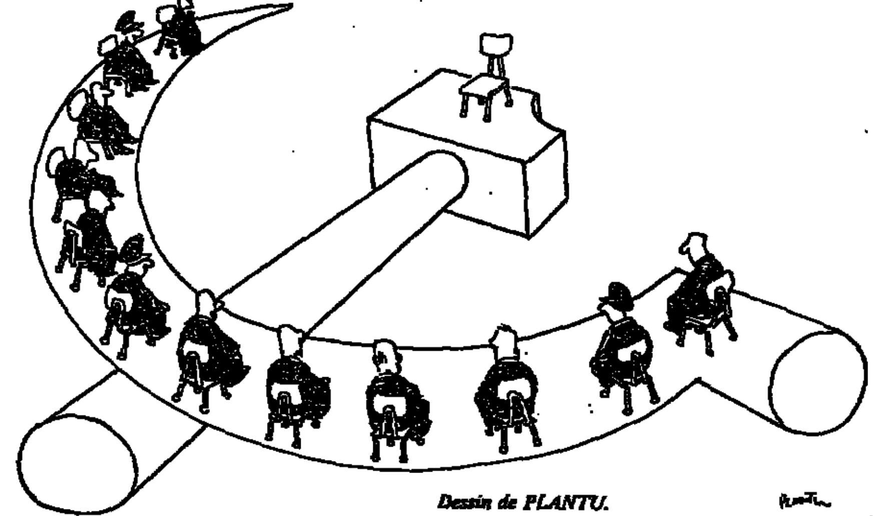
Les débuts dans l'appareil

Cette année 1937 marque pour Iouri Andropov un destin d'apparatchik. Dès 1938 il est promu premier secrétaire du Komsomol dans cette région de Yaroslav. Il reste à ce poste pendant deux ans. En 1940, deux mois après la fin de la première guerre contre la Finlande, il prend les mêmes fonctions mais cette fois pour toute une République : la République carélo-finnoise. Parvenu à ce stade un jeune communiste avait nécessairement perdu l'innocence. Sa carrière l'obligeait à faire un choix entre les hiérarques staliniens que se disputaient l'influence et se mettaient en position pour s'arracher le pouvoir. Dans ce pays, et dans ces circonstances, alors que l'alternance se pratiquait dans le sang, la politique était aussi et d'abord une affaire de police.

Andropov fut chargé de mobiliser les jeunes. A Yaroslav pour faire triompher le « vrai » socialisme. En Carélie pour le même objectif bien sûr et aussi pour gagner la guerre. Il eut la chance de se lier moins avec les premiers secrétaires du parti dans les régions ou les Républiques où il exerçait ses fonctions qu'avec les responsables de la police. il lui fallait coopérer avec le N.K.V.D. chargé de grandes entreprises pour lesquelles travaillaient les jeunes. A Yaroslav, par exemple, il fit la connaissance de Jacob Rappoport, le policier qui avait été responsable de la construction par les détenus du canal mer Blanche-Baltique. Un chantier tristement fameux : (n'a-t-on pas calculé que deux cent cinquante mille travailleurs forcés y ont trouvé la mort en 1932-1933 ? La carrière d'Andropov croisa encore une fois celle de Rappoport en Carélie. Le chef du Komsomol était chargé de fournir des volontaires pour l'industrie du bois qui, en 1940, employait un grand nombre de déportés sous la surveillance de Rappoport.

Tout indique que ces détenus furent éloignés ou anéantis lorsque la guerre frappa la République carélo-finnoise, dont une partie du territoire fut envahie. Andropov continua cependant de coopérer avec la police : il était chargé d'organiser des détachements de partisans qui combattraient derrière les lignes ennemies. Les opérations, auxquelles il ne semble d'ailleurs pas avoir participé, se déroulaient sous la férule du N.K.V.D.

Les relations du premier secrétaire du Komsomol avec la direction locale du P.C. étaient beaucoup plus complexes. En cette



Dessin de PLANTU.

période, deux groupes principaux étaient en compétition : les malenkoviens et les jdanoviens. Ces derniers étaient bien implantés dans les régions où Andropov exerçait ses responsabilités. Au risque d'entrer en conflit avec ses supérieurs les plus immédiats, notre homme se tint à l'écart de cette cohorte sans se rapprocher des malenkoviens. Ce fut un risque payant car le jeune apparatchik fut remarqué par d'autres hiérarques qui n'étaient pas entrés dans cette partie-là. Il y avait par exemple Patolitchev.

Le « troisième groupe »

Aujourd'hui ministre du commerce extérieur, Patolitchev est un personnage plutôt subalterne. Mais il paraît avoir joué dans les années 40 un rôle important. Staline, qui avait connu son père, tué au combat contre les Polonais en 1920, s'était entiché de lui. Et lui, il avait connu Andropov en 1939, lorsqu'il avait été représentant du comité central dans la région de Yaroslav. Après son séjour à Yaroslav, Patolitchev sera membre de l'Orgburo, le bureau d'organisation du parti, et aussi, en 1946, secrétaire du comité central. Aussitôt après la guerre, Staline avait décidé de créer une commission du comité central chargée de contrôler les organes du parti et d'en confier la direction à Patolitchev.

Pourquoi cette réorganisation ? Officiellement, il s'agissait de remettre d'aplomb le parti secoué par la guerre (et démantelé par les précédentes épurations). En fait, Staline songeait déjà à se débarrasser des staliniens en place parce qu'ils auraient constitué une menace éventuelle pour lui-même. Il jouait des rivalités entre Malenkov et Jdanov, ses deux dauphins présumés du moment, mais cela ne lui suffisait pas. Il avait le souci d'installer une sorte de « troisième groupe » pour remplacer les anciens et leurs principaux clients. Dans ce « troisième groupe » figurent les hommes qui ont facilité la carrière d'Andropov : Patolitchev, bien sûr, et aussi Kunsinen, un ancien du Komintern longtemps relégué sur une voie de garage : président de la République de Carélie, il fit la connaissance d'Andropov. Il s'en souviendra lorsqu'il prendra du poids à Moscou.

Dans ce groupe, où Andropov tenait une place encore modeste, on trouve des hommes comme Souslov, Brejnev, Ponomarev, Epichev. D'une façon générale, presque tous ceux qui ont dirigé l'U.R.S.S. depuis la chute de Khrouchtchev. Celui qui dans l'immédiat était appelé à jouer le rôle le plus redoutable, c'était Ignatiev, depuis peu ministre de la sécurité d'Etat. Staline attendait de lui qu'il préparât une nouvelle purge sanglante qui aurait pour effet de briser la vieille garde, et d'abord Beria. Et puis, comme on le constate au XIX[e] congrès en 1952, le dictateur était sur le point de destituer l'ancien bureau politique. Certes, les vieux restaient à leur place, mais la relève était là : les effectifs de la direction suprême furent pratiquement doublés avec l'entrée d'une dizaine de membres du « troisième groupe ».

Cette histoire concerne directement Andropov. Sa carrière connaissait des bas lorsque Jdanov ou Malenkov reprenaient du poil de la bête. En 1945, par exemple, il fut muté au poste apparemment sans avenir de deuxième secrétaire du P.C. à Petrozavodsk, la capitale de la République de Carélie. En 1947, il devint quand même deuxième secrétaire de la République, mais, en 1950, il dut faire une autocritique. Il fut pourtant épargné par la purge qui frappa les autres membres de la direction de cette République.

En 1951, il parut tiré d'affaire ; il fut nommé inspecteur du comité central, un corps d'une vingtaine de membres qui depuis la réorganisation de 1946 avait pour mission de sélectionner, de contrôler ou, pour parler clair, de purger les cadres locaux. Il fut encore chef d'un sous-département du comité central en 1952-1953.

Mission à Budapest

Hélas pour lui et pour bien d'autres, l'essor, l'élan, fut brisé par la mort de Staline. Les anciens annulèrent les mesures prises six mois plus tôt au XIX[e] congrès et qui les menaçaient. Les nouveaux furent sans autres formalité priés de quitter immédiatement le présidium (bureau politique) et tous leurs clients subirent le contrecoup de cette débâcle. A ce moment, Andropov cesse d'appartenir aux services du comité central, et le voilà diplomate d'assez bas étage : chef, bien sûr, mais de la quatrième section du ministère des affaires étrangères qui s'occupait de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. En 1954, il est nommé conseiller à l'ambassade à Budapest. Sa disgrâce était nette : il ne fut même pas désigné comme candidat aux élections de 1954 pour le Soviet suprême.

Or de cette disgrâce il fit un instrument de son irrésistible ascension. Il resta conseiller pendant quelques mois, puis il reçut le poste d'ambassadeur, toujours à Budapest. Un poste bien exposé dans ce pays socialiste où l'on percevait déjà l'ébranlement de la déstalinisation. Dans une certaine mesure, c'est lui qui mena le jeu en ces années tragiques.

La période est éclairante pour la connaissance du personnage. Beaucoup de Hongrois l'ont alors fréquenté et certains d'entre eux ont quitté le pays après le drame. Mais, finalement, que savent-ils de lui ? Quelle qu'ait été leur position, ses interlocuteurs ont tous eu l'impression qu'il était de leur côté. Le général Bela Kiravy, ancien commandant de la Garde nationale hongroise, raconte : « Vous saviez immédiatement qu'il pouvait vous sourire ou vous fusiller avec la même aisance. » Tous constatent que son sourire était une énigme. Ils l'interprétaient selon leur état d'esprit comme une menace ou un encouragement.

Même ambiguïté voulue quand au fond. Hégédus, aujourd'hui contestaire, mais en 1956 chef de gouvernement resté stalinien, fit de nombreux déplacements avec l'ambassadeur soviétique. Il raconte : « Je pense qu'Andropov était réellement réformateur, mais, dans la bataille pour le pouvoir entre Rakosi et Nagy, il était plus proche de Rakosi. Non pas, que je sache, parce qu'il le respectait particulièrement, mais parce que Gerõe, qui avait une très grande influence dans les cercles du parti à Moscou, était anti-Nagy. »

Et quelle fut son attitude au plus fort de la bataille ? Il agit avec courage, se déplaçant dans un char mais prenant des risques face à une population révoltée contre l'U.R.S.S. Aussi longtemps que possible, il voulut rassurer les chefs hongrois que les mouvements de troupes soviétiques inquiétaient : n'était-ce pas de sa part une ruse pour gagner du temps et permettre à l'armée rouge d'acheminer les renforts nécessaires ? Il n'était pas dépourvu de cynisme. Il avait convoqué un responsable de l'armée hongroise sous prétexte que l'ambassade était menacée par une bande de voyous. Quand ce militaire arriva, il constata qu'il n'y avait rien. Sans se démonter, Andropov se contenta de remarquer qu'il y avait eu malentendu. En pensant peut-être au prétexte pour justifier une intervention.

Pendant les journées les plus rudes, il dut laisser la direction politique des opérations à Mikoyan et Souslov, envoyés par Moscou. Mais c'est lui qui alimentait en informations ces membres du bureau politique. Et c'est lui sans doute qui recommanda de placer Kadar à la tête du pays. Ce choix n'était pas évident. Janos Kadar venait de lui déclarer : « Je suis prêt à combattre s'il le faut. Si vos chars interviennent à Budapest, je les combattrai les mains nues. » La direction moscovite souhaitait alors confier le gouvernail à F. Muennich, réputé prosoviétique (et ancien ambassadeur de Hongrie à Moscou). Andropov la persuada qu'une ancienne victime de Staline ferait mieux l'affaire. Restait à briser la volonté ou les velléités de résistance de Kadar et à le persuader de prendre, pour le bien de la Hongrie, la tête d'un gouvernement ouvrier-paysan. C'était chose faite le 4 novembre 1956.

Retour glorieux à Moscou

La carrière hongroise d'Andropov pouvait s'achever. Le retour glorieux à Moscou était en vue. Souslov, grand prêtre de l'idéologie et du mouvement communiste international, avait sans doute remarqué son savoir-faire. En 1967, Andropov devint chef d'une nouvelle section du comité central chargée des liaisons avec tous les P.C. au pouvoir.

Cette période est, pour les kremlinologues, fort intéressante. La rentrée d'Andropov dans l'appareil « coïncide » avec la chute définitive de Malenkov (et du groupe antiparti) et l'accroissement de l'influence de Kuusinen. Et d'une façon plus générale avec le retour en force du « troisième groupe », qui, sans se rallier véritablement à Khrouchtchev, avait permis au premier secrétaire de vaincre ses rivaux. Les animateurs de ce groupe avaient besoin de placer dans l'appareil des clients ou au moins des cadres sur qui ils pensaient pouvoir compter. Et qui, le cas échéant, leur premettraient de faire obstacle aux khrouchtchéviens.

Pendant dix ans, Andropov va donc contrôler un secteur névralgique avec le conflit soviéto-chinois et ses conséquences pour tout le mouvement communiste international. Il en prend la direction comme chef de département du comité central en 1957. Il va être promu membre du C.C. en 1961 et secrétaire en 1962 (au moment de la crise des fusées à Cuba). Il a pour patron direct Souslov, mais celui-ci est-il son protecteur ? On relève pour le moins des nuances dans les prises de position des deux hommes. Ainsi, en février 1964, devant le comité central, Souslov constate que le conflit avec la Chine dont il commence à contester le caractère socialiste est de longue haleine. Le 24 avril de la même année, Andropov parle d'un conflit « temporaire ».

On a parfois expliqué ces dissonances par le souci qu'avait Andropov de garder toutes ses prérogatives. Chargé des relations avec tous les P.C. au pouvoir, il redoutait une réduction de son domaine si la Chine cessait d'être étiquetée socialiste.

Mais l'affaire allait perdre pour lui de l'importance. En 1967, une nouvelle bataille du pouvoir se déroulait à Moscou. Brejnev avait quelques raisons de craindre Chélépine qui était à la fois secrétaire du comité central, membre du bureau politique, vice-président du gouvernement, président du comité de contrôle de l'Etat et du parti. Et qui gardait un regard sur la police par son successeur et client à la tête du K.G.B. : Semichastni. Mais ce client avait accumulé les bavures. A l'extérieur, les agents du K.G.B. essuyaient des échecs et la fille de Staline avait choisi la liberté. A l'intérieur, la préparation du procès des écrivains Siniavski et Daniel s'était révélée désastreuse. Semichastni fut limogé pendant que Chélépine, la cible véritable, se remettait d'une appendicite.

A la tête de la police politique

Tout laissait croire alors que Brejnev avait mis un des siens à la tête du K.G.B. D'ailleurs, Andropov et lui n'habitaient-ils pas le même immeuble, Koutouzovski Prospekt ? La suite de l'histoire montra que le secrétaire général avait enlevé le « glaive » à son rival le plus dangereux mais qu'il n'avait pas été en mesure de le confier à un de ses clients. Sans doute cette nomination visait-elle la reprise en main de la police politique par le parti. Mais le promu n'était pas un Eliacin en matière policière.

Il s'agissait d'abord de réparer les erreurs commises par un lourdaud. Andropov s'acquitta de cette mission. Les anciens chefs de la C.I.A. ne cachent pas l'admiration professionnelle que leur inspira ce concurrent. L'espionnage militaire et industriel a pris grâce aux nouvelles recrues du K.G.B. une efficacité singulière. En U.R.S.S., les contestataires ont été pratiquement brisés sous le règne d'Andropov (le nombre d'hôpitaux psychiatriques spécialisés dans le traitement des opposants est passé de trois à dix ou même à trente selon les estimations).

Le grand maître de la police a veillé à ne pas trop se mouiller les mains dans ces sales affaires. Il poursuivait en même temps sa montée politique. Il fut le premier policier suprême depuis Beria à accéder au bureau politique : suppléant en 1967, titulaire en 1973. Et il prit un soin particulier à la lutte contre la corruption.

La première affaire retentissante eut lieu en 1969. Informé par G. Aliev, chef du K.G.B. en Azerbaidjan, il présenta à Brejnev un dossier accablant sur la corruption généralisée dans cette République. Le secrétaire général dut accepter les mesures qui lui étaient proposées. V. Akhundov, premier secrétaire du P.C. azerbaidjanais fut destitué. Il fut remplacé par Aliev lui-même. C'était une grande première. En un an et demi, l'ancien personnel dirigeant de la République fut limogé.

L'histoire se répéta en 1972 en Géorgie. Cette République était dirigée depuis dix-neuf ans par Mjavanadze, premier secrétaire à Tbilissi et membre suppléant du bureau politique à Moscou. La puissance locale c'était Lazichvili, un homme d'affaire qui, grâce à de multiples pots-de-vin, avait constitué des entreprises clandestines. Longtemps le chef de la police de la République, Chevarnadze, fut incapable de lutter contre ce personnage qui avait même voix au chapitre quand il fallait nommer ministres et cadres du parti. Et puis, lors d'une cérémonie, le chef de la police remarqua que M[me] Mjavanadze portait un diamant dont Interpol avait signalé le vol. Ce bijou lui avait été donné par Lazichvili. Cette fois, il ne fut plus possible d'étouffer le scandale. Et Mjavanadze fut remplacé tout simplement par le chef de la police.

Contre l'entourage de Brejnev

Troisième affaire du même ordre au tout début des années 80. La corruption était générale dans le territoire de Krasnodar et notamment dans la ville de Sotchi, dont le maire touchait des pots-de-vin pour le moindre service. Cette affaire-là paraissait insoluble car Meounov, premier secrétaire du territoire de Krasnodar était intouchable. Par des moyens obliques, Andropov parvint à ses fins. En novembre 1980, le maire de Sotchi fut arrêté et, en juin 1982, Medounov fut destitué.

C'est ainsi que le chef du K.G.B. s'acquit une réputation d'incorruptible. Mais, surtout, il mena de cette façon une opération politique de première grandeur. Les corrompus étaient en effet des amis, des protégés de Brejnev, ce pourquoi précisément ils paraissaient intouchables. Mais au fil des années Andropov affaiblit de plus en plus la clientèle du secrétaire général. Ce fut décisif au moment de la crise de succession, ouverte et peut-être même réglée quelques mois avant la mort physique de Brejnev. Tchernenko, l'homme du clan brejnévien, décidé apparemment à maintenir les avantages acquis par les membres de ce qu'on appelle parfois la mafia, n'était plus guère en mesure de s'imposer. Une dernière affaire lui porta sans doute le coup de grâce.

Une mort mystérieuse

Cette affaire est peut-être la plus importante. Elle éclata le 19 janvier 1982 lorsque mourut « tragiquement » le général Tsvigoun, premier adjoint d'Andropov au K.G.B. et beau-frère de Brejnev dans la vie. S'est-il suicidé parce qu'il n'a pas voulu enterrer une affaire de corruption dans laquelle un de ses parents était impliqué ? Ou au contraire parce qu'il refusait de suivre les instructions d'un Andropov avide de dévoiler le scandale ? Dix jours plus tard, le 29 janvier, la police arrêtait Boris Bouriata, dit Boris le tzigane. Dans l'appartement de ce chanteur fut trouvée une cache de diamants. L'artiste affirma que ces bijoux appartenaient à sa maîtresse, Galina Chourbanova, épouse légitime, en troisièmes noces, du premier vice-ministre de l'intérieur (institution rivale du K.G.B.). Et, comme par hasard, fille de Brejnev. Le nom de cette personne fut encore une fois prononcée un peu plus tard lors de l'arrestation d'un de ses amis, Anatole Kolevatov, directeur du cirque d'Etat. Celui-ci avait amassé une coquette fortune en prélevant un « impôt » sur les artistes en déplacement à l'étranger.

Cette affaire-là a montré à beaucoup que Brejnev ne comptait plus. Et que son clan avait perdu la partie. C'est au mois de janvier 1982 que Souslov, le gardien de la réputation du régime, mourut, accablé peut-être par le scandale. Il y avait une place libre au secrétariat du comité central. Andropov l'occupa en mai 1982. Mieux valait être secrétaire du comité central que chef en titre de la police pour prétendre à la direction suprême du pays.

Et puis vint novembre, avec l'issue fatale pour Brejnev. La succession fut réglée en quelques heures. Tchernenko, le rival malheureux, dut proposer lui-même au comité central la nomination d'Andropov, qui avait été désigné par la majorité du bureau politique et qui bénéficiait notamment du soutien des militaires.

En un tournemain, la méthode Andropov révéla son efficacité. A l'extérieur, d'anciens agents du K.G.B. qui avaient choisi l'Occident brossèrent à petits traits une image libérale du nouveau maître du Kremlin M. V. Sakharov, réfugié aux Etats-Unis depuis 1972 et qui fut ami de son fils Igor, affirme qu'Andropov est un homme ouvert qui connaît l'anglais, aime la musique et boit le cognac français : comme si c'était là les insignes d'une conviction. Un autre guébiste, réfugié en Grande-Bretagne, a affirmé qu'il s'était opposé à l'invasion de l'Afghanistan. Sous la signature du dissident Jaurès Nedvedev fut même publié un ouvrage plutôt favorable.

A l'usage externe est dessinée l'image rassurante d'un homme intelligent — il l'est à coup sûr plus que ses rivaux, même s'il n'a pas de diplômes. Réformateur parce qu'il a approuvé Kadar. Et plutôt antistalinien. Il n'est pas sûr que ce portrait soit ressemblant.

A l'usage interne, cet homme s'est appliqué à paraître l'opposé de Brejnev. Il s'est façonné la statue du dirigeant énergique, soucieux avant tout de remettre de l'ordre. Il a d'ailleurs, d'entrée de règne, fait venir à Moscou, au gouvernement et parmi les titulaires au bureau politique Aliev, qui avait nettoyé l'Azerbaidjan. Il a limogé ministres et cadres qui paraissaient occuper des positions inexpugnables.

Beaucoup d'étrangers ont voulu se raccrocher à l'image rassurante. En oubliant que l'ambiguïté calculée à un tel point conseillerait d'abord la méfiance aux partenaires. Qui a tort ? Qui a raison ? La maladie a empêché Andropov de montrer quel homme d'Etat il aurait été. Elle lui a peut-être permis de faire sienne la constatation de La Bruyère : « Je crois pouvoir dire d'un poste éminent et délicat qu'on y monte plus aisément qu'on ne s'y conserve. »

BERNARD FÉRON.

DIPLOMATIE

LA JUGEANT « INEFFICACE » ET « POLITIQUEMENT MAL ORIENTÉE »

Les Etats-Unis menacent de se retirer de la CNUCED

Les États-Unis ont fait peser récemment une menace sur la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), politiquement semblable à celle qu'ils ont adressée fin décembre à l'UNESCO. Lors de la réunion du groupe sur les questions économiques Nord-Sud de l'OCDE, le 24 janvier, à Paris, le délégué américain, a fait entendre que si les autres pays industrialisés ne les aidaient pas à *« remettre la CNUCED sur les rails »*, ils pourraient quitter cette organisation.

Il a notamment affirmé que celle-ci était *« inefficace »*, *« mal gérée »* et *« politiquement orientée »*, et a directement mis en cause son secrétaire général, M. Gamani Coréa (Sri-Lanka). Le délégué a précisé que les États-Unis feront des propositions de réformes à la prochaine réunion le 26 mars du conseil du commerce et du développement, l'organe permanent de la CNUCED.

Créée en 1964, la CNUCED qui compte 166 membres a pour mission de promouvoir le commerce international en vue, notamment d'accélérer le développement des pays du tiers-monde. Elle est le principal organisme où s'exerce actuellement les efforts pour instaurer un nouvel ordre économique mondial, cherchant, par exemple, à obtenir, à travers des accords sur les produits de base, des prix plus rémunérateurs et des garanties de débouchés pour les pays producteurs. Mais ces dernières années son intérêt s'est étendu à tous les champs du développement.

Les États-Unis ne paraissent pas apprécier qu'elle ait ouvert le dossier monétaire et financier, à travers notamment le problème de la dette des pays en développement et de ses causes. Certaines études de l'organisation de Genève constituent des critiques de l'action de multinationales, tandis que son rapport annuel sur le commerce et le développement, publié depuis deux ans, vise à apporter un autre regard que celui de la Banque mondiale sur le développement. C'est sous l'égide de la CNUCED qu'a été lancé, en septembre 1981, à Paris, le programme en faveur des « pays les moins avancés ». en majorité africains.

D'une façon générale, la CNUCED se fait assez largement l'écho des revendications des PVD, et de leur porte-parole dans les négociations économiques Nord-Sud, le groupe des 77. Sa démarche volontariste et réformatrice est évidemment à l'opposé du libéralisme prôné par l'administration Reagan. Lors de la VI[e] CNUCED, en septembre 1983, à Belgrade, le représentant américain avait déclaré que la conférence avait un rôle important à jouer, mais seulement dans le cadre de son mandat. Il était sous-entendu qu'elle ne devait pas s'occuper de ce qui relevait du FMI, de la Banque mondiale et du GATT, institutions dominées par les pays industrialisés.

La goutte d'eau, cependant, qui a fait déborder le vase, est un incident qui a eu lieu lors de la dernière réunion, en novembre à Genève, du conseil sur le commerce et le développement, pour examiner le problème de la coopération économique entre PDV, et la mise en place d'un système de préférences entre pays du Sud intéressés. Les « 77 » entendait exclure Israël et la Turquie (membre de l'OCDE) du bénéfice de ce système ; prenant prétexte de la mauvaise volonté des pays occidentaux, ils ont imposé leur point de vue en l'absence de consensus.

En réponse à l'intervention américaine devant l'OCDE, les Européens – par la voix de la France – ont indiqué qu'ils partageaient les préoccupations des Etats-Unis, mais que les pays industrialisés devaient montrer – contrairement à ce qui s'est passé à Belgrade – la volonté politique de négocier. Le délégué de la Belgique a fait porter sur Washington la responsabilité de la crise du développement et du blocage des négociations Nord-Sud, indiquant que cela allait à l'encontre des intérêts américains. Le Canada, l'Autriche, plusieurs pays nordiques, se sont également plus ou moins démarqués de la position américaine.

Celle-ci est à rapprocher du fait que l'administration républicaine passe actuellement en revue la participation des Etats-Unis aux organisation internationales. Cependant la situation financière de la CNUCED ne peut être comparée à celle de l'UNESCO, qui possède son budget propre alimenté par des contributions obligatoires des Etats membres et d'abord des plus riches. En revanche, la CNUCED qui emploie environ cinq cents personnes (250 hauts fonctionnaires) est un organe permanent de l'assemblée générale des Nations unies, dont elle dépend directement du point de vue budgétaire (25 millions de dollars). Cela rend plus difficile, et politiquement plus délicat, un retrait américain pur et simple. Au pire, les Etats-Unis, s'ils ne parviennent pas à imposer leur conception, d'abord à leurs partenaires occidentaux, pourraient choisir de prendre leurs distances à l'égard de l'organisation. Toutefois, les autres pays industrialisés chercheront vraisemblablement à gagner du temps, en cette période électorale pour le président Regan.

GÉRARD VIRATELLE.

M. MITTERRAND CONTINUE, A ATHÈNES, SES CONSULTATIONS EUROPÉENNES

M. François Mitterrand s'est rendu ce vendredi 10 février à Athènes, pour y avoir un entretien « informel » avec le premier ministre grec, M. Papandréou, à propos des difficultés actuelles de la Communauté européenne.

Cette brève visite fait partie du cycle de consultations que le chef de l'Etat souhaite avoir avec l'ensemble des partenaires de Paris au sein des Dix, à l'occasion de la préparation du prochain conseil européen de Bruxelles, fixé aux 19 et 20 mars prochain, et dont la France assurera la présidence.

M. Mitterrand devait regagner Paris en début de soirée.

LA TROISIÈME RÉUNION FRANCO-ESPAGNOLE A RAMBOUILLET

Madrid ne tarit pas d'éloges sur la « nouvelle attitude » de Paris

De notre correspondant

Madrid. – La réunion franco-espagnole de Rambouillet s'ouvrira, le samedi 11 février, dans un climat totalement différent de celui qui avait caractérisé les deux rencontres antérieures. La presse et l'opinion espagnoles, qui désignaient traditionnellement la France comme responsable des difficultés de tous ordres qu'affronte l'Espagne, ont maintenant changé de ton et ne tarissent pas d'éloges sur la *« nouvelle attitude »* française.

Quelques gestes de Paris ont suffi : les récentes mesures frappant les activistes basques espagnols installés au nord des Pyrénées, les déclarations de hauts responsables français appuyant l'adhésion de l'Espagne à la CEE, ont permis un « déblocage » spectaculaire des deux principaux litiges empoisonnant traditionnellement les relations bilatérales.

Au ministère des affaires étrangères, à Madrid, on est conscient toutefois qu'il faut éviter tout autant l'excès d'optimisme que le « négativisme » d'hier à l'égard de Paris : le contentieux entre les deux pays ne dépend pas seulement de la bonne volonté politique des gouvernements, mais aussi de problèmes objectifs que l'on ne nie pas du côté espagnol.

La France, estime-t-on à Madrid, a fait preuve d'un indéniable dynamisme dans la tâche de « reconstruire l'Europe » depuis qu'elle a assumé, en janvier, la présidence de la CEE. Il semble donc tout à fait possible, ajoute-t-on, qu'une fois débloqué le contentieux communautaire les négociations sur l'adhésion de l'Espagne puissent reprendre en septembre (et non en juin comme on l'espérait au départ). La visite que vient d'effectuer à Madrid M. Roland Dumas a, semble-t-il, permis de débroussailler le chemin, même s'il subsiste encore des difficultés, dans le secteur agricole notamment.

Madrid demande surtout que la négociation finale qui va commencer se fonde sur l'idée de la « réciprocité ». Si l'Espagne est prête à s'ouvrir rapidement aux produits industriels des pays de la Communauté, elle demande, en échange, que ces derniers acceptent tout aussi promptement la libre circulation de ses denrées agricoles.

On est conscient à Madrid des divergences qui se font jour à cet égard au sein même de la CEE : les pays industriellement plus avancés, comme la RFA, se montrent partisans d'une période de transition courte pour l'Espagne tandis que d'autres, comme la France ou l'Italie, plaident en faveur d'un processus plus graduel afin de protéger leur agriculture.

Parmi les thèmes qui doivent être abordés à Rambouillet figure également celui de la coopération technologique entre les deux pays. Des projets communs dans des secteurs de pointe comme les télécommunications et l'informatique avaient été examinés durant la réunion interministérielle de Ségovie et lors de la visite effectuée par M. Laurent Fabius à Madrid en septembre dernier. Les deux gouvernements semblent toutefois tarder à passer au stade de la réalisation, bien qu'ils partagent la même philosophie sur la nécessité de créer un « espace technologique » européen.

Quant au problème basque, il ne figurait pas, initialement, parmi les priorités, puisque les ministres de l'intérieur ne seront pas présents à Rambouillet. Mais la nouvelle escalade de violence de l'ETA et la « réplique » du mystérieux GAL (Groupe antiterroriste de libération) en territoire français seront certainement évoquées.

THIERRY MALINIAK.

Le choix européen de l'Espagne

(Suite de la première page.)

Dans certains cas, l'une ou l'autre de ces dimensions éclatait successivement au cours d'une existence complexe : Goya en est l'exemple, le plus connu, dans le dédoublement de ses pastorales rafinées, bucoliques, et de ses eaux-fortes incroyables de violence et d'angoisse, qui traduisent peut-être la conscience désespérée de cette rupture entre modernité et tradition, où firent naufrage les idéaux des Lumières.

L'Espagne a vécu, depuis, l'alternance de périodes de modernisation et d'« hypernationalisme », sans que d'ailleurs au cours de chacune d'elles disparaisse tout à fait la dimension opposée et complémentaire. Les périodes « modernes » se sont caractérisées par l'effort d'organisation de la vie sociale sur la base du respect institutionnel de la divergence ; les autres, plutôt, par la tendance à voir tout en noir et blanc, à diviser les personnes et les communautés en amis-ennemis à partir d'une conception absolutiste et donc autoritaire.

Au cours de l'époque contemporaine, une telle dialectique n'est pas sans doute l'apanage de notre pays. Mais il importe de souligner que ces termes opposés sont devenus chez nous critère idéologique.

L'option européiste actuelle s'inscrit ainsi dans la dialectique de l'histoire espagnole et revêt des conséquences politiques significatives. Dans le passé immédiat, l'européisme s'est constitué, sous la dictature, en valeur politique capable de définir des positions globales. C'est le propre de la dictature de simplifier à l'extrême l'analyse que, par contre, une société ouverte est en mesure de développer et de moduler dans toute sa richesse : une simplification délibérée, réductrice de la raison, où le système cherche sa force plus ou moins aveugle et qui oblige à son tour ses opposants à un processus de simplification parallèle pour descendre sur le champ de bataille. Les dictatures déphasent. Ceux qui les subissent vivent les idées conçues en dehors des murs de la prison nationale non pas au niveau concret où leur développement les place à chaque instant, mais au niveau qu'elles avaient au moment de leur formulation. C'est ainsi que pour les Espagnols de 1978, l'« Europe » gardait les essences et les potentialités du projet originaire beaucoup plus vivantes que pour leurs contemporains allemands ou français.

Un élément de la démocratie nouvelle ?

Dans une perspective historique, l'européisme a été le terrain de rencontre des démocrates espagnols, de droite et de gauche. Le congrès du Mouvement européen (Munich, 1962) a réuni l'Espagne résistante de l'intérieur et l'Espagne de l'exil. – *« l'Espagne pèlerine »*, selon le mot connu de Bergamin : des socialistes de l'extérieur, des libéraux, les socialistes, démochrétiens et monarchistes libéraux venus de Madrid, de Barcelone, des provinces endormies.... Dans les Cortes constituantes de 1977, il y eut, en face des anciens tenants du régime autoritaire récupérés par la démocratie, tous ceux qui avaient parié sur l'Europe. Cette croyance commune devint un des éléments essentiels de cohésion au niveau de la classe politique.

Aurait-il lieu de penser, de ce fait, qu'à l'heure actuelle, l'enjeu européen resterait un élément indispensable et quasi existentiel de la démocratie nouvelle ? Sûrement pas. Le projet démocratique est autrement plus large que le processus d'adhésion à la Communauté ; mais il est toujours vrai que le lien communautaire en accroîtrait la solidité.

Il est certain que dans les ajustements réciproques en vue de l'accession, l'Espagne et la Communauté discutent et défendent leurs intérêts légitimes, qui ne sauraient être sacrifiés, sans plus, sur l'autel des idées générales. Mais, de part et d'autre, ces intérêts doivent être intégrés dans une conception politique globale. N'hésitons pas à considérer soigneusement tel ou tel produit, tel ou tel chapitre dont le traitement conditionne le bien-être de nos concitoyens. Mais, par-dessus la défense rigoureuse du concret, à laquelle nous sommes tenus en tant que négociateurs, gardons à l'esprit cette intuition plus large sans laquelle nous risquerions fort d'avoir à avouer plus tard, comme le personnage de l'ancien fabliau, que *« la hauteur des maisons nous empêcha de voir la ville »*.

Rien ne serait plus faux que de conclure d'un échec hypothétique du processus d'intégration que l'Espagne ne pourrait pas réorienter ses objectifs nationaux, sans quitter le cadre du système démocratique. Mais il est certain qu'une telle reconversion ne se ferait pas sans coûts, et que les conséquences en seraient sérieuses. Notre pays, quelle que soit la couleur de son gouvernement, peut toujours choisir entre plusieurs modèles de définition internationale.

L'intégration dans les institutions communautaires et l'effort partagé en vue de leur développement – c'est-à-dire la participation à la construction européenne sur les plans politique, économique, social, militaire, même... C'est le projet le plus conforme aux vœux de modernisation et à l'engagement occidental – le plus compatible, aussi, avec la double exigence d'une démarche européenne commune et du maintien nécessaire d'une marge suffisante d'autonomie dans l'action intérieure et extérieure. C'est encore la forme la plus directe et la plus efficace de jouer un rôle significatif dans la défense des valeurs communes à l'Occident.

L'hypothèse de l'échec pourrait conduire l'Espagne sur la voie de la dépendance accrue d'une grande puissance extérieure – dans ce cas, les Etats-Unis, – et cela en des termes bien plus contraignants que ceux qui dérivent de la coopération nécessaire à l'équilibre entre les deux côtés de l'Atlantique. Cet équilibre en pâtirait sans doute ; et, à l'intérieur du pays, l'accroissement de la dépendance susciterait dans tous les milieux politiques des mouvements de radicalisation très peu souhaitables.

Cette même hypothèse pourrait conduire, enfin, à une troisième option : le choix nationaliste pur, qui se présenterait à l'extérieur sous la forme d'un progressisme défenseur de la cause des exclus, alors que, vers l'intérieur, il s'appuierait en fait sur les intérêts immédiats d'une bourgeoisie industrielle à la recherche d'une couverture protectionniste rendue impossible par les circonstances de notre époque. Nous engagerions-nous dans le mélange suspect d'un nationalisme aussi farouche que superficiel et du dessein, pathétique et voué à l'échec, de maintenir en place des structures agraires et industrielles appartenant à un âge révolu ?

Il y a déjà quelques années, Ortega y Gasset, un Espagnol « traditionaliste » et pourtant bien Européen, écrivait un « Prologue pour Français » – auquel succédait d'ailleurs un savoureux « Epilogue pour Anglais » – à une œuvre dans laquelle il formulait un diagnostic sur notre époque. Ces paragraphes ne se veulent certainement pas un avertissement au seuil de l'effort commun. Il s'agit plutôt de traduire les perceptions intimes de quelqu'un qui œuvre, à partir de la politique espagnole, en faveur de la construction d'un projet commun. Il s'agit peut-être aussi d'un appel à une prise de conscience plus large.

(Les titres et intertitres sont de la rédaction du *Monde*.)

FERNANDO MORAN.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

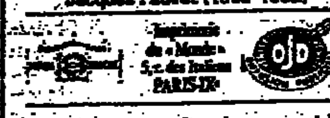
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 8,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT LIBANAIS

Violents combats à Beyrouth

De nos envoyés spéciaux

Beyrouth. – Le « retour à 1976 » est saisissant, en pire et en plus grave. *Dans Beyrouth à nouveau coupée en deux*, la bataille fait rage le long des *lignes de démarcation*. Une psychose du chaos règne à Beyrouth-Ouest livrée *aux miliciens*, alors qu'à Beyrouth-Est (chrétien), bombardée *à l'artillerie lourde plus* intensément que jamais, la population vit *dans la hantise d'un déferlement* des « gens d'en face ». A l'exigence de la *démission du président* de la République (maronite) ou de sa *destitution, formulée par la* fraction militante et combattante de l'Islam, *répond un raidissement* désespéré des chrétiens autour de la présidence, symbole de leur *pouvoir* et de leur pérennité dans leur pays, *plus qu'autour de la personne même* du président.

L'aéroport de Beyrouth s'est entrouvert, de façon tout à fait inexplicable, le jeudi 8 février dans l'après-midi pour laisser atterrir un avion de la Middle East Airlines, la compagnie libanaise dont le courage tranquille force le respect. Venant de Larnaca (Chypre), l'avion a redécollé, quelques minutes après, avec une dizaine de personnes à son bord.

En trois jours, de lundi à jeudi, Beyrouth a basculé. De l'aéroport à la ville, les barrages sont multiples. D'abord, des « marines » américains qui contrôlent les voitures passant devant leur camp, puis des miliciens chiites d'Amal, en compagnie de militaires libanais, enfin les Mourabitouns (nassériens indépendants sunnites), qui ont fait leur réapparition.

« L'enfer, c'était hier... »

« L'enfer, c'était hier, la veille et l'avant-veille. Aujourd'hui, on respire » : tous les témoignages sont les mêmes, avec un brin de reproche envers les nouveaux venus... Dans les rues de Beyrouth-Ouest, les miliciens d'Amal sont souverains, et, fait nouveau dans cette partie de la ville, qui adhérait *mollement au règne* confus des milices lorsqu'elles y imposaient *leur loi, sous la houlette de* la résistance palestinienne, le gros *de la population chiite se reconnaît* en elles aujourd'hui comme naguère *les chrétiens en leur propre milice.* Pour les musulmans sunnites, les authentiques *Beyrouthins actuellement* dépassés par l'irrésistible ascension *du chiisme, la satisfaction* est moins évidente, et pour cause. La milice des Mourabitouns (sunnite) est certes présente dans la rue, mais son rôle est accessoire. Le Parti socialiste progressiste (druze) donne un coup de main, mais son fief, c'est la montagne et non Beyrouth. Les partis « progressistes et assimilés » sont également dans la rue, mais ils ne font pas le poids. De toute évidence, le pouvoir est entre les mains d'Amal.

Avec une bonne volonté incontestable et sous l'impulsion de son chef, M. Nabih Berri, Amal essaie d'éviter les débordements et l'anarchie, sources d'extrême impopularité. Mais des exactions et des pillages se sont déjà produits et risquent de se répéter malgré une sévère punition des coupables, allant – dit-on, mais c'est difficilement vérifiable – jusqu'à l'exécution de l'un d'eux.

M. Berri et son état-major adoptent une attitude responsable qualifiée de « *légaliste* », mais qu'il serait *plus juste de définir comme « étatiste »*. Tout en continuant à exiger *la démission du chef de l'État*, M. Amine Gemayel – le chef *d'Amal a proposé, jeudi 9 février*, que le mandat présidentiel soit ramené *à deux ans au lieu de six*, et expire donc au 23 septembre 1984.

– M. Berri *se montre* soucieux d'assurer l'ordre à Beyrouth-Ouest, *demandant aux forces de sécurité intérieure* de reprendre leur faction. *Leur prodiguant le soutien de sa milice*, il a intimé l'ordre aux éléments *armés de ne s'attaquer ni aux ambassades*, ni aux bâtiments publics, *ni même aux casernes de l'armée, ni* à la force multinationale. Il enjoint à *ses hommes de sauvegarder la sécurité* de tous les habitants de Beyrouth-Ouest, en soulignant qu'Amal n'est pas au service des *seuls chiites mais* de toute la population, notamment des chrétiens.

Tout en ayant obtenu une relative amélioration de la sécurité qui, depuis jeudi, a entraîné une timide réanimation du secteur musulman de la ville, M. Berri à lui-même assuré *« ne pas être satisfait de l'état de la sécurité à Beyrouth-Ouest »*. Si elles ne produisent pas leur plein effet dans sa zone, les bonnes dispositions du chef d'Amal sont encore moins bien reçues de l'autre côté de la ligne de démarcation, chez les chrétiens de Beyrouth-Est, qui craignent par dessus tout, plus même que les bombardements syriens et druzes qu'ils subissent, un débordement islamique chez eux, encore improbable au demeurant.

Symptôme de leur grande *méfiance, M. Berri ayant promis une* prochaine réouverture de l'aéroport, *les Forces libanaises* (chrétiennes) se sont hâtées de s'y opposer par *crainte qu'un aéroport sous contrôle* chiite ne soit une voie d'accès pour gonfler les rangs de leurs *ennemis*. Cependant, les chrétiens savent bien qu'Amal ne veut pas du retour des Palestiniens. C'est donc plutôt les combattants *« islamiques »* qu'ils craignent. Comme tout le monde ici, les Forces libanaises ont les moyens de paralyser l'aéroport en le bombardant à leur tour.

Après une accalmie, la bataille faisait rage de nouveau, jeudi soir, le long de lignes de front ressuscitées du jour au lendemain, bien que l'on n'en voit plus guère l'enjeu. Il apparaît en effet exclu que l'armée puisse, comme elle l'avait fait en septembre, reconquérir la demi-ville perdue. Certes, elle ne s'est pas désagrégée comme en 1976 ; mais c'est *tout comme : elle est fissurée*, et une velléité de contre-offensive risque*rait de précipiter son éclatement*. En réalité, les troupes demeurées à *Beyrouth-Est, si elles ne combattent* pas aux côtés des miliciens d'Amal, contre celles *repliées récemment* du côté chrétien, se conduisent en spectatrices passives.

La 6e brigade qui opérait à Beyrouth-Ouest et s'y trouve neutralisée, en état de semi-désertion, compte quatre mille hommes qui ne sont ni tous chiites ni tous musulmans. Selon M. Berri, neuf mille soldats en tout auraient déserté. Les effectifs de l'armée atteignant trente-sept mille hommes, dont un peu plus de la moitié de chiites, soit dix-neuf mille à vingt mille hommes au sein de la troupe, il reste donc un grand nombre de soldats chiites – sûrement plus de dix mille hommes – sous la bannière de l'État. C'est là un atout virtuel pour l'avenir, dans la *mesure* où le *chef d'Amal donne* l'impression d'être tacitement d'ac*cord avec la nécessité d'une armée* unie dans la perspective de la restau*ration de l'État libanais. Toutefois*, les possibilités d'action de l'armée *sont limitées.*

Son commandant, le général Tannous, en ordonnant aux unités loyales (les plus aguerries) de se regrouper et de renforcer leurs positions sans avancer sur Beyrouth-Ouest, paraît, lui aussi, ménager l'avenir en évitant de consacrer l'image, déjà bien ancrée, d'une armée qui serait l'instrument du pouvoir maronite et plus généralement des chrétiens. Mais, sur ce plan, comme sur bien d'autres, on a le sentiment que tout tient à un fil. D'autant que l'on ne voit pas comment une solution politique pourrait se dégager et prendre corps à partir des données actuelles de la situation.

Le passage inter-secteurs n'a jamais été aussi hermétique, ni au plus fort du conflit en 1975-1976, ni durant les hostilités syro-chrétiennes de 1978 et 1981, ni même durant le siège de Beyrouth-Ouest par les Israéliens en 1982 : il ne s'était alors jamais passé quarante-huit heures d'affilée sans que, d'une façon ou de l'autre, une poignée de personnes au moins circulent et maintiennent le *contact entre* les deux secteurs. Cette fois, on ne passe pas du tout, *et le seul cordon ombilical entre* les deux parties de la ville est le téléphone, fonctionnant mal, certes, mais vital.

Les murs de terre derrière lesquels les combattants des Forces libanaises (chrétiennes) sont en position, *en deuxième ligne derrière* l'armée du côté est de la capitale, atteignent, *rapporte-t-on ici*, une hauteur impressionnante, à l'image du mur de méfiance séparant les communautés. C'est, paradoxalement, au moment où, avec l'intervention massive de la marine américaine et ses implications régionales, la guerre *du Liban prend plus que jamais une* dimension interne, qu'elle devient *une vraie guerre civile sur le terrain*, dont les combattants sont essentiel*lemnt des Libanais*...

Les canons du *New-Jersey* et autres *navires moins célèbres* ont beau tonner et déverser des tonnes d'obus sur les batteries *pilonnant* les quartiers chrétiens à partir du territoire *sous contrôle syrien, les Libanais* conjuguent déjà la force multinatio*nale au passé et sont convaincus que* l'Occident a accepté sa débâcle, ne *cherchant même pas à se camoufler* derrière une quelconque mise en scène. *Les Anglais ont filé... à l'anglaise* ; les Américains plient bagages *méthodiquement*, et, *s'il en* restait jeudi soir un millier à terre, on ne leur donnait pas, à Beyrouth, plus de quelques jours pour s'éparpiller *sur leurs bateaux*. Les Italiens ont découvert, eux aussi, les vertus du déploiement en mer.

Les Français, enfin, se taisent, mais ne vont certes pas demeurer seuls dans l'arène. Le sauve-qui-peut est quasi général chez les étrangers : une centaine de ressortissants américains ont encore été évacués jeudi à bord des hélicoptères de la VIe flotte. Les Britanniques, regroupés au port de Jounieh, attendent leurs bateaux retardés par la tempête. Deux cents Italiens doivent embarquer sur un navire de guerre croisant au large de Beyrouth. Les quelques ressortissants belges, yougoslaves, japonais, sud-coréens et d'autres nationalités, encore à Beyrouth, cherchent, de leur côté, le moyen de partir. La France n'a toujours pas donné de consigne d'évacuation à ses ressortissants, mais une partie du personnel diplomatique, dont l'ambassadeur, s'est repliée sur Beyrouth-Est, laissant à Beyrouth-Ouest cinq diplomates pour faire fonctionner les services.

Le rôle crucial de M. Frangié

M. Soleiman Frangié, ancien président de la République et ami personnel du président Assad, actuellement à Damas, est appelé à jouer un rôle crucial dans la suite des événements. Comme on l'a vu à la conférence inter-libanaise de Genève, même si la famille ennemie est au pouvoir, le « réflexe maronite » joue toujours chez lui : il s'est montré cassant à l'égard de son allié, M. Joumblatt, lorsque celui-ci a voulu traiter le président Gemayel en égal. Depuis lors, il ne s'est jamais associé à la demande de démission du président de la République.

On note aussi que l'Islam *sunnite* ne s'est pas encore joint à la *demande de destitution du chef de* l'Etat, formulée par les druzes *d'abord, et les chiites ensuite*. Les Libanais sont convaincus que, mal*gré ce qu'ils viennent de subir et* tout ce qui a précédé, le pire est en*core devant eux.*

FRANÇOISE CHIPAUX et LUCIEN GEORGE.



L'opposition et la Syrie harmonisent leur position sur le sort de M. Gemayel

De notre correspondant

Damas. – Les consultations sur la crise libanaise à Damas, où l'on assiste à une intense activité politique depuis le début de la semaine, sont entrées, jeudi 9 février, dans une *phase décisive* avec *l'arrivée dans* la capitale syrienne de l'ancien président libanais, M. Rachid Karamé, et de l'ancien président Soleiman Frangié. Les deux hommes et leur partenaire au sein du Front de salut national, M. Walid Joumblatt, ont été reçus pendant trois heures par le président Assad et le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, lesquels s'étaient déjà *entretenus ces derniers jours* avec une délégation de cinq anciens premiers ministres ou ministres sunnites libanais.

L'un des facteurs-clés de l'évolution de la crise au Liban dans les jours à venir sera sans doute l'attitude qu'adopteront les dirigeants de l'opposition libanaise et les responsables syriens vis-à-vis du président Gemayel. Les deux principaux acteurs sur le terrain, le Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt et le mouvement chiite Amal de M. Nabih Berri *ont, d'ores et déjà*, pratiquement rompu tous les ponts avec le pouvoir libanais et exigent la démission du chef de l'Etat.

Mais les partenaires de M. Joumblatt au sein du Front du salut national ne semblent pas, pour le moment, prêts à aller aussi loin. En vieux renard rompu à l'usage du langage diplomatique, M. Rachid Karamé s'est borné à déclarer, jeudi après-midi, qu'il ne pouvait pas *« refuser à Walid Joumblatt et à Nabih Berri le droit de demander la démission du président Gemayel »*, après les affrontements de ces derniers jours. Mais il s'est lui-même abstenu de se prononcer sur l'avenir politique du chef de l'Etat libanais.

En fait, ni M. Karamé ni M. Frangié ne donnent l'impression de vouloir le départ du président Gemayel, à qui ils semblent, au contraire, disposés à accorder une seconde chance. Ce n'est peut-être qu'une *« différence de style »*, selon la formule d'un haut responsable du PSP, mais elle a sans aucun doute son *importance* dans les discussions en cours. De façon significative, *M. Marwam Hamadé*, le porte-parole du parti de M. Joumblatt, nous a déclaré jeudi soir que ces discussions *« portaient sur les moyens de libérer le Liban de l'emprise du parti phalangiste et du pouvoir dictatorial qu'il impose au pays »*. Mais il a refusé catégoriquement de préciser si elles portaient également sur la personne du chef de l'Etat. Reste à savoir – et c'est là une inconnue de taille – quelle sera l'attitude des dirigeants syriens qui se retranchent jusqu'à présent derrière leur soutien aux *« forces nationales libanaises »* sans prendre même position.

Une « seconde chance »

Les observateurs relèvent en tout cas le ton relativement modéré de la presse syrienne à l'égard du président Gemayel ces derniers jours. Pour sa part, l'ancien premier ministre libanais, M. Takkieddine Solh, qui a rencontré récemment le président Hafez el Assad, a dit qu'il n'a pas *« eu l'impression que les Syriens souhaitaient le départ de M. Gemayel »*. En fait, tout indique que les dirigeants syriens ne se sont pas encore fait une religion à ce propos et qu'ils sont même prêts, comme MM. Karamé et Frangié, à accorder une nouvelle chance au chef de l'Etat libanais. *« Le président Gemayel peut encore regagner la confiance du peuple libanais s'il annonce l'abrogation de l'accord du 17 mai* (avec Israël) *et s'il convoque ensuite une deuxième conférence de Genève »*, nous a déclaré MM. Mohamed Haïdar, responsable des relations extérieures au sein du commandement du parti Baas.

Un facteur paraît militer en faveur de cette interprétation de la position syrienne : les Saoudiens, qui s'étaient plus ou moins retirés de la scène depuis le rappel de leur médiateur, M. Rafic Hariri, seraient en train de sonder le président Gemayel pour voir quelles concessions ce dernier serait prêt à faire.

Les résultats des discussions en cours au sein de l'opposition libanaise et entre celle-ci et les dirigeants syriens ne manqueront pas également d'avoir un impact sur la possibilité de substituer à la force *multinationale* stationnée à Beyrouth des « casques bleus » des Nations unies. A ce propos, M. *Mohamed* Haïdar nous a confirmé que la Syrie n'était pas contre le principe d'une telle substitution *« à condition que la mission de la force de l'ONU soit clairement précisée »*. Selon M. Haïdar, si la Syrie et l'opposition libanaise donnaient leur accord à un déploiement des « casques bleus », *l'Union soviétique n'y opposerait pas* son veto.

EMMANUEL JARRY.

Aux Etats-Unis

Les déclarations contradictoires se multiplient à propos du retrait des « marines »

Correspondance

Washington. – En l'absence du président Reagan, qui continue ses vacances en Californie, les déclarations contradictoires des dirigeants et leur refus d'indiquer une date pour le retrait des « marines » du sol libanais entretiennent la confusion et l'irritation du Congrès. M. Dam, secrétaire d'Etat adjoint, a été chahuté et même hué par des représentants républicains quand il leur a précisé que le redéploiement des « marines » pourrait prendre plusieurs mois, en ajoutant que des journaux avaient eu tort d'annoncer un retrait imminent. Au même moment, cependant, M. Weinberger, ministre de la défense, déclarait que, selon les plans d'urgence en vigueur, le tiers (cinq cents) du contingent serait installé à bord des navires américains d'ici à la fin février.

D'autres responsables, au contraire, indiquent que le déplacement des « marines » pourrait être accompli plus vite. Mais, au Pentagone, on souligne qu'un départ immédiat n'est pas possible, parce qu'il *créerait une panique, accélérerait la* désintégration de l'armée libanaise et donnerait aux milices musulmanes le contrôle de l'aéroport, compromettant ainsi le départ éventuel d'autres éléments (les Italiens notamment) de la force multinationale. Le refus de donner une date pour l'évacuation est justifié par des raisons de sécurité. Les « marines » pourraient, en effet, être attaqués au *moment même* de leur *repli*. Les conseillers de la Maison Blanche se*raient toujours* partisans d'accélérer celui-ci afin de ne pas donner l'impression d'avoir trompé l'opinion, qui s'attend à un départ immédiat.

La confusion est entretenue également par *les déclarations* sur l'objectif des derniers bombardements navals des positions musulmanes situées dans la région contrôlée par les Syriens. Pour M. Weinberger, il s'agit d'un avertissement adressé à la Syrie. *« Nous voulons indiquer clairement que le déplacement des « marines » ne signifie pas l'abandon du soutien américain au président Gemayel »*, a-t-il dit. Mais pour M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, les bombardements visent seulement à protéger les troupes américaines.

Le Congrès a l'impression d'avoir été dupé par M. Shultz, qui a *réaffirmé* le soutien des Etats-Unis à M. Gemayel *dans ses efforts pour* constituer un gouvernement de réconciliation *nationale*, tout en admettant clairement qu'il est peu probable que cet objectif puisse être atteint. En fait, les dirigeants américains donnent l'impression de ne pas croire à ce qu'ils disent. Selon les observateurs diplomatiques, la position de M. Shultz a été sensiblement ébranlée par ces déclarations d'un optimisme de commande.

Enfin, les *démocrates* (opposition) sont furieux d'avoir été traités de « capitulards » par les dirigeants républicains, au moment même où la Maison Blanche organisait secrètement le départ des soldats américains.

HENRI PIERRE.

En Cisjordanie

La « semi-fermeture » de l'université palestinienne de Bir-Zeit

De notre correspondant

Jérusalem. – *« Nous libérerons la Palestine au bout du fusil... Nous adressons notre salut au Mouvement national libanais et à ceux de Beyrouth-Ouest. »* Il régnait une ambiance *à la fois militante et bon enfant*, jeudi 9 février, sur le campus de *l'université de Bir-Zeit – l'un des* quatre établissements supérieurs *arabes de Cisjordanie*, – *où* des groupes d'étudiants palestiniens faisaient la ronde en chantant des slogans nationalistes.

Depuis une semaine, Bir-Zeit est à l'étroit. Le 2 février, en effet, l'armée a décidé de fermer le vieux campus pour trois mois. Deux jours plus tôt, quelque quatre cents étudiants y avaient tenu une réunion de protestation *après le meurtre d'un jeune* Palestinien à Naplouse et la ten*tative de sabotage par des extrémistes juifs* de la mosquée El *Aqsa de Jérusalem*.

Que s'est-il passé ensuite ? Selon les autorités, les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens, se sont répandus dans les rues voisines, ont enflammé des pneus et jeté des *pierres en direction des soldats*. Ce que nie le porte-parole de *l'université, en soulignant que* leur réunion était calme et pacifique. *« L'armée*, dit-il, *a fait monter la tension en encerclant le campus pendant cinq heures. Elle a bloqué les sorties et obligé plusieurs centaines d'étudiants qui craignaient d'être appréhendés à passer la nuit sur place. »* Onze *d'entre eux furent arrêtés*, dont trois sont encore détenus.

Les bâtiments du nouveau campus, construits sur une colline rocailleuse au nord de Ramallah, à 2 kilomètres de *l'ancien, accueillent trois fois* plus d'étudiants qu'auparavant. *Depuis qu'Israël a occupé la Cisjordanie*, en 1967, l'école de Bir-Zeit, devenue université en 1973, a été fermée huit fois. Au cours de la seule année académique 1981-1982, elle demeura close sept mois. Cette fois, l'armée a préféré imposer une *« semi-fermeture »* qui punit les étudiants sans susciter la réprobation à l'étranger.

Pour M. Gabi Baramki, vice-président de l'université, celle-ci est victime d'un *« châtiment collectif ». « Bir-Zeit*, dit-il, *ne menace en rien la sécurité des Israéliens. Si c'était le cas, l'armée aurait d'ailleurs purement et simplement fermé l'établissement. On nous punit parce que nous sommes un centre d'enseignement où l'on défend l'indépendance et la liberté de pensée. Ce sont des péchés que les militaires nous font payer. »* En 1983, vingt-deux étudiants ont été arrêtés, dont quatorze condamnés pour *« activités illégales »* à des peines de prison allant de dix-huit mois à deux ans et demi. *« A l'intérieur du campus*, conclut M. Baramki, *les étudiants ont le droit d'exprimer leurs opinions sans que l'armée intervienne. C'est un principe sacré de la liberté universitaire dans le monde entier. »*

J.-P. LANGELLIER.

Avant de se rendre à Paris

LE PRÉSIDENT MOUBARAK A AMORCÉ AVEC HASSAN II LE RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LE CAIRE ET RABAT

Venant de Rabat, le président égyptien, M. Hosni Moubarak, est arrivé à Paris ce vendredi 10 février pour une courte visite avant de se rendre à Washington, où il s'entretiendra mardi avec le président Reagan. Le chef de l'Etat égyptien doit être reçu samedi par M. Mitterrand. Cet entretien – le troisième en un an – portera principalement sur la situation au Proche-Orient et les moyens de débloquer le problème palestinien.

Au Maroc, où il était arrivé mardi, M. Moubarak s'est entretenu à trois reprises avec le roi Hassan II. *Les deux chefs d'Etat sont parvenus*, indique-t-on de bonne source, à un accord *« de principe »* pour rétablir leurs relations diplomatiques, rompues depuis les accords de Camp David en 1978, mais cette décision ne se concrétiserait pas immédiatement. On a noté toutefois qu'ils ont passé en revue jeudi un détachement militaire et que les hymnes nationaux ont été joués alors que selon le protocole une telle cérémonie n'est prévue qu'entre pays ayant des relations diplomatiques.

Au cours de cette visite – la première effectuée par M. Moubarak dans un pays arabe ayant rompu avec Le Caire, – les deux chefs d'Etat ont principalement parlé du retour de l'Egypte dans l'Organisation de la conférence islamique, des problèmes du monde arabe, dont le prochain sommet a été ajourné une nouvelle fois, du Proche-Orient, de la situation au Liban, de l'avenir du mouvement palestinien, des questions africaines et des relations bilatérales. – *(Reuter, AP.)*

● *Un communiqué des ambassadeurs arabes à Paris.* – Les ambassadeurs arabes accrédités en France, déclare un communiqué publié jeudi 9 février, « endeuillés par l'assassinat de l'un des leurs, M. Khalifa al-Moubarak, ambassadeur des Émirats arabes unis, ont tenu une réunion extraordinaire au cours de laquelle ils ont exprimé leur profonde douleur et manifesté leur émotion devant les conditions dans lesquelles cette agression criminelle a pu être perpétrée. Ils ont chargé une délégation, présidée par leur doyen, l'ambassadeur du Maroc, *d'entreprendre* une démarche pressante auprès des plus hautes autorités de l'Etat français pour leur exprimer leur indignation et leur inquiétude et déterminer, avec elles, les moyens susceptibles d'assurer la sécurité des ambassades arabes et d'éviter que de tels drames ne puissent se reproduire ».

PROCHE-ORIENT

Iran

Le cinquième anniversaire d'une « révolution qui dévore ses enfants »

« Il existe dans le monde une expression bien connue qui dit : les révolutions dévorent leurs propres enfants. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que la même chose est en train de se produire dans notre société. Conformément à la terminologie moderne, on peut dire qu'un coup d'Etat graduel et rampant est en cours. Il a pour objectif la destruction des vrais enfants de la révolution. »

C'est en ces termes que, en décembre 1983, à deux mois du cinquième anniversaire de la révolution islamique du 11 février 1979, l'ayatollah Montazeri analysait les rapports de forces à l'intérieur de la société iranienne. Ces propos reflètent le désarroi et la désillusion de nombreux révolutionnaires qui avaient combattu le régime du chah. Tenus par l'homme qui passe pour être le successeur de l'imam Khomeiny, ils revêtent une signification encore plus grande. Ils témoignent encore de l'intensité de la lutte pour le pouvoir qui n'a cessé depuis cinq ans de décimer les rangs de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la prise de pouvoir en février 1979.

La déconfiture idéologique, parmi eux, est patente. Au fil des épurations successives – d'abord celle des libéraux de M. Bazargan, écartés du pouvoir en novembre 1979, ensuite celle des amis du président Bani-Sadr et des Moudjahidin de M. Massoud Radjavi, mis hors la loi en juin 1981, et enfin celle des communistes du Toudeh, dont les rangs ont été décimés en février 1983, – la révolution a été confisquée par les religieux.

Loin de mettre un terme à la lutte pour le pouvoir, les coups de force successifs ont exacerbé les conflits entre les différentes factions du clergé. L'élimination des communistes, qui a été en partie suscitée par le groupe le plus conservateur des religieux, a été utilisée par ces derniers pour affaiblir ceux qu'il a été convenu d'appeler les « partisans de la ligne de l'Imam ». Ces derniers avaient commis l'imprudence d'accepter ne serait-ce que tacitement le concours du Toudeh, qui tentait de donner à la révolution islamique une orientation plus conforme à ses principales options. A l'évidence, les conservateurs souhaitaient, à travers le Toudeh, atteindre leurs adversaires de la « ligne de l'imam ».

Ils n'ont pu réaliser entièrement leurs objectifs, grâce à l'intervention de l'imam lui-même, qui, pour préserver l'apparence d'un équilibre entre les différentes tendances, a adressé l'été dernier un coup de semonce aux hodjatieh, le groupement le plus agissant parmi les conservateurs. Ce rappel à l'ordre n'a pas été suivi de mesures répressives. Il a cependant suffi pour insuffler une nouvelle ardeur aux partisans de la « ligne de l'imam », qui ont obtenu le limogeage de deux ultra-conservateurs particulièrement actifs : le ministre du commerce M. Haibollah Asgarouraldiu, et celui du travail, M. Ahmed Tavakoli, tous les deux accusés d'avoir favorisé les spéculateurs et les patrons de l'industrie.

M. Asgouraldi avait été sous le régime du chah un des chefs de file des bazaris hostiles à la monarchie, ce qui lui avait valu l'auréole d'un religieux révolutionnaire. Manipulé par les hodjatieh, dont il était très proche, il avait orchestré vers la fin de 1983 une campagne de dénigrement systématique contre le premier ministre, M. Moussavi, considéré par certains comme un adepte de la « ligne de l'iman ». M. Asgouraldi bénéficiait en outre d'importants appuis au sein du régime, dont celui de l'ayatollah Moussavi Tabrizi, procureur général de la révolution islamique, qui vient d'être relevé de ses fonctions. M. Ahmed Tavakoli, un brillant universitaire formé aux Etats-Unis, était pour sa part devenu le symbole de ce qu'il y avait de plus rétrograde dans le nouveau régime en élaborant un « code du travail » moyenâgeux qui préconisait entre autres l'interdiction des syndicats et l'autorisation d'employer dans l'industrie les enfants de cinq ans.

Une guerre ruineuse

Les règlements de comptes entre factions rivales ont contribué à ternir l'image des dirigeants de Téhéran et ont entamé davantage leur crédibilité aux yeux d'une population cruellement éprouvée par une guerre ruineuse qui, depuis quatre ans, n'a cessé d'aggraver les problèmes économiques et sociaux : inflation galopante, hausse vertigineuse des prix de certaines denrées essentielles et l'extension du chômage, accentué par la migration des paysans ruinés des campagnes vers les villes. Les inégalités sociales sont favorisées par la complaisance des autorités à l'égard des grands bazaris, liés au clergé conservateur ; ils se sont enrichis sans retenue, se livrent à des activités spéculatives que les dirigeants de Téhéran sont parfois contraints de qualifier *« de vol et de pillage »*.

C'est ainsi que, sans être contredit par quiconque, le député Fakhredine Hedjasi, connu pour la franchise de son langage, affirmait récemment que, au cours de l'année persane 1982-1983, une quarantaine de bazaris avaient réalisé des bénéfices de l'ordre de 40 milliards de rials (1).

En juillet dernier, des manifestations spontanées contre la pénurie du riz et du blé à Téhéran et dans d'autres villes ont été sévèrement réprimées ; plusieurs personnes ont été tuées parmi les « déshérités », qui constituent la base populaire du régime. Minimisant la gravité de la contestation, les autorités se sont contentées d'affirmer que la détérioration de la situation économique était due à une guerre *« imposée »* par l'Irak.

Pourtant, le régime islamique s'obstine à poursuivre son offensive destinée à éliminer le « satan baassiste » de Bagdad. En juin 1982, cependant, un vif débat s'était instauré au sein des milieux dirigeants sur l'opportunité de poursuivre la guerre. Le président Khamenei avait alors estimé qu'il fallait mettre fin aux combats pour concentrer l'essentiel des efforts des pays islamiques contre *« l'agresseur israélien »*. L'imam Khomeiny a tranché dans le sens contraire, en affirmant que la véritable bataille contre Israël se déroulait en fait à la frontière irako-iranienne... La détermination de l'imam est de moins en moins comprise par les Iraniens. Les agents recruteurs se heurtent à des difficultés croissantes. Le nombre des déserteurs se gonfle et les « volontaires » sont désormais enrôlés de force au cours de rafles organisées à l'improviste dans les grandes villes du pays.

Sur le terrain, les forces iraniennes gardent toujours l'initiative des combats. Mais force est de constater que les cinq offensives Fajr (Aurore) lancées au cours de l'année 1983 n'ont pas fondamentalement modifié l'équilibre militaire de part et d'autre de la frontière. Les Iraniens ne disposent pas de la logistique nécessaire et d'une couverture aérienne adéquate pour pouvoir pénétrer profondément en territoire irakien et menacer sérieusement les centres vitaux du pays. Apparemment, pourtant, les responsables de Téhéran n'ont nullement l'intention de mettre fin à un état de guerre qui leur permet d'ajourner la difficile reconstruction économique du pays.

La bataille des élections

En revanche, les religieux s'apprêtent, dans le but de consolider leur emprise sur le pays, à engager la bataille des élections législatives. Celles-ci devaient en principe coïncider avec le cinquième anniversaire de la révolution. Elles ont été reportées au mois d'avril prochain afin de permettre aux religieux d'unifier au préalable leurs rangs.

L'entreprise paraît difficile, tant sont coriaces les rivalités de personnes et de clans. Pour l'instant, les différentes factions politico-religieuses n'ont pas réussi à accorder leurs violons. Elles ne sont d'accord que sur un seul point : éliminer du Parlement les six députés du groupe des « libéraux » de M. Bazargan. Soumis à de multiples pressions physiques et morales, M. Bazargan et ses amis semblent avoir cédé en décidant de boycotter la consultation électorale.

Cependant, les efforts déployés par l'ayatollah Montazeri pour obtenir la constitution de listes acceptées par toutes les tendances ont échoué. L'opposition demeure vive entre, d'une part, la Ligue des professeurs de théologie de Qom, dignitaires religieux qui contrôlent la Cour supérieure de justice et le Conseil de surveillance de la Constitution et, d'autre part, les « radicaux » du Conseil supérieur de la propagande islamique et de la Ligue des religieux combattants, dont les vues s'apparentent à celles s'achemine vers une solution de compromis en présentant des listes séparées à l'imam qui désignera les candidatures définitives.

L'enjeu est d'importance, car, derrière les deux groupes religieux concurrents se dissimulent les principaux responsables du pays, notamment le président Khamenei, le premier ministre Moussavi et l'ayatollah Rafsandjani, le président du Parlement, qui joue un rôle politique de plus en plus important dans les affaires du pays. Il est évident que celui qui pourra contrôler la majorité du nouveau Majlis verra ses chances singulièrement renforcées dans la bataille pour la succession de l'imam Khomeiny.

Conformément à la Constitution islamique, le problème de la succession doit être réglé par l'assemblée des experts élue le 10 décembre 1982. Mais, dès sa première réunion en juillet 1983, ce conclave a été paralysé par l'imam Khomeiny, qui lui a remis avec solennité son *« testament politique »*, un document de trente pages qui ne sera ouvert qu'après sa mort. D'évidence, les membres de l'Assemblée, qui ont été « élus » en fonction de leur fidélité à l'imam, devront tenir compte de la volonté du « guide de la révolution », qui n'a jamais dissimulé sa volonté de désigner l'ayatollah Montazeri comme son successeur. Personnage dépourvu de charisme, de surcroît contesté par ses pairs au sein de la haute hiérarchie religieuse, ce dernier ne pourra toutefois « régner » que s'il est appuyé dans son action par la majorité du Majlis.

Certains entrevoient déjà la mise en place d'un tandem Montazeri-Rafsandjani. Ce dernier, qui dispose du soutien inconditionnel des députés, pourrait favoriser une transition et éviter ainsi un sanglant règlement de comptes entre les héritiers de l'imam – que certains considèrent pourtant comme inévitable après la disparition du *« guide de la révolution »*.

JEAN GUEYRAS.

(1) 1 rial vaut au taux officiel 10 centimes.

SELON AMNESTY INTERNATIONAL

Plus de cinq mille exécutions ont eu lieu depuis 1979

De notre correspondante

Genève. – Le secrétariat de la commission des droits de l'homme de l'ONU – qui siège depuis le 6 février au Palais des nations (*le Monde* du 9 février) – vient de publier une communication d'Amnesty International, faisant état de plus de cinq mille exécutions « officielles » en Iran depuis la prise du pouvoir par l'imam Khomeiny. Le texte précise que ce chiffre est en deçà de la réalité, car nombre de sentences de mort ont été prononcées sans jugement. Les victimes en sont principalement des Bahaïs, des Kurdes et des membres de diverses oppositions politiques. L'adultère, l'homosexualité et et le trafic de drogue font aussi partie des motifs d'exécution sommaire. Des femmes enceintes et des adolescents ont figuré parmi les suppliciés.

Torture systématique

La répression qui ensanglante le Kurdistan n'aurait pas fait de victimes seulement parmi les combattants. Amnesty affirme que des villageois désarmés, dont des enfants, y ont été massacrés. La torture continue à être systématiquement infligée aux personnes arrêtées, cette pratique étant considérée par les autorités de Téhéran comme une forme normale de châtiment. Ainsi, de nombreux détenus sont toujours, d'après Amnesty, fouettés jusqu'à ce que mort s'ensuive. Des formes plus raffinées de supplice entraînent également la mort des membres des familles des détenus, et des enfants sont torturés – ce qui est considéré comme un des moyens d'obtenir des aveux de leurs parents, un autre étant le simulacre d'exécution.

Parmi les détenus, Amnesty relève les noms de nombreux « prisonniers de conscience », arrêtés uniquement en raison de leurs convictions, sans avoir participé à la moindre action violente. Les prisonniers ne bénéficient le plus souvent d'aucun droit de défense et ne peuvent faire appel contre la sentence qui leur est infligée.

Parmi les personnes considérées comme prisonniers de conscience, Amnesty cite les noms de Abolfazl Ghassemi, député du Parlement iranien, élu après l'instauration du nouveau régime ; Esmaïl Movassaghiyan, un écrivain âgé de soixante-douze ans, paralysé des deux jambes et presque aveugle, et deux avocats, Abdul Hamid Ardalan et Mahammad Taqi Damghani.

Amnesty International a connaissance de nombreux autres cas, dont ceux de plus de sept cents Bahaïs, mais ne peut révéler leurs noms de crainte de représailles sur leurs familles.

Cette déclaration écrite a été communiquée à M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies. La situation en Iran n'est pas explicitement inscrite à l'ordre du jour de la commission des droits de l'homme, mais pourra être soulevée lors des discussions prévues par le point 12 : *« Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales où qu'elles se produisent dans le monde. »*

ISABELLE VICHNIAC.

AFRIQUE

Mauritanie

L'opposition réclame le retour des militaires dans leurs casernes

Membre de la direction de l'Association de la Mauritanie démocratique (AMD), mouvement d'opposition qui prétend représenter 70 % de la population, M. Mohamed Abderrahmane Ould Amine, de passage à Paris, venant d'Arabie Saoudite, a reproché au gouvernement de Nouakchott de ne pas avoir aménagé *« un cadre juridique national permettant à tous les courants politiques de s'exprimer librement »*. Comme nous lui faisons observer que les autorités dénient toute représentativité à l'AMD et qu'elles ont mis en place les « structures d'éducation des masses », il répond : *« Si nous ne représentons rien, pourquoi ne pas permettre au peuple de s'exprimer ? Quant aux SEM, elles ne nous semblent pas avoir réussi à mobiliser les masses. »*

Il rappelle que après avoir renversé le régime de M. Ould Daddah le 10 juillet 1978, les militaires s'étaient fixé trois objectifs : faire sortir la Mauritanie de la guerre ; redresser l'économie ; rétablir les instances démocratiques. Or, après cinq ans et six mois d'exercice du pouvoir, les militaires n'ont pas réalisé leurs objectifs, constate M. Ould Amine. *« Malgré l'accord de paix signé par le gouvernement avec le Front Polisario,* dit-il, *les retombées du conflit continuent à peser sur le pays, et ni les effectifs de l'armée ni les dépenses militaires n'ont diminué. »*

En ce qui concerne la situation économique, *« elle a rarement été aussi mauvaise »*, affirme notre interlocuteur, qui rappelle que la dette extérieure atteint 1 400 millions de dollars. *« La situation des banques,* souligne-t-il, *est catastrophique. La dette extérieure de la BIMA* (Banque internationale pour la Mauritanie *atteint 7 milliards d'ouguiyas* (1), *et la trésorerie de la Banque arabe pour la Mauritanie* (capitaux égyptiens et koweïtiens) *n'est guère plus brillante. Quant à la Banque centrale, ses réserves en devises sont à peine supérieures aux dépôts de la Libye (44 millions de dollars) et du Koweït (35 millions) et ne représentent que deux mois d'importation. »*

M. Ould Amine estime que, dans les autres secteurs, notamment celui de la pêche, qui représente une richesse essentielle du pays, les perspectives ne sont pas meilleures, *« faute d'une bonne gestion »*. De même, la SNIM (Société nationale des industries minières), *« la seule qui marchait bien »*, est en difficulté à cause de la mévente du fer, *« mais aussi,* dit-il, *en raison de pressions politiques pour faire engager du personnel qui n'est pas rentable »*. Il souligne aussi que le budget de l'Etat est déficitaire à 50 % en 1983 et rappelle que le FMI a posé plusieurs conditions pour consentir des crédits, en particulier une dévaluation de 30 % de l'ouguiya, la vérité des prix pour les produits de première nécessité, l'assainissement des sociétés du secteur public, qui sont presque toutes déficitaires. Enfin, notre interlocuteur déplore le sécheresse dont souffre le pays, mais il met en cause la direction du Commissariat à la sécurité alimentaire, qu'il accuse de *« manquer de rigueur »*, et de *« détournements »* dans la distribution des dons.

Sur le plan politique, il reproche aux militaires d'avoir failli à rétablir la démocratie et le multipartisme. Il déplore aussi qu'une cinquantaine de personnalités et de cadres – *« ce qui est beaucoup,* observe-t-il, *à l'echelle du pays »* – soient en prison, sans parler de ceux qui sont maintenus en marge de la vie politique. Il cite, entre autres, le cas de l'économiste Abderrahmane Ould Daddah, qui n'est toujours pas jugé depuis quatre ans, alors qu'on ne sait pas ce qui lui a valu d'être arrêté, ceux de l'ancien chef de l'Etat, le colonel Mustapha Ould Salek, et de l'ancien premier ministre civil, M. Bneijara, condamnés à dix ans de prison, ceux encore d'anciens ministres comme MM. Bredellef et Dahane Ould Ahmed Mahmoud, tous deux baasistes, et du colonel Soumare Slimane.

M. Ould Amine regrette que le rôle international de la Mauritanie ne soit plus aussi important que pendant les vingt premières années de son indépendance et estime que le gouvernement doit éviter de prendre parti dans le conflit saharien. *« Mais surtout,* dit-il, *l'AMD souhaite le rétablissement de la démocratie et le retour des militaires dans leurs casernes. »*

PAUL BALTA.

(1) 1 FF = 7 ouguiyas.

● *Un appel des Sahraouis au Congrès américain.* – Dans une lettre adressée aux présidents des commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des représentants, MM. Charles Percy et Dante Fascell, et rendue publique mercredi 8 février à Washington, M. Hamoudi Ahmed Baba, président du Conseil national sahraoui, exprime l'espoir que *« les forces démocratiques aux Etats-Unis appelleront à un embargo immédiat sur les fournitures d'armes américaines au Maroc et réclameront la neutralité des Etats-Unis dans ce conflit »*, pour favoriser la solution négociée souhaitée par le Front Polisario. – *(AFP.)*

Namibie

LE PRÉSIDENT DE LA SWAPO ANNONCE UNE TRÊVE DE TRENTE JOURS

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain) a annoncé, mercredi 8 février, à Rome un arrêt, pendant trente jours, des hostilités contre les troupes sud-africaines. M. Nujoma n'a pas précisé la date à laquelle débuterait cette période de trêve qui intervient après le désengagement, à compter du 31 janvier, des troupes de Pretoria dans le sud angolais. Cependant, M. Nujoma a ajouté que si cet arrêt des combats ne permet pas d'engager des contacts directs entre les deux parties sur la base de la résolution 435 des Nations unies, la SWAPO considèrera l'initiative de Pretoria comme une manœuvre dilatoire.

D'autre part, M. Chester Crocker, secrétaire d'État adjoint américain pour l'Afrique, a rencontré, jeudi 9 février, le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a qui il a fait part des conversations qu'il a eues récemment en Afrique australe. Il s'est montré optimiste quant aux chances d'une paix durable dans cette région, bien que la situation reste précaire. – *(AFP).*

AMÉRIQUES

Nicaragua

La visite de M. Palme chef du gouvernement suédois est entourée d'une publicité exceptionnelle

M. Olof Palme est le premier chef de gouvernement d'un pays occidental à se rendre en visite au Nicaragua depuis le 19 juillet 1979, date de la prise du pouvoir par les sandinistes. L'arrivée, le jeudi 9 février à Managua, du chef du gouvernement suédois, a fait l'objet d'une « couverture » tout à fait exceptionnelle de la part des médias nicaraguayens. Le premier ministre a été accueilli par la totalité des hauts responsables révolutionnaires, avec, à leur tête, le « commandant » Daniel Ortega, coordonnateur de la junte de gouvernement.

La visite de M. Palme à Managua, entre un arrêt au Mexique et un autre au Costa-Rica, a suscité certaines controverses dans les pays occidentaux, du fait des restrictions aux libertés existant dans le pays. La confirmation, la veille de l'arrivée de M. Palme à Managua, de la poursuite du processus de préparation des élections générales de 1985, a, néanmoins, simplifié la position du dirigeant suédois.

S'adressant, le 9 février, à des journalistes en présence de son hôte, M. Daniel Ortega a déclaré que le Front sandiniste abandonnera le pouvoir si la consultation lui est défavorable. Le chef du gouvernement nicaraguayen a assuré que des garanties seraient apportées en vue d'une campagne électorale largement ouverte à tous les partis.

Salvador : une proposition du FMLN

Au Salvador, d'autre part, le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) a annoncé formellement qu'il souhaitait participer à un *« gouvernement provisoire »* et entamer des négociations en vue d'un cessez-le-feu. Cette position est la réponse politique du Front à la prochaine organisation d'élections dans le pays, prévues pour le 25 mars prochain. Le FMLN assortit sa proposition de vingt conditions, parmi lesquelles la levée de l'état de siège, la dissolution des Escadrons de la mort et le départ des conseillers militaires américains.

De son côté, la conférence épiscopale salvadorienne a condamné, le jeudi 9 février, *« l'ingérence des puissances étrangères »* dans le pays. *« Nous sommes la scène sanglante de l'affrontement entre l'Est et l'Ouest, et nous payons un prix élevé en vies humaines »*, ont déclaré les prélats. – *(AFP, Reuter).*

EUROPE

RFA

Le général Bastian quitte le groupe parlementaire des Verts

Correspondance

Bonn. — Figure de proue du mouvement pacifiste ouest-allemand, le général Gert Bastian a démissionné, le jeudi 9 février, du groupe parlementaire des Verts au Bundestag. Son départ fait suite à un long conflit sur l'organisation du travail au sein du groupe et sur le principe de rotation des parlementaires.

Il ouvre une crise grave au sein du parti qui n'a plus, désormais, que vingt-sept députés au Bundestag. Si deux autres venaient à suivre l'exemple du général, les Verts perdraient leur statut de groupe parlementaire, avec tous les avantages qui s'y rattachent (subventions, temps de parole, etc.).

L'ancien général trois étoiles de l'armée allemande, Gert Bastian, avait quitté la Bundeswehr en 1980 pour protester contre la décision de l'OTAN d'implanter de nouveaux missiles américains à moyenne portée en Allemagne fédérale. Il était devenu, avec Mme Petra Kelly, l'un des porte-drapeaux les plus populaires des Verts. Ayant refusé de remettre son mandat, il siégera désormais au Bundestag comme député indépendant.

Colère et consternation prévalaient, jeudi soir, parmi les autres députés Verts réunis jusque tard dans la nuit. *« Après les tentatives faites pour parvenir à un accord avec Gert Bastian, après une large discussion sur les critiques qu'il avait exprimées, le groupe parlementaire ne peut comprendre sa décision »*, déclare un communiqué.

Le parti traverse une grave crise depuis l'automne dernier. Les désaccords sur l'organisation du groupe parlementaire ne constituent pas la seule difficulté.

En Hesse, les Verts ont finalement décidé d'accorder leur soutien au gouvernement minoritaire du ministre-président social-démocrate, M. Börner, mais après que « pragmatistes », « fondamentalistes » et anciens militants d'extrême gauche se furent violemment affrontés.

Enfin, le poids pris dans le parti par les anciennes organisations d'obédience communiste inquiète de nombreux militants et le général Bastian s'en est lui-même fait l'écho, ces dernières semaines, en regrettant que les Verts attaquent davantage les Etats-Unis que l'Union soviétique à propos des problèmes de défense.

H. de B.

Pologne

Des entreprises pourraient accueillir des travailleurs vietnamiens

Varsovie *(AFP)*. — Les ouvriers de certaines entreprises polonaises vont bientôt cotoyer des Vietnamiens sur leur lieu de travail.

Les autorités de Varsovie négocient, en effet, depuis l'année dernière, la venue en Pologne d'un contingent d'un millier de travailleurs vietnamiens, des jeunes, pour la plupart, non accompagnés de leur famille. La Pologne est, à ce jour, la seule démocratie populaire à n'avoir pas recouru à un tel contingent.

Les immigrés vietnamiens seraient affectés à de grandes entreprises indusrielles, qui connaissent des *« problèmes de main-d'œuvre »*, comme les chantiers navals Adolf Warski de Szczecin (côte baltique), l'un des bastions historiques de Solidarité.

La perspective de l'embauche d'ouvriers étrangers en Pologne a suscité inquiétude et mécontentement au sein du syndicat dissous. *« Il est scandaleux de faire venir des travailleurs vietnamiens quand la Pologne ne manque pas de main-d'œuvre et, surtout, après qu'on ait chassé des milliers d'ouvriers polonais dont le seul défaut était de penser et d'agir en hommes libres »*, dit-on dans les milieux de Solidarité.

[Depuis la signature en 1981 du premier accord de *« coopération dans le domaine du travail »* entre le Vietnam et l'URSS, des milliers de travailleurs vietnamiens sont allés travailler en Union soviétique. Ils y étaient plus de dix-sept mille fin 1983.

Traités comme des *« travailleurs immigrés »* en Europe occidentale, ils sont employés dans les secteurs de la construction, de la métallurgie et des mines, dans l'industrie légère, chimique, textile... Des accords similaires ont été conclus avec d'autres pays de l'Est, dont la Tchécoslovaquie. Les conditions de vie semblent inférieures à celles de leurs collègues locaux.

Des Vietnamiens ont fait connaître leur mécontentement. Mais ces postes demeurent toutefois recherchés et, selon certaines informations, les listes de « volontaires » seraient longues. Un travailleur immigré bénéficie, en effet, d'avantages en nature, d'un meilleur salaire, d'une nourriture plus abondante, et peut ramener chez lui des biens de consommation introuvables au Vietnam.]

Berlin-Ouest

M. DIEPGEN (CDU) SUCCÈDE A M. VON WEIZSAECKER COMME BOURGMESTRE DE LA VILLE

M. Eberhard Diepgen a été élu le jeudi 9 février bourgmestre de Berlin-Ouest en remplacement de M. von Weizsäcker, qui devrait être appelé au printemps à la présidence de la République fédérale.

Le nouveau bourgmestre a obtenu au Parlement de Berlin-Ouest les 71 voix des députés de la majorité (chrétiens-démocrates et libéraux), les députés social-démocrates et « alternatifs » ayant voté contre.

M. Diepgen, quarante-deux ans, avocat, est un homme de l'appareil de la CDU. Il était jusqu'à présent président du groupe parlementaire chrétien-démocrate à la Chambre des députés locale et adjoint de M. von Weizsäcker. On estime dans certains milieux politiques qu'il s'agit d'une personnalité trop peu connue et qu'il n'a pas la « carrure » de ses prédécesseurs parmi lesquels l'ancien chancelier Willy Brandt et M. Hans Jochen Vogel, actuel président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag.

C'est au printemps 1981 que la mairie de Berlin-Ouest a échappé aux social-démocrates, qui la dirigeaient depuis trente ans. En janvier 1981, un scandale obligeait M. Stobbe (SPD) à démissionner du poste de bourgmestre. Le chancelier Schmidt envoyait alors M. Vogel pour le remplacer et mener le SPD aux élections locales de mai 1981. Ces élections, grâce auxquelles les alternatifs firent leur entrée au Parlement de la ville, ne redonnèrent pas la majorité à la coalition socialo-libérale.

M. von Weizsäcker, l'une des plus brillantes personnalités de la CDU, accéda alors au gouvernement de la ville. Fin 1983 cependant, il fut désigné par le chancelier Kohl comme candidat à la présidence de la République. Les prochaines élections régionales à Berlin-Ouest auront lieu au printemps 1985.

Grande-Bretagne

M. Macmillan annobli

(De notre correspondant.)

Londres. — A l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire, M. Harold MacMillan, ancien premier ministre conservateur (1957-1963), a été annobli par la reine ce vendredi 10 février. Il reçoit le titre de comte, honneur qu'il avait refusé vingt ans plus tôt, préférant rester, selon son expression, *« un simple monsieur »*. En quittant le pouvoir — il avait donné sa démission après le scandale de l'« affaire Profumo », où était impliqué le ministre de la défense — il avait ainsi rompu avec la tradition accordant la pairie à tous les anciens chefs du gouvernement.

F. C.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

- ATTERRISSAGE FORCÉ A ALGER D'UN AVION LIBYEN. — En raison d'ennuis mécaniques, un avion libyen aurait fait mercredi 8 février un atterrissage forcé à l'aéroport d'Alger, alors qu'il transportait à Tindouf, dans l'extrême Sud-Ouest algérien, des armes destinées au Front Polisario, indiquait-on jeudi de source diplomatique occidentale dans la capitale algérienne. — *(AFP.)*

  [Notre correspondant à Alger nous signale que les sources officielles et le Front Polisario ne font aucun commentaire, tandis que l'ambassade de Libye ne répond pas aux appels. Rappelons, par ailleurs, qu'à la suite de son rapprochement spectaculaire avec le roi Hassan II, l'été dernier, le colonel Kadhafi avait déclaré avoir cessé son aide au Front Polisario.]

- MESURES DE GRACE EN FAVEUR DE DÉTENUS A ALGER. — Plusieurs dizaines de personnes condamnées à des peines de prison pour des délits de droit commun ont bénéficié de mesures de grâce à l'occasion de la réélection du président Chadli, indique-t-on de source officielle algérienne. Parmi elles figurent des Français arrêtés pour trafic de drogue. Il y a quelques jours, le quotidien *El Moudjahid* avait annoncé ces mesures de clémence sans péciser le nom des bénéficiaires ni les raisons de leur incarcération, ce qui pouvait faire penser qu'il s'agissait d'affaires à caractère politique. — *(Corresp.)*

Haute-Volta

- POURSUITE DES PROCÈS POLITIQUES. — Une nouvelle série de procès politiques s'est ouverte, le dimanche 5 février, à Ouagadougou, devant les tribunaux populaires de la révolution. Deux anciens ministres ont comparu : MM. Léonard Kalmogo, ancien ministre des finances sous la troisième République (1978-1980), qui est accusé de s'être *« enrichi illicitement »* pour une valeur globale de 170 millions de francs C.F.A. (3,4 millions de francs français), et le commandant (à la retraite) Roch Compaore, ancien ministre du développement rural sous le comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN, 1980-1982), également accusé d'avoir *« détourné ou dissipé »* quelque 230 millions de francs CFA (4,6 millions de francs français). — *(AFP.)*

Inde

- QUATRE MORTS AU PENDJAB. — Quatre personnes ont été tuées, le lundi 6 février, dans une fusillade entre policiers et militants sikhs qui tentaient d'attaquer une banque dans le district d'Hoshiarpur au Pendjab. — *(Reuter.)*

Mozambique

- EXPULSION DU « NUMÉRO DEUX » DE L'ANC. — M. Joé Slovo, chef du Parti communiste sud-africain et « numéro deux » de l'aile militaire du Congrès national africain (ANC), a été expulsé du Mozambique, a annoncé, mardi 7 février, la presse sud-africaine. Cette expulsion n'a été ni confirmée ni démentie, tant par Maputo que par l'ANC. Il semble que M. Slovo fasse partie d'une liste de membres de l'ANC, dont la République Sud-Africaine a demandé l'expulsion lors des négociations entre elle et le Mozambique, où l'ANC dispose de bases. Mardi, l'ANC a, du reste, reconnu dans un communiqué de son bureau de Lusaka qu'il discutait actuellement avec le Mozambique du maintien de sa présence dans ce pays. Ce mouvement a toutefois démenti que le Mozambique *« ait accédé aux exigences de Pretoria »* concernant une éventuelle fermeture de son *« bureau diplomatique »* à Maputo. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

République Sud-Africaine

- L'ÉGLISE CONDAMNE LES DÉPLACEMENTS FORCÉS. — L'évêque noir Mgr Desmon Tutu, secrétaire général du Conseil des Eglises sud-africaines, a dénoncé mercredi 8 février au cours d'une conférence de presse, les déplacements forcés des populations noires ordonnées par le gouvernement de Pretoria. Il a estimé qu'environ trois millions et demi de personnes, en grande majorité des Noirs, ont été transplantées entre 1960 et 1982, vers des *« foyers tribaux »*. *« Les gens meurent de faim en Afrique du Sud*, a-t-il déclaré, *parce que si vous les envoyez là où il n'y a rien à manger, vous devez assumer la responsabilité de leur faim. »* — *(Reuter, UPI.)*

Roumanie

- DÉCÈS D'UN VICE-PRÉSIDENT. — M. Iosif Kovacs, l'un des six vice-présidents du conseil d'Etat roumain, est mort, mardi 7 février, à Bucarest, à l'âge de soixante-douze ans. M. Kovacs, membre du comité central depuis 1955, était un auteur connu et fut recteur de l'université de Cluj. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

- L'OPPOSITION SE RETIRE DES DISCUSSIONS COMMUNAUTAIRES. — Les représentants du principal parti d'opposition, le Parti de la liberté du Sri-Lanka, de l'ancien premier ministre, Mme Bandaranaike, se sont retirés, le lundi 6 février, de la *« table ronde »* sur les rapports communautaires entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule. Ses dirigeants estiment que le président Jayewardene utilise cette réunion *« pour imposer des solutions toutes faites »*, et que, d'autre part, un autre participant, le Front uni de libération tamoul, semble inviter l'Inde à *« s'immiscer dans les affaires intérieures du Sri-Lanka »*. — *(Reuter.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le centre gauche à la recherche d'un chef de file

Oui ou non M. Jean-Denis Bredin acceptera-t-il de conduire une liste aux élections européennes. L'incertitude entretenue autour de la réponse préoccupe sérieusement ceux qui ont sollicité l'avocat, même si aucun ne pouvait croire que son accord serait acquis dès lors que l'offre lui en serait faite.

L'homme est réputé à la fois trop *« intelligent »* et trop *« honnête »* pour accepter — sans que ce soit en toute connaissance de cause —, de se lancer dans une telle opération.

Lors du congrès du MRG en octobre dernier, M. Bredin n'avait pas minimisé les difficultés d'une telle opération, qui risquerait notamment, soulignait-il, d'attirer des *« colonels sans troupe »*, des *« opportunistes »* ou des *« ambitieux »*. Des contacts pris avec M. Bredin, ses interlocuteurs ont tiré la conclusion — sans toutefois vouloir la considérer comme définitive — que M. Bredin n'était toujours pas prêt à *« monter sur l'estrade »* ni à *« se colleter »* avec le suffrage universel.

Et pourtant. Dès lors que MM. Maurice Faure et Edgar Faure étaient convenus que leur rôle sur une liste de centre gauche était *« au milieu des troupes »* et non à leur tête, le nom de M. Bredin recueillait un réel consensus : ses convictions d'homme de gauche, ni inconditionnel ni sectaire, déjà favorable en 1979 à la présence autonome du MRG dans la bataille européenne (ce qui l'avait conduit à se démettre de ses fonctions de vice-président de cette formation qui avait fait liste commune avec le PS), ses différentes missions sur le cinéma ou l'enseignement, ses travaux d'historien, ses prises de position en matière de justice..., étaient de nature à rassurer les « politiques » et à ne pas repousser — au contraire — des « intellectuels », dont le renfort est souhaité par les initiateurs de la liste.

La question du chef de file reste posée sans que pour autant M. Maurice Faure ou M. Edgar Faure (qui sont, vendredi soir 10 février, invités à FR 3) le ressentent comme un motif de nature à compromettre définitivement la constitution de la liste. Pourquoi pas M. Maurice Faure, bien que jusqu'à présent il n'ait manifesté aucun appétit pour ce rôle ? Pourquoi pas M. Jean-Michel Baylet, même si le président du MRG affirme ne pas envisager cette éventualité ? Pourquoi pas un « non-politique » ?

D'autres noms circulent (Jean-François Kahn, Patrick Poivre d'Arvor), d'autres pourraient encore être avancés la semaine prochaine, mais rien ne presse, dit-on dans l'entourage des « deux Faure ». Au siège de Convergences démocratiques — qui devrait recevoir sous peu un nouveau nom de baptême, — les réunions se succèdent, les contacts se prennent, les ballons sont lancés. Côté finances, les choses vont bien, paraît-il ; on envisage de constituer un fichier de sympathisants, on recueille les encouragements, bref, on est optimiste. Un premier colloque se tiendra au Sénat le 18 février. Les thèmes en ont été choisis et les rapporteurs ont été recensés : MM. Franois Luchaire, vice-président du MRG, François Doubin, trésorier du MRG et membre de la délégation de Convergences démocratiques, Jean-François Kahn, Bernard Krief et Olivier Stirn traiteront de la « bipolarité » ; Yann Gaillard, Alain Cotta, Georges Berthoin, président européen de la commission bilatérale, Thierry Jeantet, porte-parole du MRG, Brice Lalonde, Jacques Robert et Mme Jacqueline Morand-Deviller, professeurs de droit, parleront sous divers aspects des « Etats-Unis d'europe ». Un autre colloque ouvert aux radicaux européens est prévu le 3 mars à la veille de la décision définitive du MRG quant à sa stratégie pour les européennes.

Que M. Edgar Faure dise non à une liste *« MRG élargi »* ou non encore à une liste de centre gauche pour lui préférer l'appellation de «centre-centre» n'est pas qu'une bataille de mots. Le *« positionnement »* de l'opération apparaît encore imprécis. C'est ce qui explique sans doute la prudence, voire la méfiance, de ceux qui naturellement se situeraient dans cette mouvance.

Ainsi des célébrités. Parmi elles : Yves Montand dont on dit qu'il ne veut plus en entendre parler ; Bernard Henry-Lévy, qui a été contacté, mais affirme : *« Un, je suis écrivain ; deux, j'écris ; trois, j'ai décidé délibérement et volontairement de me taire pendant encore un bon moment »* ; Bernard Kouchener, fondateur de Médecins sans frontières, qui se tient à l'écart.

Plus intéressés sont Jean-François Kahn et Brice Lalonde qui ont été appelés à travailler au sein d'une délégation permanente. Pour M. Lalonde, ancien candidat écologiste à la présidence de la République, il est satisfaisant que l'on bouscule les rivalités dépassées et les *« rentiers de l'affrontement »*. Il est donc volontaire. On lui attribue une place dans les quatre premiers de la liste, tout comme MM. Stirn et Doubin.

Au-delà de la constitution de cette liste, c'est à 1986 que l'on pense. Nul ne doute que l'Elysée y verrait un indéniable élément d'information. L'élargissement de la majorité présidentielle, dont le MRG entend être le fer de lance, passe par là, ce qui incite certaines personnalités à la circonspection.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LE RPR ET LA LISTE D'UNION

Un comité de sélection des candidats RPR pour les élections européennes, composé du secrétaire général, M. Bernard Pons, des deux présidents de groupe parlementaire, MM. Claude Labbé et Charles Pasqua et du secrétaire national chargé des élections, M. Jacques Chartron, est mis en place. Ce comité doit effectuer une première sélection pour vérifier si les quelque trois mille candidats à la candidature maintiennent leur demande. La liste finale devra être arrêtée par le congrès national extraordinaire du mouvement fixé au 3 mars suivant, des modalités qui ne sont pas encore définies.

M. Bernard Pons pourrait être désigné comme chef de file des candidats RPR et figurer ainsi en seconde position sur la liste d'union conduite par Mme Simone Veil. Cette place pourrait aussi être attribuée à M. Christian de La Malène, président du groupe DIFE à l'Assemblée de Strasbourg, ou encore à une personnalité gaulliste comme M. Pierre Messmer. M. Pons a indiqué jeudi 9 février que *« le chef de file »* du RPR sera désigné *« dans les jours qui viennent »*.

En bref

● *Rencontre PCF-PSU.* — Des délégations du PCF et du PSU se sont rencontrées jeudi, à Paris, pour procéder à *« un échange de vues sur la situation politique »*. Au terme de cette rencontre, qui entre dans le cadre *« normal »* des relations entre partis de la majorité présidentielle, les deux délégations, respectivement conduites par M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du PCF, et M. Jacques Salvator, secrétaire national et porte-parole du PSU, ont appelé à *« la mobilisation des forces populaires, rendue de plus en plus nécessaire pour s'opposer aux pressions qu'exercent la droite et le patronat »*. Les deux délégations, poursuit le communiqué, ont également *« conclu à la nécessité du renforcement de l'unité d'action des partis de la gauche pour permettre des progrès dans le domaine de l'emploi, des conditions de vie, de la mise en œuvre des droits des travailleurs et pour l'extension des libertés et de la lutte contre le racisme »*.

● *Rencontre de MM. Gérard Deuil (SNPMI) et François Léotard (PR).* — M. Gérard Deuil, président du Syndicat national du patronat moderne et indépendant et M. François Léotard, secrétaire général du PR, se sont rencontrés mardi 7 février. La discussion a essentiellement porté sur l'enjeu économique et social des prochaines élections européennes. Le SNPMI se félicite *« de la cordialité et de la franchise »* qui ont présidé à cette rencontre.

● *M. Delanoë, directeur de campagne du PS pour les élections européennes.* — M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, chargé des fédérations, de l'organisation et du contentieux, a été désigné comme directeur de campagne du PS pour la préparation des élections européennes.

LA DISCUSSION DU PROJET DE LA LOI SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition juge exorbitants les pouvoirs de la commission pour la transparence et le pluralisme

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 9 février, les articles 18 et 19 du projet de loi sur la presse.

Le premier de ceux-ci définit la procédure mise en œuvre, par la commission, pour la transparence et le pluralisme de la presse en cas de violation du dispositif anticoncentration. Pour l'opposition, cet article, qui, a affirmé M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), *« va permettre de casser les entreprises existantes, et en particulier le groupe Hersant »*, est d'une *« constitutionnalité (...) très douteuse »*, comme a affirmé M. Jean-Marie Caro (UDF, Bas-Rhin).

Dans le texte du gouvernement, il était précisé que la commission *« prescrit toutes les mesures »* propres à assurer le respect des dispositions anticoncentration, et *« peut notamment ordonner la séparation des entreprises, ou actifs regroupés, ou la cessation du contrôle commun »*. Pour l'opposition, il s'agit de *« pouvoirs exorbitants »*, notamment de pouvoirs d'expropriation.

Un amendement de la commission des affaires culturelles, aux termes duquel l'article 18 se borne désormais à préciser que la commission *« prescrit les mesures nécessaires »* au respect des dispositions des articles 10 à 13, n'a pas changé le fond de la question, puisque M. Jean-Jacques Queyranne (PS, Rhône), son rapporteur, a reconnu que cette nouvelle rédaction conserve implicitement à la commission, pour la transparence, les pouvoirs explicitement décrits dans le texte initial du projet du gouvernement.

A propos des pouvoirs d'*« expropriation »* de la commission, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a plaidé que les conditions juridiques d'une expropriation — *« transfert forcé de propriété au profit d'une collectivité publique et pour cause d'utilité publique »* — ne sont pas réunies. *« Il n'y a pas expropriation, il n'y a donc pas indemnisation »* a affirmé M. Fillioud, avant de reconnaître qu'il peut y avoir *« obligation de se séparer d'une partie de sa propriété »*. Pour autant, le rapporteur, M. Queyranne, n'a pas voulu reconnaître, comme le lui demandait l'opposition, qu'il s'agissait alors de *« vente forcée »*. Il a fait valoir que l'application de la loi n'entraînerait pas un *« préjudice automatique »* mais seulement un *« préjudice éventuel »*. Il a précisé, à ce propos, que les propriétaires de journaux, contraints à se séparer d'une partie de leurs actifs pour se mettre en conformité avec la loi, pourraient *« introduire un recours en plein contentieux devant le Conseil d'Etat »* si les conditions de la vente ne leur permettent d'obtenir qu'un prix inférieur à celui qu'ils pouvaient espérer.

L'article 19 ne pouvait pas non plus être accueilli favorablement par l'opposition, puisqu'il permet à la commission, pour la transparence, de priver des aides de l'Etat à la presse (tarifs postaux préférentiels, TVA à taux réduits) les publications qui ne se conformeraient pas aux décisions qu'elles prendraient en fonction de l'article 18. Il prévoit aussi que — dans ce cas — le dossier est transmis au parquet.

« Article guillotine qui va permettre de tuer les journaux récalcitrants », a affirmé M. Jacques Toubon (RPR, Paris), qui a expliqué que sans aide de l'Etat, ils ne pouvaient pas vivre. M. Queyranne a rappelé qu'une des dispositions comparables figurait dans l'avant-projet préparé par M. Jean-Philippe Lecat, quand il était ministre de M. Raymond Barre (*le Monde* du 16 décembre 1983). Pour le rapporteur, le fait que la décision appartienne à une commission « indépendante » et non au gouvernement est une *« meilleure garantie »*. Surtout il a fait remarquer qu'il serait anormal que des journaux *« hors la loi profitent d'avantages accordés par la loi... et les contribuables »*.

Pour l'opposition, il s'agit là d'un *« chantage inadmissible »*, d'autant, a affirmé M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), que jamais — jusqu'alors — un ministre n'avait usé de la possibilité, dont il dispose, de suspendre les aides de l'Etat. Enfin, il a fait remarquer que si la justice se prononçait dans un sens contraire à celui de la commission, cela serait trop tard *« car le journal aurait été tué »* ; il a donc demandé que, dans ce cas, soit prévu un mécanisme d'indemnisation par l'Etat. La majorité l'a refusé.

J. L. A. et Th. B.

M. Jacques Toubon : censuré, mais content

Jacques Toubon n'est pas vraiment au désespoir. Censuré, certes, mais content. Privé, est-ce horrible, d'un demi-mois de solde, mais vite réconforté. Car aussi bien ses collègues RPR, devant l'indicible sacrifice du héros victime de l'hydre socialo-communiste, ont-ils décidé, unanimement, de casser leur tirelire. A la guerre parlementaire comme à la guerre. Semblable affaire méritait bien pareille solidarité. D'ailleurs, le député de la 19e circonscription de Paris (13e arrondissement) n'en doute pas. Le jeu en valait bien la mise. Car *« cette affaire*, dit-il, *collera à M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, et à l'ensemble de la gauche, comme la tunique de Nessus. Impossible de s'en défaire »*.

Coupable, Jacques Toubon ? Soit, il veut bien l'avouer : *« Coupable de lèse-socialisme, car il existe aujourd'hui à l'Assemblée un crime de lèse-socialisme. »* Etant entendu, pour lui, *« que la majorité, confite de croyance en la vertu de la lutte des classes, en est arrivée à la lutte des classes parlementaire »*. Ou, dit d'une autre manière : *« La gauche, qui ne se conçoit que comme l'héritière de tous les opprimés, ne peut voir l'opposition que comme l'héritière de tous les oppresseurs. »*

Coupable, Jacques Toubon ? Lui qui est *« d'un naturel conciliant, tolérant, souriant, et, permettez-moi l'expression, dialoguant »*. Certes, il l'admet : *« J'ai des opinions et des convictions très arrêtées. Et, de ce fait, peu de goût pour le compromis. »* Il en convient : *« Il peut arriver, c'est la rançon du débat oral, que les phrases dépassent la pensée. »* Il peut même survenir, il ne le conteste pas, que *« des fusées partent, ici ou là »*.

Mais quelques « fusées » n'ont jamais fait un climat. Et le climat, ce fameux climat de l'Assemblée, Jacques Toubon n'a pas à chercher loin pour déceler la responsabilité *« pleine et entière »* de la majorité de gauche : une responsabilité fondée sur un *« triple constat »* effectué dès 1981 : *« La majorité abuse de son pouvoir, pratique l'intolérance, et est victime de sa propre nervosité. »*

L'abus de pouvoir ? Serait-ce tout simplement pour la gauche d'être au pouvoir ? Jacques Toubon sourit un instant, puis précise : *« Non, évidemment, même si tout pouvoir a pour pente naturelle une tendance à en abuser. »* Simplement, le député RPR en est convaincu, la *« pente naturelle »* de cette *« majorité compacte est forte »*. *« Lorsque M. Laignel a dit : vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires, ce n'était pas une phrase fortuite ou une phrase malheureuse dépassant la pensée. C'était la pensée, profonde, de toute une majorité. »*

L'intolérance, alors ? Fait-on remarquer à M. Toubon que cela semble bien la chose la mieux partagée dans l'hémicycle, il conteste : *« Le pouvoir libéral est, par nature, sceptique. Le pouvoir de gauche, lui, a l'orgueil de l'idéologie, l'orgueil de la vérité révélée. Il se réfugie derrière un programme, en fait un simple chèque en blanc, avec la conviction d'avoir toujours raison. »* D'où la nervosité, et même *« la très grande nervosité de la majorité, dans ce débat sur la presse, feu allumé à côté d'un baril de poudre, et débat qui, de toute évidence, pose des cas de conscience à un certain nombre de députés de la majorité »*.

Jacques Toubon, lui, n'a pas de cas de conscience. Il guerroie parce qu'il a une conviction : *« La logique de la majorité veut, puisqu'elle a toujours raison, que l'opposition soit molle, honteuse, suspecte, illégitime. Elle veut que l'opposition ne défende pas les libertés, mais les privilèges. »*

Jacques Toubon, ni mou ni même honteux, guerroie dans une défense musclée tous azimuts des *« libertés menacées »* : *« liberté de la presse, de l'enseignement, liberté d'entreprise »*. Et, au-delà, bien évidemment, la liberté suprême, *« la liberté d'être l'opposition »*. Et, lui qui *« ne pratique guère l'introspection »* il inspecte volontiers la majorité : *« En fait, si la majorité fait un procès odieux à l'opposition, c'est peut-être qu'elle continue elle-même d'être l'opposition, et que le premier ministre est plutôt le chef d'un mouvement de militants d'opposition que le chef du gouvernement. Il réussit mieux d'ailleurs à Bourg-en-Bresse qu'à Matignon. »*

Tant il est vrai que l'opposition, elle, accepte mal de n'être plus majorité.

PIERRE GEORGES.

● PRÉCISION. — Le PCF indique que M. Daniel Mayer, dont le nom figure parmi les signataires de l'appel dénonçant la *« campagne anticommuniste »*, publié dans *le Monde* du 10 février, sous forme de publicité, n'est pas le président du Conseil constitutionnel, mais un homonyme.

● RECTIFICATIF. — Une coquille nous a fait écrire dans *le Monde* du 10 février que l'Assemblée nationale avait adopté en deuxième lecture le projet de loi relatif à la formation professionnelle par 327 voix contre 200, le RPR et l'UDF s'abstenant. Il fallait bien sûr lire 327 voix contre 0.

POLITIQUE

POINT DE VUE

Le PCF et le « fascisme rouge »

par ALAIN DUHAMEL

LE Parti communiste clame son indignation et entame une *campagne de protestation* : il n'admet pas, il n'admettra jamais, *qu'on l'assimile à un « fascisme rouge »*. Il *récuse* totalement tout *amalgame entre fascisme et communisme*. Il s'oppose, de toute son énergie et de tout son courroux, aux thèses antitotalitaires qui font du nazisme (ou du fascisme) et du communisme les formes jumelles d'un unique despotisme. Il n'accepte pas cette parenté, qu'il juge aussi insultante qu'absurde. Il repousse d'ailleurs la théorie de la nature intrinsèquement autoritaire du communisme, du léninisme et du système soviétique. Il s'exaspère de voir chefs de file de l'opposition et intellectuels en renom — Jacques Chirac ou Yves Montand, Michel Poniatowski ou Bernard-Henri Lévy — mêler le rouge et le brun dans l'opprobre. Il s'offusque et il s'inquiète de voir le thème *faire florès dans les meetings de ses* adversaires ou dans la presse conser*vatrice et, pis, retentir dans les mass media* et chez certains de ses propres *alliés. Le bureau politique du* PCF prend donc solennellement à témoin *le président de la République* en personne et tente de faire partager sa colère à l'opinion de gauche. Il y trouve peu de réconfort. Le Parti communiste a partiellement raison sur le fond mais devrait réfléchir davantage à ce qui rend acceptable aux yeux de tant la thèse du « fascisme rouge ».

Le sang coulé

Que l'*assimilation* communisme-fascisme ou communisme-nazisme constitue une perversion sémantique et intellectuelle, cela devrait aller de soi. Extrême gauche et extrême droite se ressemblent, certes, par leur radicalisme, mais s'opposent par leur contenu. Inspirations, projets, soutiens et ambitions, tout les différencie. *L'une se réclame du* marxisme, théorie toute de rationa*lisme (jusqu'au scientisme) et d'éco*nomisme (jusqu'à la naïveté) ; l'autre *accorde au contraire la primauté doc*trinale au politique et tente de réha*biliter les forces de l'instinct*, de l'inconscient, du *subjectif*, individuel ou collectif : deux types de références qui se situent aux antipodes l'une de l'autre.

L'*extrême gauche veut se saisir de* l'Etat pour, un jour, mieux le dépas*ser* (ce *qui* ne s'est jamais produit ou bien a mené, en Asie du Sud-Est, dans quelques cas d'expérimentation, à d'effroyables épreuves) ; l'extrême droite, en revanche, célèbre et sacralise le Léviathan, organise la religion de l'Etat. Le marxisme s'appuie encore sur une analyse des antagonismes de classes, le fascisme l'interdit, la nie, prétend la sublimer. Le nazisme avait été avant tout appuyé par des *chômeurs*, par des petits-bourgeois menacés, par des *classes moyennes en crise ainsi que* par une fraction du monde des affaires et du patriarcat ; le communisme a recruté par priorité dans une fraction du prolétariat et chez les intellectuels.

Les un se veulent hypernationa*listes, les autres se proclament* internationalistes. L'extrême gauche plaidait au départ pour la destruction de tout empire et continue d'aider les mouvements de libération nationale (lorsqu'ils sont « bien orientés ») ; fascisme et nazisme ne cachaient pas leurs ambitions *impériales*. Ceux-ci s'affichaient imbus de pseudo-supériorités ethniques, ceux-là s'affranchissaient, en théorie, de tout *racisme. Les uns proclamaient* le culte du chef, les autres juraient n'en plus vouloir. La propriété privée était l'adversaire de l'extrême gauche, la vassale, la cliente de l'extrême droite. La liste des disparités, des contradictions, des clivages et des oppositions pourrait ainsi être longuement *poursuivie...*

Des idéologues conservateurs — au Club de l'horloge, par exemple — *tentent de rendre l'assimilation* plausible en soulignant à juste titre que *certaines racines intellectuelles du* fascisme plongent dans l'humus socialiste et que des hommes venus de la gauche se sont *métamorphosés* en dirigeants d'extrême droite. Mais des reniements individuels ou des emprunts *rhétoriques* ne sauraient effacer les antagonismes et le sang coulé. Et même l'existence de quelques pans en trompe l'œil de « socialisme brun » ne justifieraient pas le *recours à la formule inverse* de « fascisme rouge ». Quant à appliquer *l'expression* au Parti *communiste* français, *qui* s'est depuis longtemps *proclamé légaliste et républicain* (et l'a démontré), cela ressemble fort à une méchante ripopée.

Et cependant, les protestations de M. Georges Marchais et de ses camarades tombent dans l'indifférence, n'éveillent pas d'écho. Cela *s'explique en partie* par la dégradation du débat politique actuel. Les *sondages démontrent l'exception*nelle polarisation de l'opinion en *deux camps opposés. La multiplica*tion des « affaires » ou des projets de *lois soulevant* les passions favorise l'éclosion des vocations d'imprécateurs, à droite comme à gauche d'ailleurs. Et puis, l'anticommunisme atteint de nouveau des sommets historiques. Jamais, dans la mémoire des enquêtes d'opinion, l'image de l'*Union soviétique n'a été aussi mau*vaise en France, jamais celle du PCF *n'a été aussi médiocre. Les propres* partisans de celui-ci le jugent en *déclin*, ses alliés le regardent sans chaleur, ses adversaires le vouent aux gémonies. La majorité des Français qui, il y a deux ans, acceptaient placidement la présence de quatre ministres communistes au sein du gouvernement s'y déclarent *aujourd'hui franchement* opposés. Le climat général est à la polémique. Le *Parti communiste fait figure de bouc* émissaire. Ce qui facilite les simplifications abusives.

Le concert d'anathèmes

Encore faut-il admettre que le Parti communiste lui-même porte également sa part de responsabilité dans l'atmosphère actuelle. La formation de M. Georges Marchais tient en effet largement sa place dans le concert d'anathèmes. Elle emploie elle aussi les méthodes mêmes dont elle s'indigne qu'on les utilise à son encontre : ainsi qualifie-t-elle régulièrement le populisme réactionnaire de Jean-Marie Le Pen de « néo-fasciste », ce qui constitue une déformation politique parfaitement délibérée. Elle accuse encore la droite classique de racisme. Elle joue en somme contre les autres le jeu qu'elle s'émeut de voir pratiquer contre elle-même. Elle proteste à juste titre contre un anticommunisme « *préhistorique* » *mais elle fustige ses* adversaires avec des arguments archaïques.

Or le PCF devrait prêter davantage attention à son style et à sa réputation. Car son prestige n'est décidément plus ce qu'il était. Le Parti communiste a beau avoir solennellement abjuré tout stalinisme, son autorité morale fléchit dangereusement. Jadis, les intellectuels, dans leur grande majorité, le respectaient profondément. L'éclat de la part que le PC avait prise à la *Résistance*, ses titres de pionnier de l'anticolonia*lisme*, sa vocation de défenseur du prolétariat estompaient ses erreurs et *ses fautes*, pardonnaient ses faiblesses et ses graves défauts. Il en *imposait*. Ses prises de distance vis-à-vis de l'Union soviétique retenaient *l'attention, ses précautions nouvelles* en matière de libertés entretenaient *une présomption d'aggiornamento.*

Comme tout cela paraît aujourd'hui lointain ! L'eurocommunisme est un souvenir. Le PC a pris trop de positions étroitement parallèles à celles de l'URSS — sur la Pologne, l'Afghanistan, les fusées SS-20 et Pershing-2 — pour préserver sa réputation naissante d'autodétermination. Comme, simultanément, sous les coups de boutoir des grands dissidents soviétiques et sous l'influence du combat symbolique de Lech Walesa, le courant antitotalitaire gagne rapidement du terrain chez les intellectuels non communistes, le PCF se trouve une fois de plus interpellé par sa propre histoire. *Si les dictatures militaires d'extrême* droite continuent d'être vigoureuse*ment dénoncées par l'intelligentsia,* la nature autoritaire du système *soviétique est de plus en plus vive*ment mise en exergue.

Du coup, le Parti communiste français se voit confronté à une relecture beaucoup plus exigeante de son itinéraire et questionné avec une insistance redoublée sur son appréciation du bilan des pays de l'Est. Et *d'une réponse* plus convaincante de sa part sur ces sujets-là dépendra *largement sa capacité à susciter* davantage de solidarité lorsqu'il se *trouve lui-même injustement apos*trophé. C'est en se montrant plus *véridique que le PC sera lui-même* plus équitablement traité.

M. ROLAND LEROY : le PCF entend rester au gouvernement bien au-delà de 1986

Le Parti communiste entend rester au gouvernement « *non seulement jusqu'aux élections de 1986 mais bien plus longtemps encore* », affirme M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*.

Dans une interview au *Nouvel Observateur*, qui sera publiée vendredi 10 février, M. Leroy déclare : « *Un départ de notre fait est inimaginable. Nous sommes là où nous sommes pour mettre en œuvre une politique (...). Dans la mesure où cette politique est constituée par les engagements pris par le président de la République quand il était candidat et par le contenu des accords conclus entre le PC et le PS (...), on a du mal à imaginer le président prenant la décision de corriger le choix des Français.* » M. Leroy fait également valoir que les communistes ne sont pas au gouvernement « *pour consolider (leur) influence* » mais par « *vocation* » et par « *stratégie* ».

Faisant état de « *résistances du patronat et de la droite* » pour l'application de la politique décidée en 1981, M. Leroy indique que « *faire appel aux travailleurs* », comme le fait le Parti communiste, « *ce n'est pas les dresser contre le gouvernement, c'est les appeler à l'aider à vaincre les résistances* ».

POLÉMIQUE

Une troisième voie pour l'ENA ?

Après la crise qui a agité, à l'automne, l'Association des anciens élèves de l'ENA à propos de l'introduction d'une troisième voie d'accès à l'école qui forme les hauts fonctionnaires, une nouvelle réunion est prévue le lundi 13 février, date du renouvellement du conseil d'administration de l'association.

Un certain nombre de partisans de cette « troisième voie », créée par une loi de janvier 1983, nous ont adressé leur point de vue.

POINTS DE VUE

La politisation de la haute fonction publique

par PIERRE GABORIT (*) et FRÉDÉRIC THIRIEZ (**)

IL n'entre pas dans la vocation de l'association Espaces 89, qui est très attachée à la conception du fonctionnaire citoyen, de se faire le champion de l'obligation de réserve. Mais force est de constater que, dans la polémique actuelle sur la *réforme de l'Ecole nationale d'admi*nistration, certains ont dépassé la mesure. *Soit qu'il se soit agi pour des* parlementaires de l'opposition de saisir le prétexte d'une réunion d'une association pour remettre en cause une loi régulièrement adoptée par le Parlement et déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, soit qu'il soit question pour certains hauts fonctionnaires, s'exprimant à titre personnel et non en tant que responsables politiques, de prôner l'abrogation d'une loi.

Mais à qui s'en prennent donc les auteurs de coups d'Etat *médiocres* ? Ces leaders de l'opposition qui, faute d'avoir réussi à obtenir la démission du chef de l'Etat, le renvoi du premier ministre, le départ des ministres communistes du gouvernement ou la dissolution de l'Assemblée nationale, ont réussi à provoquer... la démission du bureau de l'Association des anciens élèves de l'ENA ?

— Au Parlement ? Parce qu'il a adopté le projet de loi créant la troisième voie d'accès à l'ENA ?

— Au gouvernement ? Parce qu'il a appliqué la loi ?

— Au Conseil constitutionnel ? Parce qu'en janvier 1983, à l'époque où M. Roger Frey en était encore le président, il a déclaré ce projet de loi conforme à la Constitution ?

— Au bureau de l'Association des *anciens élèves de l'ENA ? En faisant* fi du quitus donné à sa gestion au *printemps 1983, soit plusieurs mois* après qu'eut été définitivement adoptée la loi ?

— Ou encore aux candidats du 3e concours d'entrée à l'ENA ? Sans doute, parce qu'une fois connues les candidatures à un concours réservé, *par la loi, aux élus locaux, aux syndi*calistes, aux responsables d'associa*tion, on s'est aperçu qu'il y avait des* élus locaux, des syndicalistes, des responsables d'association et que beaucoup seraient de gauche.

Faudra-t-il donc demain exciper de ses sympathies à l'opposition ou d'appartenances syndicales qu'elle tolère pour être recevable à postuler à un emploi public ?

Et *que diraient aujourd'hui* ceux qui hurlent à la politisation s'il ne s'agissait pas de candidats à un concours de recrutement mais de recrutements directs par la voie d'un tour extérieur, comme certains parlementaires de l'opposition l'avaient suggéré ?

Au-delà des procès d'intention ou des tentatives de désinformation (1), un fait s'impose : non seulement l'ENA *n'a pas été supprimée*, mais elle n'a jamais connu autant de succès. Le *record absolu des candi*datures aux concours externe et interne, *réformés par le décret du* 27 septembre 1982, a été battu en 1983. *Quant au concours de la troi*sième voie, pour 10 postes proposés, 73 candidatures furent enregistrées et, parmi les 41 candidats qui composèrent effectivement, le jury déclara 25 candidats admissibles et 10 candidats admis.

Certes, il est tout à fait concevable que l'on puisse s'interroger sur le bien-fondé de tel ou tel élément de la réforme. Rien n'est plus normal *quand il s'agit* des élèves ou des anciens élèves de cette école. La *faute serait de se complaire dans* l'attitude qui consiste à donner son accord sur les grands *objectifs* de démocratisation sociale et d'efficacité administrative, mais de se dérober constamment quand il s'agit de passer à l'acte.

Cette contradiction, déjà difficilement gérable par les parlementaires de l'opposition, est encore plus redoutable pour les hauts fonctionnaires qui, au-delà de leurs options philosophiques, syndicales ou politi*ques personnelles, ont pour mission* d'appliquer la politique arrêtée par *les élus du suffrage universel*.

Cette affaire est très révélatrice de la « stratégie tous *azimuts* » adoptée depuis des mois par l'oppositon. A l'assemblée *générale* extraordinaire du 6 octobre 1983, ce sont quelques-uns de ses dirigeants les plus notoires qui ont conduit la charge sans nuances, mettant en cause et en bloc le législateur, le gouvernement, le bureau de l'Association et même les membres des jurys soupçonnés — au nom de *quoi ? et sur quels faits* ? — *de* partialité.

Qui tente de politiser et de diviser la haute fonction publique ? Après l'alternance de mai 1981, les hauts fonctionnaires, dans leur grande majorité, ont *été* irréprochables, assurant avec loyauté la continuité du service public. C'est bien ce qui préoccupe l'opposition.

Après la police et l'Université, l'opposition « travaille » maintenant la haute fonction publique, tant il est *vrai que, divisée sur les hommes et* les solutions qu'elle propose, elle ne peut *se retrouver que dans un com*bat négatif.

(*) Agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Nord.

(**) Ancien élève de l'ENA (promotion André Malraux) ; Membres du bureau d'Espaces 89.

(1) Relevons à ce propos quelques « perles » contenues dans la page « Idées » que *le Monde* du 12 novembre 1983 a consacrée à « l'ENA, troisième voie ». M. Michel Aurillac feint de redouter que ce type de recrutement ne concerne demain la moitié de l'école, alors que la loi fixe au cinquième des effectifs des recrutements interne et externe le maximum des postes qui peuvent être mis au concours de la troisième voie et que, pour 1983, cette proposition a été fixée par le gouvernement à un pour treize. *Quant à M.* Jean-Claude Guibal, il met en cause à la fois *le défaut d'anonymat des épreuves et* la neutralité du jury de la troisième voie. *Faut-il lui rappeler que tous les jurys* des concours d'entrée à l'ENA, interne, *externe* et troisième voie, sont strictement composés de la même manière, que l'épreuve orale de l'admissibilité du concours de la troisième voie ne représente qu'un tiers des coefficients de l'admissibilité contre deux tiers à des épreuves écrites anonymes et que certains concours de recrutement de la fonction publique, y compris de niveau très élevé comme l'agrégation des facultés de droit et de sciences économiques, comportent exclusivement des épreuves orales ?

La lettre de cent anciens élèves

Un prétexte

LA mise en place de la troisième voie d'accès à l'ENA a été l'occasion d'un vif débat au sein de l'Association des anciens élèves.

La manière dont ce débat s'est *déroulé depuis l'assemblée générale* du 6 octobre 1983 est regrettable.

Cette réunion a été marquée par plusieurs irrégularités (non-respect de l'ordre du jour, absence de vérification des procurations et des votes). Les instances dirigeantes de l'Association ont été mises en cause de façon injuste dans la mesure où elles avaient exprimé leur point de vue, selon les formes requises, lors *de la préparation et de l'adoption des* textes relatifs à la troisième voie. Le bureau avait d'ailleurs reçu quitus de sa gestion par un vote de l'assemblée générale, le 20 avril 1983, soit *plusieurs mois après* que la loi a été votée et déclarée conforme à la *Constitution*.

Ces incidents nous inquiètent au plus haut point : ils donnent à penser que la critique de la troisième voie était un prétexte et l'Association un instrument pour une opération à caractère ouvertement politique.

En laissant la direction de l'Association tomber entre les mains d'une *minorité qui s'est fait connaître sur* une base purement partisane et à propos d'un sujet qui ne touche qu'à une partie des intérêts que l'Association doit défendre, les anciens élèves prendraient une mauvaise décision. Il importe, en effet, que la direction de l'Association continue à refléter le pluralisme qui caractérise la collectivité que constituent les anciens élèves ; il importe aussi que cette direction puisse poursuivre le dialogue avec les pouvoirs publics ; un dialogue franc et direct, mais qui doit rester empreint de la retenue propre *aux rapports* entre *une* association représentant une grande partie des hauts fonctionnaires et le gouvernement.

C'est pourquoi, dans le souci de préserver l'unité et l'efficacité de l'Association, les anciens élèves soussignés souhaitent que dans toute la mesure du possible soient *effacées les traces des affrontements* récents.

Au-delà des divergences qu'ils peuvent avoir entre eux sur de nombreux sujets intéressant l'Association et notamment sur la troisième voie, ils espèrent qu'une majorité sans équivoque se dégagera lors du scrutin du 13 février 1984 en faveur des candidats qui ont désapprouvé la manière dont le bureau et le conseil d'administration sortants ont été mis en cause le 6 octobre dernier.

[Cette lettre a été signée dans un premier temps par cent anciens élèves de l'ENA. Elle vient d'être diffusée auprès de l'ensemble des anciens élèves appelés à voter le 13 février prochain pour le renouvellement du conseil d'administration des anciens élèves de l'ENA.]

Parmi les cent premières signatures, figurent notamment les noms suivants : Ronny Abraham, Michel Astorg, Marie-Françoise Bechtel, Isabelle Bouillot, Patrice Corbin, Denis Coton, Pierre Deblock, Claire Dreyfus-Cloarec, Jean-Pierre Duport, Martine Imbert, Christian Join-Lambert, Pascal Lamy, Gildas Le Coz, Marinette Girard, Gabriel Mignot, Jean-Pierre Puissochet, Hubert Prévost, Philippe Roger-Vaslin, Louis Schweitzer, Frédéric Thiriez, Pierre Trincal, Christian Zuber.

La situation en Guadeloupe

Mme MICHAUX-CHEVRY JUGE « SUSPECT » M. RÉGIS DEBRAY

Interrogé sur la situation en Guadeloupe, Mme Michaux-Chevry (div. opp.), *présidente* du conseil général et fondatrice, il y a quelques jours, du Parti de la Guadeloupe, a déclaré, jeudi 9 février, au micro de France-Inter : « *M. François Mitterrand, en tant que président de la République, ne souhaite pas l'indépendance de la Guadeloupe. (...) Seulement, ses conseillers techniques, pour moi, sont suspects. M. Régis Debray même, au niveau de ses rapports avec Cuba, des relations étroites qui sont incompatibles avec la présence française. (...) La France, dans la Caraïbe, a une carte considérable à jouer. Il y a une majorité silencieuse qui ne se reconnaît pas dans certains partis et qui ne participe pas aux élections. C'est cette majorité silencieuse que je veux dynamiser.* »

● *M. Giscard d'Estaing apporte son soutien à Mme Lucette Michaux-Chevry.* — L'ancien président de la République qui a assisté, jeudi soir 9 février, à la présentation, à Paris, du parti de la Guadeloupe (LPG), récemment créé par la présidente du conseil général de ce département d'outre-mer, Mme Lucette Michaux-Chevry. Il a déclaré à cette occasion : « *La France est un cœur chaleureux qui gardera toujours les Guadeloupéens dans son sein* », et il a estimé que Mme Michaux-Chevry poursuit deux buts que lui-même s'était assignés au cours de son septennat : « *Apporter à la Guadeloupe la certitude de la durée de sa présence au sein de la République française et assurer l'égalité entre les Guadeloupéens et le reste de la communauté française.* »

Les sénateurs demandent au gouvernement de s'expliquer devant le Parlement sur l'actualité

Comme leurs collègues de l'Assemblée nationale, les sénateurs de l'opposition demandent au gouvernement de s'expliquer devant le Parlement sur des sujets d'actualité. Jeudi 9 février, les représentants des groupes de la majorité sénatoriale ont demandé « solennellement et avec beaucoup d'insistance » que le gouvernement fasse une déclaration sur le Liban, afin qu'il informe le Parlement de la situation au Proche-Orient et de « *la succession d'attentats perpétrés à Paris, qui semblent liés à cette situation* ». M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, s'est engagé à transmettre cette demande au premier ministre.

Peu après que la discussion se soit engagée dans l'hémicycle sur le projet de loi relatif aux difficultés des entreprises, M. Jacques Mossion (Un. cent., Somme) a émis une « *vigoureuse protestation* » — le RPR s'y associant par la voix de M. Collet (Paris) — quant à « *l'ignorance dans laquelle sont laissés les représentants du peuple français* » sur le plan de restructuration industrielle. Après une suspension de séance destinée « *à permettre au premier ministre de venir* » devant le Sénat, au terme de laquelle M. Robert Badinter, ministre de la justice, a indiqué qu'il transmettrait cette demande à M. Mauroy, les travaux ont repris.

Les sénateurs ont adopté, respectivement en deuxième et en troisième lecture, le projet de loi relatif à la formation professionnelle continue, et celui relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises. Pour ces deux textes, les sénateurs ont rétabli l'essentiel des dispositions qu'ils avaient votées à la précédente lecture. Dans les deux cas, la commission mixte paritaire avec l'Assemblée nationale n'était pas parvenue à un accord entre les deux Assemblées (*le Monde* des 5-6 et 10 février).

M. Chirac : le truc de Reagan, ça marche

Ainsi qu'il l'avait fait la veille devant des militants de l'opposition à Saint-Quentin (*le Monde* du 10 février), M. Jacques Chirac s'est prêté jeudi aux échanges d'un débat lors d'un déjeuner avec quelque deux cents cadres supérieurs et chefs d'entreprise membres de l'Executive Club de France, dont beaucoup ont des liens d'affaires avec les Etats-Unis. En réponse à plusieurs questions, le président du RPR a évoqué la situation américaine en disant notamment : « *La politique économique lancée par le président Reagan avait provoqué, de la part de la majorité en France, de nombreux quolibets. Or, malgré un gigantesque effort militaire destiné notamment à suppléer l'effort de réarmement que d'autres peuples ne font pas, nous avons assisté à une reprise économique considérable aux Etats-Unis. En 1983, quatre millions d'emplois ont été créés, ce qui, ramené aux proportions de la France, correspondrait à huit cent mille nouveaux emplois chez nous. Cela prouve que la recette n'était peut-être pas si mauvaise.* »

M. Chirac a ajouté : « *Etre traité de reaganien ne me donne aucun complexe. D'ailleurs, j'observe que le truc de Reagan, ça marche, et que le truc de Mitterrand, ça ne marche pas. Il est paradoxal mais fréquent d'entendre les socialistes en France critiquer les Etats-Unis et dire dans le même temps que nous allons être tirés d'afaire par la reprise américaine. Si j'étais Américain, je voterai pour Reagan. Mais voila, comme je ne suis pas Américain, je ne suis pas reaganien.* » A une autre question, M. Jacques Chirac a répondu : « *J'observe qu'il y a quelque temps, lorsqu'on défendait les thèses libérales, on était traité de conservateur. Aujourd'hui, on pense que les thèses libérales ont bien des avantages. Et cela, on le pense de plus en plus dans toutes les tranches d'âge de la société. Un sondage de la SOFRES montre même qu'on n'hésite plus en France à se dire de droite.* » Le maire de Paris a également déclaré : « *L'expérience socialiste était, hélas, inévitable. Il y a trois ans, la France s'est laissé séduire par des sirènes s'exprimant sur un ton sympathique. Il ne faut pas le regretter, car cela aura eu un grand avantage : celui d'avoir exorcisé le démon de cette vieille lune de la pensée d'inspiration marxiste.* »

PROTESTATIONS ET CORTÈGES CONTRE LE « REDÉPLOIEMENT » DANS L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Le Val-de-Marne veut garder tous ses enseignants

Manifestations, grèves et mouvements de protestation de professeurs, de parents et d'élèves se multiplient dans les établissements de second degré du Val-de-Marne depuis la mi-janvier. L'annonce d'une redistribution des postes d'enseignement dans l'académie de Créteil, au détriment de ce département, a provoqué un mécontentement dont le parti communiste, très influent dans le Val-de-Marne, se fait l'écho. Les sections départementales du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) appelaient à une marche de protestation, vendredi 10 février, devant l'hôtel de ville de Vitry.

Pots de yaourts et coquilles d'œufs jonchent les abords du rectorat de Créteil. Ils ont été projetés, le 8 février, par les manifestants, venus en autocar du collège de Champigny-sur-Marne pour protester contre l'austérité. Ce genre d'incidents n'étonne plus les habitués du grand bâtiment, véritable tour de contrôle de la troisième académie de France, riche des huit cent mille élèves et étudiants de trois départements (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne). Malgré les trois mille deux cent quarante-quatre collégiens et les cinq cent quatre-vingts lycéens nouveaux attendus dans l'académie en septembre 1984, aucun moyen d'enseignement supplémentaire ne sera dégagé. Austérité oblige. Pour les enseignants du SNES, en majorité proches du PCF dans cette académie, et pour les parents de la FCPE, cela menace la transformation de l'école publique, et compromet la lutte contre l'échec scolaire : *« Les communes populaires sont particulièrement touchées. »* Ils protestent aussi contre le *« redéploiement »* des moyens. Soixante postes d'enseignement du Val-de-Marne doivent être transférés à la rentrée vers les autres départements de l'académie : quarante-cinq pour la Seine-et-Marne et quinze pour la Seine-Saint-Denis. Autant de coups de sabre, estiment-ils, dans un tissu scolaire déjà fragile.

Le recteur, M. Christian Bècle, constate l'ampleur du mécontentement, mais brosse un tableau beaucoup plus optimiste de la prochaine rentrée. Pour lui, il s'agit d'atténuer la trop grande disparité des moyens attribués aux trois départements de l'académie. *« Le Val-de-Marne est l'un des départements les mieux dotés de France,* affirme-t-il ; *il fallait équilibrer les situations, par rapport à ses voisins, tenir compte de la croissance des villes nouvelles, des zones d'éducation prioritaires et des expériences pédagogiques. Même après le transfert de postes, la dotation du Val-de-Marne restera de 7 % supérieure à celle de la Seine-et-Marne. »*

Les effectifs devraient augmenter en moyenne de 0,4 élève par classe à la rentrée 1984, après 0,7 l'an dernier. Cela n'émeut pas M. Bècle. *« Aucune étude ne nous prouve,* assure-t-il, *qu'on améliore les résultats en abaissant les effectifs. »* Quant aux déficits constatés dans certaines disciplines, ils devraient être comblés grâce à l'attribution de moyens provisoires, à partir d'avril (cent vingt-trois postes et plusieurs milliers d'heures complémentaires dans l'académie).

Mobilisation du PCF

Le recteur a ouvert un dossier rempli de lettres de protestation, parmi lesquelles se distinguent celle de M. Georges Marchais, député du Val-de-Marne, qui lui a écrit en qualité de secrétaire général du PCF. Cela confirme la mobilisation du Parti communiste, dont les élus ont été reçus le 27 janvier par M. Bècle. Pour ceux-ci, le transfert de soixante postes hors du déparatement est *« inacceptable »* et contredit les objectifs du gouvernement et *« les engagements pris par le président de la République ».*

Le recteur, soutenu par le ministère, reste ferme. La nouvelle répartition des postes dans l'académie sera entérinée, le 14 février, après consultation du comité technique paritaire.

PHILIPPE BERNARD.

Recul des listes étudiantes de gauche aux élections universitaires

Le ministère de l'éducation nationale a rendu publics les résultats des listes étudiantes aux élections universitaires qui ont eu lieu en décembre et janvier. Ces élections concernaient 726 051 inscrits (1), qui devaient élire leurs représentants aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche (UER). Un quart des étudiants ont participé à ce scrutin, pourcentage semblable à celui de l'an dernier. Les votants sont toujours plus nombreux en province qu'en région parisienne.

Les listes qui ne se réclament d'aucune organisation nationale, et que le ministère classe dans la catégorie « divers », obtiennent le plus grand nombre de voix, 64 061 (38,38 %) et de sièges, 2 394. Les listes corporatives recueillent 12 362 voix (7,41 %), soit moins que l'an dernier.

Pour les organisation nationales, l'UNEF Solidarité étudiante (proche du Parti communiste) arrive en tête des suffrages avec 30 112 voix (18,04 %). Ce syndicat obtient 7 786 voix de moins que l'an dernier et passe en dessous de la barre des 20 % des suffrages exprimés. L'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) arrive derrière sa rivale en nombre de voix et en sièges obtenus. Ce syndicat obtient 17,13 % des suffrages exprimés (19,86 % en 1983).

La Confédération nationale des étudiants de France (CNEF, regroupement de mouvements modérés) recueille 4,76 % des suffrages (4,39 % en 1983). Le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, animé par des Jeunes Giscardiens) obtient 2,74 % (3 % en 1983) et l'Union nationale interuniversitaire (UNI, anti-marxiste) 5,44 % (3,03 % en 1983). Ces trois organisations proches de l'opposition avaient été très actives lors des manifestations des « étudiants en colère » du printemps 1983. Il semble que les étudiants de 1984 aient oublié les cortèges et les grèves qui ont eu lieu dans plusieurs villes universitaires pour s'opposer à la « loi Savary ». Seule l'organisation la plus à droite, l'UNI, active tous azimuts dans ses attaques contre le gouvernement, gagne des voix (5 472 en 1983, 9 084 en 1984).

(1) Ne sont pas comptabilisées dans ces résultats les universités de Paris-I, Paris-VI et Paris-VII, ainsi que Lyon-III, où n'ont pas été organisées, dans les délais, des élections. Dans les trois universités parisiennes, les deux UNEF sont habituellement majoritaires.



Faits divers

MEURTRE D'UN BÉBÉ

(De notre correspondant.)

Nice. – Une fillette âgée de huit mois, Laetitia Louis, a été enlevée, le 9 février dans la matinée, sous les yeux de sa mère, à Mandelieu (Alpes-Maritimes). Trente minutes plus tard, à trois cents mètres du lieu du rapt, le corps du bébé a été retrouvé dans une roncière en contrebas de l'autoroute Esterel-Côte d'Azur. Laetitia avait été étranglée avec une ronce.

Le rapt s'est produit en quelques secondes : le temps qu'il a fallu à Mme Béatrice Louis, vingt-trois ans, pour acheter un paquet de cigarettes au bureau de tabac de l'avenue de Cannes. Quand elle est sortie, il était 9 h 30 – Laetitia, qu'elle avait laissée dans le landau devant la vitrine du magasin, avait disparu. Un homme s'enfuyait en courant, serrant dans ses bras le bébé qui pleurait.

La jeune femme alerta immédiatement la gendarmerie, qui se trouve à moins de deux cents mètres du lieu du rapt. Les recherches devaient être brèves. Moins d'une demi-heure après l'alerte, un gendarme découvrait le corps.

Le signalement de l'homme qui s'est enfui avec Laetitia a orienté les recherches vers un quartier où la population maghrébine est dense.

L'émotion est vive à Mandelieu devant le drame qui frappe la famille Louis, un jeune couple installé dans cette ville avec leurs deux enfants depuis le 1er février la crainte aussi. Personne ici n'a oublié que, non loin de la roncière où gisait Laetitia, une femme avait été étranglée et violée, il y a à peine plus d'un an.

MICHEL VIVÈS.

DANS UNE LETTRE APOSTOLIQUE

Jean-Paul II rappelle que la souffrance « a une valeur spéciale aux yeux de l'Eglise »

Jean-Paul II a publié, vendredi 10 février, une lettre apostolique sur le sens chrétien de la souffrance humaine intitulée *Salvifici doloris* (la valeur salvatrice de la souffrance). Cette lettre, de soixante-dix-sept pages, est adressée aux évêques, prêtres, religieux et laïcs de l'Eglise catholique. Le pape rappelle que la souffrance *« a une valeur spéciale aux yeux de l'Eglise ».*

« Même si les souffrances du monde animal sont connues de l'homme et lui sont proches, écrit Jean-Paul II dans l'introduction, *ce que nous exprimons par le mot* souffrance *semble cependant particulièrement essentiel à la nature de l'homme. »* C'est pourquoi *« l'Eglise, qui naît du mystère de la rédemption dans la croix du Christ, a le devoir de rechercher la rencontre avec l'homme d'une façon particulière sur le chemin de la souffrance. »*

Dans le deuxième chapitre, *« Le monde de la souffrance humaine »,* le pape souligne le caractère *« quasi inexprimable et incommunicable »* de la douleur physique ou morale. *« La réalité de la souffrance,* poursuit-il, *fait surgir la question de l'essence du mal : qu'est-ce que le mal ? »* A la différence d'autres traditions culturelles et religieuses, dit-il, *« le christianisme proclame que l'existence est fondamentalement un bien* (...). *L'homme souffre à cause du mal, qui est un certain manque, une limitation ou une altération du bien. »*

La troisième partie se veut une *« Recherche de la réponse à la question sur le sens de la souffrance ».* Jean-Paul II pose la question : Pourquoi ? *« Une question sur la cause, la raison, c'est en même temps une question sur le but (pour quoi ?) et, en définitive, sur le sens. »* Question difficile, reconnaît le pape, qui peut mener à des *« frustrations et conflits dans les rapports de l'homme avec Dieu »,* voire à la *« négation même de Dieu ».* Citant le Livre de Job, le pape rappelle que pour l'homme de l'Ancien Testament le malheur est compris *« comme peine pour le péché ».* Or, Job est innocent, et c'est pourquoi sa souffrance *« doit être acceptée comme un mystère que l'intelligence de l'homme n'est pas en mesure de pénétrer à fond ».*

La clé de ce mystère est livrée dans le quatrième chapitre, *« Jésus-Christ : la souffrance vaincue par l'amour »,* où Jean-Paul II explique comment, dépassant le cadre de la justice divine, c'est pas amour que Dieu a *« donné son fils unique pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle ».* En s'offrant au supplice, le Christ en croix sauve l'homme et l'associe à sa peine. Pour le pape, cette vérité apporte *« la plus complète des réponses possibles* (...) *à l'interrogation sur la souffrance ».*

Dans la cinquième partie, *« Participants des souffrances du Christ »,* le pape en déduit que *« la souffrance humaine elle-même a été rachetée »,* de sorte que tout homme qui l'accepte peut participer à la douleur rédemptrice du Christ. En acceptant l'épreuve, l'homme *« complète la souffrance du Christ, comme l'Eglise complète l'œuvre rédemptrice du Christ ».* C'est pourquoi, conclut le pape, la soufrance *« a une valeur spéciale aux yeux de l'Eglise ».*

La sixième partie, *« L'Evangile de la souffrance »,* retrace les passages du Nouveau Testament où les évangélistes parlent de la nécessité de l'épreuve pour être un disciple fidèle du Christ. Finalement, à la question « pourquoi la souffrance ? », le Christ ne répond pas directement, mais souffre lui-même. Reprenant la parabole du Bon Samaritain dans la septième partie, le pape attire l'attention sur les différentes formes de la souffrance qui appellent aide et amour.

En conclusion, dans la huitième partie, Jean-Paul II qualifie le sens véritable de la souffrance de *« surnaturel, parce qu'il s'enracine dans le divin mystère de la rédemption du monde »,* et aussi de *« profondément humain, parce qu'en lui l'homme se reconnaît lui-même dans son humanité, sa dignité et sa mision propre ».* Force est de reconnaître, enfin, que la souffrance *« fait partie du mystère de l'homme ».*

« Dites aux prêtres de n'en rien dire »

Une réflexion de Jean-Paul II sur la souffrance était attendue. Depuis la tentative d'assassinat qui le visa, le 13 mai 1981, place Saint-Pierre, on sait le pape préoccupé par le sens humain et chrétien de la souffrance, thème qu'il aborde à chaque voyage, visitant systématiquement les malades.

Il est difficile de parler de la souffrance, même lorsqu'on l'a ressentie dans sa chair. Le pape lui-même ne parle-t-il pas d'incommunicabilité ? Cette transmission est d'autant plus difficile que l'Eglise a longtemps prêché le dolorisme, selon lequel ce monde n'est qu'une *« vallée de larmes »* (comme dit le cantique *Salve Regina)* où il faut souffrir pour « gagner » le ciel. L'aspect fataliste de cette doctrine a fourni des arguments aux critiques de l'Eglise et il est visé directement par Marx dans sa célèbre phrase sur la religion *« opium du peuple ».*

Les théologiens actuels penchent dans l'autre sens. *« Y a-t-il une explication chrétienne de la souffrance, du mal ? »* lit-on sous la plume de deux théologiens canadiens, Fernand Dumont et Benoît Lacroix, dans un manuel de théologie publié dernièrement (1). *« A notre avis,* écrivent-ils, *il faut répondre négativement et sans réticence. La souffrance, comme la mort, est un scandale, surtout quand elle est manifestement innocente et imméritée. »*

Pour Jean-Paul II la souffrance n'est pas un scandale, mais un *« mystère »,* pleinement élucidé par la Passion du Christ – d'où la *« valeur spéciale »* de l'épreuve aux yeux de l'Eglise. Sa valeur rédemptrice fait partie intégrante, certes, du message évangélique, mais, comme le soulignent certains théologiens aujourd'hui, ce n'est pas par ses souffrances que le Christ sauve l'homme, c'est par son amour, fidèle jusqu'à la mort. C'est pourquoi les moralistes catholiques, à la suite de Pie XII, admettent la licité des analgésiques, même au risque d'abréger les jours du patient.

La frontière entre le refus de l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie est mince. Le Père Patrick Verspieren, ancien directeur jésuite, du centre Laënnec à Paris, a récemment mis en garde contre l'utilisation de certaines drogues qui accélèrent le processus de la mort *(le Monde* du 6 janvier). Or il ne fonde pas son raisonnement sur la « valeur » de la souffrance puisqu'il écrit qu'*« il est désormais possible de porter remède à pratiquement toutes les douleurs des phases terminales de maladies ».*

Comme Jean-paul II, Mgr Pierre Veuillot avait connu la douleur. Pendant son agonie, l'ancien archevêque de Paris s'était écrié : *« Nous savons faire de belles phrases sur la souffrance ; moi-même j'en ai parlé avec chaleur. Dites aux prêtres de n'en rien dire !*

ALAIN WOODROW.

(1) *Initiation à la pratique de la théologie,* tome 4 : *Ethique,* Editions du Cerf.

LES RABBINS FRANÇAIS FAVORABLES AUX EUROMISSILES

L'Association des rabbins français a pris implicitement position, le 7 février, en faveur des euromissiles. Selon une argumentation qui rappelle celle de l'épiscopat catholique, ils se sont démarqués du pacifisme : *« Un adage talmudique nous enseigne qu'il n'existe pas de cadre plus propice à l'épanouissement de l'humanité que la paix ; ce qui signifie clairement que la paix n'est qu'un moyen pour atteindre un but ultime et qu'elle n'est donc pas une fin en soi qui doive être obtenue au prix du renoncement à la dignité. »*

Le grand rabbin Sirat a commenté le 9 février cette position au micro de Radio-Communauté : *« L'idéal serait le désengagement, finalement la destruction de tous les missiles, la destruction de toutes les épées pour en faire des socs de charrues. Mais lorsqu'un adversaire vient avec un épée, on ne peut pas réagir uniquement avec un soc de charrue. »* Le grand rabbin a conclu : *« Il est donc impératif de se défendre. »*

SOCIÉTÉ

Vrais et faux réfugiés politiques

(Suite de la première page.)

A cela s'ajoutent des fraudes pures et simples, comme celle découverte en 1982, dans le Nord, où des Zaïrois, munis d'un récépissé de l'OFPRA, touchaient des prestations de l'ASSEDIC et des allocations familiales, auxquelles, dans leur cas précis, ils n'avaient pas droit.

Cette situation a incité, il y a quelques mois, le directeur de l'OFPRA, M. Georges Fieschi, à tirer publiquement et vigoureusement la sonnette d'alarme. A la même époque, avait paru chez Gallimard, *Blanc cassé*, un roman autobiographique du secrétaire général de l'Office, M. Gilles Rosset, mettant en scène l'un de ces Africains dont l'OFPRA ne sait jamais s'il ment ou non lorsqu'il affirme avoir fui son pays pour des raisons politiques.

Selon M. Jean-Michel Belorgey, député (PS) de l'Allier, ces deux fonctionnaires étaient allés trop loin. Inquiet de la « *campagne de discrédit* » dont étaient, à ses yeux, victimes les demandeurs d'asile, il se plaignit auprès de M. Claude Cheysson à l'Assemblée nationale. « *Choqué* » lui aussi, le ministre des relations extérieures se réjouit que le mandat de M. Fieschi arrivât bientôt à expiration (il doit être incessamment remplacé par M. Francis Roux, actuellement consul général à Alger) et assura que le droit d'asile, « *fierté de la France depuis deux siècles* », serait « *strictement respecté* ».

Ce principe intangible rappelé, les difficultés demeuraient. Peu nombreux, mal payé, le personnel de l'OFPRA est incapable de faire face à sa tâche dans des délais raisonnables. *Il s'écoule facilement trois ans* entre le moment où une demande d'asile est enregistrée à l'Office et celui où la commission de recours des réfugiés statue définitivement. Cette commission, que préside M. André Jacomet, conseiller d'Etat, examine en appel 85 % des candidatures refusées par l'OFPRA.

Elle a accumulé, ces dernières années, faute de moyens elle aussi, un retard de 7 800 dossiers. Dans 85 % des cas, elle confirme la décision de l'Office. Mais l'appel est suspensif, de sorte qu'il devient humainement impossible de renvoyer les candidats malheureux dans leur pays lorsqu'il s'est écoulé un délai de deux ans, voire de quatre, depuis leur arrivée. Résultat : le gouvernement finit, le plus souvent, par fermer les yeux sur leur présence en France.

Cette situation, estime-t-il aujourd'hui, ne peut plus durer. Sinon tous les travailleurs clandestins s'engouffreraient dans cette brèche. *Une série* de mesures a donc été décidée sur l'initiative de M. Daniel Fabre, maître des requêtes au Conseil d'Etat et responsable de la délégation interministérielle aux réfugiés, créée en avril 1983. Ces mesures, qui devraient entrer en vigueur au début de l'été prochain, ont pour but de ramener à moins d'un an le délai d'examen des demandes d'asile, décision de la commission de recours comprise.

Pour cela, les effectifs de l'OFPRA et de cette commission vont être renforcés. En même temps, quinze délégations régionales vont être créées, chargées de détecter et de transmettre à l'Office, selon une procédure accélérée, les demandes *manifestement abusives*.

M. Cheysson l'a répété : la France est décidée à sauvegarder le droit d'asile. C'est une tradition qu'elle entend perpétuer et dont l'a félicité M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies aux réfugiés, lors de sa dernière visite à Paris. L'effort, cependant, est minime. La France n'accueille que 1 % des réfugiés *officiellement* recensés dans le monde. A l'écart des points « chauds » du globe, elle n'a ouvert largement ses frontières, ces dernières *années*, qu'aux Laotiens, Vietnamiens et Cambodgiens, actuellement accueillis au rythme de sept cents personnes par mois.

Pour le reste, le gouvernement se contente d'appliquer à la lettre la convention de Genève de 1951. Aux termes de cette convention, ne peut bénéficier du statut de réfugié politique que celui qui prétend être « *persécuté* » dans son pays « *du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques* ».

Les termes employés justifient une certaine prudence. Accorder le statut de réfugié à un étranger revient, en effet, à critiquer le pays dont il est originaire. Pour cette raison, l'OFPRA vient de refuser le statut aux trois « Irlandais de Vincennes », terroristes présumés mais mis hors de cause par la justice française.

Le Quai d'Orsay est toujours réservé à l'idée de livrer à l'opinion le nombre de réfugiés politiques par pays d'origine *(lire d'autre part)*. Des raisons diplomatiques l'incitent même à ranger dans la rubrique « Divers » les ressortissants des pays européens les plus proches. Il s'agit notamment de sept Basques espagnols et d'un nombre, non précisé, de juifs allemands et autrichiens, réfugiés en France avant la guerre et qui refusent de passer l'éponge sur les « persécutions » dont ils ont été victimes.

Cette « carte » non exhaustive des atteintes aux droits de l'homme ne doit pas se confondre avec celle du chômage et de la faim, estime le gouvernement, même si elles se superposent parfois. C'est le sens des mesures arrêtées à l'hôtel Matignon, où l'on souhaite conserver au droit d'asile sa pureté originelle, c'est-à-dire son caractère humanitaire et politique, face à l'afflux croissant des réfugées économiques.

BERTRAND LE GENDRE.

163 571 bénéficiaires du statut

Le 31 décembre 1983, 163 571 étrangers bénéficiaient du statut de réfugié politique en France, soit une augmentation de 8,70 % en un an, due pour les deux tiers à l'arrivée de quelque 9 000 mille Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens. Ne sont recensés, ici, que les étrangers qui ont le statut de réfugié, différent juridiquement du simple asile, qui est un statut moins protecteur.

● **EUROPE**

Albanie : 476 ; Arménie : 9 830 ; Bulgarie : 881 ; Hongrie : 4 755 ; Pologne : 15 651 ; Portugal : 274 ; Roumanie : 4 799 ; Tchécoslovaquie : 1 915 ; Baltes d'URSS : 851 ; Géorgiens d'URSS : 257 ; Russes d'URSS : 7 877 ; Ukrainiens d'URSS : 2 564 ; Yougoslavie : 6 435 ; Turquie : 2 016 ; Divers : 685.

Total pour l'Europe : 59 266.

● **ASIE**

Afghanistan : 584 ; Bangladesh : 11 ; Birmanie : 5 ; Boutan : 3 ; Cambodge : 29 425 ; Chine : 1 249 ; Corée du Sud : 11 ; Formose : 1 ; Inde : 8 ; Indonésie : 37 ; Irak : 99 ; Iran : 1 844 ; Israël : 12 ; Jordanie : 3 ; Koweït : 1 ; Laos : 22 911 ; Liban : 7 ; Malaisie : 7 ; Pakistan : 79 ; Philippines : 11 ; Sri Lanka : 515 ; Syrie : 131 ; Tibet : 29 ; Vietnam : 29 752 ; Singapour : 1 ; Yémen : 1.

Total pour l'Asie : 86 737.

● **AFRIQUE**

Afrique du Sud : 56 ; Algérie : 101 ; Angola : 537 ; Benin : 78 ; Burundi : 51 ; Cameroun : 42 ; Cap-Vert : 4 ; Centrafrique : 75 ; Comores : 5 ; Congo : 156 ; Côte-d'Ivoire : 1 ; Djibouti : 5 ; Egypte : 929 ; Ethiopie : 665 ; Gabon : 3 ; Gambie : 5 ; Ghana : 560 ; Guinée-Bissau : 127 ; Guinée-Equatoriale : 9 ; Guinée (Conakry) : 557 ; Libéria : 104 ; Libye : 12 ; Madagascar : 24 ; Mali : 48 ; Maroc : 193 ; Ile Maurice : 1 ; Mauritanie : 3 ; Mozambique : 5 ; Namibie : 9 ; Nigeria : 38 ; Niger : 5 ; Ouganda : 57 ; Ruanda : 28 ; Sao-Tomé : 4 ; Sénégal : 4 ; Seychelles : 3 ; Sierra-Leone : 5 ; Somalie : 6 ; Soudan : 9 ; Tanzanie : 8 ; Tchad : 71 ; Togo : 132 ; Tunisie : 89 ; Haute-Volta : 1 ; Zaïre : 2 861 ; Zimbabwe : 7.

Total pour l'Afrique : 7 503.

● **AMÉRIQUE**

Argentine : 890 ; Bolivie : 235 ; Brésil : 220 ; Chili : 4 696 ; Colombie : 106 ; Cuba : 152 ; République Dominicaine : 24 ; Equateur : 27 ; Guatemala : 22 ; Haïti : 2 585 ; Honduras : 1 ; Mexique : 5 ; Nicaragua : 6 ; Panama : 1 ; Paraguay : 39 ; Pérou : 115 ; Salvador : 43 ; Uruguay : 898.

Total pour l'Amérique : 10 065.

(Source : Office français des réfugiés et apatrides.)

APRÈS L'ASSASSINAT DE DEUX ESPAGNOLS

Violente manifestation au Pays basque français

Des incidents ont éclaté, le 9 février à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), à la fin de la manifestation organisée dans la soirée par des militants autonomistes pour protester contre le meurtre, la veille, de deux réfugiés basques espagnols, *membres présumés de l'ETA-militaire, par un commando* antiséparatiste (*le Monde* du 10 février).

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues au poste frontière du pont Saint-Jacques où elles ont été bloquées par des *gendarmes mobiles. Aux cris de : « Vous avez les mains sales ! »*, les manifestants ont protesté contre l'attitude des services de police, accusés par les réfugiés de n'avoir pas pris au sérieux les craintes d'un attentat de *Vincente Perorena Tereches* et d'Angel Gurmindo Izarregua, les deux Basques espagnols tués mercredi. Plusieurs témoignages font en effet état des visites que les deux hommes avaient faites le jour de leur mort au commissariat d'Hendaye et de leur impression d'avoir été suivis.

Le cortège a ensuite reflué vers le centre de la ville où quelques dizaines de jeunes gens ont renversé des voitures et brisé les vitres de la sucursale de la Banco de Bilbao, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre, vers 22 heures.

Dans la manifestation, les autonomistes basques ont critiqué l'attitude du gouvernement français, soupçonné de *« laisser les commandos antiséparatistes mener à leur guise des actions de représailles contre les réfugiés politiques basques ».*

Comme on s'y attendait mercredi, le GAL (Groupe antiterroriste de libération) a revendiqué, dans l'après-midi de jeudi, le double meurtre d'Hendaye, répétant, comme dans ses précédents communiqués, qu'il tuerait *deux membres présumés* de l'ETA réfugiés en France pour chaque attentat commis en Espagne par les séparatistes.

Ce double meurtre a, comme lors des précédentes « opérations de représailles » de décembre 1983, provoqué un regain de tension dans la communauté de réfugiés basques espagnols des *Pyrénées-Atlantiques. Une* première manifestation, qui s'était déroulée sans incident, avait rassemblé, dans l'après-midi de jeudi, à Bayonne, plusieurs dizaines de personnes, dont les élus locaux autonomistes et des représentants de conseils municipaux séparatistes venus du Pays basque espagnol. Des réfugiés basques avaient symboliquement tenté de s'enchaîner aux grilles de la sous-préfecture.

Deux élus socialistes, M. Jean-Pierre Destrade, député des Pyrénées-Atlantiques, et Mme Nicole Perry, député au Parlement européen, ont demandé, jeudi, à M. Pierre Mauroy d'intervenir auprès du gouvernement espagnol pour que celui-ci *« désapprouve et élimine »* les incursions de groupes armés sur le sol français.

Les XIVes Jeux olympiques d'hiver

Sarajevo. — La descente masculine de ski alpin sur la piste de Bjelasnica, d'abord prévue pour jeudi puis pour ce vendredi 10 février, a dû être à nouveau reportée à cause des mauvaises conditions atmosphériques. Une tempête de neige souffle depuis jeudi soir sur la région. Ce contretemps fait assez l'affaire de l'Américain Johnson, récent vainqueur du Lauberhorn à Wengen, qui a la meilleure glisse actuellement sur la neige fraîche. Le triple champion olympique de Grenoble, Jean-Claude Killy, en a d'ailleurs fait son favori : il a parié 1 000 dinars sur sa victoire.

Dans d'autres disciplines comme la luge et le patinage de vitesse (lire ci-dessous), la course aux médailles continue. Mais elle a mal commencé pour l'équipe américaine de hockey, qui a perdu virtuellement son titre en s'inclinant une seconde fois face aux Tchécoslovaques (4-1).

PATINAGE DE VITESSE

Fanfan Helden compte sur sa technique

De notre envoyé spécial

Sarajevo. — Les patineurs de vitesse, totons de la glace moulés des pieds à la tête dans leur combinaison de latex, ont commencé sur l'anneau de Zetra leur ronde infernale. Sans le géant Eric Heiden passé derrière les *micros de la chaîne ABC*, la spécialité est redevenue la chasse gardée des satellites venus d'Allemagne de l'Est, d'Union soviétique, des Pays-Bas voire du Japon ou du Canada. La France leur oppose un météore Hans van Helden.

Né au pays des tulipes, il a été surnommé le « Hollandais volant » lorsqu'il a établi trois records du *monde (heure, 1 500 mètres et* 5 000 mètres). Il a ensuite gagné trois médailles de bronze aux Jeux d'Innsbrück. C'était en 1976. Depuis Fanfan Helden a épousé la championne Marie-Josée Vives et a pris la nationalité française. « *C'est en fait un retour au pays de mes ancêtres car ma famille huguenote a émigré de France au moment de la révocation de l'édit de Nantes.* »

Cette naturalisation a été une aubaine pour le patinage de vitesse français et pour le patineur lui-même, dont les sélections étaient de plus en plus contestées par les jeunes loups néerlandais. Car Helden a trente-cinq ans, un âge où la plupart des spécialistes de la vitesse laissent rouiller les lames de leurs patins *longues comme des couteaux de boucher.*

Trop-plein d'énergie

A vrai dire, il a toujours été une véritable force de la nature. « *A quatorze ans quand j'ai commencé la compétition, une fois par semaine, je faisais cent kilomètres aller et retour à vélo pour m'entraîner à Amsterdam.* » Le vélo reste son moyen d'entraînement favori et c'est un masseur néerlandais du Tour de France qui le soigne. « *En 1981 j'ai couvert trois mille six cents kilomètres en vingt-quatre heures sur un « home trainer » avec un plateau de cent soixante dents et un pignon de douze dents. C'est un record qui figure au livre Guiness.* »

Helden a aussi vidé son trop-plein d'énergie dans le triathlon, cette épreuve combinée de natation, de course à pied et de course à vélo. Il supporte mieux, ainsi, la monotonie de l'entraînement sur glace et reste même compétitif : il a gagné le mille cinq cents mètres aux récents championnats d'Europe.

A Sarajevo, il compte sur sa technique pour rivaliser avec les autres favoris. « *Pour être au maximum il ne faut pas que la lame, large de 0,8 millimètres, qui est légèrement convexe, touche sur plus de deux centimètres la glace à chaque coup de patin. C'est très difficile dans les virages où la force centrifuge est importante quand on atteint cinquante kilomètres-heure* ».

En fait c'est autant une affaire de condition physique que d'influx nerveux. Pour économiser celui-ci, Hans n'a pas participé, mercredi, à la cérémonie d'inauguration des Jeux. C'est son épouse Marie-Josée qui a défilé à sa place. Ce vendredi, pour le cinq cents mètres, première des quatre courses dans lesquelles il est engagé, elle sera dans les tribunes : bien qu'elle soit championne de France, sa femme n'a pas été sélectionnée.

A. G.

LUGE

Les torpilles humaines

De notre envoyé spécial

Sarajevo. — Bravant la tempête de neige, le public était nombreux, jeudi 9 février, le long du canal de glace serpentant *dans les sapins de Trebevic*, la montagne qui surplombe la capitale de Bosnie-Herzégovine, pour suivre la première des quatre manches des compétitions de luge. En dépit de ses lointaines origines, cette discipline n'est au programme olympique que depuis 1964. Sa pratique reste *confidentielle. Dix-sept pays* sur les quarante-neuf représentés aux Jeux ont engagé au total soixante-dix-neuf concurrents, dont un tiers de femmes.

Le spectacle n'en est pas moins époustouflant : moulés dans des combinaisons de vinyle semblables à celles des hommes-grenouilles, la tête protégée par un casque en forme d'obus, les lugeurs se lancent comme des torpilles dans le boyau de glace long d'un kilomètre environ avec une pente moyenne de 10 %. Ils n'ont aucun moyen de freiner pour négocier à plus de 100 kilomètres/heure les trois épingles à cheveux. A la moindre erreur de trajectoire, ils peuvent perdre le contrôle de leur traîneau comme le Yougoslave Karajica qui a failli être éjecté sur la fin du parcours pourtant très bien dessiné.

Riche en sensations fortes, la luge rapporte aussi beaucoup en nombre de médailles, puisque trois titres sont attribués (simples hommes et dames, doubles hommes) contre six au total en ski alpin où la compétition est autrement plus ouverte.

Les Allemands de l'Est ont parfaitement compris les avantages qu'ils pouvaient tirer d'une telle situation. Ils monopolisent les titres européens et mondiaux depuis 1968 après avoir mis en place un centre d'entraînement permanent à Oberhof où officie un ingénieur-mécanicien Thomas Koehler, champion aux Jeux de Grenoble. Cette école a gagné tous les titres olympiques en 1976 et 1980. Cette année, elle présente une nouvelle « bombe » : *Steffi Martin, une robuste jeune fille de 1,80 mètre* pour 78 kilos.

Le grand plongeon

Agée de vingt et un ans, celle-ci avait commencé à lancer le poids avant d'être orientée vers la luge en raison de son sang-froid. Championne des Spartakiades (mini-jeux olympiques nationaux) en 1976, elle suivit la filière habituelle de la promotion sportive en RDA en continuant des études d'économie. Elle a été championne d'Europe junior en 1981, l'année suivante vice-championne d'Europe senior puis championne du monde en 1983. Jeudi, sans prendre beaucoup de risques, elle a devancé sa compatriote Bettina Schmidt qui postule au podium.

En revanche, chez les hommes, la suprématie des Allemands de l'Est est menacée par les Italiens qui ont fait de gros efforts pour s'imposer à nouveau dans une spécialité où ils furent, jadis, les maîtres. En chauffant les patins de leur traîneau pesant 22 kilos autant qu'ils le pouvaient sans risquer la disqualification, les Tyroliens du Sud Haspinger et Hildgärdner ont réalisé les premier et troisième temps de cette première manche alors que les Allemands de l'Est Guerlitzer et Walter prenaient les deuxième et quatrième places. C'était la promesse d'une lutte sévère entre ces gaillards sur le visage desquels on lit, néanmoins, l'angoisse au moment du grand plongeon.

ALAIN GIRAUDO.

● *Nouveau contrat avec la Juventus de Turin pour Michel Platini.* — Michel Platini a signé un nouveau contrat de deux ans avec la Juventus de Turin. « *Ces deux saisons seront les dernières. Au moins pour la haute compétition. Ensuite, je pense toujours à une éventuelle « prolongation » aux Etats-Unis* », a commenté le capitaine de l'équipe de France.

EN BREF

Dix-sept morts dans les Alpes

Les avalanches et les tempêtes de neige *qui se sont abattues sur les* Alpes, jeudi 9 février, ont provoqué la mort de dix-sept personnes, dont dix en Autriche et six en Suisse, où l'on a recensé plus de trente avalanches. En France, une personne a été tuée à Flaine (Haute-Savoie) et on a dénombré quatre blessés.

Sur l'ensemble des Alpes, des milliers d'habitants sont isolés et les risques d'avalanche restent très importants sur l'ensemble du massif.

Soyouz-T-10 a rejoint Saliout-7

Les trois cosmonautes soviétiques, Leonid Kizim, commandant de bord, Vladimir Soloviev, ingénieur de bord, et Oleg Atkov, médecin, ont amarré leur vaisseau spatial Soyouz-T-10, le 9 février à 15 h 43 (heure française), à la station orbitale Saliout-7. Les trois hommes se sont installés dans la station. La présence d'Atkov, spécialiste de cardiologie spatiale, laisse prévoir un séjour long. Les cosmonautes auraient indiqué avant leur départ qu'ils accueilleraient dans deux mois un équipage soviéto-indien et qu'une sortie dans l'espace était prévue.

● *Au cabinet du ministre de la défense.* — M. Jean-François Bureau remplacera, comme conseiller technique chargé des relations avec la presse et avec le Parlement au cabinet de M. Charles Hernu, M. Jean-François Dubos, nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat (*Journal officiel* du 10 février).

Les « avions renifleurs » : l'instruction commence

M. Pierre Guillaumat, ancien président d'ELF-ERAP, a été entendu, le 9 février, en qualité de témoin, pendant trois heures et demie, par M. François Chanut, juge d'instruction à Paris, chargé depuis le 16 janvier d'instruire l'information contre X ouverte pour recel d'escroquerie dans l'affaire des « avions renifleurs ».

Il s'agit, pour ce magistrat, de rechercher et d'identifier les recéleurs éventuels. En quittant le cabinet du magistrat instructeur, M. Guillaumat s'est refusé à toute déclaration.

Gottlieb Fuchs l'ancien interprète de Barbie est mort

L'un des témoins qui auraient pu être cités dans l'affaire Klaus Barbie, Gottlieb Fuchs, un citoyen *suisse âgé de quatre-vingts ans*, est décédé, le 8 février, à Saint-Gall (Suisse), la ville où il vivait retiré depuis une trentaine d'années. « *J'ai vu Barbie traîner dans l'escalier un corps inerte, pieds et poings liés... J'ai su plus tard qu'il s'agissait de Jean Moulin* », nous avait raconté l'an dernier celui qui fut l'interprète de la Gestapo de Lyon (*le Monde* du 4 février 1983).

Dans un livre de souvenirs intitulé *le Renard* (Albin Michel, 1973), Gottlieb Fuchs avait relaté les circonstances qui avaient fait de lui l'interprète préféré de Barbie, puis comment sa double activité d'agent des services secrets helvétiques et d'auxiliaire bénévole de la Résistance française l'avait mené dans les camps de concentration hitlériens. *Toutefois, au lendemain de la* guerre, la justice helvétique l'avait fait emprisonner pour collaboration avec l'Allemagne nazie, et Gottlieb Fuchs n'avait jamais obtenu d'elle la *réhabilitation* qu'il souhaitait.

Le Q.I. de l'« enfant-bulle »

David, un enfant américain âgé de douze ans, dont l'identité n'a pas été révélée, vient d'être retiré de la bulle de plastique où il vivait depuis sa naissance, à l'hôpital de Houston (Texas).

Une forme aiguë de déficience immunitaire mettait David à la merci de la moindre infection. En octobre 1983, les médecins tentèrent de le guérir par une greffe de moelle osseuse, mais son état s'aggrava et exigea qu'on lui administre des liquides par voie intraveineuse. Il fallut alors le sortir de sa « bulle » et l'installer dans une chambre aseptisée sans fenêtre. Son état n'inspire, pour le moment, pas d'inquiétude.

A cette occasion, les médecins *font remarquer que l'enfant semble* s'être bien développé physiquement et mentalement. Il a reçu une éducation grâce à des professeurs qui se tenaient à l'extérieur de la bulle et communiquaient avec lui par téléphone. Son quotient intellectuel serait supérieur à la normale. Lorsqu'on l'a sorti de sa bulle, David a embrassé sa mère pour la première fois et demandé du Coca-Cola.

Paris « donne » les 4000 à La Courneuve

La Ville de Paris a donné son accord, le 9 février, pour transférer à l'office HLM de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) la « cité des 4000 », ensemble construit par l'office de la Ville de Paris. Quatorze *mille* personnes habitent cette cité, soit plus du tiers de la population de la commune.

Cette négociation était engagée depuis plusieurs années. Elle a été accélérée par la multiplication des incidents graves dans la cité (un enfant de dix ans avait été tué, en juillet, par un habitant excédé par le bruit) et par la nécessité de rénover les logements.

En acceptant le transfert, la Ville de Paris a obtenu l'attribution de mille « prêts locatifs » (PLA) supplémentaires dans le contrat signé récemment avec l'Etat, qui prévoit le lancement de dix mille logements sociaux dans la capitale.

L'accord entre MM. Jean Tibéri, premier adjoint (RPR) au maire de Paris, et James Marson, maire (PCF) de La Courneuve et sénateur de Seine-Saint-Denis, sera suivi de la signature des conventions avant le 31 mars.

● *Garde d'enfant et prise d'otage.* — M. René Charmasson, l'universitaire marseillais qui avait pris en otage, le 7 janvier à Cassis, près de Marseille, l'avocat de son ancienne épouse pour obtenir la garde de son fils de dix ans, a été mis en liberté sous contrôle judiciaire le 9 février.

HISTOIRE

La mort de Philippe Ariès

Un découvreur solitaire

L'historien Philippe Ariès, auteur de *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* et de *l'Homme devant la mort*, est mort mercredi 8 février. Il était âgé de soixante-neuf ans.

J'ai rencontré Philippe Ariès voici quinze ans, en 1969, au temps où les historiens qui prospectaient alors isolément les territoires de la mort se découvraient l'un l'autre, avec la surprise souvent de se sentir plus proches qu'ils ne le croyaient ; je l'ai revu pour la dernière fois, voici quelques mois, à la veille de la Toussaint, lorsqu'il apparut, pathétique et héroïque témoin, pour présenter ses *« Images de la mort »*, qu'il dédiait de toutes ses forces exténuées au souvenir de celles qu'il avait perdues. Entre-temps, d'une rencontre à l'autre, s'était tissée entre nous une étrange complicité. On nous faisait souvent dialoguer, lui le ciel, moi la terre, et nous plaisantions de nous entendre si bien entre le dit et le non-dit. Et je m'étonnais, alors qu'il eût été si facile de camper sur nos positions, d'apprendre et de découvrir toujours à son contact.

Voilà l'une des personnalités les plus créatrices, les plus sensibles et jaillissantes que l'école historique ait connues en notre temps. Devait-il ce privilège au paradoxe de n'être point passé par les Fourches Caudines académiques de l'Université et d'avoir mené sa recherche parallèlement à une activité professionnelle de cadre supérieur, de gestionnaire ouvert sur le monde ? L'explication ne satisfait pas : il ne suffit pas d'avoir les coudées franches pour devenir un inventeur. Car c'est un inventeur que Philippe Ariès, auquel les historiens d'aujourd'hui sont redevables d'une étonnante moisson de nouveautés.

Il importe de reconnaître cette dette car ses découvertes, longuement mûries dans l'isolement d'une recherche solitaire, sont aujourd'hui si fortement établies et parfois banalisées qu'on risque d'oublier qu'Ariès fut méconnu, sinon jusqu'à hier, du moins jusqu'aux années 60 quand son ouvrage sur *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* l'imposèrent comme un interlocuteur majeur dans le domaine encore controversé de la nouvelle histoire des mentalités, en recherche de ses thèmes et de ses méthodes.

Mais à cette date il avait déjà de longue main trouvé sa voie, cette enquête sur les attitudes devant la vie, mûrie et publiée dès l'après-guerre. *Attitudes devant la vie*, chez Ariès, *Vision du monde*, chez Mandrou avec lequel il collabora longuement dans une féconde aventure éditoriale : deux définitions, derrière leur apparente généralité également porteuses d'avenir de l'histoire des mentalités. Chez Ariès, dépassement révolutionnaire, explosif, d'une problématique que des origines sociales et des frayages idéologiques auraient pu figer dans un discours ancien.

Un amoureux de la vie

Parti sur ce chemin, Ariès ne s'arrêtera plus, suivant sa trace. Il a, dans *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, pisté, de la fin du Moyen Age au siècle dernier, non seulement l'émergence de l'enfant au sein du cercle de famille, mais les transformations de son statut, de son image et, finalement, de sa réalité, en reflet d'une affectivité et d'un regard modifiés. Dépassant les bornes d'une approche démographique dont il n'ignore rien, Ariès annonce toute l'historiographie aujourd'hui constituée, voire profuse, de la famille et de la sexualité. Mais sa curiosité l'entraîne plus loin, à s'interroger sur la mort, ce grand révélateur, mais masqué et enfoui, des attitudes devant la vie. La quête l'occupera – sans l'accaparer – les vingt dernières années de sa vie : mais ne nous y trompons pas, rien de la complaisance d'un exercice morbide de la mort, chez cet amoureux de la vie, chez ce vieil homme de droite – disait-il – qui se passionna pour la jeunesse de 68...

Au fil d'une série d'approches successives, ce perfectionniste, toujours soucieux de remettre en ordre ou en cause ses certitudes, a développé une immense enquête qu'aucun historien « sérieux » n'eût osé entreprendre, s'inscrivant délibérément dans la très longue durée des évolutions pluriséculaires, du haut Moyen Age à nos jours, à l'échelle de l'Occident. Ambition indispensable pour saisir le secret de ces dérives lentes qui lui ont permis de proposer un modèle, de la mort *« achronique »*, communautaire et apprivoisée des plus anciens temps, à cette prise de conscience tragique de la mort individuelle, *« la mort de moi »*, qui prend naissance quelque part à l'apogée du Moyen Age, pour introduire à la modernité, de l'effusion « rousseauiste » ou romantique de la *« mort de toi »* – inoubliable objet aimé – et s'achever (mais est-ce bien une fin ?) sur le tabou des sociétés actuelles sur la mort.

Le « modèle » Ariès, comme tous les modèles, est fait pour être malmené, et je ne m'en suis pas privé... Il reste, par sa solidité, par le caractère révolutionnaire même du parti pris de méthode qui le sous-tend, la référence incontournable. Philippe Ariès a livré, quelques mois avant sa mort, dans son dernier livre *Images de l'homme devant la mort*, beaucoup plus qu'un commentaire iconographique à ses *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, un nouveau regard, plus troublant encore et comme une dernière invite à scruter les représentations du dernier passage.

Historien de la vie, historien de la mort, Philippe Ariès a ouvert une voie, une multiplicité de voies. En s'interrogeant sur ce qu'il appelait l' *« inconscient collectif »* – un de nos terrains d'amicale dispute, mais le temps n'est pas aux chicanes, – il a été à l'essentiel : Qu'est-ce qui se passe dans la tête des gens, comment naissent puis évoluent ces systèmes de représentation collective, ce formidable héritage qui fait de nous les acteurs actifs ou passifs de l'histoire sans même que nous en ayons conscience ?

MICHEL VOVELLE.

[Né le 21 juillet 1914 à Blois (Loir-et-Cher) dans une famille traditionaliste, Philippe Ariès a fait ses études au lycée Janson-de-Sailly et à la Sorbonne. Il était licencié d'histoire et de géographie. Il fit sa carrière, de 1943 à 1979, à l'Institut français de recherches fruitières d'outre-mer, où il dirigea le centre de documentation. Depuis 1978, il était directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Ce spécialiste des sciences de l'agriculture est venu à l'histoire par un ouvrage sur *les Traditions sociales dans les pays de France* (1943), puis avec *l'Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie* (1948), il devait aborder l'étude de l'homme devant la mort, qui deviendra l'un des thèmes majeures de son œuvre, surtout après 1970. Parmi ses ouvrages les plus importants, on retiendra, notamment, *l'Enfant dans la vie familiale sous l'Ancien Régime* (Le Seuil, 1973), *l'Homme devant la mort* (Le Seuil, 1977) et, plus récemment, *Images de l'homme devant la mort* (Le Seuil, 1983).

Il a expliqué, dans *Un historien du dimanche* (Le Seuil, 1980), ce qui l'avait amené, non-universitaire, à la recherche historique et comment lui était venue cette fascination pour la mort et la longue réflexion qu'elle lui avait inspirée.

« La mort de Philippe Ariès endeuille l'histoire française qu'elle prive d'un de ses créateurs les plus originaux et les plus féconds, a déclaré M. Jack Lang, ministre délégué à la culture. *Il interpellait les hommes au plus secret d'eux-mêmes sur la vie, l'amour, la mort en réponse aux inquiétudes et aux espoirs de notre temps. »*]

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. le docteur Marc PEYRON,
Mme Liliane SEGALL-PEYRON
et Nathalie Peyron
font part de la naissance de leur fille et sœur,

Alexandra-Fanny,

le 1er janvier 1984.

Décès

– M. et Mme Pierre Clavier,
M. et Mme André-Jean Tudesq,
M. et Mme Pierre Blanchard,
M. et Mme Paul Blanchard,
ses enfants,
M. et Mme Michel Clavier,
M. et Mme Philippe Brun,
Nicolas et Christian Tudesq,
Mireille et Frédéric Blanchard,
Catherine, Anne-Sophie, Marc et Claire Blanchard,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André BLANCHARD,
née Madeleine-Edmée Meuret,

leur mère et grand-mère,

survenu le 9 février 1984 à Nogent-sur-Marne, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 13 février, à 10 h 45, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, sa paroisse, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Nogent-sur-Marne, dans le caveau de famille.

8, rue de la Source,
94130 Nogent-sur-Marne.

– La comtesse Ghislain de Bueil,
née Florence de Broissia,
Marie-Laure, Frédérique, Charles-Edouard, Jean-Gabriel et Emilie,
Le comte et la comtesse Christian de Bueil et leurs enfants,
La vicomtesse de Broissia
et ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu du

comte Ghislain de BUEIL,

à l'âge de quarante-six ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 février 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Sylvain COUCHOUD,

survenu à Montluçon (03) le mardi 7 février 1984.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants
Et toute sa famille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre DE MARIA,
artiste peintre,

survenu le 23 janvier 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La Joliverie
Yvoy-le-Marron,
41600 Lamotte-Beuvron.

– Mme Charles Fourney,
son épouse,
M. et Mme Michel Rougé,
Anne-Christine, Virginie, Pierre-Eric,
ses enfants et petits-enfants,
Ses parents, ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Charles J. FOURNEY,

survenu le 6 février 1984, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ambrières-les-Vallées. Lassay. Le Pas. Laval. Paris.
M. Alexis Gérard,
son époux,
M. et Mme Lucien Gérard
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Durand
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Simon
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Gérard
et leurs fils,
Les familles Derouault et Grangère
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexis GÉRARD,
née Clémence Derouault,

survenu le 6 février 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 9 février 1984 en l'église d'Ambrières-les-Vallées.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jean Labaune
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LABAUNE,

survenu le 8 février 1984.

L'inhumation aura lieu le lundi 13 février 1984 à Veuilly-la-Poterie (02) (sortie autoroute Est à Montreuil-aux-Lions), où la messe sera célébrée à 10 heures.

20, rue de la Plaine,
75020 Paris.

La direction
Et les collaborateurs des Etablissements Laserson et Sabetay
ont le regret de faire part du décès de leur ami, collaborateur et collègue,

Jean LABAUNE,

à Paris, le 8 février 1984.

– Les familles Guérin, Langlois, Berger, Trannoy, Coutière,
font part du décès de

Mme Paul LANGLOIS,
née Jacqueline Trannoy,

à Angers, le 8 février 1984.

Messe à 11 h 30, le samedi 11 février, chapelle, 185, rue du Château-des-Rentiers, Paris-13e.
Avis tenant lieu de faire-part.

Le Ronceray,
25, rue Saint-Nicolas, Angers.

– La Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen
a la douleur de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Jacques LIGER,
botaniste normand,
docteur ès sciences,
secrétaire perpétuel
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de Rouen,
président d'honneur
du consortium des Sociétés savantes,

survenu le 8 février 1984, dans sa soixante-dix-huitième année.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 11 février 1984, à 8 h 30, en l'église Saint-Maclou de Rouen.

Hôtel des Sociétés savantes,
190, rue Beauvoisine,
76000 Rouen.

Anniversaires

– Il y a un an, le 11 février 1984, disparaissait

Jean BRUHAT,
professeur d'histoire.

Yvonne Bruhat et ses enfants demandent une pensée affectueuse à ses amis, collègues et anciens élèves.

Communications diverses

– Conférence, samedi 11 février, à 15 heures, par M. Yves Coppens, professeur au Collège de France : « Les difficultés d'admettre l'homme fossile ». Fondation Teilhard-de-Chardin, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris.

Soutenances de thèses

– Doctorat de 3e cycle, lundi 13 février, à 14 h 30, à la Sorbonne (salle Gréard), Mlle Zouari Faouzia : « Valentine de Saint-Point, un itinéraire, de l'Occident à l'Orient, 1875-1953 ».

Le Monde

culture

THÉATRE

« ENFANCE » AU ROND-POINT

Les mots vrais

Une femme se penche sur son passé, sur son enfance trimballée de mère en père. Paris, Saint-Pétersbourg, Moscou, Paris... Nathalie Sarraute dialogue avec son double, chez qui elle surveille la montée des souvenirs et leur exactitude, et qu'elle recentre vers une objectivité impossible. C'est le thème de son livre, Enfance — aux éditions Gallimard, — que Simone Benmussa a adapté et mis en scène au Théâtre du Rond-Point, dans la petite salle.

Il y a la voix même de Nathalie Sarraute, si jeune, un peu rêveuse, avec des inflexions qui naviguent entre l'ironie et la douceur attentive. Il y a la présence ensorceleuse de cette voix et la densité charnelle de Martine Pascal — son double, — visage aigu, coiffuré en vagues lisses, long corps souple dans un cardigan et une jupe large qui pourraient convenir à une petite fille ou à une jeune femme sage des années 30. Il y a les personnages — père, mère, belle-mère — qui aimantent les souvenirs et apparaissent brièvement dans le décor à transformations du peintre Antoni Taulé, boîte à surprises dont les parois se déplient, bougent, forment des cloisons, des portes-fenêtres donnant sur des ciels vides ou des paysages.

Tous ces mouvements ne sont pas nécessaires. Ce qui compte, ce qui emporte l'émotion émerveillée, c'est l'enchaînement de phrases fluides, si claires et si précises qu'elles se suffisent à elles-mêmes. Elles suffisent à faire voir les images d'une vie qui se regarde dans ses instants prolongés, instants primordiaux où les sensations pénètrent la conscience : l'affolement, la peur, les plaisirs d'une enfant qui perçoit par bribes le monde extérieurs et le subit, essaie de comprendre, appelle à l'aide, rencontre des regards étonnés ou indifférents... L'enfant « livrée aux idées » fait l'apprentissage de l'autonomie. La jeune femme en revit les étapes dans ses nerfs et sa peau. Entre elle et l'enfant, il y a la distance des mots, ces mots que la voix dirige, dans le fouillis de la mémoire — comme un guide en forêt vierge — et dont elle calme les tentations pathétiques. La voix exige le vrai dans sa rigueur et sa complexité.

Fascinant dialogue. Entre Martine Pascal et la voix de Nathalie Sarraute s'établissent les rapports étroits, étrangement intimes, de l'actrice à l'auteur, au texte, à la pensée vivante qui, dans un autre temps, a fait naître le texte. Cette histoire, au-delà de l'histoire racontée, pour une fois se crée devant nous, et nous suivons les deux, nous suivons leurs trajets sur le visage grave de Martine Pascal, dans ses attitudes, à travers un tremblement de lèvres, un regard qui s'inquiète, commence à s'adoucir et se fixe, la grâce languide d'un mouvement pour se cacher, tourner, s'asseoir ; un geste interrompu, une façon d'écouter, de prendre le silence en soi, d'absorber le texte et de le faire sien avant de le prononcer, une façon de sourire qui fait de la jeune femme une enfant, une alchimiste qui se transforme elle-même. Pendant une heure et demie, Martine Pascal se raconte en même temps qu'elle transmet l'enfance de Nathalie Sarraute, elle dévoile l'évidence d'un mystère : celui du talent.

COLETTE GODARD.

★ Rond-Point, petite salle, 20 h 30.

« LA FEMME ASSISE », d'après Copi

Deux clowns virtuoses

La bande dessinée « La femme assise », que Copi publia régulièrement dans *le Nouvel Observateur* pendant plusieurs années avant 1968, a été (et restera) une rareté d'humour gris ou noir, d'observation aiguë, de délicatesse de touche, de poésie.

Le trait était d'une simplicité extrême. La femme, assise sur une chaise basse à droite du dessin, le profil tourné vers la gauche, avait de courts dialogues avec un petit animal, poulet, escargot, rat, tortue, plus rarement avec une petite fille.

Des lubies de rien, des idées en l'air, des rêveries brusques, exprimées par des raccourcis de paroles d'une précision extraordinaire, émanaient de ces minces *graffitis*. La femme était sujette à des espérances, des désillusions, brusques, indiquées par de minuscules variations du trait, presque invisibles.

Le charme de ces dessins tenait surtout, peut-être, au fait que l'intensité de la vision, de l'introspection, et de la révolte, de Copi se maintenait dans un immobilisme, un calme, et un silence.

Alfredo Arias et deux comédiens du groupe TSE, Marilu Marini et Jérôme Nicolin, portent à présent cette « Femme assise » sur la scène. Ils ont gardé les textes du dialogue de la bande dessinée, et c'est dit par deux personnages extravagants, très colorés, remuants, bruyants, dans un climat de cirque et de music-hall. Les voix, haut perchées, sont celles des numéros de clown ou des films animés style Walt Disney. Les grimaces, les mimiques, visent l'effet comique immédiat.

Tout cela est exécuté avec un brio indiscutable, une technique parfaite. *L'émotion très fine des dessins* de Copi est restée si présente dans les *mémoires qu'il est difficile* d'imaginer ce que semblerait ce spectacle *du TSE s'il était une œuvre originale*. Tel quel, il plaira peut-être à des *spectateurs de bonne composition*, auxquels le clinquant et la virtuosité suffisent.

MICHEL COURNOT.

★ Mathurins, 21 heures.

CINÉMA

« LA VILLE BRULÉE », d'Antoni Ribas

Pages du destin de la Catalogne

En 1899, l'Espagne perd sa colonie de Cuba. Josep, un ouvrier catalan rescapé de la guerre, revient à Barcelone en pleine fièvre nationaliste. Il épouse la fille aînée d'un grand bourgeois, bien qu'il aime sa sœur. Le beau-père le laisse mariner dans sa condition ouvrière, puis le récupère. Josep est déchiré entre son ambition sociale, sa passion refoulée et son idéal révolutionnire.

Commencé presque dans la clandestinité avant la mort de Franco, ce film fut terminé ensuite, mais interdit pendant deux ans par le nouveau *régime*. « Libéré », il a connu un triomphe en Espagne (à Barcelone, particulièrement), et reçu des prix au Festival de Montréal (1978) et au Festival de Biarritz (1980). Il nous arrive à retardement, distribué *dans deux petites salles parisiennes*. C'est un grand et beau film historique, bien *préférable à toutes les sornettes* et toutes les platitudes qui *encombrent des circuits plus importants*.

Car, à travers une histoire de famille étalée sur dix ans, Antoni Ribas a reconstitué, de manière intimiste, parfois bouffonne et souvent épique, les espoirs, l'agitation politique et les luttes populaires qui faillirent, au début de ce siècle, amener la Catalogne à son indépendance.

Les contradictions personnelles de Josep se retrouvent, amplifiées, dans diverses attitudes de groupes : les marxistes et les anarchistes, la riche bourgeoisise réclamant la république pour servir ses propres intérêts, face aux carlistes, farouchement attachés à une monarchie centralisatrice, et aux cléricaux. Des scènes de comédie (le discours démagogique du beau-père noyé dans l'écueil délirant fait à l'équipe de football, la visite d'Alphonse XIII) détendent, de temps à autre, une atmosphère dramatique dont Barcelone est le haut lieu.

Les fêtes et les chants catalans d'un peuple qui se croit soutenu vont *sombrer dans les désunions* des méthodes révolutionnaires et l'aban*don des libéraux, qui* craignent d'être débordés. En passant, constamment, de l'individuel au général, Antoni Ribas laisse entrevoir — *et il faut voir là, sans doute*, la raison de l'interdiction du film — certaines causes de la défaite républicaine devant le franquisme au cours de la guerre civile de 1936.

Tous les éléments historiques, sociaux et politiques convergent dans l'insurrection de Barcelone en 1909. On brûle les couvents, on ouvre les cercueils des nonnes pour en sortir des cadavres et des squelettes, et cette violence soudaine, incontrôlée, déclenche une répression militaire, qui fait penser à l'écrasement de la Commune de Paris par les Versaillais. Le peuple meurt pour rien sur les barricades. La puissance de la mise en scène orchestre cette tragédie de l'autonomisme trahi, vaincu.

JACQUES SICLIER.

★ Studio Saint-Séverin (version catalane). Studio de l'Etoile (version espagnole).

DANSE

INCIDENCE, MOTUS, ECCHYMOSES

Trois jeunes compagnies

Voici trois compagnies représentatives de nombreux groupes qui après un premier succès (prix de chorégraphie de Bagnolet ou de Nyon) sont en quête d'une salle, d'une manifestation pour montrer leur travail et d'une implantation pour créer.

Incidence, compagnie dirigée par Christine Rivoire, réside maintenant à Nanterre où elle pratique largement les ateliers, les stages, les animations et interventions en rue. Elle présente au Théâtre Béjazet *Boulevard du midi*, une suite de danses pour trois filles et un garçon qui se déroulent selon quatre phases coupées par un noir, et évoquant sous forme de soli, pas de deux, de trois, de quatre, les rapports entre individus. Danse douce, étirée, balancée *avec de petits gestes épars, danse* d'adolescents sages mais sans caractère *original, condamnée à se répéter* indéfiniment. De jolis costumes *frais de Pomme Standaert*.

On change d'ambiance avec Manuelle Robert et le groupe Motus. Elles sont cinq, elles bougent comme dix et imposent d'emblée une cadence, une intervention de mouvements, une complicité dans le relais de gestes qui supposent un long et minutieux travail collectif. Coquines et rêveuses dans leur culotte « Petit bateau » et leur maillot enfilé de travers, elles détournent les gestes du quotidien (réveil, toilette) et les réinvestissent avec humour. Leur spectacle est bien architecturé avec des lignes de force, des plans variés et une certaine préciosité dans le montage musical.

Le groupe Ecchymoses est installé à Bezons. Tout comme Motus il est issu du CNDC d'Angers (cuvée Nicolaïs). Son chorégraphe, Patrick Roger interprète sur une musique de Karl Biscuit un pas de trois avec Vé*ronique Bauer et Agnès David*. C'est une sorte de flirt fluide et décon*tracté mais minutieusement réglé*, comme un jeu cruel de chat et de souris. *Dans sa création, Bonjour Philippine*, il reprend le même principe avec six danseurs. Une relation de groupe s'instaure, placée sous la dépendance du regard (approches, esquives, fuites...). Des rapports de force se développent sur toute la largeur du plateau et débordent dans la salle. Exploration galaxique ou jeux d'adolescents ? La musique d'Yves Gendron suggère un climat mystérieux. Les mouvements sont plaisants, de qualité, mais rien ne se noue vraiment. Et faute d'une conviction affirmée, l'énergie s'effiloche, l'ensemble reste diffus.

MARCELLE MICHEL.

★ Incidence et Motus, théâtre Béjazet, le 10 février à 18 h 30, le 11 février à 15 heures.

★ Ecchymoses, Fête de la danse Avignon, le 14 février à 20 h 30.

MUSIQUE

CHRISTOPH VON DOHNANYI ET L'ORCHESTRE DE PARIS

Le geste même de la création

Christoph von Dohnanyi, malgré quelques apparitions notamment, au pupitre du palais Garnier, est ncore mal connu en France. A cinquante-trois ans, l'ancien directeur de l'Opéra de Hambourg, nouveau directeur de l'Orchestre de Cleveland, a prouvé avec l'Orchestre de Paris qu'il était un très grand chef, de la taille des Boulez, Abbado, Muti.

Dès la *Symphonie Nº 3*, pour deux orchestres, de Jean-Chrétien Bach, les instrumentistes, saisis par l'infaillibilité qui émane de cet homme à la forte carrure, nous plongeaient dans une musique drue et gonflée de sève, bienfaisante comme du Mozart.

Dans la version intégrale de *L'Oiseau de feu*, de Stravinski, il travaille en « temps réel ». Immergé dans le mystère, il guette, il scrute, il donne vie par des gestes sûrs, vigoureux, essentiels, à ce monde fabuleux, dont il déploie l'étoffe avec une richesse de dessins et de couleurs que l'on avait oubliée. Une tension presque intolérable nous parcourt ; ce transformateur d'énergie retrouve le geste même de la création, et galvanise toutes les puissances magnétiques d'un Orchestre de Paris qui n'a jamais été aussi ductile et aussi beau.

Auparavant, François-René *Duchable avait mené un train* d'enfer dans le *Quatrième concerto en ut mineur*, de Saint-Saëns, avec une superbe robustesse pianistique. Si l'œuvre ne demande pas une très grande subtilité de phrasé, on aurait souhaité cependant une assise de sonorité plus riche, moins de dérivé dans les éclats, plus de saveur dans le chant, de pulpe sous les doigts, à *la manière de Cortot ou de Rubinstein*. Mais le public de la Salle Pleyel lui fit un triomphe.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert répété ce vendredi, Salle Pleyel.

VARIÉTÉS

JACQUES VILLERET A L'ESPACE CARDIN

Boulimie de la vie

C'est un spectacle éblouissant, un feu d'artifice continu, que présente Jacques Villeret pour sa rentrée sur scène après deux ans d'absence. C'est un jaillissement ininterrompu de personnages, avec leurs naïvetés, leurs singularités, voire leur tragique détourné par l'apparence ou le jeu, de silhouettes vivement caricaturées et déjà riches d'histoires à rebondissements multiples.

Pour le comédien Jacques Villeret, le récital était jusqu'ici un peu comme un hobby, une prime. Jean-Loup Dabadie et Jean-Michel Ribes lui taillaient des sketches sur mesure, et le ton se construisait peu à peu, lui-même ajoutant ses propres délires. C'est à tout autre chose que nous convie aujourd'hui Villeret. Dabadie et Ribes continuent à fournir avec brio une partie des textes. Mais Villeret qui s'est mis à écrire des séquences en proposant des moments moins composés, moins théâtraux, est devenu l'auteur principal en imposant brusquement un univers *marqué par une espèce de* boulimie de la vie, par des folies *accumulées, par la recherche du* plaisir et du bonheur, par le besoin de l'inattendu, par une agressivité et une violence qui restent en surface à peine le temps de l'esquisse.

Le spectacle de Villeret s'est donc considérablement élargi, a pris une étonnante densité tout en gardant, en accentuant même, la vivacité qui le caractérisait déjà. Jacques Villeret est orfèvre dans la musique des gestes et des mots. Et les personnages qu'il fait défiler, il les bouscule gentiment, en sachant préserver une certaine innocence et une douceur naturelle derrière la bouffonnerie.

Il y a de véritables morceaux d'anthologie dans le nouveau récital : *Bonjour l'ambiance*, bien sûr, qu'aurait pu imaginer Fernand Raynaud, *le maître des caricaturistes* ; la Joconde ou les réactions du per*sonnage de Léonard de Vinci* aux propos des visiteurs du Louvre le concernant ; *la digression époustouflante* sur le temps qui, à la différence du magnétoscope, ne revient jamais en arrière. Il y a aussi les caricatures en forme de flashes où Villeret se sert de ses dons de mime (le premier baiser, le premier coup franc), de bruiteur (l'ambiance dans un 747) ou d'imitateur (les images de Montand, d'Aznavour, de Clerc et de Gainsbourg). Vraiment une belle soirée.

CLAUDE FLEOUTER.

★ *Espace Cardin, 20 h 30.*

NOTES

Expositions

FRANCHINI A LA GALERIE ORIENT

Coupante netteté des originaux

Les lecteurs du Monde qui ont apprécié et apprécient toujours ses *illustrations des articles relatifs* à l'Orient et à l'Extrême-Orient ignorent peut-être que Franchini est également un peintre, et un peintre de talent. Aux côtés des dessins originaux, à leur échelle normale bien entendu, d'une netteté coupante et riches de détails allusifs, féroces parfois, concernant des pays qu'il connaît sur le bout de la plume, voici des encres, des gouaches et autres peintures dont le pouvoir évocateur est proche de l'art chinois. Paysages dissous dans le rêve, nus poétiquement dépaysés. Dommage que Fran*chini ait dû abandonner au Vietnam* ses grandes œuvres antérieures.

J.-M. D.

★ Orient Galerie, 9-11, rue des Grands-Augustins.

Danse

LE PILOBOLUS au Théâtre de Paris

Génération spontanée

Il y a toujours beaucoup de monde pour applaudir le Pilobolus. *Le public rit beaucoup* des facéties prodiguées par ces danseurs athlétiques et décontractés qui réussissent dans *Walk Lyndon* à enchaîner une suite de gags précis, sur un rythme de dessin animé.

En voyant *Mirage*, parodie orientalisante, ou *Day Two*, exercice gymnistique très maîtrisé, on se demande cependant si le Pilobolus relève encore du spectacle chorégraphique. Et l'on regrette les bons vieux ballets fertiles en inventions. Seul *Stabat Mater*, avec son Christ saint-sulpicien, monté sur des échasses, rappelle l'esprit baroque des premiers temps.

C'était dans les années 70. Une joyeuse bande d'étudiants du Vermont décidaient d'abandonner leurs études pour former un groupe de *danse avec leur professeur*, Alison Chase. Leurs variations collectives *allaient s'imposer par un style à la* fois burlesque et poétique. Depuis *quelques années, les têtes chercheuses* de la compagnie, comme Moses Pendleton ou Martha Clarke, sont parties créer leur propre groupe, *tandis* que de jeunes danseurs venaient les remplacer au sein de la troupe-mère, animée par Michaël Tracy.

Le Pilobolus — son nom vient d'un champignon qui pousse en une nuit et prend des formes extravagantes — est voué, semble-t-il, à se reproduire indéfiniment par génération spontanée, à condition toutefois de préserver ses caractéristiques originelles.

M. M.

★ Théâtre de Paris, second programme, 20 h 30.

■ *FESTIVAL DE BERLIN.* — L'actrice Liv Ullmann présidera le jury du XXXIVe Festival international du cinéma de Berlin qui a lieu du 17 au 28 février.

■ RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans la chronique de Jean-Marie Dunoyer, « Formes » (*le Monde* du 9 février). Jean-Paul Jappé et Michel Duport exposent respectivement galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol, et galerie Jacob, 28, rue Jacob, et non l'inverse.

La pyramide de verre

AU SEIN DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES, LES AVIS ONT ÉTÉ PARTAGÉS

A la suite de notre article sur la controverse suscitée par le projet du Grand Louvre (le Monde *du 3 février), M. Jean-Pierre Weiss, directeur du patrimoine au ministère de la culture, nous a apporté les précisions suivantes :*

La première section de la Commission supérieure des monuments historiques, qui doit donner un avis au ministre de la culture sur les projets de travaux concernant les monuments historiques, s'est effectivement prononcée à une nette majorité en faveur du programme général de travaux du futur musée et a approuvé l'idée d'utiliser notamment pour cela les sous-sols de la cour Napoléon.

En ce qui concerne plus particulièrement la construction d'une pyramide de verre marquant l'entrée principale du futur musée et permettant aux visiteurs de découvrir de l'intérieur du musée l'architecture de l'ensemble, les avis ont été partagés, une majorité de membres de la Commission exprimant cependant des réserves ou des oppositions à cette construction pour des raisons diverses, tenant soit à l'histoire de la construction du Louvre, soit au choix et à l'ampleur du volume construit proposé.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

STRATÉGIE POUR DEUX JAMBONS – Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
ENFANCE – Th. du Rond-Point, petite salle (256-70-80), 20 h 30.
LES CHAUSSURES DE MADAME GILLES – Athénée (624-03-83), 21 h.
COSY CORNER n° 2 – Beaubourg (277-12-33), 18 h 30.
LONG VOYAGE VERS LA NUIT – Théâtre 13 (588-16-30), 20 h 30.
LES MARCHANDS DE GLOIRE – Comédie de Paris (281-00-11), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes ; l'École des femmes.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Mouette.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.
TEP (364-80-80), jazz : 20 h 30 ; 17 h : D. Lockwood ; Ch. Escoudé ; Ph. Catherine.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo, 13 h : Picasso à Antibes ; Je sais que j'ai tort mais demandez à mes copains ils disent tous la même chose ; 16 h : Châteaux du Val de Loire ; 19 h : Boris Vian ; 15 h : Dorothée Tanning ; à 18 h : Collection du musée ; Théâtre/Danse/Chant : 19 h : El Mtarouache « le Dérangé ».
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts, 20 h 30 : F. Aguessy, N. Bera-Tagrine ; Y. Henry ; J.-M. Galperine ; A. Roussin ; D. de Williencourt (Balakirev ; Borodine ; Rimski-Korsakov...).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Tartuffe ; 18 h 30 : Maria Del Mar Bonet.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34) : le Voyage à Berlin.
ALIS (357-42-14), 20 h : Grand Magasin.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : le Livre des délectations et du plaisir partagé.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : Rufus.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; 21 h : le Pain de ménage, Monsieur Vernet.
ASTELLE – THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bégarre.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Phèdre ; salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Passeport.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis, Joe ; 21 h : les Blouses.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Ferdaous... une voix en enfer.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente ; Grand Théâtre, 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrude, morte cet après-midi ; 22 h : Roubaud poèmes.
ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ÉPICERIE (329-46-78), 20 h 30 : la Pendule (dernière).
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie, un jeu.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
JARDIN D'HIVER (262-59-49), à 21 h : Tête-à-têtes.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : William Ier.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 45 : Prométhée enchaîné.
LUCERNAIRE (544-57-34), I, 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II, 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 21 h : les Gugus.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Poivre de Cayenne.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux ; 22 h : Chant du cygne.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Emmerdeuse.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Coup de grisou.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Différence de nos cieux.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30, sam. et dim. 15 h : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
STUDIO FORTUNE, 21 h : la Petite Bouffe.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ; 22 h 15 : les Recouvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère ; 21 h : Fils de batte ou les Seigneurs de Montmartre.
TH. DE LA MER (589-70-22), 21 h : l'Eau.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; 20 h 30 : Savannah Bay.
TH. 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), 21 h 45 : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Arenh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : « Soirée privée » ; 22 h : J. Avelines.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : P. Meige.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 10 février

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

ATMOSPHERE (249-74-30), 20 h 30 : C. Zarcate.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : B. Merlino.
CITHEA (357-99-26), 20 h 15 : Dorian Express.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30, J. Villeret.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15, P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h, Font et Val.
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : V. Duarte.
MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45, Bruant Revue.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, F. Cabrel.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30, J. Edwards.
TH. DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 30 : L. Rocheman.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : Carrasco'H'Trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h, l'Impôt et les Os.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : J. Watts.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Pilobolus.
TH. DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30, Cie A.-Dreyfus.
TH. 18 (226-47-47), 20 h, A. Denis, S. Holzer ; 22 h, R. Pook.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30, Distorsion.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. J. Pesi (Ravel, Paganini).
La Forge, 20 h 30 : A. Woronicki (Bach, Busoni, Beethoven, Chopin...).
Lucernaire, 21 h : J. Voguet.
Salle Rossini, 20 h 45 : Trio Raffard, Quatuor de saxophones J.-Y. Fourmeau, D. Ferrand-Teulet, E. Magnan, C. Resnel, Ch. Sutton, B. Eidi, A. Jacquon (Bernaud, Challine, Ferrand-Teulet...).
Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Orchestre de chambre de la Communauté française de Belgique (Corelli, Haendel, Hindemith...).
Salle A. Marchal, 21 : J.-Ch. Benoît, C. Delaporte, Ch. de Buchy (Kosma, Poulenc, Satie...).
Centre Mathis, 20 h 30 : Musique instrumentale du Moyen Age.
Salle Debussy/Pleyel, 21 h : S. Marotto.
FIAP, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, F. Gneri (Schubert, Schumann, Goetz...).

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tom Novembre.
ATSMOPHERE (249-74-30), 23 h : Sammy Massamba.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : B. Lavilliers.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Wally Walters.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Ray Lema.
DÉPOT-VENTE (624-33-33), 22 h 30 : V. Leed.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : M. Mechali, P. Favre, M. Magnoni.
FORUM (297-53-47), 21 h : Wild Child/Rois fainéants ; Marc Minelli.
GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), 22 h : Shamrock.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : G. Adams, Don Pullen.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : J.-M. Cabrimol, Mafia.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : JCJB ó Old Finest Stompers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Woodyard, M. Zanini, F. Rilhac, M. E. Nabe, M. Gaudry.
SAVOY (277-86-88), 21 h : E. Barret, A. Hervé, M. Benita, P. Grits.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Ph. Mace, S. Lazarevitch, D. Pifarely, N. Fizman, F. Laizeau.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : J.-J. Milteau Group et Mauro Serri.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, MC (831-11-45), 20 h 30 : la Marmite infernale.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : le Marionnettiste de Lodz.
BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : Homme pour homme.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor.
BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 10 à 21 h : Orchestre J. Bonal.
BURES-SUR-YVETTE, Église (907-74-70), 21 h : Trio Euterpe (Beethoven).
CHATILLON, CCC (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.
CHELLES, CC (426-10-96), 20 h 45 : Orchestre de chambre de Vienne, dir : Ph. Entremont (Britten, Bartok).
CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : M.-A. Estrella, Cuarteto Cedron.
CORBEIL-ESSONNES, CC P.-Neruda (089-00-72), 20 h 45 : Léonie est en avance.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : l'Enfant de la haute-mer.
CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50). Els Comedians.
Comédie de Créteil (339-21-87) : la Balade de Monsieur Tadeuz.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée.
MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (375-72-58), 20 h 45 : Ballet-Théâtre du Silence.
MEUDON, CCM (626-41-20), 20 h 45 : Los Machucambos.
MONTREUIL, CC J.-Lurçat (287-50-08), 20 h 30 : Fiction Trio.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : Terre étrangère.
PONTOISE, Th. des Louvrais (030-33-33), 21 h : l'Oiseau vert.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise banquise ; 22 h 30 : M. Hermon.
SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), 21 h : La vie est trop courte.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : Échafaudages.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Fils de personne.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Semiramis ou la fille de l'air ; Château de Vincennes, Tour du Village (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un ange du monde.
YERRES, CEC (948-38-06), 20 h 30 : A. Ionatos.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

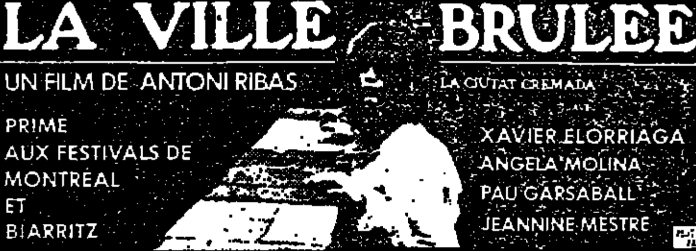
15 h, Sapho, de L. Perret ; 19 h, Venise au cinéma : Sait-on jamais ? de R. Vadim ; 21 h, Cinéma japonais : Pauvres humains et ballons de papier, de S. Yamanaka.

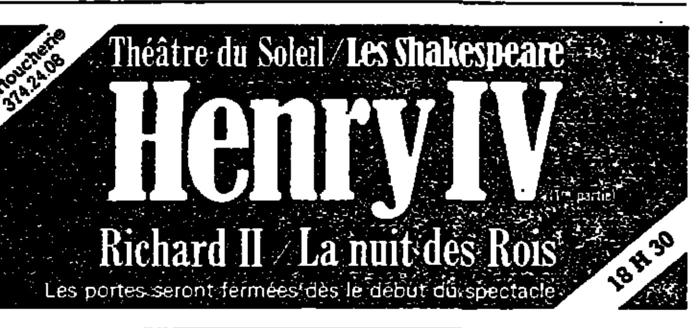
BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Que le spectacle commence, de B. Fosse ; 17 h 15 : Pitié pour le prof, de S. Narizzano ; 19 h, Cinéma de la RDA : Rotation, de W. Staudte.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
BRAINSTORM (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Rive gauche, 5e (354-47-62) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CANICULE (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRISTINE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Rialto, 19e (607-87-61).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FOIRE DES TÉNÈBRES (A., v.o.) (*) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Lumière, 9e (236-49-07).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE JOUR D'APRÈS (A) V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
LOUISIANE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
MI-FIGUE, MI-RAISIN (You., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).









SPECTACLES

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (700-21-65) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLOT'S CONNECTION, film français de Jean Couturier : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; *St-Charles Convention, 15e* (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CLASH, film français de Raphaël Delpard (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

DON CAMILLO, film italien de Terence Hill, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e *(236-83-93) ; UGC Danton, 6e* (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EDUCATION DE RITA, film anglais de Lewis Gilbert, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC *Champs-Elysées, 8e* (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GWENDOLINE, film français de Just Jaeckin : Forum, 1er (297-53-74) ; *Paramount Marivaux, 2e* (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; *Paramount Maillot, 17e* (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

KRULL, film américain de Peter Yates, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *George-V, 8e (562-41-46)* ; Parnassiens, 14e (32983-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE, film français de Marcel Jullian : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e *(562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRICHEURS, film français de Barbet Schroeder : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA VILLE BRULÉE, film espagnol d'Antoni Ribas (v. esp.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; (v. catal.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

P'TIT CON (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A.) V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75)*. – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : *UGC Marbeuf, 8e* (225-18-45).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount *Maillot, 17e (758-24-24)*.

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC *Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e* (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

TO BE OR NOT TO BE (A.) V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; *14-Juillet-Beaugrenelle, 15e* (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 9e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : *UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, *11e (700-89-16)*.

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A *TELLEMENT* DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

LA CLÉ DE VERRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASER HEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE *FACTEUR* SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, *14e (327-84-50) ; Montparnos*, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, *14e (321-41-01)*.

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (329-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, *7e (783-64-66)*.

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND 007 CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., *v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46)*.

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71). – V.f. : Arcades, 2e (233-34-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARRAIN (1re *et* 2e parties) (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PRIX DE BEAUTÉ : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

RAGING BULL (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-33).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (×) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

COMMUNICATION

La polémique autour des émissions sur l'Indochine

Interrompue pendant une semaine, la série de six émissions sur le Vietnam reprend le *dimanche 12 février* sur Antenne 2. La première série de trois émissions sur l'Indochine française a suscité une vive polémique. (1)

Coproduction franco-américaine-britannique (A 2, WGBH, ATV), cette série est le résultat d'un travail de bénédictin de dizaines de personnes pendant plusieurs années : archivistes et documentalistes, universitaires et chercheurs, journalistes, qui ont débusqué films et documents, qui ont réalisé reportages et interviews, les regroupant en un ensemble cohérent destiné à devenir la « mémoire » d'un aussi long conflit où Français, Américains, mais aussi Anglais, ont été impliqués. Ainsi, si la première partie était essentiellement française, sous la houlette de Henri de Turenne, la seconde est américaine, œuvre collective de réalisateurs qui ne partagent pas toujours le même point de vue sur une guerre qui déchira l'Amérique.

Il arrive parfois que les journalistes soient considérés comme les responsables de défaites, par le seul fait qu'ils en sont les témoins oculaires. C'est aujourd'hui le cas de Henri de Turenne, dont l'immense travail – qui fait date dans l'histoire de la télévision comme moyen non plus seulement d'information, mais aussi d'éducation, d'archives contemporaines – s'insère dans un ensemble qui n'aurait sans doute pas vu le jour sans les grands moyens dont disposent les Américains. Certains d'entre eux y puisent matière à réflexion face à la menace d'enlisement de l'administration Reagan en Amérique centrale. Les leçons de l'histoire ne sont retenues que par ceux qui veulent bien les entendre.

Pour le téléspectateur qui a ressenti *« une impression d'écœurement »* devant cette *« histoire falsifiée »*, l'*« œuvre de la France »* reniée, qui considère que tout, dans les trois premières émissions, était *« truqué »*, point n'est besoin de se brancher *dimanche sur la « 2 »* : il n'y verra qu'un *« pamphlet anti-américain »* de plus. Mais s'il veut s'en donner la peine, il y trouvera matière à réflexion, à satisfaction ou à critique. On ne gagne rien à occulter le passé sous prétexte qu'il gêne. Ainsi les Américains nous donnent-ils de leur guerre des images parfois terrifiantes. Bombardements, tueries – que la censure française de l'époque n'aurait jamais laissé passer. Quant à la « geste » française de Dien-Bien-Phu, peut-être pas assez présente, il ne manquera pas d'émissions pour nous la rappeler au cours des prochains mois. Ce sera alors son trentième anniversaire.

PATRICE DE BEER.

(1) Les dimanches 12, 19 et 26 février, à 21 h 45, sur Antenne 2.

● *Jean-Pierre Guérin nommé directeur de Télé-Libération.* – M. Jean-Pierre Guérin, ancien directeur délégué à l'information de *TF 1* (démis de ses fonctions le 1er juillet 1983), intègre l'unité de production télévisée créée par le quotidien *Libération*, dont il assurera la direction. Jean-Pierre Guérin, qui est actuellement conseiller auprès du président de l'INA, M. Jacques Pomonti, et consultant auprès de la Caisse des dépôts et consignations, a précisé qu'il continuera d'exercer ses fonctions, en même temps qu'il dirigera Télé-Libération, structure légère, destinée à fonctionner avec la rédaction du quotidien, équipée de matériel ultra-léger, pour fabriquer des magazines, des émissions pour les futurs réseaux câblés et des études réalisées sur demande.

Une expérience de télévision locale à Gennevilliers

Un nouveau type de service public : la municipalité de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) entame, ce vendredi 10 février, une expérience de télévision locale, qui se déroulera chaque fin de semaine jusqu'au dimanche 4 mars. Cette expérience de télévision hertzienne se veut la préfiguration des possibilités nouvelles offertes par le câblage pour lequel la municipalité a commencé une négociation avec le ministère des PTT.

Les projets de câblage mûris par les collectivités locales se suivent... et ne se ressemblent pas. Le gouvernement, qui dès le lancement de son « plan-câble » a voulu que ces dernières soient candidates à l'installation d'un réseau, va-t-il se retrouver devant autant de schémas qu'il y a de communes en France ? Dans la mesure où les pouvoirs publics sollicitent une participation financière de leur part, les municipalités s'enhardissent les unes après les autres à concevoir le changement audiovisuel à leur façon. Les ambitions de Gennevilliers dépassent de loin celles de beaucoup d'autres villes.

Pour cette municipalité communiste, pas question en effet de limiter l'utilisation du futur réseau (que l'on souhaite à 100 % en fibres optiques) à la distribution de programmes traditionnels aux quelques abonnés qui pourront payer : le câblage doit profiter à tout le monde, particuliers et entreprises ; la municipalité ne doit pas s'arrêter à l'exploitation de la télédistribution mais intervenir dans les divers services interactifs possibles.

Pour montrer qu'il est possible de faire autre chose que des programmes classiques comme ceux des chaînes du service public ou des émissions reprises à l'étranger ou de type Canal-Plus, Gennevilliers se lance dans une expérience de télévision locale.

La grille, de cinquante-trois heures, a été conçue par le réalisateur Raoul Sangla : on y trouve des émissions enregistrées (et en direct) élaborées avec les habitants, ou avec le concours de professionnels. De nombreux organismes officiels apportent leur concours matériel ou financier à cette opération qui devrait se chiffrer à un million de francs.

La diffusion des émissions aura lieu depuis le sommet de la tour de la mairie, par faisceaux hertziens que capteront des antennes paraboliques installées par TDF avant d'être réinjectées dans les réseaux internes de plusieurs immeubles. Quelque huit mille habitants sur les plus de cinquante mille que compte la ville seront touchés.

E. R.

Vendredi 10 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Formule 1 : le MIDEM.
Emission de variétés de M. et G. Carpentier.
Avec Tina Turner, Francis Cabrel, Catherine Lara, Ginette Reno, Spandau Ballet, Nicoletta, Mort Shuman, Herbie Hancock, Joan Baez, Break Machine.

21 h 50 Désirs de femmes : l'Empreinte du père.
Série de J.N. Roy.
L'histoire intime de deux femmes profondément marquées par l'image de leur père. La première par son absence (elle a perdu son père, petite), la seconde par excès de présence. Deux itinéraires.

22 h 45 Branchés-musique : 22, v'la le rock.
De J.-B. Hebey.
Les années 70, avec Peter Gabriel, Santana et Genesis.

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus.
Deuxième épisode : Bonaparte, qui a placé son frère Joseph sur le trône d'Espagne, se heurte à la résistance de Juan Martin, dit « El Empecinado », qui lui tient tête, bientôt soutenu par les paysans de sa province. La révolte devient guérilla. Un feuilleton ambitieux mais lourd.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Le » roman dans tous ses états. Sont invités : P. Grainville *(la Caverne céleste)*, F. Groult *(le Passé infini)*, P. Guyotat *(le Livre ; Vivre)*, D. Rolin *(la Voyageuse)*, F. Roux *(Lève ton gauche)*, R. Sabatier *(les Années secrètes de la vie d'un homme)*.

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Tabou.
(Cycle : Les quatre coins du monde.)
Film américain de F.W. Murnau et R. Flaherty (1929-1930), avec Reri, Matahi, Hitu, Kong Ah (N., muet sonorisé).
Conçu par Flaherty comme un documentaire, ce film – le dernier du grand cinéaste allemand Murnau – est devenu, dans les décors naturels de Polynésie, une tragédie de l'amour menacé par le destin et la mort. Un film magique, superbe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Rencontre avec... Edgar Faure et Maurice Faure.
Magazine d'A. Campana.
Les deux sénateurs – qui viennent de lancer un manifeste pour le renouveau du centre gauche – sont interrogés par la rédaction.

21 h 50 Journal.

22 h 10 Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
Découvert ici à l'occasion du Festival de jazz d'Angoulême, le groupe Malavoi est l'un des plus prometteurs de la Martinique : violons sensuels, dansants, vertiges créoles. Des images interminables, une vision complètement « embourgeoisée ». Un reportage pas plus réussi (dans un autre genre) que celui consacré le même jour à Guy Konket, un des plus grands chanteurs et batteurs de gro'ka en Guadeloupe (sur A 2 à 17 heures). L'émission sur la musique aux Antilles reste à faire.

23 h Prélude à la nuit.
Hommage à B. Bartok et G. Enesco. Extrait du concert Menuhin, *Sonate pour violon seul*, 3e et 4e mouvements, de B. Bartok, *Troisième sonate en la mineur*, 1er et 3e mouvements, de G. Enesco.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dans les mains du magicien.
17 h 12 La Voix.
17 h 22 Monsieur l'Ordinateur.
17 h 35 Magazine Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Le monde des médecines différentes.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Feuilleton : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Documentaire : Le dialogue des cultures.
21 h 30 Musique : Black and Blue (terrains vagues).
22 h 30 Nuits magnétiques : Saint-Domingue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Jazz.
20 h 20 Concert (en direct de Baden) : Airs de concert, symphonie n° 38 en ré majeur de Mozart, Symphonie n° 100 en sol majeur de Haydn, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. D. Fischer-Dieskau, baryton.
22 h 15 Fréquence de nuit : la guerre des pianos ; à 23 h 10, l'île sonnante.

Les programmes du samedi 11 et du dimanche 12 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

LE RECUL DE LA CRÉATION AUDIOVISUELLE

Réalisateurs et comédiens expriment leur inquiétude

Le monde des créateurs de l'audiovisuel est inquiet. Comédiens, auteurs et réalisateurs se demandent si le développement des nouveaux médias s'accompagnera d'un essor de la production d'œuvres françaises tant les moyens de communication traditionnels – la radio et la télévision – leur semblent marquer le pas à cet égard.

Vingt-quatre personnalités de renom ont adressé à la fin du mois de janvier une lettre à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, ainsi qu'à MM. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, et Hervé Bourges, PDG de TF 1, pour manifester solennellement cette inquiétude.

La première chaîne est, en effet, celle qui préoccupe le plus les professionnels. Selon les signataires de ces lettres, celle-ci ne réserverait qu'une enveloppe de 810 millions de francs à la production en 1984, au lieu des 900 millions qu'il faudrait lui consacrer pour suivre la hausse des tarifs de la SFP et appliquer les consignes budgétaires de l'autorité de tutelle, qui avait alloué une rallonge de 70 millions pour la création (*le Monde* du 23 août 1983). Cela représente une *« grave anomalie »*, un *« dérapage de taille »* pour les Bluwal, Prat, Santelli, Mitrani et autres Failevic, qui ont fait ou font encore les grandes heures de la télévision (1). *« Dans l'une des deux unités de programme de TF 1,* se plaint Claude Santelli, *on va passer de soixante heures de création réalisées en 1983, une année déjà elle-même en recul sur la précédente, à quarante-huit cette année. A ce rythme, la production française ne sera plus qu'un souvenir dans cinq ans. »*

Les artistes interprètes sont encore plus alarmés. Au Syndicat des artistes du spectacle (SYDAS-CFDT), on parle d'une *« dégradation régulière »* et de *« professions sinistrées »*. Chiffres à l'appui. *« En 1980, TF 1 produisait 206 heures de fiction avec la participation de comédiens, en 1983, 122 heures. A Antenne 2, on a stagné autour de 200 heures. Seule FR 3 a vu croître légèrement ses productions. »* En trois ans, de 1980 à 1982, l'« employeur télévision » aurait offert environ douze mille journées de travail en moins, 48 000 au lieu de 60 000.

Lors de la négociation engagée l'an dernier pour la signature d'une nouvelle convention collective, les syndicats d'acteurs avaient profité du rapport de force établi avec les employeurs pour faire admettre le principe d'un seuil de production horaire minimum à respecter en 1984. Ce « plancher » a été fixé à 177 heures à TF 1, 195 heures à Antenne 2 et 85 heures à FR 3. *« Une peau de chagrin »*, commente Ewa Swann, l'une des responsables du SYDAS, qui a refusé de signer cette convention, contrairement à la CGT et FO.

A TF 1, où l'on ne conteste pas les difficultés du moment, on fait valoir que les « glissements » budgétaires entre 1983 et 1984 ont été limités à 3,1 % en raison du contexte général d'austérité. En dépit de la rigueur, on rétorque toutefois que les dépenses de création, qui s'établiront vraisemblablement à 763 millions de francs pour l'an passé (les comptes ne sont pas encore bouclés) seront théoriquement de 819 millions pour cette année.

Mince consolation pour les professionnels qui ne voient plus dans le service public de l'audiovisuel cet employeur privilégié qui traditionnellement assure une partie importante de leurs revenus. L'inquiétude est d'autant plus forte que le secteur privé de la production télévisuelle connaît une très nette régression – 50 % en trois ans (*le Monde* du 22 novembre 1983). *« Nous admettrions très bien que le service public cède un peu de terrain s'il apparaissait autre chose, un autre champ d'activité qui prenne le relais. Mais nous ne voyons rien,* dit Claude Santelli, *et nous ne comprenons pas la politique menée actuellement. Que mettra-t-on dans les futurs réseaux ? »* Dans les prochains jours, les signataires des lettres envoyées récemment envisagent de mobiliser tous les professionnels pour lancer un cri d'alarme.

ERIC ROHDE.

(1) Outre les noms déjà cités, figurent parmi les signataires : Jean-Pierre Barizien, Abder Berkani, Jean-Roger Cadet, Pierre Cavassilas, Marie-Josèphe Debergey, Maurice Dugowson, Jean Hennin, Roger Kahane, Joanne Labrune, Jean-Marc Leuwen, Jean L'Hote, Bernard Lion, Frédérique Mani, Jean-Pierre Marchand, Marc Pavaux, Jean Segols, Jean-Paul Sassy, Paul Seban et Guy Seligmann.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 12 FÉVRIER

« Bouguereau », 10 heures, Petit Palais, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Dubesme (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'histoire de l'enseignement : cinq cents ans d'histoire au collège Sainte-Barbe », 15 heures, 4, rue Valette, Mlle Lemarchand.

« L'Europe de la Renaissance », 16 h 45, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« Raphaël », 11 heures, Grand Palais, Mme M. Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Salons du Petit-Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon, Mme M. Ragueneau.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Le vieux Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jouets des dix-huitième et dix-neuvième siècles », 11 heures, Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal.

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 heures, métro Pont-Marie, M. J.-C. Pennec (Paris et son histoire).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 heures, 20, place des Victoires, statue de Louis XIV (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel de Madame de Miramion », 15 heures, 47, quai Tournelle, Mme A. Ferrand.

« La Comédie-Française », 10 heures, sous les arcades, place Colette, Mme M. Hager.

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« L'Opéra », 13 h 30, hall (Art et promenades).

« Le Panthéon », 14 h 30, devant les grilles, Mlle Balandre (La France et son passé).

CONFÉRENCES

14 h 30, « Tunisie inconnue », et à 16 h 30, « Georges Sand », 60, Bd Latour-Maubourg, M. Blumfeld.

14 h 30, salle du Bon Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, R.P. M. Riquet : « Juifs, chrétiens, musulmans, comment unir nos efforts pour témoigner de la réalité de Dieu » (Fraternité d'Abraham).

14 h 45, Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, M. Raillard : « Maxim's et ses ombres célèbres de la vieille époque ».

15 heures, Natya, 163, rue Saint-Honoré, M. G. Walter : « L'ascension humaine aujourd'hui ».

15 h 30, Culture française, 13, rue de la Bûcherie, M. d'A. Maumené : « Berry-Sologne : la route Jacques-Cœur et le pays du Grand Meaulnes ».

15 heures et 18 h 30, Centre Chaillot-Galliera : « Tunisie, l'Orient du Maghreb », film et récit de M. J.-F. Poirot-Valencourt.

EN BREF

AUTOMOBILE

UNE EXPOSITION CONSACRÉE à « cent ans de brevets automobiles » est ouverte au public jusqu'au 15 février, 2, rue de Presbourg à Paris, siège de la Chambre syndicale des constructeurs. Trente-quatre panneaux retracent les grandes heures de l'innovation technique française dans l'automobile. Entrée gratuite.

EMPLOI

TROUVER UN JOB. – Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) organise un atelier collectif sur le thème « Comment chercher un emploi ». Participent à cette information : des spécialistes du CIDJ, du Centre national des jeunes travailleurs et de l'Agence nationale pour l'emploi. Dans les locaux du CIDJ, tous les lundis à 10 heures.

★ CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 567-35-85.

THÉATRE

L'ENVERS DU DÉCOR. – Une « table ronde » sur les métiers du théâtre – comédie, régie, scénographie, création de costumes – est organisée, le 15 février, à 15 heures, au Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) par le Centre d'information et d'orientation de l'association professionnelle spectacle. Avec la participation de spécialistes et d'élèves de cours d'art dramatique.

★ CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 567-35-85.

LOTO – TIRAGE N°6 DU 8 FÉVRIER 1984

19 – 24 – 29 – 34 – 35 – 38 – Numéro complémentaire : 39

6 bons numéros	2 962 174,50 F
5 bons numéros + complémentaire	123 423,90 F
5 bons numéros	11 950,60 F
4 bons numéros	168,80 F
3 bons numéros	10,90 F

LA SEMAINE PROCHAINE SUPER CAGNOTTE 20.000.000,00 F

JEUNES

COMBATTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Le troisième âge au secours du premier

Apporter une aide bénévole à quelques enfants défavorisés en difficulté scolaire : tel était l'objectif de Mme Marie-Louise Vieil lors de son installation à La Seyne (Var), en 1980, après quarante ans passés dans l'enseignement, dont treize ans comme inspectrice des écoles maternelles de Besançon.

Alertée par une amie membre d'un conseil de parents d'élèves, elle entreprend un jour la mise à niveau d'Adrien, un jeune Sénégalais de huit ans, arrivant de Dakar sans grandes connaissances de notre langue et de notre écriture. *« Je me suis occupée de lui et, très vite, j'ai eu comme autres élèves sa sœur, six ans, puis deux de ses cousines âgées de huit et neuf ans. »*

Pendant deux ans, Mme Vieil (soixante-quatre ans) aidera ces enfants, tout en gardant un contact avec leurs enseignants de manière à suivre leur progression et à parer aux difficultés rencontrées au cours de leur scolarité. Bientôt, il fallut aider deux autres cousines. Mme Vieil fit appel à une enseignante en retraite... Ainsi eut-elle l'idée de demander au club des retraités de la Mutuelle générale de l'éducation nationale du Var de l'aider à trouver d'autres volontaires. *« N'était-ce pas la meilleure manière de meubler leurs loisirs ? »*

Au premier appel, une douzaine de retraités de l'éducation nationale répondit présent. C'était plus que n'en attendait Mme Vieil qui ne veut pas créer une nouvelle structure para-scolaire ni mettre en œuvre une pédagogie adaptée aux enfants victimes d'échecs scolaires, pour la plupart des enfants d'immigrés.

L'essentiel me paraît être de garder un contact étroit avec les enseignants qui ont ces élèves en classe, explique-t-elle. *D'autre part, les cours ne doivent pas être donnés dans les familles ni dans les salles de classe ; il est vital de rompre avec un environnement qui peut braquer ou bloquer l'enfant en rupture ou en échec scolaire. Il doit se sentir intégré dans la famille de l'enseignant, y trouver des amis, voir d'autres membres d'une famille élargie. Ainsi, mes élèves sont-ils devenus un peu mes petits-enfants, mais il n'est pas question de les couper de leur famille pour autant. Ils ont besoin d'un milieu différent, sécurisant, pour s'épanouir pleinement. »*

D'abord lire

La formule n'est pas forcément nouvelle : pareils « cours de rattrapage » existent, sans doute, dans d'autres départements, mais elle est originale dans la mesure où elle bénéficie de l'intérêt de l'inspecteur départemental qui *« apporte son soutien et adhère totalement à cette initiative »*. Un contact et un suivi pourront ainsi se développer avec toutes les écoles seynoises. Cette ville, avec sa forte concentration de populations immigrées, est un terrain d'expérimentation particulièrement intéressant, notamment la ZUP de La Seyne, qui compte 15 000 habitants (pour une population seynoise de 58 000 personnes), dont 30 % de jeunes en âge scolaire et au sein desquels 80 % des élèves posent des problèmes d'adaptation, d'insertion ou d'échec scolaires (1).

Apporter une aide rapide, aussi efficace que possible, à des enfants en difficulté, dont les parents ne peuvent financer des leçons particulières, est l'objectif immédiat de ce groupe d'enseignants retraités.

« Dans un an au plus, nous essaierons d'analyser les grandes lignes de notre action. Pour le moment, l'important est d'agir, chacun avec sa méthode propre, avec une attention particulière donnée à l'apprentissage de la lecture qui conditionne tous les autres. »

JOSÉ LENZINI.

* Etudes ORGECO (Commission nationale pour le développement social des quartiers).

(1) Mme Vieil, chemin Aimé-Genoud, 83500 La Seyne. Tél. : (94) 87-46-01.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 10 février :

DES DÉCRETS

- Instituant un commissariat général et un comité consultatif de la langue française.
- Fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité.
- Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

∴

D'autre part, le bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses du 10 février, publie des *arrêtés* accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement, portant attribution de la médaille des évadés, portant promotion dans l'ordre du mérite agricole ; des *décrets* portan attribution de la médaille de l'aéronautique ; des *décisions* portant attribution de la médaille de la défense nationale, de récompenses pour actes de courage et de dévouement, de la croix du combattant volontaire avec barrette Indochine, de la croix du combattant volontaire avec barrette Corée ; des citations à l'ordre de l'armée.

JOURNÉES D'ÉTUDES

JEUNESSE D'AUVERGNE. – Le Centre régional pour la jeunesse inadaptée en Auvergne (CRJIA), organise, du 20 au 22 février, un stage agréé consacré à l'organisation de la documentation dans les services ou institutions à but social ou éducatif.

★ CRJIA, 10, rue André-Moinier, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 37-25-52.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 9 février 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 210-280 ; Avoriaz : 80-300 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 200-300 ; Carroz-d'Araches/Samoëns : 120-260 ; Chamonix : 110-380 ; La Chapelle-d'Abondance : 90-180 ; Châtel : 130-280 ; La Clusaz : 140-240 ; Combloux : 190-240 ; Les Contamines-Montjoie : 140-350 ; Courchevel : 220-260 ; Crest-Voland : 200-300 ; Flaine : 200-340 ; Les Gets : 160-285 ; Le Grand-Bornand : 120-270 ; Megève : 170-250 ; Les Menuires : 175-220 ; Méribel : 180-280 ; Morzine-Avoriaz : 100-320 ; Peisey-Nancroix : 170-280 ; La Grande-Plagne : 80-220 ; Praz-sur-Arly : 170-230 ; La Rosière : 255-350 ; Saint-François-Longchamp : 150-200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 70-280 ; Thollon-les-Mémises : 85-130 ; Tignes : 210-300 ; Val-Cenis : 60-130 ; Val-d'Isère : 160-300 ; Valloire : 145-250 ; Val-Thorens : 250-350.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 270-420 ; Autrans : 50-150 ; Collet-d'Allevard : 150-200 ; Les Deux-Alpes : 150-350 ; Les Sept-Laux : 150-250 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-260 ; Villard-de-Lans : 50-160.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 120-150 ; Auron : 70-90 ; Beuil : 50-70 : La Colmiane-Valdeblore : 80-100 : La Foux-d'Allos : 120-150 ; Isola 2000 : 95-120 : Montgenèvre : 100-150 ; Orcières-Merlette : 150-270 : Les Orres : 120-150 ; Pra-Loup : 95-125 ; Puy-Saint-Vincent : 130-190 ; Risoul 1850 : 90-130 ; Le Sauze : 80-190 ; Serre-Chevalier : 140-220 : Superdévoluy : 130-250 ; Valberg : 70-80 ; Vars : 100-160.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 35-75 ; Les Angles : 60-150 ; Ax-les-Thermes : 40-100 ; Barèges : 20-120 ; Cauterets-Lys : 235-285 ; Font-Romeu : 15-30 ; Gourette : 40-250 ; Luchon-Superbagnères : 50-140 ; La Mongie : 80-120 ; Saint-Lary-Soulan : 90-120.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 45-100 ; Super-Besse : 60-90 ; Super-Lioran : 70-120.

JURA

Métabief : 70-180 ; Les Rousses : 100-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-80 ; La Bresse : 80-130 ; Gérardmer : 40-90.

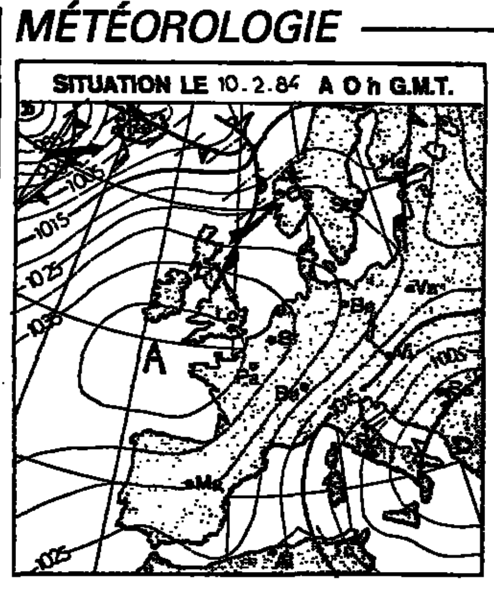
LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.2.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.2.84 DÉBUT DE MATINÉE

A
1040
1035
1030
1025
Brouillard
Verglas
dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 février à 0 heure et le samedi 11 février à 24 heures.

C'est un anticyclone centré à l'ouest de la Bretagne qui continuera à concerner le pays, y dirigeant un flux de secteur nord, puis nord-est. Du cyclonisme persistera toutefois, surtout en altitude, vers la Méditerranée.

Samedi matin, on observera des gelées presque partout avec des minima de – 2 à + 2 degrés sur les régions méditerranéennes, 0 à – 2 degrés près de la Manche, – 3 à – 5 degrés du Nord-Est au Massif Central et à l'Aquitaine, avec localement – 8 à – 10 degrés à l'intérieur, – 2 à – 4 degrés ailleurs.

Pour la journée, le temps sera bien ensoleillé, à l'exception de l'extrême sud-est et de la Corse, où le ciel sera changeant avec averses. Le vent, de nord, puis nord-est, restera assez fort. Le mistral faiblira toutefois, tandis que le vent se renforcera entre la Provence et la Corse.

Les températures maximales seront de l'ordre de 10 degrés près de la Méditerranée, 7 à 9 degrés dans le Sud-Ouest, 6 à 8 degrés près de la Manche, 3 à 5 degrés ailleurs.

SENS D'ÉVOLUTION POUR DIMANCHE

La vaste zone anticyclonique qui restera axée de la Manche et de la mer du Nord à la mer Baltique, et à la Sibérie, continuera à diriger sur la France un flux de secteur est de plus en plus froid et généralement sec. Toutefois, de la Corse aux Alpes s'étendra une certaine instabilité, liée à la proximité de la dépression méditerranéenne.

PRÉVISIONS POUR DIMANCHE

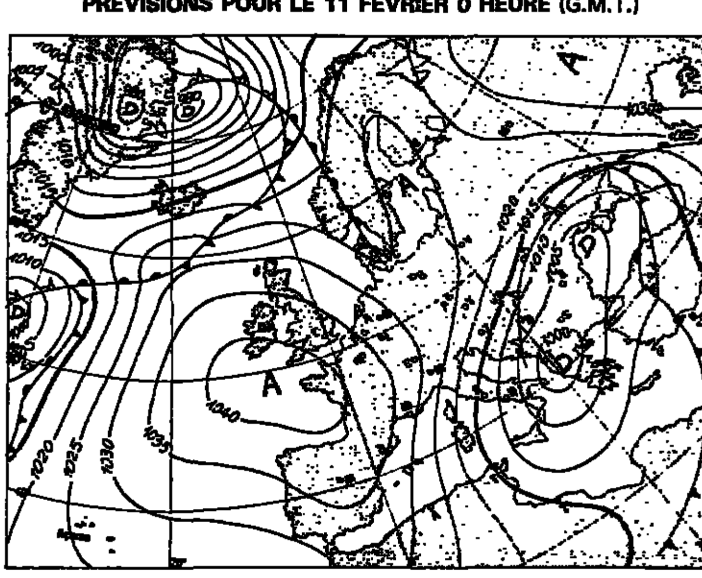
Au lever du jour, les gelées seront généralisées et n'épargneront guère que la Corse et quelques régions littorales. Elles atteindront souvent – 5 degrés et même parfois – 10 degrés sur les sols enneigés. En contrepartie, le ciel sera clair presque partout.

Dans la journée, le temps très ensoleillé prédominera. Toutefois, en Corse, des nuages d'instabilité se développeront et donneront des averses. Ils gagneront les versants est des Alpes, où quelques flocons de neige pourront tomber.

Les vents de secteur est seront faibles à modérés, sauf près de la Méditerranée, où ils continueront à souffler assez fort.

Les températures maximales resteront proches de 0 degré dans le Nord-Est et le Massif Central. Près de la Méditerranée, elles atteindront 7 à 10 degrés sur le littoral méditerranéen. Ailleurs, elles seront souvent comprises entre 3 et 5 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 11 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 10 février, à 8 heures, de 1 041,2 millibars, soit 781 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 février ; le second le minimum de la nuit du 9 février au 10 février) : Ajaccio, 15 et 1 degrés ; Biarritz, 10 et 1 ; Bordeaux, 10 et 0 ; Bourges, 8 et – 1 ; Brest, 9 et 1 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 7 et 0 ; Clermont-Ferrand, 5 et – 1 ; Dijon, 6 et – 1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 4 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 3 et – 1 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille-Marignane, 8 et 3 ; Nancy, 6 et – 3 ; Nantes, 10 et – 2 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 6 ; Paris-Montsouris, 3 (minimum) ; Paris-Orly, 8 et 1 ; Pau, 10 et – 1 ; Perpignan, 11 et 6 ; Rennes, 9 et – 3 ; Strasbourg, 6 et – 1 ; Tours, 9 et – 1 ; Toulouse, 9 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 8 degrés ; Amsterdam, 7 et 1 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 3 et – 2 ; Bonn, 5 et – 5 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 22 et 13 ; Iles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 3 et – 3 ; Dakar, 24 et 18 ; Djerba, 15 et 10 ; Genève, 5 et 1 ; Jérusalem, 15 et 4 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 9 et – 1 ; Luxembourg, 4 et – 3 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, – 11 et – 12 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, 2 et – 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 6 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, – 3 et – 11 ; Tozeur, 15 et 8 ; Tunis, 13 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La lmm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **AUDIT INTERNE** — Réf. VM 21005 A
- Nantes — **RESPONSABLE D'UN CENTRE ADMINISTRATIF** — Réf. VM 7929 D
- Vendée — **JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN** — 180 000 F. — Réf. VM 11006 A
- Province — **CHEF DE FABRICATION** — Réf. VM 6030 CG

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

médio-system

• INFORMATICIENS •

la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier. Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses. Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ? Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique. Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

---

emplois régionaux

Association privée loi de 1901 œuvrant dans le domaine sanitaire et social, gestionnaire d'une dizaine d'établissements, employant 1.400 agents, recherche un (e) secrétaire général (e) collaborateur (trice) direct (e) du président de l'Association, chargé de veiller à la bonne application des décisions du Conseil d'Administration, de coordonner, animer et développer les actions de l'Association.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions. Réponse urgente. Ecr. s/nº 7.482 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE offre Poste Responsabilité A

JEUNE EXPERT
OU
MÉMORIALISTE

Proche région lyonnaise Téléphone : (7) 836-06-94 ou écr. HAVAS ANNONCES 5151. 81. R. RÉPUBLIQUE 69002 LYON.

Sté d'édition, recherche J.F., bonne présentation, très bonne dactylo et orthographe, sachant répondre au tél. Libre rapidement. Tél. samedi 11 à partir 14 h. 226-33-07.

ÉCOLE DE LANGUES

recherche pour ses centres de Paris et région parisienne

PROFESSEURS DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE

Diplômés de l'enseignement supérieur. Préférence accordée aux candidats avec une première expérience professionnelle.

Adresser C.V. et photo à CETRADEL, 2, rue des Italiens, Paris 9e.

KELLER FRANCE ETT recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL ASSEMBLEUR PL1 Gros systèmes I.B.M., série 43. CII H.B. minimum 1 an d'expérience, formation supérieure. Tél. pour R.-V. 562-81-06.

Importante Société Internationale Mº Porte d'Orléans recherche

AGENT DE RECOUVREMENT

Le candidat retenu sera responsable des actions en recouvrement, ainsi que du suivi et de la mise à jour de dossiers crédit.

Un bon niveau de formation complété par une expérience du crédit permettra à ce collaborateur d'être opérationnel rapidement dans ce poste qui demande rigueur et persévérance.

L'anglais parlé est un atout.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : Nº M. 72.076 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Recherche

PROFESSEURS VACATAIRES

PHYSIQUE - CHIMIE MATHS SUP. - MATHS SPÉ. Téléphone : (1) 256-07-21.

Sté 17e ch. jeune dactylo rémunération SMIG. Téléphoner au 226-52-30.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS INTÉRÊT 23 % GARANTIE HYPOTHÉCAIRE

CARTENA 272-49-35 2, RUE DE LA BASTILLE 75004 PARIS, 1er ÉTAGE.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

104 ZA, 2 places, parfait état, 1980. 23.000 km. 25.000 F. Tél. 878-07-24. Sauf repas.

AUDI 100 AVANT CD 5 cyl. Diesel - 7 CV modèle 1982 Première main - 80 000 km 62 000 F (Prix T.T.C.) Crédit poss. 100 %, 48 mois M. MERLE, tél. (6) 909-52-28 (après 20 heures)

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE, exceptionnel duplex 75 m² + terrasse sur Paris prestation luxueuse. Px élevé justifié. 347-57-07.

4e arrdt

9, RUE ST-MERRI

Très bel imm. p. de taille, studio et 2 P., en duplex, réf. nf. belles prestations 13/17 h. 271-90-44 soir. 828-72-71.

ILE-SAINT-LOUIS

CHARMANT APPT 120 m² CALME ET ENSOLEILLÉ 2e ÉT., BEL ESC. 1.350.000 F Vis. samedi, de 14 à 18 h 30. 10, rue Le Regrattier.

5e arrdt

Part. vend petit 2 P. MOUFFETARD, clair, mansardé, poutres, équipé. 380.000 F. Visite les 10, 11, 13, de 13 à 21 h. Téléphone : 535-12-61.

6e arrdt

161, BD DU MONTPARNASSE 1re droite, 3 pces. 730.000 F Sur place samedi 13 h/15 h.

7e arrdt

Mº SEGUR

Imm. p. de t., vue dégagée 2 pièces, cuisine américaine douche, w.-c., chf. central agréablement aménagé PRIX INTÉRESSANT 3, rue José-Maria-Heredia escalier service, samedi dimanche, lundi, 14/17 h.

9e arrdt

Cause réemploi, vend immédiatement 2 appts de 3 P., cft, superposés luxueusement aménagés (libres ou occupés). Idéal placement (120.000/an) + importants avantages. 1.300.000 F. 288-71-39.

10e arrdt

Bon imm. ancien, gd 3 P. tt cft, chf. cent. individuel 520.000 F. Samedi, dimanche 15/18 h., 73, bd de Strasbourg JULIEN, 4e ÉTAGE GAUCHE.

11e arrdt

66, RUE SAINT-SABIN

ADORABLE 3 P. 500.000 F. Samedi, 13/16 h. 563-41-11.

12e arrdt

AV. ARNOLD NETTER

Imm. gd stand., beau 5 P., gd cft. Cave, park. ss/sol., balc., soleil. 1.050.000 F DELFIEL 346-95-27.

PORTE DORÉE

Grand 4-5 P., balcon, face au BOIS. 1.025.000 F.

LERMS. 355-58-88.

Près hôpital Trousseau, part. vend 3 pces, 61 m², tt cft, asc., box. 560.000 F. Après 17 h. Téléphone : 374-53-08.

Mº PORTE-DORÉE DANS BEL IMMEUBLE 2 pces, 42 m², 1er étage bonne disposition, s. d'eau à prévoir. 300.000 F. S. pl. sam. 11, 10 h 30/12 h 30. 15, rue Ernest-Lacoste.

BD DIDEROT, beau 2 pces, refait neuf, soleil, imm. ravalé. 260.000 F. Tél. 347-57-07.

Cause réemploi, vend immédiatement 2 STUDIOS, cft, rapport. 45.000 + avantages. 420.000 F. Téléphone : 288-71-39.

MICHEL BIZOT

Récent 3 p., verdure, tt cft, 2e asc. 500.000. 286-32-35.

Mº CHATEAU-DE-VINCENNES 3-4 p., tt cft, balc. sur bois. imm. réct. 526.000 F. 347-57-07.

13e arrdt

A 800 M DE PARIS LOIN DE SES PRIX. Résidence calme, près Mº APPARTEMENTS SPACIEUX 3-4 et 6 PIÈCES Prix très intéressants Prêt conventionné + APL Visite : 75, rue du Gal-Leclerc Kremlin-Bicêtre. 670-01-44.

15e arrdt

CAMBRONNE CROIX-NIVERT Pierre de taille, balc., 3 P., cft, 5e ét. sans asc.. 498.000 F. 577-98-85.

Mº BIR-HAKEIM

Imm. récent, tt cft, calme vue dégagée, sur la Seine. Liv. dble, 1 chbre, cuis., bains 75 m² agréablement aménagé park. - Tour de Seine, 26e ét. 39, quai de GRENELLE samedi, dimanche, 14-17 h.

Mº CHARLES-MICHELS

Bon imm., asc., chf. centr. 2 pces, entrée, cuis., bains. Px intéressant, samedi dimanche, lundi, 14 17 h. 103, rue de Javel.

16e arrdt

POMPE

S/JARD., GRAND 4 P., possib. 5 P., + serv. CFT. Peinture à revoir. 1.600.000 F. Tél. : 320-26-35 MARTINE IMMOBILIER.

17e arrdt

De bel imm. rétro, tt cft, 5e, asc., splendide living + chambre sur balcon, jardin plein ciel. Téléphone : 878-41-65.

92 Hauts-de-Seine

VANVES LIMITE 15e

Récent, 78 m², 3 P., cuis., bains, park. ss-sol. 690.000 F. S/pl. sam. 14 h à 18 h, 71, rue Jean-Jaurès, 5e ét. 642-12-23.

Province

CASSIS (13)

F 4, plein centre + grande terrasse, immeuble standing, px 1.000.000 F. F 2 proximité PORT, REFAIT NEUF, 420.000 F. STUDIO, proximité PORT, PARFAIT ÉTAT, 270.000 F. LOCATRIM CASSIS (16-42) 01-81-60.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ SPÉCIAL. du DÉCOUPAGE DE GRANDS APPARTEM. PRISE EN CHARGE TOTALE 544-44-45.

SAINT-PIERRE

RECH. TRÈS BEAUX APPTS CENTRE ET OUEST PARIS

563-11-88

28, RUE WASHINGTON, 8e.

locations non meublées offres

Paris

3, RUE SAINT-FIACRE Grand 2 P., cuis., w.-c., bns, balcon, refait neuf, 5e, asc., 2.812 charges comprises. Samedi de 11 h 30 à 13 h.

Région parisienne

LEVALLOIS, Mº Louise-Michel 95, rue Louis-Rouquier, grand 2 P., cuis., w.-c., bns, ref. neuf. 2.812 C.C. Sam. 11 h 30-13 h.

Province

Maison à louer YONNE 4 pces, dépendances et jardin dans petit bourg Yonne. Tél. Mme RODIER. 544-27-15.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Personnel IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE recherche divers appts toutes catégories, villas. Paris, banlieue. 504-48-21 poste 24.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

locations ventes

JUVISY-SUR-ORGE Cause départ retraite vend librair.-papeter.-presse-divers. Chiffre d'affaires 1.500.000 F. Magasin moderne 95 m² (réserve 70 m²) Très bel appartement 5 pièces en location (garage, cour). Prix : 750.000 F. Téléphone : 921-33-74.

LES MAISONS D'ASNIÈRES

28 maisons terrasse près de PARIS.

Habitables immédiatement.

Bail 3 ans avec promesse de vente.

Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.

Sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lund. de 13 h à 18 h.

Téléphone : 799-96-45.

Et Boutique OCIL : 522-22-22.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e A partir de 80 F. Ts services. Constitut. Stés. 763-47-14.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc., loc. courte ou longue durée.

ACTE — 562-66-00.

locaux commerciaux

Locations

Société cherche local environ 600 m² avec bureaux (40 m² environ) accès gros camions près du périphérique. Location, éventuel. achat. Téléphone : 362-52-33.

pavillons

CLAMART Centre, beau pavillon type hôtel particulier, récent, piscine et mais. gardien 245 m². 2.300.000 F. 644-49-93.

Mº PARC-DE-SCEAUX Pavillon 8 pces + studio sur terrain clos de 500 m², état impeccable. Px 1.500.000 F. Téléphone : 661-47-82.

PAVILLONS-SOUS-BOIS Résidentiel, 450 m² terrain belle construction sur ss-sol SÉJOUR, 32 m² - 4 CHBRES TT CFT, garage. 650.000 F. 826-88-46 – 828-10-90.

villas

COTE-D'AZUR - MENTON Propriétaire vend villa 6 à 7 pièces, 2 niveaux, vue magnifique, près de la mer, calme garage, jardin 300 m². 2.100.000 F. Ecrire : 30, BD de GARAVAN.

maisons de campagne

Vends MAISON, village environ BÉZIERS, 20 km de la mer. Libre juin. 130.000 F. H.R. (63) 38-36-83.

Maison 3 pces, cheminée, poutres, sur 1.000 m², belle vue. 128.000 F. (16-33) 24-34-10.

Cause décès, vd maison petit bourg Vendée. 3 p., cuis., w.-c., cave, cour et jardin, grenier et débarras. 90.000 F. (51) 87-81-62 ou (41) 88-59-95.

hôtels particuliers

NEUILLY, près BOIS DE BOULOGNE, superbe hôtel partic., 9 P., travx. Magnifique jardin, gar. + appt gardien. DORESSAY — 624-93-33.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecrire Nº 202.089 à : ORLET. av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

propriétés

PROPRIÉTÉ 50 hectares. Prés et bois, 25 km de TOURS Belle maison ancienne, entièrement rénovée, 280 m² habitables, avec poutres et colombages. MAISON DE GARDIENS, 4 pièces confort, rendez-vous de chasse, dépendances, pièces d'eau. GAILLARD, 6, rue d'Entraigues, 37000 TOURS. Téléphone : (47) 05-74-89.

VENDS COTES-DU-NORD FERME RESTAURÉE 7 km mer, 6.000 m² terrain nombreux arbres fruitiers. PRIX 470.000 F. S'adresser LECLERC (96) 72-22-44.

120 km PARIS Maison 2 niv., 150 m + cave et grenier, terrain 500 m² MEUNG-s/-LOIRE. 531-39-43.

SOLOGNE

A VENDRE BONS TERRITOIRES DE CHASSE de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments. Ecr. nº 202.093 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

Part. vend propriété. Saint-Cézaire-S/Siagne, 10 P., gd stand., tennis, piscine. 2.500.000 F. 16 (93) 20-04-38.

LOIRET

160 km de Paris, vend

- UNE MAISON DE MAITRE, 6 P., cuis., s. de bns. de bourg, ts commerces, tt cft, sur 1.500 m² de terrain clos. 580.000 F.
- FERME RESTAURÉE, 6 p., cuis., 2 s. de-bns, tt cft, sur 2 ha clos (pce d'eau + dépend.). 600.000 F. Tél. (16-86) 25-62-57.

PRÈS FONTAINEBLEAU

belle ppté 6 P. + 3 bains, possib. 3 P. supplém., gar., parc. 1.250.000 F. 765-69-27.

terrains

PALAISEAU Terrain surface : 1.080 m² façade 17,50 m 330.000 F. H.T. ETI - 448-96-23. Ouvert le dimanche.

viagers

F. CRUZ 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE, 8e Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

---

l'agenda du Monde

Animaux

BEAUX CHIOTS bouledogue français, issus champions, tatoués, vaccinés LOF. 5.000 F. Téléphone : (1) 638-34-14.

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins. Cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphonez au 531-61-98 le soir après 19 heures.

LE CONTRAIRE D'UN CHENIL
VIE DE FAMILLE. 731-36-11.

Antiquités

Ach. meubles, tableaux, linge anc., etc. Paie cpt. Tél. même dim. 373-38-63, 262-80-20.

Artisans

LIBRE PEINTRE

petits et grands travaux Paris et banlieue, petits prix GARANTIE 10 ANS Renseignements : 484-35-27.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.

- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).

Par exemple : Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cosseu 3 places en cuir véritable à 6.650 F, en veau pleine fleur à 8.900 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.

CAP 37, r. de Cîteaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE

ACCORD, EXPERTISE DEVIS pour RESTAURATION Téléphone : 840-69-52.

Gardiennage

Retraitée garderait villa banlieue ouest pendant vacances. 969-90-65, ap. 19 heures.

Particuliers (offres)

VENDS LEICA M4-P + SUMMICRON 2/50 + LEICAMETER Prix à débattre. T. 584-87-95 à part. de 20 h.

Photo

Du 10/2/84 au 1/3/84 VENEZ FAIRE DÉVELOPPER VOS PHOTOS et DIAPOS Chez **CAMERA 7** et **GAGNEZ** VOTRE AGRANDISSEMENT PRÉFÉRÉ

CAMERA 7, rue Lafayette PARIS-9e. Tél. 874-84-43.

Pour les jeunes

VACANCES : Février, Pâques. 4/12 ans, petit effectif, vie familiale, activités divers, Hors Poney-Club. YONNE. Les LUTINS. Tél. : (86) 66-05-62.

Sanitaires

SANI BROYEUR SFA 1.990 F par SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. Ouvert le samedi 222-44-44.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES 10' Pte d'Italie, Paris Tourisme. A. midi, restaurant, ouvert à tous, repos retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapées. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

Particulier loue au mois APPARTEMENT 7 pers., dans villa, près les plages Les Sablettes, Six-Fours (Var). Tél. : (94) 94-89-95.

LOCATION CAP D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE Ecrire AGENCE MERCURE 34300 CAP D'AGDE (C)

LA CITY DE LONDRES

Un îlot de prospérité dans un pays en crise

POUR un visiteur étranger, et même pour un Britannique, jamais le contraste n'a été aussi saisissant entre les sinistres friches industrielles des Midlands, du Pays de Galles ou d'ailleurs, véritables zones dévastées par la crise de l'industrie lourde, et l'animation qui règne, plus que jamais, dans le fameux « mille carré » de la City de Londres. Animation fort rentable puisqu'en 1982 (dernières statistiques connues) les institutions de la City, banques, compagnies d'assurances, marchés des matières premières et des frets, ont procuré à la Grande-Bretagne des recettes nettes en devises s'élevant à 4,4 milliards de livres sterling (près de 53 milliards de francs) contre 3,5 milliards de livres en 1981 et 2,3 milliards en 1978, ce qui constituait déjà à l'époque un record historique.

Dieu sait pourtant que bien des menaces pesaient sur l'avenir de la City et de toutes ses institutions rassemblées autour de la Banque d'Angleterre dans ce lacis de rues célèbres dans le monde entier : Cornhill, Cheapside, Lombard Street, Mincing Lane, etc. Le lent déclin de la livre sterling comme monnaie de réserve et de paiement, les appétits grandissants des Etats-Unis avec le prodigieux développement de leurs marchés à terme de devises, d'instruments financiers et de matières premières, sans oublier la création de zones franches dotées d'avantages fiscaux, à New-York, notamment, pour l'assurance, et la montée irrésistible des places financières asiatiques, Tokyo, Singapour, Hongkong : tout se liguait contre le « mile carré ».

Et pourtant, Londres a réussi à conserver une place prééminente dans le concert international. Plus de six cents banques étrangères y sont désormais installées (une de plus tous les quinze jours, et le double d'il y a dix ans). La City recueille, actuellement, près de la moitié des dépôts interbancaires en Europe (près de 462 milliards de dollars sur 1 023 milliards fin juin 1983, selon la Banque des règlements internationaux). C'est que la compétence reconnue de ses financiers, la souplesse de son fonctionnement, sa capacité d'innovation et la levée du contrôle des changes en octobre 1979 ont permis à la City de faire admettre, au monde entier, qu'elle était irremplaçable.

Beaucoup, en Grande-Bretagne, lui ont reproché d'avoir peu investi au Royaume-Uni dans l'économie britannique et d'avoir, suivant le comité Wilson, *« préféré les Champs-Elysées ou les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, à l'industrie britannique »*. *« Heureusement,* répliquent, un peu cyniquement, les hommes au chapeau melon, *hâtons-nous de placer à l'étranger les revenus du pétrole de la mer du Nord, cela nous permettra de survivre après l'épuisement des gisements. »*.



L'accusation est un peu injuste, puisque la City, depuis deux ans, contribue au réveil de l'économie britannique en alimentant les augmentations de capital. Mais, fondamentalement, elle est tournée vers le large, exportant et recyclant ses capitaux au lieu des navires marchands de son ancienne gloire impériale.

Le marché des euro-obligations : une spécialité londonienne

LE marché international des euro-obligations (1) qui se tient à Londres – le plus important marché mondial qui ne soit soumis à aucun contrôle – s'est montré très actif en 1983. Le montant des émissions, lancées par des emprunteurs qui peuvent être ou des gouvernements ou, le plus souvent, de grandes entreprises, a atteint les 44 milliards de dollars (soit environ 375 milliards de francs français).

Une fois de plus, les emprunteurs français ont représenté une proportion importante de ce total. Dans la mesure où l'administration de M. François Mitterrand a tout lieu de se plaindre auprès de Washington de la forte hausse du dollar et de ses conséquences pertubatrices sur les économies des pays européens confrontés aux taux d'intérêt américains particulièrement élevés, elle a au moins la consolation d'avoir pu utiliser pour ses propres intérêts ce marché en pleine expansion.

De fait, le secteur des émissions en eurodollars a prouvé l'année dernière sa capacité à absorber sans problème le flot des nouvelles émissions, les investisseurs étant particulièrement désireux d'engranger du papier libellé en dollars et à taux de rendement élevé. Ainsi, la République française et les autres emprunteurs de même nationalité ont pu recueillir 7 687,67 millions de dollars (2) sur le marché euro-obligataire en 1983, contre 7 472,07 millions l'année précédente.

Mais comment se fait-il que ce marché, qui a permis à la City de se bâtir une réputation mondiale, soit toujours aussi attractif pour les investisseurs, en dehors des rendements élevés qu'il procure ? Peut-être, tout d'abord, par la simplicité de cet instrument qui met face à face prêteurs et emprunteurs en provenance des quatre coins du globe, sans qu'il soit nécessaire, bien sûr, d'avoir une présence physique comme on l'entend généralement quand on parle de marché. Libellées dans les principales devises internationales, les euro-obligations, qui sont, pour l'essentiel, établies en dollars, constituent les instruments d'endettement qui sont souscrits et vendus dans un certain nombre de marchés nationaux et de places financières off-shore par des groupements bancaires internationaux.

Les euro-obligations bénéficient de deux avantages importants qui sont consentis aux investisseurs par rapport aux autres instruments : le fait que les intérêts soient versés sans déduction de taxe à la source et, surtout, la forme au porteur de ces émissions, qui permet au détenteur de ces titres de conserver l'anonymat le plus total. Mais la différence fondamentale entre une émission euro-obligataire et un emprunt classique lancé par un syndicat bancaire réside dans l'existence d'un marché secondaire sur lequel sont librement négociées les euro-obligations une fois que l'émission elle-même a été souscrite par le syndicat bancaire et que l'emprunteur a recueilli les fonds recherchés. La cote de ces euro-obligations sur le marché secondaire est alors considérée par les professionnels comme la meilleure estimation de la qualité de la signature et du crédit dont peut se prévaloir l'emprunteur sur le marché international.

Ces euro-obligations peuvent revêtir diverses formes, mais les plus répandues sont les émissions classiques à taux fixe, avec un coupon annuel payable pendant cinq, sept ou dix ans, et les émissions à taux flottant, assorties d'un coupon, ou qui varie en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur le marché monétaire. En ce moment, cette dernière formule est la plus prisée par les opérateurs, étant donnée l'incertitude persistante qui règne à l'égard de l'évolution future des taux d'intérêt aux Etats-Unis en cette année d'élection présidentielle. Depuis le début de l'année 1984, la Banque nationale de Paris a levé 400 millions de dollars en procédant à une émission de cette nature baptisée *« floating rate note »* – (FRN), et deux autres établissements français – le Crédit commercial de France et Electricité de France – devraient bientôt en faire autant.

La Cité de Londres est incontestablement le principal centre mondial de toute l'activité euro-obligataire,mais, paradoxalement, ce sont deux institutions non britanniques qui sont les principaux animateurs de ce marché. Il s'agit du Crédit suisse-First Boston (une institution



(Dessin de PLANTU.)

créée en commun par la célèbre banque helvétique et par la banque américaine d'investissement First Boston) et de la Deutsche Bank, la première des grandes banques ouest-allemandes. Ces deux établissements ont assuré, en tant que chef de file ou cochef de file, le placement de 27,8 et 27,6 milliards de dollars d'obligations internationales, respectivement, l'année dernière. Les banques françaises figurent également en bonne place à ce palmarès : le huitième rang en 1983 pour la Banque nationale de Paris (18,6 milliards de dollars), tandis que Paribas, le Crédit lyonnais et la Société générale occupent les quatorzième, quinzième et vingt-cinquième rangs.

Un marché de 1 000 milliards de dollars

Les banques et les autres institutions qui interviennent sur ce marché des euro-obligations perçoivent naturellement des commissions (de 1,5 % à 2,5 % en règle générale) que leur versent les emprunteurs. Quand on sait que 1983 a constitué une année record pour les émissions de cette nature, on imagine le profit qu'ont pu en retirer les banques chargées d'organiser et d'animer la souscription à ces emprunts. Voilà qui explique la véritable chasse à l'homme à laquelle on se livre d'établissement à établissement pour trouver le spécialiste *ad hoc* susceptible d'obtenir le contrat d'émission d'un emprunteur potentiel. Dernièrement, on a appris, dans la City, que l'un de ces professionnels de haut niveau avait quitté la maison qui l'employait pour rejoindre une nouvelle banque, moyennant un salaire annuel de 150 000 dollars (1 275 000 francs), plus commissions...

De leur côté, les banques centrales – et c'est le cas aussi bien de la Banque d'Angleterre que de la Banque de France – ont toujours entretenu des relations *« d'amour et de haine »*, selon l'expression d'un professionnel, à l'égard de ce marché euro-obligataire qui, par essence, est totalement libre et ne tombe sous le coup d'aucune juridiction. De l'avis général, le marché des eurodevises *« pèse »* actuellement pour quelque 1 000 milliards de dollars, un montant considérable de capitaux internationaux à caractère spéculatif – on se vend au plus offrant – qui peut avoir un effet dévastateur quand il se déplace d'un pays à un autre. Mais cet inconvénient est compensé par le profit que les emprunteurs peuvent tirer de ces émissions ailleurs que sur leur propre marché national.

La Grande-Bretagne, – au milieu des années 70 – et la France, – depuis deux ans, – ont vite compris qu'il était possible sans risque majeur, – sinon celui du remboursement... – de s'adresser à ces marchés en eurodevises, afin de financer les déséquilibres de leurs balances commerciales et de trouver des capitaux pour leurs investissements. Persuadés de l'efficacité du système, les familiers du marché euro-obligataire estiment qu'il n'a pas besoin de réglementation spéciale.

Toutefois, selon un rapport rédigé par une commission *ad hoc* à la demande du gouvernement britannique, l'organisme qui regroupe les professionnels de ce marché et qui fonctionne actuellement comme une simple association, ainsi que l'indique son nom : Association of International Bond Dealers (AIBD), pourrait être amené à jouer un rôle d'autocontrôle et de réglementation sur les euro-obligations. Selon les auteurs de ce rapport, il apparaît toutefois qu'un contrôle effectif de ce marché est presque impossible.

La France et les emprunteurs français en particulier ont été des acteurs importants du marché euro-obligataire au cours de ces dernières années, et la préoccupation des investisseurs étrangers à l'égard des remboursements à effectuer et de l'ampleur de la dette extérieure de ce pays était telle que certains observateurs n'hésitaient pas à parler d'une *« crise de confiance »* à l'égard du crédit de la France sur les marchés internationaux l'année dernière.

CHRISTOPHER HUGHES.

(Lire la suite page 18.)

(1) Les euro-obligations sont des émissions d'emprunts libellés en devises et lancées en dehors des marchés domestiques. Ainsi, un emprunt en dollars lancé hors des États-Unis sera considéré comme une émission en eurodollars.

(2) 1 dollar = 8,50 francs environ.

Un système financier en pleine mutation technologique

L'ANALYSE du système financier britannique très puissant et réputé comme « le plus sophistiqué du monde » fait ressortir, néanmoins, un étrange paradoxe : en Grande-Bretagne, le marché potentiel des services financiers est l'un des moins bien exploités parmi ceux des nations modernes. En même temps, une concurrence féroce commence à opposer les acteurs du système, les sociétés immobilières (Building Societies), qui connaissent une véritable « explosion », s'engagent résolument dans la « banque électronique », sous l'œil méfiant et souvent jaloux des banques commerciales.

Ledit système financier britannique peut, par certains côtés, être considéré comme sous-développé. Ainsi, au cours d'un colloque organisé, en octobre dernier, par le *Financial Times* sur le thème « Banque et électronique », l'un des intervenants rappelait qu'en dépit de toutes les incitations, 42 % des salariés sont encore payés en espèces alors qu'en Europe, en France et aux Pays-Bas, cette proportion est tombée à moins de 10 %, le paiement des salaires s'effectuant par virement bancaire sur le compte de l'employé, tandis qu'aux Etats-Unis, le paiement par chèque est largement majoritaire. Par ailleurs, le même intervenant notait qu'en Grande-Bretagne, sur les transactions d'un montant unitaire supérieur à 1 livre sterling, 88 % étaient encore effectuées en espèces, 6,5 % par chèque, 3 % par prélèvement direct, et le reste par divers moyens, notamment les cartes de paiement. Une telle situation ouvre un champ très large aux initiatives de ceux qui désirent à la fois élargir leur part de marché et utiliser très largement les possibilités de la technique moderne, essentiellement dans l'électronique.

C'est ainsi que les fameuses Building Societies, établissements spécialisés dans les prêts au logement et dont les ressources proviennent, en grande partie, des prêts de leurs adhérents, ont, d'abord, pris une part grandissante dans le système britannique, détenant maintenant plus du quart des dépôts rémunérés, loin devant les caisses d'épargne et les grandes banques de dépôts. La rémunération offerte a toujours été si attrayante et les conditions de prêts aux adhérents si avantageuses qu'aujourd'hui 57 % de la population britannique adulte possède un compte dans les Building Societies, contre 15 % il y a cinq ans. Or, ces mêmes institutions s'engagent résolument dans l'électronique bancaire la plus avancée et, notamment, sont en train de jouer les pionniers dans « la banque à domicile ».

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 19.)



Le London Stock Exchange
La plus importante Bourse d'Europe

DÈS le dix-septième siècle, on procédait à des transactions sur les actions, et un marché officieux s'était progressivement créé autour des nombreuses cafétérias qui avaient pignon sur rue dans la City. Les affaires allaient bon train et jusqu'au premier conflit mondial de 1914-1918, Londres occupait haut la main la première place parmi les places boursières internationales, et ce n'est que bien plus tard qu'elle se fit détrôner par Wall Street puis par Tokyo. Jusqu'en 1973, six Bourses régionales continuaient à officier sur tout le territoire du Royaume-Uni, et ce n'est qu'à partir de cette date qu'elles furent regroupées pour former le Stock Exchange de Grande-Bretagne et d'Irlande, tel qu'il est connu actuellement.

Situé au cœur de la City, à proximité immédiate de la Banque d'Angleterre, le London Stock Exchange est encore à la hauteur de l'une des toutes premières places financières mondiales. A côté des quelque deux mille trois cents sociétés britanniques qui y sont cotées (et près de cinq cents entreprises étrangères), de très nombreuses « lignes » de cotation sont réservées aux obligations et tout particulièrement aux *gilt edged*, ou fonds d'Etat, qui constituent le point fort de la place londonienne.

En 1983, selon les derniers chiffres disponibles, les transactions effectuées à la Bourse de Londres ont enregistré le chiffre record de 287,58 milliards de livres sterling (3 450 milliards de francs). La particularité de ce marché est que 19,5 % seulement de ce chiffre sont consacrés aux actions ordinaires de sociétés, contre 80,50 % pour les fonds d'Etat britanniques et irlandais, puisque telle est la classification conservée de nos jours.

Un marché d'obligations

Au vu des indices boursiers et, notamment, du *Financial Times* (auquel doit bientôt s'adjoindre un nouvel indice composé de cent valeurs), les cours ont grimpé de 30 % en moyenne à la Bourse de Londres l'année dernière, après une hausse de 12,5 % déjà en 1982, portant bien au-delà de 150 milliards de livres (*1 800 milliards de francs*) la capitalisation boursière de cette place, contre 121,6 milliards à la fin de décembre 1982, le tout, naturellement, pour la plus grande joie des *brokers*, l'équivalent des agents de change en France et des *jobbers*, cette catégorie d'intermédiaires tout à fait spécifique au London Stock Exchange. Considérés comme des membres à part entière de l'institution, ils peuvent jouer le rôle des contrepartistes et procéder à des opérations pour leur propre compte mais avec les risques que cela implique parfois, ce qui explique que leur nombre aille en diminuant au fil des ans.

Mais le principal succès du marché londonien au cours de ces dernières années réside dans le démarrage foudroyant d'Unlisted Securities Market, une structure boursière créée tout spécialement pour les entreprises qui ne veulent pas accéder directement à la cote officielle. Inauguré en novembre 1980, l'USM compte à présent un peu plus de deux cents sociétés inscrites, et on compte déjà cent cinquante nouvelles candidates pour l'année en cours, estiment MM. John Cucksey et David Medland de la firme Robson and Rhodes, qui ont achevé de rédiger en juillet 1983 un volumineux rapport de soixante-dix pages sur ce sujet.

1984 devrait être l'année d'une réforme en profondeur au Stock Exchange. Dès le premier avril prochain, conformément aux décisions du conseil du LSE, les *brokers* et les *jobbers* pourront créer conjointement des sociétés destinées à opérer des transactions sur les valeurs étrangères cotées. Baptisées *international dealers* (IDS), elles auront le statut de sociétés à responsabilité limitée (*public limited company*) et posséder une surface financière de 500 000 livres sterling sous forme de liquidités.

La principale innovation est que ces sociétés, tout en étant détenues par les principaux acteurs du marché pour l'essentiel (*brookers* et *jobbers*), pourront également s'ouvrir à d'autres partenaires tels que les *merchant banks*, ou banques d'affaires, qui interviendraient alors directement sur le marché boursier, ou par l'intermédiaire de leurs filiales membres du London Stock Exchange.

Cette évolution – qui va de pair avec la suppression du système des taux de commissions fixes en échange de l'exemption pour la Bourse de Londres de l'assujettissement aux lois sur les ententes commerciales, – implique l'abolition de la règle actuelle qui limite à 29,9 % la participation maximale d'intérêts financiers extérieurs au marché *dans une firme membre du LSE*. Les banques britanniques – et étrangères, surtout américaines, – sont très intéressées par cette possibilité qui pourrait leur permettre de prendre pied sur le parquet de la Bourse de Londres.

D'ores et déjà une demi-douzaine d'établissements bancaires ont pris une participation dans d'importantes firmes de courtage britanniques, limitée à 29,9 % selon la réglementation actuelle, mais dès que ce verrou aura sauté – ce qui est probable – le marché britannique va probablement connaître une fièvre d'offres publiques d'achat (OPA) au moins comparable à celle des deux dernières années.

SERGE MARTI.

Une multitude de marchés à terme de matières premières

DE toutes les places européennes, c'est certainement Londres qui détient le premier rang parmi les marchés à terme de matières premières, tant par la variété des contrats qui y sont négociés que par la qualité des opérateurs présents sur le « *floor* » (l'enceinte même du marché où seuls les professionnels membres d'une association sont admis).

Initialement installés à Mark Lane et à Mincing Lane, à quelques encablures des bords de la Tamise, ces marchés de matières premières sont pratiquement toujours restés à la même place et seule l'exiguïté des lieux, face à la création de nouveaux marchés, oblige maintenant les autorités londoniennes à rechercher un emplacement unique pour regrouper ces activités actuellement disséminées dans plusieurs bâtiments, mais toujours dans le même quadrilatère. Le projet le plus avancé visait à les transférer sur l'ancien marché de Billingsgate, mais il semble que le coût de l'opération fasse sérieusement réfléchir les auteurs du projet.

En attendant, c'est toujours dans Mark Lane, sur l'emplacement de l'ancienne halle au blé (Cereal House), que se tiennent les marchés à terme du cacao, du café, du caoutchouc, des tourteaux de soja, de la laine, des huiles végétales et du sucre (sur lequel a été inauguré en juillet dernier un contrat de sucre blanc coté en dollars, destiné à concurrencer le marché parisien). A Londres se traitent également à terme des transactions sur la pomme de terre (depuis juin 1980), sur le gazole (avril 1981) et, plus récemment, sur le pétrole brut, dans le cadre de l'International Petroleum Exchange où fonctionne déjà le gazole précédemment évoqué.

A quelques mètres de là, dans un *magnifique immeuble* appelé Plantation House dont les portiers – en livrée – valent le coup d'œil, se tient la célèbre Bourse des métaux, le London Metal Exchange créé en 1877 et qui occupe les lieux depuis 1980. Chaque jour, à heure fixe, sont déterminés les cours officiels de sept métaux non ferreux : cuivre, étain, plomb, zinc, argent-métal, aluminium et nickel. L'une des caractéristiques de ce marché est qu'il ne comporte pas de chambre de compensation, ce qui signifie que les membres du LME (une trentaine de « *brokers* » seulement) sont habilités à traiter des opérations en leur nom propre et, donc, sous leur seule responsabilité. Pour les autres marchés à terme, en revanche, fonctionne un organisme spécial chargé d'enregistrer, de compenser et de garantir la bonne fin des contrats.

Cet organisme, appelé International Commodities Clearing House Ltd (ICCH), fonctionne depuis 1888 au service du sucre et du café, les autres matières premières – y compris le récent marché à terme des produits financiers, le LIFFE – s'y étant ajouté par la suite. Une unanimité qui explique en grande partie le succès des marchés à terme londoniens en général et du *London Metal Exchange* en particulier.

En 1983, l'activité enregistrée sur le LME a atteint un niveau record avec, dans l'ordre, les performances suivantes :

- *Cuivre* : 38,4 millions de tonnes échangées en douze mois contre 27,5 millions en 1982, soit une progression de 40 % ;
- *Aluminium* : 34,2 contre 24,3 millions de tonnes en 1982 ;
- *Zinc* : 10,3 millions de tonnes, soit près d'un million de tonnes de plus ;
- *Plomb* : 11,9 millions, soit environ 300 000 tonnes de plus en un an ;
- *Etain* : 1,3 million de tonnes, en augmentation de 160 000 tonnes ;
- *Argent-métal* : 1 500 millions d'onces contre 1 070 millions en 1982, ce qui équivaut à une hausse de 30 % environ ;
- *Nickel* : 1,75 million de tonnes, dépassant largement, et pour la première fois, le million de tonnes.

Toujours à Plantation House, mais dans une autre enceinte, se tient, depuis avril 1982, un marché à terme de l'or sur lequel les cotations effectuées d'abord en sterling le sont à présent en dollars (depuis octobre 1982). En dépit de son avantage géographique, qui permet actuellement d'obtenir des cotations sur l'or vingt-quatre heures sur vingt-quatre en prenant en considération les trois autres grandes places (New-York, Tokyo et Singapour), ce marché pâtit de la concurrence que lui fait le Gold Bullion Market, un marché à livraison différée qui semble encore recueillir la préférence des opérateurs.

Enfin, citons pour mémoire la présence à Londres du fameux marché du « *fixing* » de l'or, lequel ne figure pas, bien sûr, dans la liste des contrats à terme. Chaque jour, matin et après-midi, les représentants de cinq établissements prestigieux de la Cité : Samuel Montagu, Mocatta and Goldschmid, Johnson Matthey, Sharps Pixley et Rothschild, se réunissent dans les bureaux de ce dernier pour déterminer – fixer, – selon un scénario immuable, le *prix officiel de l'once d'or*, qui, une fois retransmis par les agences ou organismes spécialisés, fera autorité dans le monde entier.

S. M.

Le marché des euro-obligations

(Suite de la page 17.)

Il est vrai qu'à cette époque les émissions garanties par l'État français devaient comporter un coupon supérieur d'un point environ à celui, par exemple, du même type d'emprunts lancés par des organismes japonais sur le marché euro-obligataire ou encore par les grands noms des entreprises américaines. De même, il était économiquement plus rentable pour la Communauté économique européenne de lever 3,8 milliard de dollers durant l'été 1983 – la plus importante émission lancée d'un bloc au nom de la CEE – que de laisser la France se présenter seule sur le marché.

Une meilleure image de la France

Mais cette image de la France, caractérisée par son endettement, s'est très sensiblement améliorée ces derniers temps, surtout après l'action entreprise par le ministère de l'économie et des finances pour étaler les recours au marché euro-obligataire et orienter les emprunteurs français vers leur marché obligataire domestique. Par ailleurs, l'ensemble des investisseurs et des institutions bancaires internationales – toujours un peu préoccupés par la présence d'un gouvernement où cohabitent ministres socialistes et communistes – commencent à penser que le « papier français » devient intéressant à acheter eu égard à la nette amélioration *de la situation du pays en matière de* balance des paiements et des perspectives économiques plus favorables qui s'ouvrent à lui. Ainsi, au cours des quinze derniers jours tout particulièrement, on a assisté sur le marché euro-obligataire à une nette remontée de la cote des émissions françaises, et certains analystes pensent que la France a réussi à sauver sa signature d'emprunteur de premier rang (matérialisée par un triple A – AAA – selon la classification des marchés internationaux) en raison des mesures de redressement adoptées depuis mars 1983.

Mais ce n'est pas pour autant que les emprunteurs de l'Hexagone vont se ruer à nouveau sur Londres, estiment ces mêmes analystes. A Paris, les pouvoirs publics ont su tirer les leçons de l'expérience, et il est probable que ce pays ne figurera pas en 1984 dans la liste des « *emprunteurs prolifiques* » où il se trouvait en bonne position au cours des deux années précédentes. Le gouvernement français est bien conscient qu'il faudra attendre encore quelque temps avant de voir de nouvelles émissions *devenir véritablement attractives*, et il va certainement limiter très strictement les emprunts de ses organismes. De plus, d'autres pistes ont commencé à être explorées, tel le recours à des emprunts auprès de la Banque européenne d'investissement, conseillé aux « *émanations* » de l'État français (EDF, SNCF, PTT...).

Pour l'instant, aucun autre marché international mettant en présence prêteurs et emprunteurs ne peut concurrencer celui des euro-obligations à Londres en raison de son volume, de la qualité des intervenants et de son coût relativement peu élevé pour ceux qui viennent y chercher des fonds. De plus, les Européens ont, à l'heure actuelle, de bonnes raisons pour emprunter en dollars (l'essentiel des émissions). Ne serait-ce qu'à cause de la forte hausse de la monnaie américaine et de la légère baisse escomptée à moyen terme, ce qui devrait permettre de diminuer d'autant les remboursements au moment de leurs échéances.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le LIFFE : un concurrent sérieux pour les marchés à terme américains

C'EST durant le mois de février que les autorités du London International Financial Futures Exchange (LIFFE) doivent décider quels nouveaux contrats il convient d'introduire sur ce nouveau marché des produits financiers dont le succès paraît assuré, surtout pour les émissions en eurodollars, le point fort de la place londonienne (*le Monde* du 11 décembre 1983).

Pour l'instant, le choix devra s'opérer entre un indice des cent valeurs les plus importantes traitées à la bourse de Londres (tout en conservant le fameux indice *Financial Times* et un indice basé sur les bons du Trésor américains négociés à terme sur les marchés britanniques. Une décision devait être prise au début du mois de janvier 1984, mais les autorités du LIFFE se sont heurtées à un certain nombre d'obstacles juridiques liés au système d'établissement de ce nouvel indice des cent valeurs, et aucune décision définitive n'a pu être prise.

Ce nouveau contrat à terme sera le huitième à faire son apparition sur le LIFFE depuis sa création, en septembre 1982. Les sept contrats actuellement négociés comprennent trois contrats à terme de taux d'intérêt (dépôts en eurodollars, dépôts en sterlings à quatre-vingt-dix jours ; et fonds d'Etat britanniques à vingt ans) et quatre contrats, également à terme, exprimés en devises (sterling, deutschemark, franc suisse et yen), toutes par rapport au dollar.

Le but de ces contrats portant sur les taux d'intérêt est de permettre à des prêteurs et à des emprunteurs qui se trouvent exposés au risque d'une variation des cours des devises ou à ceux résultant de la variation du taux d'intérêt, de se protéger contre de tels risques en « se couvrant à terme », c'est-à-dire en réalisant une opération qui, à l'échéance du marché ou du règlement, garantit les conditions en vigueur au moment où la transaction s'effectue au comptant.

Depuis quinze mois qu'il existe, le LIFFE n'a pas permis pourtant un développement harmonisé de tous les contrats. L'essentiel de l'activité a, en effet, été réalisé sur les contrats en eurodollars et en fonds d'Etat, tandis que les contrats sur taux d'intérêt suscitaient relativement peu d'intérêt. Au cours de ses dix premiers mois d'existence, plus d'un million de contrats ont été enregistrés sur le London International Financial Future Exchange, ce qui dénote un succès incontestable, mais qui demeure très mesuré par rapport au marché international de Chicago (20 à 60 millions de contrats) réalisés sur les principaux marchés à terme américains de produits financiers.

Le LIFFE doit, maintenant, s'efforcer de ne pas chercher à faire fonctionner inutilement des marchés qui ne donnent pas satisfaction, quitte à offrir de nouvelles possibilités aux investisseurs. C'est dans cet esprit que le nouveau contrat sur indices boursiers qui doit voir le jour peut susciter de l'intérêt dans le public et dans la communauté financière, mais seulement de la part des opérateurs domestiques. Par contre, la mise au point d'un contrat sur les bons du Trésor américains ne pourrait intéresser que les grands négociants internationaux dotés d'un professionnalisme à toute épreuve, encore qu'on ne lui attribue pas de grandes possibilités de développement.

De l'avis général, en dépit des difficultés qui retardent son lancement, le contrat établi à partir d'indices boursiers recueille le maximum de suffrages parmi les spécialistes, mais ces derniers préfèrent attendre unpeu et disposer d'un bon prduit dans la mesure où le LIFFE ne peut pas se permettre d'essuyer un échec sur un produit de cette nature, échec qui serait alors préjudiciable non seulement à ce marché mais à l'ensemble de la place londonienne.

DAVID MARTIN.

Un système financier en pleine mutation technologique

(Suite de la page 17.)

Au moment où l'ensemble des banques mondiales, y compris aux Etats-Unis, examinent et testent, avec précaution, cette nouvelle formule, l'une d'entre elles, celle de Nottingham, dans les Midlands, développe sur une assez large échelle la banque électronique à domicile sous le nom de « Homelink ». S'appuyant sur la Bank of Scotland et sur le réseau Prestel des PTT britanniques, elle offre toute la gamme des services possible.

∴

Ses clients, utilisant l'écran de leur terminal personnel peuvent, de leur domicile, effectuer des achats dans les grandes surfaces, payer leurs factures, opérer des virements de compte à compte et contracter des prêts. Ils peuvent, aussi, comparer les prix pratiqués dans ces mêmes grandes surfaces, consulter les cartes des restaurants locaux ou les offres des agences immobilières, arranger leurs vacances par le truchement de Thomas Cook, participer à des ventes aux enchères télévisées et envoyer du courrier « électronique » aux autres clients du réseau Homelink. *« Nos clients ont un appétit insatiable pour de nouvelles applications »*, affirment les dirigeants de la Building Society de Nottingham, dont le nouveau système étend ses ramifications à travers la Grande-Bretagne d'abord, puis au Danemark et en Belgique. Il sera relié, bientôt, à Hongkong, à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie. Les dirigeants de Prestel estiment que le système Homelink aura 100 000 clients en 1986.

Les Building Societies, qui effectuent presque toute la gamme des opérations bancaires, sont vivement critiquées et jalousées par les banques commerciales, qui dénoncent leurs « privilèges ». Elles sont, néanmoins, en train de faire école, puisque la Midland Bank, l'une des quatre grandes, étudie très activement « la banque à domicile ». Sous réserve de régler les problèmes techniques encore très ardus pour un établissement doté de nombreuses agences, elle envisage de s'y lancer dans un délai raisonnable. Selon toute probabilité, le système bancaire britannique classique, très critiqué par ses usagers pour son coût et soumis à la pression des organisations de consommateurs, notamment le National Consumer Council, qui trouve très profitable la concurrence entre les Building Societies et les banques, va se trouver contraint de relever le défi, et, ceci dans des délais assez brefs.

FRANÇOIS RENARD.

La levée du contrôle des changes : un bilan très favorable

La levée du contrôle des changes, le 23 octobre 1979, fut décidée, on le sait, pour deux raisons : il était indispensable de permettre aux revenus du pétrole tiré de la mer du Nord de se placer à l'étranger pour assurer un relais dans les rentrées de devises, après l'épuisement des gisements. Ensuite, il convenait de freiner la hausse de la livre sterling, très vive du fait de son nouveau statut de pétro-monnaie, et de nature à handicaper les exportateurs britanniques.

Un peu plus de quatre ans après cette mesure, on peut en tirer un premier bilan, qui se révèle assez et même très favorable. Les craintes d'une hémorragie de capitaux exprimées à l'époque – « l'Angleterre va être saignée » – ne se sont pas vérifiées. Certes, dans les premiers temps, les investisseurs institutionnels remboursèrent massivement les emprunts en devises contractés pour financer l'acquisition d'actifs à l'étranger. Mais, une fois la vague passée, la ruée escomptée et redoutée ne se produisit pas. Selon les statistiques mêmes de la Banque d'Angleterre, les investissements étrangers n'ont, toutefois, pas été négligeables : comme le révèle M. Alain Redslob dans son livre sur la Cité de Londres (*), on estime qu'environ 10 % des disponibilités des compagnies d'assurances et près de 20 % de celles des caisses de retraite, organismes qui disposent d'importants capitaux, ont été ainsi placées. Les acquisitions ont porté sur des valeurs des secteurs de l'énergie, de l'aérospatiale et de la pharmacie, en Australie, aux Etats-Unis et au Japon.

Mais, surtout, on a observé une réanimation incontestable des marchés financiers, notamment celui des euro-obligations. La possibilité ouverte aux opérateurs étrangers de placer des emprunts sur le marché des eurosterling, a contribué à ce regain d'animation, et comblé un vieux rêve, celui de voir la City redevenir le centre nerveux du « good old sterling ».

(*) Edition Economica, 196 pages.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

L'INFLATION EN 1983

Les hausses de prix les plus fortes se sont produites dans les services et dans l'industrie du textile

Le Comité national des prix, réuni le jeudi 9 février, a entériné les projets d'arrêtés majorant de 5 % en moyenne les prix du gaz et de l'électricité à partir du *15 février*. Il a eu connaissance d'une nouvelle liste d'engagements de lutte contre l'inflation. *Environ 90 % du secteur* industriel se trouvent désormais couverts par ces engagements, qui comportent, en règle générale, des taux de hausse compris entre 4 % et 5 % répartis, *la plupart du temps en deux étapes*.

Les prix ont été libérés pour les producteurs de matières plastiques, pour ceux du verre plat, ainsi que pour l'Union des industries textiles (pour la plupart des matières de base qu'elle fabrique), ce qui porte à 40 % des produits manufacturés la part des entreprises qui peuvent fixer librement leurs prix. Dans l'hôtellerie, où les hausses ont été anormalement fortes en 1983, il a été décidé que les dépassements constatés devraient être compens?s d'ici à la fin de 1984. A cet effet, l'augmentation des prix pour cette année a été déterminée par référence aux prix en vigueur à la fin de 1982.

Les prix de détail ont augmenté, en moyenne annuelle, de 9,6 % en 1983, *après 11,8 % en 1982*. Ce résultat dépasse très sensiblement les *objectifs* que s'était fixés le gouvernement pour 1983 : 8,3 % en *septembre* 1982, puis 9,1 % après rectification durant l'été 1983 (1).

● *Les prix des services* ont augmenté nettement plus *(+ 10,8 %)* que la moyenne. Il faut voir là l'effet de rattrapage après le blocage des prix imposé du 11 juin au 31 octobre 1982 (pour de nombreux services, les prix sont aussi des revenus dans le cas d'entreprises individuelles). Pour l'année écoulée, les postes les plus inflationnistes sont ceux des services de santé (+ 11,6 %), qui étaient restés 4 points en dessous de la moyenne en 1982, et ceux des soins personnels, qui comprennent notamment les salons de coiffure où les augmentations ont été de 11,5 % après 12 % l'année précédente.

MOYENNE ANNUELLE

	1981	1982	1983
● **ENSEMBLE**	**13,4**	**11,8**	**9,6**
● **ALIMENTATION** (y compris boissons)	**14**	**12,6**	**9,3**
● **PRODUITS MANUFACTURÉS**	**12,8**	**11,5**	**8,9**
dont :			
– habillements et textiles	9,4	9,7	10,2
– autres produits manuf.	13,6	11,8	8,7
● **SERVICES**	**14**	**11,7**	**10,8**
Produits manufacturés du sect. priv.	10,9	9,8	8,7
Services du secteur privé	16,1	13	11,4
Tarifs publics	17,2	15,5	9,3
Loyers, eau distribuée	13,2	10,2	9,6
Services de santé	9,4	7,8	11,6
Ensemble moins tarifs publics	12,8	11,2	9,6
Tarifs publics hors énergie	11,7	15,6	8,7
Energie	19,3	15,6	9,3

Les consommations dans les cafés continuent de progresser fortement (+ 13,3 %). Il en est de même pour les théâtres et les concerts (+ 15,6 %), les locations de terrain de camping (+ 14,2 % après + 16,3 % en 1982) et les voyages organisés (+ 14,5 %). Les places de *cinéma*, en revanche,sont restées dans la moyenne (+ 9,5 %).

● *Les prix dans l'alimentation* sont restés stables (+ 9,3 % contre + 12,7 % en 1982). Ceux des viandes de boucherie, qui avaient nettement grimpé un an auparavant (+ 14,9 %), n'ont augmenté que de 8,2 %. En revanche, on assiste à de sérieux dérapages dans le secteur des légumes frais (+ 14,6 %), en raison des conditions climatiques défavorables. Le poste boissons non alcoolisées (+ 13,6 %) se ressent de la poussée enregistrée sur les cafés solubles, qui augmentent de 15,5 %, et sur les cafés en grains ou moulus (+ 19,1 %). Ces cours du café, qui avaient enregistré une hausse de 39 % en 1982, ont encore progressé de 25 % en 1983.

● *Les prix des produits manufacturés* (+ 8,9 %) sont restés en dessous de l'indice d'ensemble. On note cependant de fortes hausses de l'habillement et des articles textiles (+ 10,3 %). En 1982, c'est le phénomène inverse qui s'était produit. Tandis que les prix des produits manufacturés, dans leur ensemble, avaient progressé de 11,5 %, ceux de l'habillement n'augmentaient pas de plus de 9,7 %. La poussée constatée en 1983 reflète en grande partie la forte demande qu'a connue ce secteur en 1982. La structure souvent très traditionnelle de la distribution dans ce secteur (faible productivité) a accentué le phénomène.

En revanche, la décélération est très nette pour les autres produits manufacturés, notamment pour les appareils ménagers (+ 7,5 %), les articles de toilette et de soins (+ 5,8 %), les produits pharmaceutiques (+ 3,3 %), les appareils photo (+ 6,3 %) ou de cinéma (+ 4,7 %). On assiste même à une baisse en ce qui concerne les téléviseurs (– 1,6 %).

Le détail des hausses de prix de l'énergie est à observer. Pour une *moyenne* de 9,3 %, les hausses ont été de 11 % pour le charbon, de 8,4 % pour le fuel, de 7,4 % pour l'essence, de 10,6 % pour le gaz de *ville*, de 11,9 % pour le gaz liquéfié, et de 12,5 % pour l'électricité. Toute augmentation de 10 % du dollar provoque automatiquement une hausse des prix du pétrole de l'ordre de 1 %. En moyenne, la monnaie américaine s'est appréciée de 16 % en 1983 par rapport à 1982. Mais la répercussion de cette hausse sur les produits pétroliers a été en partie annulée par la baisse de 10,7 % du prix du baril de pétrole, intervenue en mars dernier.

La relative stabilité des prix de *l'énergie* explique que les tarifs publics (+ 9,3 %) n'aient pas, eux non plus, augmenté plus que l'indice général. Hors carburant, les tarifs publics ont en réalité progressé de 11,2 %, ce qui a permis de réduire des déficits d'exploitation, qui n'en ont pas moins persisté.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Si l'on raisonne en glissement, c'est-à-dire de décembre 1982 à décembre 1983, la hausse des prix a été de 9,3 %, contre 9,7 % l'année *précédente. L'objectif visé* par le gouvernement était de 8 % puis, à partir du *milieu* de l'année dernière, de 8,4 %.

ÉTRANGER

Le gel des prix en Yougoslavie

Un secret d'Etat ébruité

De notre correspondant

Belgrade. – La divulgation d'un « secret d'Etat » menace-t-elle la politique des prix que le gouvernement se proposait de suivre en 1984, conformément au plan dit de stabilisation économique conçu pour sortir la Yougoslavie de ses difficultés ? Mise au point fin 1983, cette politique prévoyait notamment un « gel », pendant six mois, des prix de nombreux articles qui, ayant échappé au contrôle, avaient, l'an dernier, porté l'inflation au niveau record de 58,4 % (*le Monde* du 27 décembre).

Le dossier des prix fut marqué du sceau *« secret d'Etat »*. Théoriquement, il ne devait être connu que des membres du gouvernement et de quelques hauts fonctionnaires seulement. Dans la soirée du 23 décembre dernier, un décret fédéral annonça que le gel entrait en vigueur dès le lendemain 24 décembre. Le gouvernement pensait empêcher ainsi les spéculations des commerçants qui, en maintes circonstances semblables, dans le passé, leur avaient apporté des bénéfices considérables.

Grande fut sa consternation lorsqu'il constata que de nombreuses entreprises, au courant de ce qui se tramait, s'étaient déjà assuré, par des procédés plus ou moins frauduleux, des autorisations de hausses des prix pour des milliers d'articles. Certaines firmes, estimant le décret non conforme à la loi, refusèrent de l'appliquer, invoquant *leurs* droits autogestionnaires, qui, précisément dans ce domaine des prix, sont vastes et compliqués, mais mal départagés *entre le pouvoir et les* organes de gestion. D'autres, craignant des *sanctions, ne* touchèrent pas aux prix, mais aux *marchandises visées par le gel*, qu'elles retirèrent des vitrines, *aggravant ainsi l'approvisionnement* déjà déficient de la popu*lation*.

L'exemple fut suivi par les autorités *locales de plusieurs* grandes villes : invoquant elles aussi *leurs droits autogestionnaires*, elles augmentèrent les prix des services communaux, sous *prétexte qu'il s'agissait de* « taxes » et qu'en conséquence *le* gouvernement n'était pas habilité à s'en mêler.

Après trois semaines de polémiques, le gouvernement finit pas s'adresser, pour la première fois, à l'Assemblée nationale, dont les délégués affirmèrent que les spéculations sur les prix, couvertes dans beaucoup de cas par de *« hautes institutions »* des Républiques et des régions autonomes, avaient ébranlé la confiance des citoyens dans le système juridique et le plan de stabilisation économique. *« Dans la seule période du 19 au 24 décembre, du fait de l'augmentation illicite des prix*, a déclaré l'un d'eux, *l'inflation s'est accrue de 10 %. Elle sera à la fin de l'année le double de celle de 1983, si un terme n'est pas immédiatement mis à ce qui se passe. »* Il fut même proposé d'ouvrir une enquête pour déterminer les responsabilités individuelles et collectives de ceux qui avaient divulgué le secret d'Etat, ce qui fut très applaudi.

L'Assemblée nationale décida, à l'issue de débats animés, que tous les prix qui avaient augmenté entre le 19 et le 24 décembre devraient être ramenés à leur niveau antérieur et que les bénéfices réalisés à ce titre seraient confisqués. L'opération est en cours, et une armée d'« inspecteurs du marché » procèdent au contrôle de la comptabilité des entreprises pour en évaluer le montant.

Tout ce travail devrait être terminé en principe dans quelques jours, mais, comme de nombreuses entreprises menacent de porter pleinte contre les empiètements sur leurs droits, il n'est pas exclu de voir le différend se poursuivre pendant un certain temps encore. En tout cas, on peut tenir pour acquis que le gouvernement, compte tenu de l'importance de l'enjeu en cause, est résolu à ne pas céder.

PAUL YANKOVITCH.

R.F.A.

0,5 % d'inflation en janvier. – La hausse des prix ouest-allemand s'est accentuée en janvier, l'indice du coût de la vie ayant augmenté de 0,5 %, **contre** 0,2 % en décembre, annonce, de façon définitive, l'Office fédéral des statistiques. En janvier 1983, cet indice n'avait progressé que de 0,2 %. Sur douze mois, le taux d'inflation a été de 2,9 %, contre 2,6 % en décembre et en novembre. En *moyenne*, la hausse des prix, en 1983, a été de 3 % par rapport à 1982. L'indice s'est inscrit à 136,7 (base 100 en 1976) en janvier. – (*AFP, Agefi.*)

Suisse

La hausse des prix de détail helvétique a atteint 0,4 % en janvier. – Sur douze mois, le taux d'inflation s'est établi à 2,7 %, contre 2;1 % en décembre.

AGRICULTURE

Prix agricoles et montants compensatoires monétaires

La Commission s'apprête à remanier ses propositions

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne, comprenant qu'un compromis agricole, sur la base de ses propositions actuelles, est hors de portée, pourrait bientôt les remanier. Les modifications qu'elle a faites porteraient surtout sur la méthode à mettre en œuvre pour réduire les montants compensatoires monétaires (MCM) actuellement appliqués par la RFA. Par ailleurs, qu'elle le propose elle-même ou qu'elle laisse ce soin au conseil, elle sait pertinemment qu'un accord n'est envisageable qu'avec une hausse moyenne des prix en *ECU* se situant au moins autour de 2 % ; qu'il faudra donner quelques coups de pouce ici et là afin de rendre *moins insupportable la* baisse de revenus que la Communauté, il est vrai contrainte et *forcée*, s'apprête à imposer à certaines catégories d'*agriculteurs. Il est peu vraisemblable* que l'ensemble des modifications, *aux-quelles la Commission* songe actuellement, permette de res*ter dans les limites de crédits* qui sont inscrits dans le budget de l'*année* 1984 *pour le soutien* des marchés (16,5 milliards d'ECU, soit 110 *milliards de francs*). Il faudra donc dégager des ressources supplé*mentaires*. Mais la Commission est-elle prête à aborder ce thème ?

De notre correspondant

Les propositions actuelles actuelles comportent deux parties : une réforme de la politique agricole commune (PAC), douloureuse pour plusieurs catégories d'agriculteurs, en particulier les producteurs de lait, et des propositions de prix. En raison de la limitation des moyens budgétaires, *la Commission s'était* prononcée pour une augmentation *moyenne* de prix *en Ecu de 0,8 %* incluant un gel absolu du prix du lait, des *céréales* et une baisse du prix du colza. Compte tenu des *réductions* des MCM *positifs*, les propositions de la Commission aboutiraient à une réduction des prix en marks de 5,4 %. M. Kiechle, le *ministre* de l'agriculture allemand, a confirmé lundi que c'était là une *perspective* tout à fait impensable. La Commission, comprenant qu'elle avait fait fausse route, manœuvre. Elle critique la méthode de travail de la présidence française et invite les États membres à se prononcer avec clarté sur ses propositions, et en particulier sur les prix et les réductions des MCM. Ce serait une indication précieuse, avait-elle dit, si le gouvernement allemand se prononçait sur sa capacité d'accepter l'année prochaine (campagne 1984-1985) un gel des prix en marks. Curieux propos, alors que les propositions actuellement sur la table aboutissent à une diminution de 5,4 % des prix en marks ! Comment les interpréter ?

La commission veillant à ce que le projet gagne du terrain, cherche à se rapprocher du compromis que MM. Cheysson et Genscher, les minitres des affaires étrangères de France et d'Allemagne fédérale, avaient ébauché à Athènes. S'agissant de MCM existants en RFA (9,8 %), les Allemands accepteraient de les éliminer en trois ans (3,3 % par an). Ils n'excluraient pas que cette réduction progressive puisse comporter des baisses en marks. Mias ils entendaient ne pas fixer un calendrier trop strict. M. Cheysson avait admis qu'il était impossible pour un gouvernement d'annoncer des baisses de prix obligatoires programmées sur trois ans.

Les projets Genscher-Cheysson portaient également sur les MCM futurs, ceux susceptibles d'être instaurés dans le cas de réévaluation du mark. M. Cheysson aurait été d'accord pour éviter la création de nouveaux MCM positifs, et par voie de conséquence pour décider qu'à la place on augmenterait alors les MCM négatifs dans les pays à monnaie plus faible (1).

Les MCM seraient dorénavant établis par rapport à la monnaie la plus appréciée du système monétaire européen. N'est-ce pas une réaction quelque peu émotionnelle de parler pour cela de zone-mark ? Dans ce schéma, les prix agricoles resteraient fixés en ECU. L'actuelle négociation est difficile, et l'objectif prioritaire étant de trouver un compromis avec les Allemands, il convient de s'en donner les moyens.

Quoi qu'il en soit, la Commission penserait donc à reprendre à son compte ce type de projet. Il faudrait réduire de 3,3 % les MCM allemande en 1984-1985. Comment faire ? Si l'on répercutait sur les prix en marks, en laissant inchangé l'ajustement des prix en ECU, proposé à 0,6 %, on aboutirait à une baisse de prix garantis en marks, de l'ordre de 2,8 %. Inacceptable pour Bonn. Alors, certains à Bruxelles songent à diviser la potion amère en trois : 1) le relèvement des prix en ECU pourrait être porté de 0,8 % à 1,8 % ou 2 % ; 2) un point de MCM positifs serait transformé en MCM négatifs ; 3) les Allemands se résigneraient à une très légère baisse moyenne de l'ordre de 1 % des prix en mark. Ce serait déjà un peu moins injouable que les actuelles propositions de la commission. Un schéma qui en France pourrait logiquement aboutir à des relèvements de prix en francs se situant entre 4 % et 5 % au lieu de 3,2 % dans les propositions actuelles. Cela dépendrait de la fraction de MCM négatifs que l'on y démobiliserait.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Après un ajustement monétaire non répercuté sur les prix agricoles, il y a un écart de change à neutraliser par des MCM afin de maintenir à peu près *inchangées les conditions de commerce* intracommunautaires. Peu importe si on le fait en créant des MCM positifs ou négatifs. S'agissant des conditions d'échanges pour les producteurs et les négociants, le résultat est le même. Prenons ainsi le cas d'une exportation de viande allemande vers la France. Le MCM positif appliqué par la RFA signifie une subvention à l'exportation. S'il est supprimé et remplacé par une aug*mentation équivalente du MCM négatif* appliqué par la France, la subvention à l'exportation accordée par l'Allemagne disparaît, mais la subvention à l'importation accordée par la France augmente. Pour les agriculteurs français sur le plan des échanges, MCM positifs et MCM négatifs présentent les mêmes inconvénients. A cette différence près, et elle est de taille, que les MCM négatifs sont plus faciles à éliminer.

SOCIAL

Arrêts de travail en ordre dispersé le 16 février dans la fonction publique

Alors que la deuxième réunion de négociations salariales entre les organisations syndicales de fonctionnaires et M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, prévue pour le 14 février, a été ajournée et reportée à une date qui n'a pas encore été fixée, une convergence syndicale se manifeste pour faire du 16 février une grande journée d'action.

Séparément, en effet, toutes les *fédérations syndicales appellent* à des mouvements pour exprimer le mécontentement des *fonctionnaires* à l'encontre de la politique salariale et pour *réclamer le rattrapage* des « *pertes importantes du pouvoir d'achat* » subies en 1982 et 1983.

La Fédération Force ouvrière des fonctionnaires, qui organise une manifestation nationale et prévoit un rassemblement devant le ministère des finances, estime qu'un mot d'ordre de grève est « prématuré ». En revanche, la Fédération CFTC des fonctionnaires appelle à une grève de vingt-quatre heures et la Fédération unifiée des fonctionnaires (autonome) comme la Fédération unifiée des finances à des arrêts de travail allant d'une heure à vingt-quatre heures, selon les cas. De son côté, la Fédération CGT préconise des arrêts de travail, sans en préciser l'ampleur, et organise, elle aussi, un défilé en direction du ministère des finances. La *Fédération* des finances et des affaires économiques CFDT a lancé un appel pour une demi-journée de grève, au minimum, et l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT a décidé d'un arrêt de travail. La Fédération unifiée des PTT-CFDT a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le 16 février.

Après le mouvement de grève du *9 février à la RATP*, le syndicat CGT appelle à une réunion intersyndicale pour organiser une action d'ensemble pour ce même 16 février. Cette grève du *9 février*, qui avait entraîné peu de perturbations dans *la matinée*, a eu davantage de répercussions en fin d'après-midi. A 18 h 30, le trafic était de 48 % sur l'ensemble du métro, de 26 % sur la *ligne* A du *RER*, de 58 % sur la ligne B, et très réduit sur le réseau d'autobus (20 %). Le mot d'ordre, lancé par tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, autonome et indépendant) consistait en un arrêt de travail de deux heures, en début ou en fin de service.

Par ailleurs, toujours à propos de *la politique salariale, la Fédération* CGT des organismes sociaux a décidé des arrêts de travail, le 21 février pour les Caisses de retraite, le 22 février pour la Mutualité agricole et le 23 février pour la Sécurité sociale et les ASSEDIC.

Reçue par M. Mitterrand

LA CGC DEMANDE « UN GRAND MINISTÈRE D'EXCEPTION DU REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL »

Au cours d'un entretien d'une heure trente, le 9 février, avec M. François Mitterrand, M. Jean Menu, président de la CGC, et M. Paul Marchelli, délégué général, ont insisté sur la nécessité de créer *« un grand ministère d'exception du redéploiement industriel et de l'emploi »*, afin de conduire de manière *« homogène et efficace »* l'action de restructuration industrielle.

Selon les syndicalistes, le chef de l'Etat a jugé que c'était *« une bonne idée »*, mais il s'est demandé s'il arriverait à *« bousculer les structures gouvernementales pour créer ce grand ministère »*.

M. Menu a noté que la conversation avec M. Mitterrand s'était déroulée *« dans une atmosphère un peu moins tendue que les précédentes »*. *« Nous allons voir*, a-t-il ajouté, *si la concertation est une vraie concertation de qualité »*.

● **Le PC et la Lorraine.** – M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du PCF, qui était jeudi 9 février à Villerupt (Meurthe-et-Moselle), a déclaré : *« Les communistes n'ont jamais dit : il faut maintenir les choses en état, il ne faut rien bouger. » « Nous sommes pour l'aide aux entreprises avec des garanties d'emploi durables et solides »*, a-t-il ajouté.

Le PC qui appelle les cinquante mille *entreprises* utilisatrices d'acier à faire preuve de solidarité, réclame l'implantation d'un *centre de développement* de l'informatique et de l'électronique à *Longwy*, d'une *unité* d'encapsulation de circuits à Thionville et d'une usine de *moteurs* pour véhicules industriels à Villerupt. – (*Corresp.*)

RECTIFICATIF. – A la suite de l'article sur le dernier conseil national de la CFDT (*le Monde* du 31 janvier 1984), la fédération de la banque CFDT, présentée comme ayant voté contre la résolution, précise que *« notre fédération s'est prononcée majoritairement pour la résolution (20 voix) et minoritairement contre (8) »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4500	8,4520	+ 155	+ 185	+ 330	+ 375	+ 980	+ 1100
$ can.	6,7774	6,7806	+ 113	+ 154	+ 254	+ 306	+ 792	+ 905
Yen (100)	3,6060	3,6084	+ 165	+ 183	+ 347	+ 375	+ 1061	+ 1121
DM	3,0742	3,0757	+ 153	+ 166	+ 330	+ 350	+ 963	+ 1014
Florin	2,7254	2,7269	+ 131	+ 145	+ 284	+ 302	+ 845	+ 893
F.B. (100)	15,0750	15,0314	+ 89	+ 195	+	+ 185	+ 34	+ 375
F.S.	3,7858	3,7884	+ 269	+ 290	+ 571	+ 599	+ 1615	+ 1687
L (1 000)	4,9932	4,9959	– 224	– 189	– 463	– 415	– 1248	– 1139
£	11,9525	11,9613	+ 270	+ 338	+ 586	+ 667	+ 1711	+ 1946

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	9 7/8	10 1/8
DM	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 7/8	6 1/8
Florin	5 1/2	6	5 7/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	7	9	10 3/4	11 3/4	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 3/4
F.S.	2	2 5/8	2 15/16	3 5/16	3 1/16	3 7/16	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	16 1/4	18	17	18	17 1/4	18	17 1/4	18 1/4
£	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 5/16	9 11/16
F. franç.	12 1/4	13	13 1/8	13 3/4	14	14 3/4	14 1/2	15 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Les sidérurgistes américains font pression sur le gouvernement pour limiter les importations

L'année électorale américaine est propice aux poussées protectionnistes. M. David Roderick, président d'US Steel, numéro un de l'acier aux Etats-Unis, a réclamé, le 8 février, l'institution de quotas globaux d'importation d'acier sur le territoire américain. Pour modifier l'attitude de M. Reagan aujourd'hui opposé à une telle mesure, il se dit prêt à déposer de nombreuses plaintes antidumping contre les importations dans les mois qui viennent.

En 1982, les aciers européens de qualité courante avaient été contingentés à environ 5 % du marché américain, au terme d'un accord signé par le gouvernement et la CEE qui précisait qu'aucune plainte antidumping ne pouvait plus être déposée à leur encontre. Un accord similaire, bien que non signé, a été négocié avec les Japonais. Quant aux aciers spéciaux, c'est autoritairement que les Américains les ont limités au printemps dernier ; la CEE, parmi d'autres pays, a refusé cette procédure et a déposé une plainte au GATT. Elle imposera, en compensation, des mesures de rétorsion sur différents articles (plastique, vêtements...) qui entreront en vigueur le 15 février.

Le problème des importations ressurgirait avec d'autres pays qui, profitant de la place libre, ont accru leurs exportations d'acier vers les Etats-Unis à hauteur, aujourd'hui, de plus de 10 % du marché.

Les maîtres de forges américains ont réagi en déposant des plaintes antidumping contre douze pays ; quelques-unes ont abouti. Le département du commerce a décidé de surtaxer de 5 % à l'entrée aux Etats-Unis les aciers mexicains et argentins et de 27 % les aciers brésiliens. Mais la procédure a été jugée trop longue par Bethlehem Steel qui a déposé, à l'automne dernier, une plainte contre toutes les importations quelle que soit leur origine, estimant qu'elles étaient dommageables, dans leur ensemble, à la sidérurgie américaine. Un projet de loi a été déposé, parallèlement, pour limiter ces importations à 15 % (contre 22 % actuellement) du marché américain.

Du même coup, les Européens, face à cette nouvelle plainte, sont en droit de dénoncer l'accord de 1982 et de retrouver ainsi une entrée libre sur le marché. Mais ils hésitent à le faire, sachant que cette liberté sera de courte durée (quelques mois) et qu'elle risque d'être suivie par un contingentement encore plus sévère. Quoi qu'il en soit, M. Roderick se dit persuadé que l'administration Reagan va changer d'avis et accepter la généralisation des quotas... malgré ses professions de foi pour la libre concurrence.

E.L.B.

● **Sidérurgie : accord entre la société américaine Wheeling-Pittsburgh et la société japonaise Nisshin Steel.** – Le sixième producteur d'acier japonais Nisshin Steel va acquérir 10 % du capital du numéro neuf de l'acier américain Wheeling-Pittsburgh. Wheeling investira, grâce à ce complément financier de 21,5 millions de dollars, dans une usine de tôles galvanisées destinées à l'industrie automobile. Nisshin Steel, spécialiste des aciers inoxydables, obtient ainsi un ticket d'entrée sur le marché automobile américain.

● **Hausse de 28 % de la production d'acier française en janvier.** – Selon la chambre syndicale de la sidérurgie, la production française d'acier brut a été de 1,73 million de tonnes en janvier 1984, en hausse de 27,6 % sur janvier 1983. En décembre on avait déjà noté une hausse de 39 % sur l'année précédente.

● **La construction du train universel de Gandrange est jugée prioritaire par SACILOR.** – M. Claude Dollé, président-directeur général de SACILOR, vient de rappeler *« le caractère prioritaire de la construction du train de laminage universel de Grandrange »*, le 8 février, à l'issue d'un comité central d'entreprise. Il a, d'autre part, souligné que le train à fil de Rombas n'était pas remis en cause par le plan de restructuration de la sidérurgie.

M. MICHEL LECLERC N'A TOUJOURS PAS LIVRÉ D'AUTOMOBILES

« Merci pour votre indulgence. » Incapable de livrer à temps les automobiles promises, M. Michel Leclerc a inscrit cette formule à la main sur une affichette placée dans la vitrine de son garage du boulevard de Grenelle, à Paris. *« Pour tout renseignement sur les Ford, Volvo et Opel, fin de semaine »*, ajoute l'affichette.

Les premières livraisons d'automobiles par les garages Leclerc, après le « coup de pub » du mois de décembre, devaient intervenir le 9 février. Deux camions sont encore attendus en provenance de Bruxelles, pour la fin de semaine. Encore ces voitures – si elles arrivent – ne seront-elles pas dotées du certificat de conformité, autorisation administrative nécessaire à la vente.

Pour le moins, l'intendance n'a pas été à la hauteur de la publicité. M. Michel Leclerc n'en continue pas moins d'affirmer, à la télévision, qu'il *« tiendra 5 à 10 % du marché français de l'automobile en 1985 »*. Qui le croit encore ?

B.D.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE BOUYGUES A AUGMENTÉ DE 30 % EN 1983

Le chiffre d'affaires du groupe Bouygues en 1983 a atteint 18 milliards de francs, contre 13,8 milliards en 1982 (+ 30 %). La part de ce chiffre à l'exportation a été de 43 %, contre 34 % en 1982, cette progression étant essentiellement due au contrat de construction de l'université de Ryad (Arabie Saoudite), dont les travaux s'achèveront en août prochain.

L'activité de promotion immobilière ainsi que celle de la filiale Maisons Bouygues ont connu une progression de 25 % de leur chiffre d'affaires.

L'ensemble du groupe dégagera en 1983 un bénéfice net consolidé de 320 millions de francs.

« Le carnet de commandes, précise le communiqué rendu public par le groupe, *s'élève, au 1er janvier 1984, à 22,4 milliards de francs et permet d'envisager un chiffre d'affaires de 19 milliards de francs dont 44 % en international. »*

Dix ans de bénéfices pour Lufthansa

La compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa a réalisé, en 1983, son dixième exercice bénéficiaire consécutif. Elle a, en effet, dégagé une marge supérieure à 100 millions de deutschemarks (plus de 300 millions de francs), soit plus du double de l'année précédente, où son bénéfice atteignait 45 millions de deutschemarks (135 millions de francs).

Les bons résultats de Lufthansa découlent, pour une bonne part, d'une politique commerciale rigoureuse et d'un effort sensible d'adaptation de l'offre à la demande : ainsi, pour les neuf premiers mois de 1983, son trafic de passagers et de fret (exprimé en tonnes-kilomètres-transport) a augmenté de 11,6 %, alors que son offre (exprimée en tonnes-kilomètres-offertes) ne progressait que de 6,7 %.

● **Volkswagen va construire des moteurs en Allemagne de l'Est.** – Le premier constructeur ouest-allemand, Volkswagen, va construire des moteurs pour les modèles de type Polo et Golf en Allemagne de l'Est, selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Près de 300 000 moteurs par an devraient être construits à partir de 1988, dont 100 000 seraient livrés en RFA.

Nominations

● **M. JEAN SERVANT** a été nommé président du conseil de surveillance de l'Entreprise minière et chimique (EMC), groupe chimique d'Etat exerçant son activité dans la potasse, l'alimentation animale, l'ingénierie, la gélatine et l'industrie du polychlorure de vinyle. Il remplace à ce poste M. Marcel Regard.

[Né le 12 juin 1925 à Chenevelles (Vienne), ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur du corps des mines, diplômé d'études supérieures des sciences, M. Jean Servant avait débuté sa carrière en 1951 à la direction fédérale des mines et de la géologie à l'AOF à Dakar. Il devait ensuite passer à la direction des mines en 1962.

Devenu chef du service central de sûreté des installations nucléaires (1972), M. Jean Servant avait été nommé secrétaire général du comité interministériel de la sécurité nucléaire auprès du premier ministre (1975-1980), membre du comité de l'énergie atomique et du conseil général des mines, ingénieur général des mines (1978), représentant de l'Etat au conseil d'administration d'Usinor (1982) et président du comité d'orientation de l'observatoire des matières premières.]

● **M. HERVÉ DE CARMOY**, président de Midland Bank S.A., qui regroupe l'ensemble des activités de la banque britannique en France, a été nommé à la direction de la division internationale de Midland Bank PLC, avec le titre de *chief executive international*. Il succède à ce poste à M. John Harris, nommé vice-président *(senior vice-chairman)* de Crocker National Bank (USA), un établissement filiale du groupe Midland.

● **M. PIERRE CORDIER**, directeur général d'Usinor, a été nommé à la présidence de la Compagnie française des forges et fonderies (C3F), nouvelle filiale du groupe sidérurgique créée afin de rassembler les deux installations récemment reprises à Creusot-Loire (Pamiers dans l'Ariège et Ondaine dans la Loire).

● **M. FRANÇOIS DALLE**, PDG de L'Oréal, a été nommé président de la commission nationale pour l'industrie, qui sera chargée, chaque année, d'examiner les perspectives de l'industrie française et de tirer le bilan de l'exécution du IXe Plan. Au terme du décret du 9 février 1984, cette commission sera composée de quarante-cinq membres (quinze pour l'administration, quinze pour le patronat et quinze pour les syndicats).

● **M. BERTRAND MARTIN**, directeur général des Ateliers et chantiers de Bretagne, a pris la présidence de la Compagnie de construction mécanique Sulzer. Cette société, filiale à part entière du groupe suisse Sulzer Frères, assure la fabrication de divers équipements industriels.

● **M. GEORGES MERCADAL** deviendra, en mars, président des filiales « ingénierie » (Sogelerg et sa filiale Sogreah) de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Il sera chargé, sur l'ensemble du groupe, de définir les structures de ces activités et de créer une filiale productique. Polytechnicien, ingénieur des Ponts et chaussées, M. Mercadal est âgé de quarante-sept ans et occupait depuis septembre 1978 le poste de directeur de la construction au ministère de l'urbanisme et du logement.

● **M. GÉRARD BAPT**, député (PS) de Haute-Garonne, a été chargé par MM. Mauroy et Fabius d'une mission sur les conditions d'amélioration de la qualité dans l'industrie française.

Les unions de consommateurs européens menacent de boycotter à nouveau la viande de veau

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) a dénoncé, au cours d'une conférence de presse le 8 février, *« l'étrange attitude »* de la Commission européenne, à propos de l'utilisation des hormones artificielles dans l'élevage. Les associations de consommateurs n'excluent pas, comme en septembre 1980, de se prononcer en faveur d'un boycott de l'achat de viande de veau, si elles n'obtiennent pas satisfaction dans des délais rapprochés.

C'est à la suite de l'opération lancée à l'époque par les associations de consommateurs que les ministres de l'agriculture avaient *« dégagé une orientation favorable à l'interdiction de l'utilisation d'œstrogènes, sans faire de distinction entre naturels et artificiels »*. Un mois plus tard, la Commission transmettait aux Dix un projet de règlement d'application correspondant à la position du conseil de la Communauté.

Ensuite, le temps aidant, les gouvernements sont revenus sur leurs engagements d'origine, à telle enseigne qu'en juillet 1981, les Dix adoptaient une simple directive (dont l'exécution est laissée à la discrétion des Etats membres) interdisant deux types d'hormones artificielles (les stilbènes et les thyrostatiques), mais dont l'emploi était déjà illégal dans les législations nationales. Pour deux autres substances de synthèse (le zéranol et le trombolone) et les hormones naturelles, le conseil des ministres de la CEE s'en remettait au jugement des comités scientifiques compétents. En février 1983, ils rendaient leur verdict : interdiction pour la première catégorie et autorisation pour la seconde.

Depuis, la Commission n'a pas pris l'initiative de demander la suppression de l'emploi des hormones artificielles en cause. C'est le premier reproche qu'adresse le BEUC à Bruxelles. Il souhaite, en outre, la suppression de l'utilisation des substances naturelles aussi longtemps que la preuve formelle ne sera pas faite de leur non-toxicité. Les unions de consommateurs justifient cette demande en se fondant sur les doutes émis par certains experts.

Pour expliquer l'attitude de la Commission, le BEUC n'hésite pas à dire que celle-ci, à l'occasion, est sensible aux pressions de trois pays – la Belgique, l'Irlande et le Royaume-Uni, – qui utilisent, affirme-t-il, comme stimulateurs de croissance des hormones tels le zéranol et le trombolone (employés dans les deux derniers Etats membres cités). Les unions de consommateurs vont même jusqu'à dire que la Commission *« défend les intérêts particuliers »* de la société française Roussel-Uclaf, qui, au dire du BEUC, détient un quasi-monopole en Europe dans la commercialisation des deux substances artificielles incriminées.

MARCEL SCOTTO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Statistiques d'émissions de valeurs mobilières en France pour l'année 1983

Après une année 1982 déjà fort brillante, le marché financier a fait un nouveau bond en avant en 1983.

Selon les statistiques du Crédit lyonnais, le montant total des émissions de valeurs mobilières atteint 242,9 milliards de francs en 1983, en augmentation de 24,2 % par rapport à l'année précédente.

A la fin 1983, la capitalisation boursière des valeurs cotées à la Bourse de Paris s'élevait à 1 306 milliards, contre 983 milliards en 1982, soit une augmentation de 32,9 % qui traduit à la fois l'accroissement du nombre de titres et l'augmentation très vive de leur valeur.

Dans un contexte économique peu favorable, marqué en particulier par une nouvelle diminution du taux d'épargne des ménages, on a assisté à une réorientation de l'épargne vers des placements en valeurs mobilières favorisée par :

- Une certaine désaffection pour les placements immobiliers et pour l'or.
- L'effet d'entraînement de la bonne orientation des autres places financières.
- Le développement très important des SICAV et des Fonds communs de placement à court terme (fonds de trésorerie).
- Et surtout les nombreuses mesures prises par les pouvoirs publics, tant sur le plan fiscal que sur la diversification des types de placement dont la pièce maîtresse a été la loi du 3 janvier 1983 concernant « le développement de l'investissement et la protection de l'épargne ».

∴

Sur le marché obligataire, le montant des émissions a atteint 197,7 milliards de francs contre 154,7 milliards en 1982, soit une augmentation de 27,8 %. Cette croissance a été de 22,7 % pour les obligations classiques dont le montant est de 189,8 milliards auxquels viennent s'ajouter 1,4 milliard d'obligations à bons de souscription d'actions, 2,4 milliards d'obligations convertibles (quatre fois plus qu'en 1982) et 4,1 milliards pour les nouveaux titres participatifs. Cette forte activité d'émissions s'est confirmée tout le long de l'année puisque l'on a enregistré successivement au cours des quatre trimestres : 50,9, 39,8, 55,7 et 51,2 milliards. La détente des taux d'intérêt et la diversité des produits offerts ont largement contribué à ce résultat.

Sur le marché secondaire, les taux d'intérêt ont diminué de près de 1,5 point entre le début et la fin de l'année, passant de 15,40 % à 13,96 % pour les titres de première catégorie et de 15,86 % à 14,35 % pour la seconde catégorie. Cela a permis une réduction sensible des taux à l'émission, environ 1,7 point, et pour la première fois depuis 1980 on a enregistré en décembre un taux facial de 14 % pour un titre de première catégorie.

De nouveaux produits ont fait leur apparition :

- Les titres participatifs, institués par la loi du 3 janvier 1983 et réservés aux sociétés par actions du secteur public ou aux sociétés anonymes coopératives, ont permis en cinq émissions de collecter 4,1 milliards.
- Les obligations à bons de souscription d'actions, également prévues par la loi du 3 janvier 1983, ont permis en trois émissions de collecter 1,4 milliard.
- Les obligations renouvelables du Trésor, instaurées par le décret du 9 septembre 1982, ont permis de collecter 1 milliard de francs qui se sont ajoutés aux 50 milliards d'emprunts d'Etat classiques (contre 40 milliards en 1982).

Du point de vue des modalités des obligations, on a pu noter :

- L'apparition de taux révisables annuellement, au lieu de taux révisables tous les trois ans, d'emprunts prorogeables et d'obligations à paiements échelonnés.
- Le choix offert pour les deux derniers emprunts d'Etat (25 milliards en septembre et 15 milliards en décembre) entre une formule à taux fixe classique et une formule à taux fixe assortie d'une option d'échange, à l'issue d'un délai de deux ans, contre des obligations à taux variable référencé sur les emprunts d'Etat.

La répartition des émissions par secteur bénéficiaire fait ressortir :

- La stabilité de la part de l'Etat qui a bénéficié de 25,8 % des émissions contre 25,9 % l'année précédente, ainsi que celle des services publics : 20,8 % contre 21,1 % en 1982.
- La forte croissance des émissions réalisées pour le compte des collectivités locales dont la part a plus que doublé, passant de 3,7 % à 7,6 %.
- La diminution du recours au marché par les institutions financières, moins affectées par l'encadrement du crédit, dont la part passe de 33,8 % à 29,5 %.
- Une légère progression du secteur industriel et commercial dont la part passe de 14,6 % à 15,5 %.

∴

Le marché des actions a lui aussi été le lieu d'une grande activité en 1983. Les mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de ce type de valeurs mobilières (reconduction de la déductibilité des dividendes, possibilité d'éviter, grâce à des augmentations de capital, la limitation d'accroissement des dividendes, création des comptes d'épargne en actions qui ont pris le relais des SICAV « Monory »), l'intérêt manifesté par les investisseurs étrangers pour la Bourse de Paris et la détente des taux d'intérêt ont entraîné une très forte croissance des cours : l'indice de la Chambre syndicale des agents de change a augmenté de 56 % en un an.

A la fin 1983, la capitalisation boursière a atteint le niveau record de 323,2 milliards contre 203,8 milliards un an auparavant. De même le volume des échanges a atteint 107 milliards, soit 63 % de plus qu'en 1982.

La bonne tenue du marché a encouragé les émissions d'actions qui se sont élevées à 45,2 milliards contre 40,8 milliards en 1982, soit une progression de 10,8 %. Si l'on exclut pour 1982 les 7,1 milliards de contribution de l'Etat aux augmentations de capital d'USINOR, ce taux d'accroissement est de 34,1 %.

Entre autres facteurs explicatifs de ce haut niveau d'émission, on peut citer l'utilisation de nouveaux produits tels que les actions à dividende prioritaire et les certificats d'investissement instaurés par la loi du 3 janvier ainsi que l'ouverture d'un second marché le 2 février afin d'offrir aux entreprises de taille moyenne une structure mieux adaptée à leurs besoins. A la fin de l'année, le second marché comptait quarante-six valeurs dont dix-huit nouvellement venues à la Bourse représentant une capitalisation boursière de plus de 6 milliards de francs.

AFFAIRES

Le réveil de l'aluminium

Les grandes sociétés productrices d'aluminium ont annoncé pour le quatrième trimestre de 1983 un redressement spectaculaire de leurs résultats, confirmant la très forte reprise de leur activité après trois années de crise.

Alcan a ainsi dégagé 55 millions de dollars de bénéfice au cours des trois derniers mois de l'année, période pendant laquelle il avait perdu 60 millions de dollars en 1982. Pour l'ensemble de l'année, le producteur canadien a réalisé 73 millions de dollars de bénéfice (58 millions de pertes en 1982). Ses ventes ont progressé de 11 % en volume (celles de lingots chutant de 4 %, tandis que les demi-produits et celles de produits finis augmentaient de 24 %).

Alcoa, le premier américain a, pour sa part, annoncé un profit de 96,3 millions de dollars lors du dernier trimestre. Au cours de ces trois mois, les ventes – en volume – ont progressé de 18 % par rapport à la même période de 1982. Sur l'année, le bénéfice d'Alcoa se monte à 164,6 millions de dollars (contre une perte de 9 millions de dollars en 1982).

Reynolds, le second américain, présente pour sa part un bénéfice trimestriel de 12,3 millions de dollars. Il avait perdu 19,8 millions l'année précédente sur cette même période. Ce retour au profit n'est cependant pas suffisant pour effacer les très fortes pertes qu'a enregistrées Reynolds au premier semestre – le pire de son histoire, – et le déficit annuel atteint 99 millions de dollars.

Globalement, les quatre principaux producteurs mondiaux – Alcan, Alcoa, Reynolds et Kaiser – auront ainsi réalisé au dernier trimestre de 1983 un bénéfice net de 209,8 millions de dollars, alors qu'ils avaient perdu 236 millions de dollars en 1982, lors du plus mauvais trimestre qu'ait connu l'industrie de l'aluminium.

Le redressement est donc net, du fait de la reprise américaine et d'une activité plus soutenue au Japon, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. Une étude publiée par Pechiney en début d'année montre que la demande d'aluminium de première fusion (1) a progressé de 9 % en 1983 (+ 12 % en Amérique du Nord et + 6 % au Japon et en Europe). Elle a ainsi atteint 11,5 millions de tonnes.

De ce fait, les producteurs ont remis en service des capacités qui avaient été arrêtées. Ainsi, le taux d'utilisation des usines d'électrolyse américaines au début de 1984 atteint 81,5 % contre 61,4 % en février 1983.

En Europe occidentale, où la production avait été réduite en moindre proportion, les capacités sont actuellement utilisées à 94 %, soit un gain de 7 % par rapport à la fin de 1982.

Enfin, autre signe de cette reprise du marché, d'octobre 1982 à octobre 1983, les stocks ont baissé de 1 075 000 tonnes pour n'être plus que de soixante et onze jours de production (avec 2,26 millions de tonnes).

Pechiney aussi

La France est restée quelque peu à l'écart de cette euphorie. Alors que 1982 avait vu une reprise de la demande de 5,8 %, celle-ci devrait être restée stable en 1983. Au cours des huit premiers mois elle a même reculé de 1,2 %.

Le vaste programme de restructuration dans lequel est engagé Pechiney – le cinquième grand mondial – a déjà entraîné une réduction de la capacité de production d'aluminium de première fusion, qui est revenue de 383 000 tonnes fin 1982 à 349 000 tonnes à la fin de 1983. Cela n'a pas suffi à Pechiney pour redresser complètement ses comptes.

Toutefois, débarrassé en cours d'année de sa coûteuse chimie et ayant obtenu d'EDF des tarifs préférentiels sur une part importante du courant qu'il consomme, le groupe aura fait, en 1983, le plus gros du chemin. Le déficit, de 2,9 milliards de francs en 1982, devrait être revenu à quelque 600 millions de francs.

Alors que dans le monde la reprise devrait s'étendre et que la demande d'aluminium brut de première fusion devrait augmenter de 6,5 %, Pechiney, qui réalise près de 60 % de son chiffre d'affaires hors de France, devrait sortir du rouge dès cette année. Soit un an avant l'échéance donnée par M. Fabius aux présidents des entreprises nationalisées pour refaire des profits.

B. D.

(1) L'aluminium peut être recyclé. Dans ce cas, la production d'aluminium secondaire n'exige que le vingtième de l'énergie nécessaire à une première fusion.

INNOVATION

ÉLECTRONIQUE, INFORMATIQUE, BIOTECHNOLOGIES ET ÉCHANGE DE SPÉCIALISTES

« La recherche européenne doit être intensifiée »

nous déclare M. Laurent Fabius

Ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius admet, dans un entretien au *Monde*, que l'objectif ambitieux de mai 1981 – 2,5 % du PIB pour la recherche – ne sera pas atteint avant 1986. Il annonce diverses mesures propres à favoriser la recherche dans l'industrie et plaide pour une relance de la science européenne.

– Vos prédécesseurs dans ce ministère se sont beaucoup plus occupés de l'industrie que de la recherche. N'avez-vous pas le sentiment d'avoir suivi la même voie ?

– Ce ne fut pas le cas de mon prédécesseur immédiat. Et ce n'est pas mon cas non plus, car j'accorde à la recherche une priorité absolue. Il faut d'ailleurs redresser une erreur qui consiste à séparer, voire à opposer, la recherche et l'industrie, comme s'il s'agissait du long terme d'un côté et du court terme de l'autre. En réalité, travailler pour la recherche, c'est aussi travailler pour l'industrie. Je n'ai pas le sentiment de diviser mon temps entre l'une et l'autre mais plutôt de faire progresser l'une par l'autre.

» Concrètement, j'ai sur ma table, pour les semaines qui viennent, plusieurs dossiers importants de politique de recherche, notamment : la mise en place des nouveaux statuts des personnels dans les organismes de recherche par adaptation du décret général publié fin 1983 ; la préparation du budget 1985 ; le développement de la recherche industrielle ; la définition de la politique spatiale à long terme ; le suivi de l'action régionale en matière de recherche ; le rôle des associations scientifiques et techniques ; les contacts avec mes collègues européens pour développer la coopération scientifique au sein de la CEE. Vous le voyez, la préoccupation de recherche est à la fois diversifiée et essentielle.

– Quels sont les chiffres d'exécution du budget de recherche ces dernières années, chiffres qui, compte tenu des régulations, diffèrent de ceux votés par le Parlement. Y a-t-il véritablement progression des crédits de recherche ?

– Si l'on raisonne en ajoutant, selon le jargon budgétaire, les dotations ordinaires et les autorisations de programme, les chiffres sont les suivants : dans les lois de finances initiales, les crédits ont été de 19,7 milliards de francs en 1981, 26,1 milliards en 1982, 32,5 milliards en 1983 et 37,6 milliards en 1984. Si l'on considère maintenant l'exécution des budgets, les chiffres correspondants sont légèrement inférieurs ; 24,6 milliards de francs en 1982 et 30,4 milliards pour 1983 à cause de la « régulation budgétaire ». La progression, même si elle est inférieure à ce qu'on pouvait souhaiter, reste nette : + 24,8 % entre 1981 et 1982, + 23,7 % entre 1982 et 1983. La « régulation » a été ressentie assez durement par la communauté scientifique, surtout dans ses modalités. Malgré cela, l'honnêteté consiste à reconnaître que la priorité donnée à la recherche a été préservée.

» Pour prendre un autre repère, cette fois par rapport au produit intérieur brut, nous étions tombés en 1978 au plus bas de l'effort national de recherche ; celui-ci représentait alors 1,76 % du PIB. En 1983, nous sommes remontés à 2,15 % et, selon les prévisions des experts, pour 1984 nous devrions atteindre 2,20 % du PIB. Nous allons ainsi dépasser l'effort de recherche le plus élevé qui ait été atteint en France, à l'époque du général de Gaulle, en 1967, où les dépenses de recherche s'élevaient à 2,16 % du PIB.

– C'est dire que les 2,5 % du PIB qui étaient prévus pour la recherche en 1985 ne seront pas atteints.

– Pour 1985, je crains malheureusement que non. La loi d'orientation et de programmation de la recherche avait d'ailleurs indiqué que la réalisation de cet objectif serait soumise à l'évolution des grands équilibres économiques. Je souhaite cependant vivement qu'on puisse atteindre ce chiffre en 1986 ou 1987. Toutefois, au-delà de cet indicateur, conservons à l'esprit ce que signifient la tendance constatée depuis trois ans et la priorité incontestable assignée à la recherche dans la politique du pays.

« Maintenir nos choix essentiels »

– Comment pourra-t-on atteindre ces 2,5 %, alors qu'on parle, au ministère des finances, d'une croissance zéro pour 1985. Cela s'appliquera-t-il à la recherche ?

– A partir du moment où l'on souhaite diminuer les prélèvements obligatoires – ce qui est excellent, – il faut réduire les dépenses. Le contexte sera donc celui de la rigueur. Mais, à l'intérieur de celui-ci, il faudra maintenir nos choix essentiels : la recherche, l'industrie et la formation. Il est donc indispensable que la recherche aussi bien fondamentale qu'appliquée, qui est la clé de l'avenir, conserve la priorité.

– Vous avez fait récemment une communication au conseil des ministres sur la valorisation des recherches du CNRS. Croyez-vous que les chercheurs soient prêts à collaborer avec les industriels et que ceux-ci soient prêts à demander aux chercheurs leur avis, notamment sur le sérieux de procédés « miracles » ?

– Un mot sur la fin de votre question : prétendre – comme certains l'ont fait dans l'affaire dont vous parlez – qu'il n'y avait pas, au sein de la communauté scientifique française, des spécialistes capables de réaliser une expertise et de garder le secret, c'est tout simplement extravagant !

» Sur un plan plus général, pour ce qui est de la collaboration ordinaire entre la recherche et l'industrie, je constate que les choses évoluent dans l'ensemble positivement. Rappelez-vous l'état d'esprit et la pratique qui étaient encore en vigueur il y a quelques années ; il y avait trop souvent une sorte de méfiance réciproque. L'un des apports les plus fructueux des assises régionales et du colloque national « Recherche et technologie », ainsi que de la loi d'orientation et de programmation, a été d'instaurer des rapports de confiance, de commencer à casser les cloisonnements. En témoigne la mise en œuvre de coopérations, d'accords-cadre ou de groupements d'intérêt public entre les grands organismes de recherche et les groupes industriels.

» Ainsi, des collaborations actives ont été nouées entre le CNRS et Saint-Gobain, EDF, Roussel-UCLAF, Renault et beaucoup d'autres. Les coopérations seront facilitées par les dispositions prises pour améliorer la mobilité du personnel. Du côté des chercheurs donc, la volonté existe de travailler avec les entreprises, et les capacités sont disponibles. J'ajoute que l'évaluation de la carrière des chercheurs se fera notamment en fonction de cette mobilité et des actions de valorisation.

» Du côté des entreprises, on mesure bien que la recherche est la clé de l'avenir. Les entreprises dynamiques sont en général celles qui consacrent le plus d'efforts à la recherche et qui s'ouvrent le plus aux chercheurs. Le principal atout d'un pays comme le nôtre est là, dans le gisement de l'intelligence. Nous allons, dans cette perspective, prendre des mesures en faveur de la recherche industrielle. Il faut que la fonction de directeur de la recherche soit pleinement reconnue dans l'industrie et mise au premier plan dans les entreprises et leurs organes de direction. J'essaierai aussi de renforcer la présence de scientifiques au sein des conseils d'administration des entreprises nationales.

» Du travail reste donc à faire, mais les choses bougent dans le bon sens. Il faut continuer, en ayant à l'esprit, dans ce domaine comme dans les autres, l'importance fondamentale du rôle de l'Université pour toute la recherche puisqu'elle associe à celle-ci la dimension de la formation, essentielle au développement industriel.

Le crédit d'impôt-recherche

– Ce dont vous parlez s'adresse surtout aux grandes entreprises. Mais ne faudrait-il pas favoriser l'entrée de scientifiques dans les PME ?

– Tout à fait. Il est vrai que les chercheurs sont parfois davantage attirés par de grandes entreprises. La mobilité vers les PME se trouve souvent dans l'exemple du chercheur qui crée sa propre entreprise ; ce qui est d'ailleurs une excellente chose qu'il faut encourager. La disposition la plus forte récemment prise en faveur des PME est le crédit d'impôt-recherche, qui exerce un réel effet d'entraînement sur les petites entreprises. De plus, il existe des conseillers technologiques dans les régions, et des délégués régionaux de la recherche et de la technologie qui ont, notamment, pour tâche de favoriser les transferts de technologies et de compétences vers les PME. Tout cela doit être mis en valeur et développé.

– Quelles mesures comptez-vous prendre pour stimuler la recherche industrielle ?

– La responsabilité du développement de la recherche industrielle incombe d'abord aux entreprises, mais l'Etat peut et doit y contribuer. Le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie vient de réaliser sur ce sujet un remarquable travail d'analyse et de propositions. Sur cette base, j'ai décidé de doubler, en 1984, le nombre des contrats industriels de formation pour la recherche (bourses CIFRE). La priorité sera donnée aux PME pour ces contrats. D'autre part, les crédits du Fonds de la recherche et de la technologie consacrés à la recherche industrielle seront également doublés en 1984. Cela représentera 50 % du Fonds, soit plus de 600 millions de francs.

» Là aussi, les PME pourront largement en bénéficier. Le nombre des ingénieurs formés dans les écoles des mines – qui dépendent de mon ministère – devrait augmenter sensiblement d'ici à 1988. L'accent sera placé sur l'enseignement des technologies avancées et nous mettons au point un système de développement de projets industriels et d'incitations à la création d'entreprises pour les élèves de ces écoles. Nous travaillons aussi avec le ministre de l'éducation nationale à la mise en commun de nos moyens pour développer l'enseignement et la pratique de la recherche dans l'ensemble des écoles d'ingénieurs. Voilà plusieurs mesures concrètes pour favoriser la recherche industrielle.

– Vous allez présider dans quelques semaines le conseil des ministres de la recherche de la CEE. Que comptez-vous proposer à vos collègues européens ?

– Ce conseil aura lieu le 28 février. La première urgence est de faire adopter le programme Esprit, premier projet européen concret consacré à l'électronique et à la technologie de l'information, qui associe la recherche et les industries européennes. Certains Etats ont encore des réticences. Nous travaillons à ce qu'elles soient levées.

» Un deuxième domaine très important est celui des biotechnologies, pour lequel la Commission de Bruxelles élabore des propositions. Je viens moi-même de faire part de mes réflexions à la Commission, et je souhaite que ce thème puisse être abordé par le conseil des ministres de la recherche au cours de ce semestre. Il faut bien voir que le développement des biotechnologies peut contribuer à résoudre dans l'avenir deux problèmes capitaux : d'une part, la résorption des déficits agricoles – en particulier le soja – et, d'autre part, l'utilisation des surplus agricoles par leur transformation en matières industrielles.

» Un troisième thème est la circulation des chercheurs actuellement très insuffisante dans les pays d'Europe. Je souhaite que deux initiatives soient prises : l'une au niveau de la Communauté européenne, pour stimuler les échanges de chercheurs ; l'autre au Conseil de l'Europe, où nous avons proposé la réunion d'une conférence des vingt et un ministres de la recherche, qui pourrait se tenir au second semestre en France, sur le thème de la mobilité des chercheurs, afin d'y prendre des mesures concrètes.

» D'une façon générale, je constate, en ce moment, dans le domaine de la recherche, un triple mouvement. D'une part, la Communauté scientifique ressent et exprime de plus en plus le besoin de s'ouvrir et de diffuser son savoir. D'autre part, nos communautés nationales marquent de plus en plus d'intérêt pour les questions scientifiques et techniques, dont elles mesurent les enjeux économiques, sociaux, moraux. Il y a un intérêt extraordinaire pour la recherche, pour cette passion qu'est la recherche, notamment chez les jeunes. Enfin, la dimension purement nationale, par rapport aux Etats-Unis et au Japon, est souvent ressentie comme insuffisante et il existe un formidable besoin d'Europe. Ce triple mouvement, qui touche aussi bien les sciences dites dures que les sciences humaines et sociales, est une chance historique pour le développement de la recherche. La France et l'Europe doivent absolument saisir cette chance.

Propos recueillis par MAURICE ARVONNY, JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et ELISABETH GORDON.

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un arrêt rendu le 30 novembre 1983 par la XI[e] Chambre de la Cour d'appel de Paris, il a été extrait ce qui suit :

Considérant que dans le chapitre consacré à LONGO MAI, Françoise d'EAUBONNE porte des accusations particulièrement graves à l'encontre de l'un de ses fondateurs, Roland PERROT, qui est présenté comme ayant un comportement analogue à celui de Jim JONES de la secte LA GUYANA ;

Qu'en dépeignant ainsi PERROT, Françoise d'EAUBONNE le présente comme un obsédé sexuel, un parasite, un charlatan et un pervers, et que les allégations retenues par la partie civile sont attentatoires à l'honneur et à la considération du plaignant ;

Qu'il en est de même pour Willem STEILZHAMMER dont il est dit qu'il est un repris de justice ;

Que la diffamation est également caractérisée à l'égard de la société et de l'association LONGO MAI, qui sont parfaitement désignées dans l'ouvrage comme des entreprises destinées à créer un univers concentrationnaire apocalyptique ;

Qu'avant de porter de graves accusations contre les quatre parties civiles, il était du devoir de Françoise d'EAUBONNE de vérifier très soigneusement les renseignements qu'elle avait obtenus, alors qu'elle ne s'est pas rendue à LONGO MAI ; que l'outrance et la violence des accusations portées notamment contre PERROT et STEILZHAMMER l'empêchent de se prévaloir d'une bonne foi qui ne saurait être invoquée également par l'éditeur Alain MOREAU, qui aurait dû s'assurer du bien-fondé des allégations de Françoise d'EAUBONNE avant de publier l'ouvrage S... COMME SECTES.

Que c'est donc à bon droit que les prévenus ont été déclarés coupables de diffamations ;

PAR CES MOTIFS,

la Cour confirme le jugement attaqué en toutes ses dispositions pénales.

POUR EXTRAIT CONFORME :
M[e] Daniel JACOBY.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 février

Baisse

L'accident survenu quelques heures plus tôt à Wall Street a donné des frissons jeudi à la Bourse de Paris. Remontés la veille en flèche sur la perspective d'un contrat américain mirifique pour l'industrie française de l'armement, les cours sont redescendus tout aussi vite. Dès l'ouverture, Avions M.-Dassault annonçait la couleur (− 4,8 %). Ce contrat allait donc se jouer à la baisse. Le marché s'y tint. Cependant, au fil des cotations, les valeurs françaises se montrèrent plus résistantes et, tombé un moment à près de 2 % en-dessous de son niveau de la veille, l'indicateur instantané accusait, en clôture, un recul limité à 1,6 % environ.

Bref, la Bourse a presque reperdu ce qu'elle avait regagné la veille. Le repli, toutefois, s'est opéré en bon ordre. Cette fois, ce sont les hausses, qui ont brillé par leur absence. Les pertes n'en ont donc pesé que bien davantage sur les différents indices.

Autour de la corbeille, bien naturellement, toutes les conversations portaient sur Wall Street. L'événement préoccupait le plus grand nombre mais n'inquiétait pas encore vraiment. « Il convient de ne pas dramatiser », assurait un professionnel. « Le Congrès américain a engagé une partie de bras de fer avec l'exécutif. Mais en année électorale, il paraît bien douteux qu'un terrain d'entente ne soit pas trouvé. »

Nouveau tassement de la devise-titre, qui s'est échangé entre 11,07 F et 11,17 F, contre 11,24 F − 11,34 F.

Phénomène peu fréquent : malgré le repli du dollar, l'or, aussi, a baissé : 383,80 dollars l'once à Londres contre 386,25 dollars. A Paris, le lingot a perdu 1250 F à 103.150 F et le napoléon encore 2 F à 651 F.

NEW-YORK

Nouveau repli

Encore une mauvaise séance, jeudi, à Wall Street. Cependant, une reprise survenue à mi-parcours a permis au marché d'effacer une partie de ses pertes initiales, et, à la clôture, l'indice Dow Jones s'établissait à 1 152,74 (− 3,56 points), son niveau le plus bas depuis le 12 avril 1983, après avoir touché un creux à 1 139,03.

Ce résultat ne saurait, toutefois, masquer le bilan de la journée, toujours très mauvais. Sur 2 029 valeurs traitées, 1 126 ont baissé, 522 ont monté et 381 n'ont pas varié.

L'activité s'est accélérée de façon importante et 128,9 millions de titres ont changé de main, contre 96,9 millions.

Les investisseurs institutionnels ont continué de se dégager et de réinvestir les capitaux libérés sur le marché obligataire, devenu plus attrayant. Beaucoup ont été déçus que la barre des 1 150 au « Dow » n'ait pas constitué un seuil de résistance.

De l'avis général, le sursaut quand même enregistré en cours de séance a été essentiellement dû à la nouvelle déclaration de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, dans laquelle ce dernier a tenté de calmer les craintes soulevées par ses précédents propos sur une possible récession. Mais M. Volcker n'a quand même pas réussi à convaincre la communauté boursière.

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 9 fév.
Alcoa	37 7/8	36 5/8
A.T.T.	64	63 7/8
Boeing	42 1/8	42 1/8
Chase Manhattan Bank	50 3/8	49 3/4
Du Pont de Nemours	46 3/4	45 3/4
Eastman Kodak	69 1/4	69 1/2
Exxon	36 3/4	36 3/8
Ford	37 3/4	37
General Electric	53 3/8	53 1/4
General Foods	48 1/2	47
General Motors	69 1/8	68 7/8
Goodyear	27 1/4	26 1/2
I.B.M.	107 7/8	109
I.T.T.	38	38 3/4
Mobil Oil	29 1/8	29
Pfizer	37	37 1/8
Schlumberger	48	45 3/8
Texaco	38 1/2	39 1/2
U.A.L. Inc.	32	32 3/4
Union Carbide	52 1/8	53 3/8
U.S. Steel	27 3/4	27 7/8
Westinghouse	48 3/8	47 1/8
Xerox Corp.	41 1/8	41 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BSN. — L'ensemble du groupe a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires consolidé de 24,8 milliards de francs, contre 21,9 milliards l'année précédente, soit une progression de 15,9 % environ à structures et taux de change comparables. La branche produits frais a enregistré la plus forte variation d'une année sur l'autre (plus de 21,3 %), mais seulement de 12 % environ à taux de change comparables, cette division comprenant des sociétés d'Amérique latine à forte inflation.

SEB. — Cette société, détenue par la famille Lescure et qui figure parmi les premières entreprises mondiales de petit électroménager, a réalisé, l'année dernière, un chiffre d'affaires consolidé de 2,7 milliards de francs (dont 1,2 milliard à l'étranger), soit une progression de 11 % environ par rapport à l'exercice 1982 au vu des chiffres provisoires.

BANQUE INDOSUEZ. — Le bénéfice de cet établissement a progressé de plus de 10 % en 1983, par rapport aux résultats (non consolidés) de 163,2 millions de francs enregistrés pour l'exercice précédent, a annoncé son président, M. Jean Peyrelevade, à l'occasion du lancement de titres participatifs à hauteur de 1 milliard de francs, une opération déjà annoncée dans ces colonnes (*le Monde* daté 5-6 février). Il a également indiqué que la part de l'étranger continuait à progresser dans l'activité et les résultats de la banque Indosuez, les profits tirés de l'étranger représentant environ 75 % du total.

CONSOLIDATED GOLDFIELDS. — Le conglomérat minier et industriel, qui possède notamment de gros intérêts dans les mines d'or sud-africaines, annonce, pour le semestre terminé le 31 décembre 1983, une baisse de 8,3 % de son bénéfice imposable, à 68,7 millions de rands sud-africains, contre 74,9 millions au semestre correspondant en 1982.

Ce repli s'explique notamment par la hausse des frais généraux de gestion et des investissements de la compagnie dans les travaux de forage et de prospection. Après impôts, le bénéfice s'établit à 66,1 millions de rands, contre 66,8 millions précédemment. Le dividende est maintenu à 36 cents sud-africains.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 fév.	9 fév.
Valeurs françaises	107,6	106
Valeurs étrangères	106,6	102,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 fév.	9 fév.
Indice général	165,8	165,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 février .... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 fév.	10 fév.
1 dollar (en yens)	233,78	234,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 80	1 082
5 %	40 30	0 123
3 % amort. 45-54	71	1 582
Emp. 7 % 1973	9848	..
Emp. 8,80 % 77	115 50	6 323
9,80 % 78/93	90 40	5 703
8,80 % 78/86	92 25	1 443
10,80 % 79/94	93 08	4 692
13,25 % 80/90	101 05	9 123
13,80 % 80/87	103	4 411
13,80 % 81/89	102 45	0 980
16,75 % 81/87	110 80	7 002
16,20 % 82/90	112 45	1 239
16 % juin 82	111 40	10 754
E.D.F. 7,8 % 61	138	0 676
E.D.F. 14,5 % 80-92	102	9 184
Ch. France 3 %	139 20	..
CNB Bques janv. 82	102 50	1 459
CNB Paribas	102 50	1 459
CNB Suez	102 50	1 459
CNI janv. 82	102 55	1 459

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2825	2850
Carrefour 6,75 % 77	340	325
Interbail (obl. conv.)	253	250
Lafarge 6 % 72	344	340
Martel 8,75 % 70	1705	1705
Michelin 5,50 % 70	640	635 50
Moët-Hennes. 6 % 77	1685	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	230	235
Peugeot 6 % 70-75	361	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	179	....
Télém. 7 % 74	187 10	172
Thom.-CSF 8,9 % 77	356	356

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	64 20	63 50
A.G.F. (St Cent.)	358	359
A.G.P. Vie	6000	5900
Agr. Inc. Madag.	90	91
Alfred Herlicq	67 50	64 80
Allobroge	370	370
André Roudière	140	140
Applic. Hydraul.	284	290
Arbel	40 30	38 70
Artois	403	412
At. Ch. Loire	17 20	16 50
Aussedat-Rey	26 20	25 15
Bain C. Monaco	82	83 90
Banania	480	465
Banque Hypoth. Eur.	300	302
Blanzy-Ouest	276 70	278
B.N.P. Intercontin.	176 80	179 50
Bénédictine	1702	1725
Bon-Marché	121 20	124
Borie	315	319 80
Bras. Glac. Int.	1030	971
Calf	370	370
Cambodge	202	202
C.A.M.E.	100	98
Campenon Bern.	175	175
Caout. Padang	320	320
Carbone-Lorraine	55	53
Carnaud S.A.	144 60	145
Caves Roquefort	920	883
C.E.G.Frig.	212	205
C.E.M.	29 80	30
Centen. Blanzy	768	....
Centrest (Ny)	105	102 10
Cerabati	80	82
C.F.F. Ferrailles	158	158
C.F.S.	830	820
C.G.I.B.	80 60	....
C.G.V.	112	107 50
Chambon (M.)	385	382
Chambourcy (M.)	1010	1010
Champex (Ny)	107 50	108 50
Chim. Gde Paroisse	86 50	86 50
C.I. Maritime	415	416 50
Ciments Vicat	238	237
Citram (B)	125	125
Clause	505	495
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
Cochery	53	....
Cofradel (Ly)	430	405 o
Cogifi	242 90	238 40
Comindus	732	701
Comiphos	174 50	174 10
Comp. Lyon-Alem.	220 80	216
Concorde (La)	262	268
C.M.P.	16 95	16 30 o
Contu S.A. (Li)	43 30	43
Crédit (C.F.B.)	191	188
Créd. Gén. Ind.	395	395
Cr. Universel (Cie)	475	475
Créditel	130	130 20
Darblay S.A.	236 10	....
Darty Act. d. p.	650	645
De Dietrich	330	327 20
Degremont	160	....
Delalande S.A.	250	250
Delmas-Vieljeux	784	775
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	126
Didot-Bottin	540	540
Dist. Indochine	410	400
Drag. Trav. Pub.	250	259
Duc-Lamothe	235	230
Dunlop	12 50	13 40 d
Eaux Bass. Vichy	985	980
Eaux Vittel	950	940
Ecco	2855	2740
Economats Centre	479	480
Electro-Banque	255	259
Electro-Financ.	485	490 50
Elf-Antargaz	165 60	164
E.L.M. Leblanc	624	619
Entrepôts Paris	269 50	266
Epargne (B)	1110	1160 d
Epargne de France	306 70	306 50
Epeda-BF	1250	1252
Escaut-Meuse	394	389
Eurocom	620	639
Europ. Accumul.	32 60	32 60
Eternit	320	320
Félix Potin	1100	1100
Ferm. Vichy (Ly)	110 10	130 75 d
Finalens	98	96 20
FIPP	105	....
Fnac	238	234
Focep (Chât. eau)	1020	1050
Foncière (Cie)	194	180 70 o
Fonc. Agache-W.	88	88
Fonc. Lyonnaise	1370	1370
Foncina	167	164
Forges Gueugnon	14 75	15
Forges Strasbourg	137 20	136 50
Forinter	1330	1345
Fougerolle	78	76
France I.A.R.D.	101	100
France (La)	810	810
Frankel	200	204
Fromageries Bel	798	772
From. Paul Renard	490	447 50 o
GAN	678	678
Gaumont	618	618
Gaz et Eaux	1320	1305
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	26	25
Gerland (Ly)	740	710
Gévelot	288	294
Gr. Fin. Constr.	215	215
Gds Moul. Corbeil	81	80
Gds Moul. Paris	330	319
Groupe Victoire	680	680
G. Transp. Ind.	139 20	136
Huard-U.C.F.	35 50	36
Hutchinson	32 65	32
Hydro-Energie	206	210
Hydroc. St-Denis	51 10	51
Immindo S.A.	215	216
Imminvest	168	174 70
Immobail	300	312
Immobanque	493	493
Immob. Marseille	2038	2119
Immofice	400	400
Industrielle Cie	742	720
Invest. (Sté Cent.)	820	830
Jaeger	36 80	37
Lafitte-Bail	305	308
Lambert Frères	57 20	58 10
Lampes	111	110
La Brosse-Dupont	80 10	80 20
Lebon Cie	750	744
Lille-Bonnières	231	230
Locabail Immob.	510	505
Loca-Expansion	181	181
Locafinancière	257 50	259
Locatel	384 80	396
Lordex (Ny)	115	112
Louvre	424	424
Luchaire S.A.	250	256
Machines Bull	34 20	34 50
Magasins Uniprix	58	60
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	142	140
Marocaine Cie	38 20	36 70
Métal Déployé	287	280
M. H.	138 50	143
Mic	242 10	251 90 d
Mors	252 20	242 10
Nadella S.A.	124 80	....
Naval Worms	120	120
Navig. (Nat. de)	54	52
Nicolas	424 30	441 d
Nodet-Gougis	90	92
OPB Paribas	135	140
Optorg	127 40	123 50
Origny-Desvroise	101	100
Palais Nouveauté	294	294
Paris France	95	....
Paris-Orléans	150	152 50
Part. Fin. Gest. Im.	319 70	307 o
Pathé-Cinéma	280	285
Pathé-Marconi	137 30	142 80
Piles Wonder	132	131 50
Piper-Heidsieck	315 20	328 10
P.L.M.	104	....
Porcher	177	182
Profils Tubes Est	6 40	6 20
Prouvost et Lain.R.	58 90	59
Providence S.A.	490	500
Publicis	1292	1291
Raff. Souf. R.	136 10	136 10
Ressorts Indust.	86	88
Révillon	450 20	462
Ricqlès-Zan	129	126
Ripolin	41 60	....
Rochefortaise S.A.	68	68 50
Rochette-Cenpa	20 50	20 50
Rosario (Fin.)	110	111
Rougier et Fils	60	60
Rousselot S.A.	475	494
Sacer	42 10	40 40 o
Saclor	3 82	3 86
SAFAA	80	....
Safic-Alcan	240	242
SAFT	283 60	261
Saunier Duval	22 20	22
Saint-Raphaël	82 90	81
Salins du Midi	307 20	295
Santa-Fé	183	182
Satam	62 50	62 50
Savoisienne (M)	85	85
SCAC	175	175
Sellier-Leblanc	275	266 50
Senelle Maubeuge	171	165
S.E.P. (M)	162	....
Serv. Equip. Véh.	48 10	48
Sicli	41 90	40 20
Sicotel	270	270
Sintra-Alcatel	560	550
Sinvim	129 50	129
Siph (Plant. Hévéas)	190	....
SMAC Aciéroïd	160	155
Sofal financière	432	425
Soffo	192	188
Soficomi	460	455
S.O.F.I.P. (M)	90	90 50
Sofragi	830	830
Sogepal	235	251 70
Soudure Autog.	71	72
S.P.E.G.	178	170
Speichim	170	175
S.P.I.	350	336
Spie Batignolles	177	175
Stemi	244	238
Synthelabo	259	259
Taittinger	691	664
Testut-Aequitas	340	298 o
Thann et Mulh.	58	55 70
Tissmétal	31	....
Tour Eiffel	320	318
Ufiner S.M.D.	182 50	179
Ugimo	225 50	....
Unibail	535	535
Unidel	98	98
U.A.P.	556	555
Union Brasseries	87 20	82 10
Union Habit.	271	270
Un. Imm. France	264 20	....
Un. Ind. Crédit	345	345
Usinor	1 19	1 15
U.T.A.	193	194
Vincey Bourget (Ny)	9	....
Virax	56 70	....
Waterman S.A.	250	256
Brass. du Maroc	105	105
Brass. Ouest-Afr.	30 50	30 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	360	....
Akzo	410	400
Alcan Alum	390	350
Algemeine Bank	1570	1440
Am. Petrofina	630	....
Arbed	230	....
Asturienne Mines	156	....
Banco Central	112	110
Bco Pop Espanol	88	88
B. Régl. Internat.	34450	33100
Barlow Rand	126	129
Blyvoor	158	154
Bowater	41 50	40 40
British Petroleum	68 50	....
Br. Lambert	529	475
Caland Holdings	140	....
Canadian-Pacific	410 10	400 10
Cockerill-Ougre	30 25	....
Cominco	530	....
Commerzbank	750	....
Courtaulds	24 40	22 60
Dart. and Kraft	752	740
De Beers (port.)	94 90	....
Dow Chemical	338	330
Dresdner Bank	747	730
Entrep. Bell Canada	282	281 60
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	265	251
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	350	344
Gevaert	590	....
Glaxo	128 50	115 50
Goodyear	305 10	295
Grace and Co	470	470
Grand Metropolitan	54 50	55
Gulf Oil Canada	150	143
Hartebeest	819	819
Honeywell Inc.	1425	1282 o
Hoogoven	199	195
I. C. Industries	509	495
Int. Min. Chem	456	445
Johannesburg	1300	....
Kubota	15 30	15 70
Latonia	273	288
Mannesmann	615	597
Marks-Spencer	37 80	37 10
Midland Bank Plc	69	65
Mineral-Ressourc.	106 50	106 50
Nat. Nederlanden	860	....
Noranda	215	204
Olivetti	27 50	26 50
Pakhoed Holding	243	243 50
Petrofina Canada	936	....
Pfizer Inc.	429	415
Phoenix Assuranc.	71 20	70 05
Pirelli	12 25	12
Procter Gamble	580	560
Ricoh Cy Ltd	52	51
Rolinco	1167	1106
Robeco	1227	1160
Rodamco	488 80	480
Shell fr. (port.)	96 50	....
S.K.F. Aktiebolag	240	253
Sperry Rand	486	448
Steel Cy of Can.	284	....
Stilfontein	177	162
Sud. Allumettes	400	....
Tenneco	446	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	345	355
Toray indust. inc	19 65	19
Vieille Montagne	680	680
Wagons-Lits	415	400
West Rand	88	92 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1755	1695
C.D.M.E.	495	490
Dafsa	370	370
Dauphin O.T.A.	1401	1399
Merlin Immobilier	1880	1860
Métallurg. Minière	135	140 40
M.M.B.	290	280
Novotel S.I.E.H.	1640	....
Petit Bateau	384	380
Petrofigaz	526	523
Poron	540	519
S.C.G.P.M.	225	225
Far East Hotels	1 55	1 50
Sodexho	3040	2919
Sofibus	207	207

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	20	18 40
Alser	176 10	....
Cellulose du Pin	32	34 50
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	510	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 55	1 40
Imp. G.-Lang	2 50	....
La Mure	60	....
Pronuptia	130	120 20
Rorento N.V.	736	731
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	51 50	59 d
Ulinex	250	....

SICAV 9/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	229 27	218 87
Actions-Investiss.	284 19	271 30
Actions sélectives	340 06	324 64
Aedificandi	367 64	350 97
A.G.F. 5000	251 24	239 85
Agfimo	389 49	371 83
A.G.F. Interfonds	394 55	376 66
Altefi	240 28	229 38
A.L.T.O.	196 99	188 06
Amérique Gestion	504 66	481 78
Assoc. St-Honoré	10746 80	10693 33
Associc	22193 41	22193 41
Bourse-Investiss.	296 77	283 31
Bred Associations	2063 08	2056 91
Capital Plus	1262 27	1262 27
C.I.P.	857 72	818 83
Conventimmo	297 55	284 06
Cortexa	1129 12	1077 92 ◆
Credinter	421 34	402 23
Croiss. Immobil.	376 62	359 54
Démeter	58186 31	58070 17
Drouot-France	301 85	288 16
Drouot-Investiss.	779 61	744 26
Drouot-Sécurité	203	193 79
Energia	254 24	242 71
Epacourt Sicav	6303 51	6272 15
Epargne Associations	24430 37	24357 30
Epargne-Capital	5377 12	5323 88
Epargne-Croiss.	1403 96	1340 30
Epargne-Industr.	461 26	430 80
Epargne-Inter	712 15	679 86
Epargne-Oblig.	185 42	177 01
Epargne-Unie	903 04	862 09
Epargne-Valeur	359 02	342 74
Eparoblig	1117 14	1114 91
Eurocic	8878 61	8476
Euro-Croissance	434	414 32 ◆
Foncier Investiss.	687 68	656 50 ◆
France-Garantie	290 48	284 78
France-Investiss.	444 45	424 30
Fr.-Obl. (nouv.)	423 54	404 33
Francic	248 18	236 93
Fructidor	239 61	228 74
Fructifrance	446 58	426 33
Fructivar	60518 43	60367 51
Gestion Associations	116 47	113 63
Gestion Mobilière	595 77	568 75
Gest. Rendement	516 07	492 67
Gest. Sél. France	390 15	372 46
Haussmann Oblig.	1286 11	1227 79
Horizon	689 50	658 23
I.M.S.I.	390 51	372 80
Indo-Suez Valeurs	632 57	603 89
Ind. française	11848 86	11616 53
Interoblig.	11061 22	10559 64
Intersélect France	279 88	267 19
Intervaleurs Indust.	431 70	412 12
Invest. net	10682 52	10661 20
Invest. Obligataire	12487 22	12462 30
Invest. St-Honoré	707 25	675 18
Laffitte-crt-terme	120719 74	120719 74
Laffitte-Expansion	682 34	651 40
Laffitte-France	205 74	196 39
Laffitte-Oblig.	145 76	139 15
Laffitte-Rend.	214 48	204 75
Laffitte-Tokyo	973 25	929 12
Lion-Associations	11391 39	11391 39
Livret portefeuille	511 84	488 63
Mondiale Investissem.	370 04	353 26
Monecic	55937 24	55937 24
Multi-Obligations	461 76	440 82
Mutuelle Unie Sél.	105 79	100 99
Natio.-Assoc.	23098 29	23052 19
Natio.-Epargne	12570 61	12446 15
Natio.-Inter.	994 55	949 45
Natio.-Obligations	446 51	426 26
Natio.-Placements	56889 81	56889 81
Natio.-Valeurs	518 98	486 43
Oblicem	161 65	154 32
Pacifique St-Honoré	436 56	416 76
Paribas Epargne	12149 61	12101 21
Paribas Gestion	583 74	557 27 ◆
Patrimoine-Retraite	1156 58	1133 90
Phenix Placements	245 11	243 89
Pierre Investiss.	453 67	433 10
Placement crt-terme	53309 70	53309 70
Province Investiss.	286 59	273 59 ◆
Rendem. St-Honoré	12094 13	12033 96
Sécur. Mobilière	381 77	364 46
Sél.court terme	12155 05	12064 57
Sélec. Mobil. Div.	338 43	323 08
Sélection-Rendem.	182 19	173 93
Sélect. Val. Franç.	205 27	195 96
Sicav-Associations	1069 89	1057 75
S.F.I. fr. et étr.	475 51	453 95
Sicavimmo	500 45	477 76
Sicav 5000	220 44	210 44
Slivafrance	335 54	320 32
Slivam	330 41	315 43
Slivarente	203 40	194 18
Slivinter	358 22	341 98
S.I.-Est	1037 21	990 18
S.I.G.	820 71	782 60
S.N.I.	1100 95	1051 03
Sofinvest	469 02	447 75 ◆
Sogepargne	327 76	312 90
Sogevar	903	862 05
Sogeter	1181 78	1128 19
Soleil Investiss.	479 04	457 32
Technocic	1041 40	994 18
U.A.P. Investiss.	358 31	342 06
Uni-Associations	103 98	103 98
Unifrance	272 27	259 92
Unifoncier	719 14	686 53
Unigestion	670 98	640 55
Uni-Japon	1224 44	1168 92
Uni-Régions	131 91	131 91
Unirente	1853 61	1792 66
Univar	1428 40	1363 63
Valorem	399 66	381 54
Valorg	1112 01	1110 90
Valrea	121497 17	121375 79
Worms Investiss.	689 10	657 85

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1835	4,5 % 1973	1929	1900	1908	− 1 08
3240	C.N.E. 3 %	3310	3322	3328	+ 0 54
225	Accor	208	203	204	− 1 92
280	Agence Havas	869	847	849	− 2 30
580	Air Liquide	519	515	514	− 0 96
465	Als. Superm.	441	440	440	− 0 22
81	A.L.S.P.I.	85	85	85	....
159	Alsthom-Atl.	186	178 90	181	− 2 68
615	Amrep	645	631	631	− 2 17
340	Applic. gaz	350 10	349	348 60	− 0 45
425	Arjom. Prioux	392	390	383	− 2 29
1470	Aux. Entrepr.	1360	1325	1330	− 2 20
500	Av. Dass.-Br.	588	555	562	− 4 42
280	Bail-Equipem.	270 20	264	264 50	− 2 10
335	Bail-Investiss.	578	585	586	+ 1 38
465	Cie Bancaire	465	454	455	− 2 15
119	Bazar H.-V.	119 80	116 80	116 80	− 2 50
280	Béghin-Say	275 50	266	266	− 3 44
410	Bic	418	408	408	− 2 39
305	B.I.S.	291	285	285	− 2 06
1890	Biscuit (Génl.)	1540	1501	1501	− 2 53
1980	Bongrain S.A.	1705	1705	1705	....
810	Bouygues	746	728	722	− 3 21
2750	B.S.N.-G.D.	2645	2620	2620	− 0 96
1530	Carrefour	1583	1551	1545	− 2 43
900	Casino	930	925	920	− 1 07
580	Cedis	598	595	597	− 0 16
385	Cetelem	369	365	365	− 1 08
595	C.F.A.O.	568	555	553	− 2 64
88	C.F.D.E.	97	95 05	94 50	− 2 57
5 70	Ch. France Dunk.	7 80	7 95	7 95	+ 1 92
265	Charg. Réunis	292 20	286	286	− 2 12
25	Chiers-Châtil.	28 20	27 70	27 70	− 1 77
250	Ciments franc.	232	231	232	....
1470	C.I.T. Alcatel	1395	1393	1393	− 0 14
810	Club Méditer.	770	762	755	− 1 94
113	Codetel	113 50	115	115	+ 1 32
225	Colimeg	218 50	218 10	218 10	− 0 18
220	Colas	239	247	247	+ 3 34
149	Compt. Entrepr.	169	169	170	+ 0 59
360	Compt. Mod.	309	306	309	....
505	Créd. Foncier	540	568	568	+ 5 18
240	Crédit F. Imm.	231 50	222 10	224	− 3 23
475	Crédit Nat.	459	470	459	....
48	Creusot-Loire	52 90	51 50	51 50	− 2 64
132	Crouzet	139 90	137	137	− 2 07
610	C.S. Saupiquet	580	585	585	+ 0 86
1480	Damart-Servip	1453	1435	1435	− 1 23
880	Darty	860	826	826	− 3 95
665	Docks France	617	605	601	− 2 59
91	D.M.C.	94 20	93 50	93 30	− 0 95
880	Dumez	879	860	860	− 2 16
580	Eaux (Gén.)	523	518	530	− 0 57
194	Elf-Aquitaine	212	209 50	212	....
184	— (certific.)	200 40	198	198	− 1 19
2320	Essilor	2320	2275	2270	− 2 15
590	Esso S.A.F.	645	634	635	− 1 70
660	Eurafrance	825	800	820	− 0 60
760	Euromarché	710	715	715	+ 0 70
640	Europe n° 1	649	640	640	− 1 38
910	Facom	852	848	849	− 0 35
800	Fichet-Bauche	761	751	751	− 1 31
186	Finextel	182 10	183 10	184	+ 1 04
270	Fives-Lille	267 50	265	265	− 0 93
40	Fonderie (Gén.)	39 80	39 50	39 50	− 0 25
86	Fraissinet	85	85 50	85 50	+ 0 58
425	Francarep	380	381	383	+ 0 78
185	Gal. Lafayette	185	182 10	182 10	− 1 56
820	Gén. Géophys.	898	881	886	− 1 33
300	GTM-Entrepose	304	301	301	− 0 98
320	Guyenne-Gasc.	325	312	312	− 4
1470	Hachette	1450	1420	1425	− 1 72
360	Hénin (La)	348	345	348	....
76	Imétal	82	81 95	81 95	− 0 06
270	Imm. Plaine-M.	272	253	259	− 4 77
405	Ind. et Particip.	440	431	431	− 2 04
880	Inst. Mérieux	885	833	835	− 5 64
395	Interbail	410	411	410	....
1380	Intertechnique	1365	1360	1350	− 1 08
148	J. Lefebvre	140	139	139	− 0 71
168	Jeumont Ind.	192	192	192	....
530	Lab. Bellon	635	635	640	+ 0 78
325	Lafarge-Coppée	322	315	315	− 2 17
2100	Legrand	2185	2125	2126	− 2 70
1310	Lesieur	1267	1251	1251	− 1 26
325	Locafrance	320	313	312	− 2 50
705	Locindus	680	660	660	− 2 94
880	Lyonn. Eaux	750	732	734	− 2 13
340	Mais. Phénix	309	309	309	....
1080	Majorette (Ly)	1035	1045	1045	+ 0 96
128	Manurhin	148 80	155	160	+ 7 52
73	Mar. Wendel	83 80	84 80	84 80	+ 1 19
1860	Martell	1695	1670	1670	− 1 47
900	Martin-Gerin	880	900	900	+ 2 27
1750	Matra	2000	2000	2030	+ 1 50
980	Michelin	974	930	940	− 3 49
1460	Midi (Cie)	1402	1375	1375	− 1 92
250	Midland Bk S.A.	230	226	226	− 1 73
131	Mines Kali (Sté)	138	133 50	138	....
48	M.M. Penarroya	58 80	58	57	− 3 05
1480	Moët-Hennessy	1348	1341	1338	− 0 74
520	Mot. Leroy-S.	510	501	501	− 1 76
106	Moulinex	99 10	95 10	97	− 2 11
715	Mumm	674	660	650	− 3 56
245	Navig. Mixtes	241	240	240	− 0 41
10 50	Nobel-Bozel	12 90	12 40	12 40	− 3 87
51	Nord-Est	52 80	52 05	52 10	− 1 32
300	Nordon (Ny)	280	275 10	275 10	− 1 75
87	Nouvelles Gal.	100	98	98	− 2
880	Occident. (Gén.)	640	631	628	− 1 87
270	Olida-Caby	288	289 80	289	+ 0 34
980	Omn. F. Paris	925	935	935	+ 1 08
174	Opfi-Paribas	160	160	160	....
2270	Oréal (L')	2147	2150	2148	+ 0 04
80	Papet. Gascogne	79	75	75	− 5 06
690	Paris-Réescomp.	660	655	655	− 0 75
280	Pechelbronn	245 20	235	240	− 2 12
540	Penhoet	508	498	498	− 1 96
780	Pernod-Ricard	724	715	720	− 0 55
199	Pétroles (Fse)	204 50	199	198	− 3 17
45	— (certific.)	46 80	45 80	45 80	− 2 13
82	Pétroles B.P.	85 10	84 80	84 90	− 0 23
250	Peugeot S.A.	243	238	238 20	− 1 97
71	Poclain	67 90	64 10	64 50	− 5
380	Poliet	334	330	330 50	− 1 04
142	Pompey	132	133	133	+ 0 75
380	P.M. Labinal	340	336	335 50	− 1 32
1950	Presses Cité	1800	1750	1740	− 3 33
900	Prétabail Sic.	922	861	885	− 4 01
245	Primagaz	240	236 10	236 10	− 1 62
154	Printemps	148 80	145 50	145	− 2 55
1360	Promodès	1355	1321	1321	− 2 50
395	Radiotechn.	376	373	373	− 0 79
93	Raffin. (Fse)	106 80	105 10	105	− 1 68
1220	Redoute (La)	1152	1113	1124	− 2 43
850	Roussel-Uclaf	830	807	803	− 3 25
1380	Rue Impériale	1350	1340	1340	− 0 74
149	Sade	146 10	147	147	+ 1 30
1410	Sagem	1410	1431	1431	+ 1 48
445	St-Louis B.	418	410	411	− 1 67
545	Sanofi	500	501	502	+ 0 40
338	S.A.T.	326	322 20	322 50	− 1 07
35	Saulnes	31 50	30	30 10	− 4 44
103	Schneider	139	137	136 10	− 2 08
61	S.C.O.A.	53 70	51	51	− 5 02
189	S.C.R.E.G.	171	170	171	....
510	Seb	465	465	466	+ 0 21
265	Sefimeg	258	251 10	252	− 2 32
950	S.F.I.M.	880	901	905	+ 2 84
97	S.G.E.-S.B.	100	99	98 70	− 1 30
900	Sign. Ent. El.	868	850	850	− 2 07
465	Silic	451	457	460	+ 1 99
300	Simco	296 50	296	296	− 0 16
140	Simnor	142	142	142	....
1380	Skis Rossignol	1375	1375	1385	− 0 72
525	Siminco	518	518	518	....
820	Sogerap	532	521	521	− 2 06
630	Sommer-Allib.	629	639	630	+ 0 15
545	Source Perrier	527	515	515	− 2 27
446	Talcs Luzenac	450	453	453	+ 0 65
1550	Tél. Elect.	1510	1500	1495	− 0 99
295	Thomson-C.S.F.	311	306	306	− 1 60
2220	T.R.T.	1969	1952	1952	− 0 86
340	U.F.B.	305	298	297	− 2 62
565	U.I.S.	568	556	556	− 1 76
280	U.C.B.	230	225	225 10	− 2 13
340	Valéo	297 80	291	291	− 2 28
76	Vallourec	76 30	76	76	− 0 39
1880	V. Clicquot-P.	1850	1850	1850	....
1180	Vinipix	1075	1050	1050	− 2 32
910	Elf-Gabon	943	930	933	− 1 06
270	Amax Inc.	277	262	262	− 5 41
370	Amer. Express	325	316	310	− 4 61
220	Amer. Teleph.	200	192 50	190	− 5
186	Anglo Amer. C.	200	192	194	− 3
1180	Amgold	1290	1200	1211	− 6 12
920	B. Ottomane	940	920	922	− 1 91
735	BASF (Akt)	706	682	681	− 3 40
760	Bayer	726	699	690	− 4 95
555	Buffelsfont.	630	585	588	− 6 66
41	Charter	37 60	36 75	36 55	− 2 79
585	Chase Manh.	583	560	561	− 3 77
340	Cie Pétr. Imp.	329 50	320	319	− 3 18
93	De Beers	97 60	95	95 80	− 1 84
1530	Deutsche Bank	1600	1517	1516	− 5 25
145	Dome Mines	156 50	150 10	150	− 4 15
385	Driefontein Ctd	398	377 40	369 90	− 7 06
590	Du Pont-Nem.	541	511	511	− 5 54
850	Eastman Kodak	797	768	764	− 4 14
149	East Rand	177 80	170	168	− 5 51
540	Ericsson	540	525	525	− 2 77
435	Exxon Corp.	423	403 70	408	− 3 54
505	Ford Motors	444	420	421	− 5 18
380	Free State	447 80	408	414	− 7 54
260	Gencor	269	262	262	− 2 60
350	Gén. Belgique	350	343	344	− 1 71
660	Gén. Electr.	613	581	582	− 5 05
880	Gen. Motors	788	754	750	− 4 82
83	Goldfields	88 60	87 80	87 80	− 0 90
205	Harmony	234	224 90	224	− 4 27
41	Hitachi	41 80	39 70	39 50	− 5 50
810	Hoechst Akt.	771	740	730	− 5 31
101	Imp. Chemical	95 50	92	92	− 3 68
167	Inco. Limited	150	144 20	145 10	− 3 26
1350	IBM	1260	1206	1205	− 4 36
104	Ito-Yokado	97	91 40	91 40	− 5 77
530	ITT	461	435 50	415	− 9 97
94	Matsushita	89 90	85 70	84	− 6 56
1040	Merck	1041	987	985	− 5 37
810	Minnesota M.	890	850	850	− 4 49
350	Mobil Corp.	334 70	319 80	315	− 5 88
26550	Nestlé	24780	23390	23390	− 5 60
810	Norsk Hydro	808	766	763	− 5 56
1340	Petrofina	1332	1287	1300	− 2 40
860	Philip Morris	792	765	762	− 3 78
174	Philips	166 50	159	158	− 5 10
405	Pres. Brand	446	424	429	− 3 81
465	Président Steyn	551	544	536	− 2 72
1150	Quilmès	1153	1150	1160	+ 0 60
1450	Randfontein	1571	1583	1565	− 0 38
545	Royal Dutch	539	514	511	− 5 19
103	Rio Tinto Zinc	101	98 30	98 30	− 2 67
380	St Helena Co	397	381	382	− 3 77
535	Schlumberger	510	499	490 10	− 3 90
98	Shell transp.	96 80	92 50	92 80	− 4 13
1620	Siemens A.G.	1657	1589	1565	− 5 55
177	Sony	180	169 30	168	− 6 66
280	T.D.K.	324 70	304	300	− 7 60
1010	Unilever	950	909	909	− 4 31
820	Unit. Techn.	763	716	701	− 8 12
1160	Vaal Reess	1350	1310	1314	− 2 66
550	West Deep	630	590	595	− 5 55
475	West Hold.	522	492	499	− 4 40
565	Xerox Corp.	475	450	445	− 6 31
2 55	Zambia Corp.	2 50	2 40	2 42	− 3 20

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/2	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 449	8 400	8 150	8 550
Allemagne (100 DM)	307 250	307 580	294	314
Belgique (100 F)	15	15 012	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	272 270	272 600	259	279
Danemark (100 krd)	84 430	84 480	80	88
Norvège (100 k)	108 590	108 350	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 971	11 958	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 277	8 277	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 985	4 981	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	379 560	379 080	366	387
Suède (100 krs)	104 150	104 050	101	108
Autriche (100 sch)	43 570	43 680	42 700	44 700
Espagne (100 pes.)	5 406	5 400	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 130	6 150	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 782	6 761	6 500	6 840
Japon (100 yens)	3 616	3 597	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/2
Or fin (kilo en barre)	105000	103700
Or fin (en lingot)	104400	103300
Pièce française (20 fr)	653	651
Pièce française (10 fr)	451	475
Pièce suisse (20 fr)	654	645
Pièce latine (20 fr)	627	620
Souverain	774	770
Pièce de 20 dollars	4455	4465
Pièce de 10 dollars	1955	1955
Pièce de 5 dollars	1077 50	1200
Pièce de 50 pesos	4100	4095
Pièce de 10 florins	659	660

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PUBLICITÉ COMPARATIVE

Une agence de voyages nous a demandé d'insérer une annonce de publicité sous forme d'une liste de prix comparés à ceux pratiqués par un concurrent, nommément cité. *Le Monde* a refusé cette annonce, conformément à la jurisprudence, confirmée par la Cour de cassation, mais ne s'interdit pas, dans ses articles rédactionnels, de faire toute les comparaisons utiles à la bonne information de ses lecteurs.

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1984 a été tiré à 455 099 exemplaires

A B C D E F G

Fonction publique : l'« effet report »

M. Anicet Le Pors ne voulait pas jouer les premiers violons dans les négociations salariales pour 1984. Il risque en fait de se *retrouver bon dernier*... La réunion salariale qui avait été « envisagée » par le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives — sans que le premier ministre ait donné officiellement son aval — a *été reportée sine die.* Elle pourrait avoir lieu fin février. La raison officielle est que le comité interministériel du 9 février n'a porté que sur les *salaires dans les entreprises* publiques. De fait, qu'il s'agisse de Renault ou des banques, les entreprises publiques devraient accélérer les négociations, Matignon ne souhaitant pas qu'elles « calent » leurs propositions sur celles... *toujours attendues* de M. Le Pors.

Que ce report soit annoncé *alors qu'une journée de manifes*tations et d'arrêts de travail a été décidée en ordre dispersé par les syndicats pour le 16 février nourrit cependant les spéculations. Effet report... Il est vraisemblable que le gouvernement tienne à mesurer la température avant d'entrer dans le vif de la négociation. Mais il n'est pas certain non plus que la plus parfaite harmonie règne au sein du gouvernement sur la façon d'aborder ces discussions. Selon la Fédération unifiée des finances (autonome), le gouvernement aurait l'intention de calquer *ses propositions* pour les fonctionnaires sur celles des banques : octroi de huit points uniformes (87 F sur un mois) pour apurer 1983 (1), 1 % au 1er juillet 1984 et 2 % au 1er janvier 1985. Le ministère de tutelle étant les finances, il n'y a qu'un pas pour conclure qu'il y aurait de nouveau désaccord entre MM. Le Pors et Delors. Rien n'indique cependant que les banques servent de « banc d'essai »... mais la lenteur avec laquelle cette négociation dans la fonction publique se déroule contribue à tendre le climat.

M. N.

(1) Un accord sur l'apurement pour 1983 est intervenu entre l'AFB et la seule CFTC.

(Lire page 20.)

TENSION EN LORRAINE

Les sidérurgistes bloquent les rues de Longwy

La *tension monte* en Lorraine. Vendredi 10 février, vers 3 heures du matin, une quarantaine de sidérurgistes cégétistes d'Usinor-Rehon ont déroulé dans les rues de Longwy (Meurthe-et-Moselle) trois rouleaux de feuillards. Plusieurs heures ont été nécessaires pour découper au chalumeau ces serpentins de fer, qui bloquaient les accès du centre-ville et la porte B de l'usine. Les manifestants, qui faisaient partie de l'équipe de nuit, avaient cessé le travail entre 3 heures et 6 heures pour protester *« contre les mesures qui pèsent sur l'emploi »*. Un nouveau débrayage devait être organisé, vendredi après-midi, ainsi qu'une manifestation à Briey devant la sous-préfecture, cette fois, à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO.

La veille, à Vireux-Molhain (Ardennes), les forces de l'ordre étaient intervenues, pour la première fois depuis plus d'un an, pour *démanteler* à l'aide de bulldozers deux barrages routiers dressés, mardi, par les sidérurgistes de la Chiers, qui doit fermer le 31 mars. Les manifestants avaient lancé des billes d'acier sur les forces de l'ordre, qui ripostèrent par des tirs de grenades lacrymogènes. Depuis l'an dernier, des négociations sont en cours entre l'intersyndicale de la Chiers (FO, CFDT, CGC), la CGT, la direction et les pouvoirs publics, afin de trouver une solution pour les six cents salariés de la fabrique d'aciers spéciaux, filiale d'Usinor.

Dans les bassins de Lorraine, et surtout dans les vallées sidérurgiques de Longwy, le plan de restructuration industrielle est accueilli généralement avec déception, même si M. Jules Jean, maire (PCF) de Longwy, a jugé ces décisions comme *« une prise en compte concrète de la situation »*, qui laisse espérer, selon lui, *« des mesures pour pallier le déficit de l'emploi »*. Pour sa part, la CGT de Longwy a exprimé sa *« réprobation la plus nette »*. Dans les autres régions, la déception ou la contestation l'emportent en général.

M. MEXANDEAU VEUT MAINTENIR LES AUGMENTATIONS DES TARIFS POSTAUX POUR LES JOURNAUX

Les représentants des organisations professionnelles de la presse ont rencontré, le 7 février, le ministre délégué aux PTT, M. Louis Mexandeau, qui a réaffirmé sa volonté de maintenir l'augmentation des tarifs postaux applicables aux journaux en dépit d'une détérioration de la qualité du service en 1983. La hausse prévue serait de 22 % environ et entrerait en vigueur au mois de juin.

Les participants à la réunion auraient pris la décision de remettre en activité la commission d'évaluation *sur la qualité du service*, qui avait interrompu ses activités à la suite de grèves. M. Mexandeau, de son côté, a indiqué qu'une modulation des tarifs serait mise à l'étude pour soulager les journaux à faible revenus publicitaires dans le cadre de la refonte des aides à la presse annoncée par le gouvernement.

[*Le Monde*, comme d'autres journaux qui assurent une part importante de leur diffusion par abonnements, est doublement pénalisé par la politique des PTT : d'une part, le maintien de l'augmentation des tarifs postaux de 22 % en 1984 est particulièrement choquant, car en contradiction avec la politique de modération des prix de vente réclamée par les pouvoirs publics et acceptée par les entreprises de presse; d'autre part, la dégradation du service postal dont nos abonnés se plaignent de plus en plus fréquemment a des effets néfastes sur le volume de ce mode de diffusion du journal. Ces deux conséquences sont de nature à aggraver les difficultés financières de l'entreprise.]

Pour la seconde année consécutive

LA « FACTURE » PÉTROLIÈRE DE LA FRANCE A DIMINUÉ EN 1983.

La facture pétrolière brute de la France a diminué en 1983 pour la deuxième année consécutive, de 7,1 %, atteignant 121 milliards de francs, contre 130 milliards de francs en 1982 et 131,5 milliards de francs en 1981. Les importations de pétrole brut ont, en effet, reculé en volume de 10,2 %, passant de 76,6 millions de tonnes en 1982 à 68,8 millions de tonnes, du fait essentiellement du déstockage massif (7 millions de tonnes, soit environ 12 milliards de francs) pratiqué par les compagnies sur l'invitation des pouvoirs publics.

En revanche, le coût de la tonne de brut importé a continué de progresser (1 756 F par tonne, contre 1 638 F en 1982, soit 3,4 % de plus), le renchérissement du cours du dollar ayant plus que compensé la baisse des prix de vente du brut (exprimé en dollars).

L'Arabie Saoudite est restée le premier *fournisseur* de la France avec 21,22 % des approvisionnements (contre 36,27 % en 1982), suivie désormais par la Grande-Bretagne (12,5 % des livraisons, contre *5,8 % l'année précédente*), le Nigéria (12,2 %), l'Algérie (7,99 %), l'Union soviétique (6,05 %) et l'Iran (6,05 %). La part des bruts vendus par les pays membres de l'OPEP a de nouveau nettement reculé : 66 % du total en 1983, contre 76 % en 1982 et plus de 91 % en 1978.

La bande FM à Paris

LA SANCTION DE LA COMMISSION GALABERT

La commission consultative sur les radios locales privées présidée par M. Galabert a rendu, jeudi 9 février, un avis favorable au retrait d'autorisation à six radios libres parisiennes (Ask-Beur, Gilda, NRJ, *Solidarité*, *Classique*, *la Voix du lézard*), accusées de manquer aux obligations contenues dans leur cahier des charges. Parmi les manquements divers (difficultés de regroupement *à la publicité*) on a surtout retenu l'usage d'une trop grande puissance d'émission. L'avis, prononcé à la suite d'un vote global (onze voix pour, cinq contre, une abstention) avait été demandé par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, seule habilitée à retirer les autorisations qu'elle avait octroyées, et contrainte de trancher rapidement après le nouveau relevé de puissance confié à TDF. Seules deux radios ont échappé au vote-*sanction de la commission Galabert*, la première — Nova Ivre — ayant fait preuve de « bonne volonté » en abaissant sa puissance à 3 kW, la seconde — ABC — en raison de l'interruption des émissions de Radio-Express, l'une de ses composantes.

La commission a toutefois tenu à souligner son *« étonnement »* de ne pas voir figurer 95.2, la radio soutenue par Europe 1, sur la liste des accusées.

• *Leconte fait mieux que Noah à Memphis.* — Henri Leconte s'est qualifié, le 9 février, pour les quarts de finale du tournoi de Memphis, doté de 250 000 dollars, en battant l'Américain Tim Gullikson 4-6, 6-3, 6-4. Ce dernier avait éliminé au tour précédent Yannick Noah, 7-6, 6-4.

GRAND LOUVRE : M. Chirac dit oui

Dans la controverse engagée autour du projet du Grand Louvre, M. Jacques Chirac vient de prendre position. C'est « oui ». Cette approbation est encore prudente *mais sans ambiguïté*. Jeudi 9 février, le maire de Paris a reçu à l'Hôtel de Ville M. Ieoh Ming Pei, l'architecte américain d'origine chinoise, dont la proposition a été retenue par le président de la République.

Après avoir écouté l'exposé de M. Pei, puis examiné les maquettes qui lui étaient présentées, M. Chirac a *fait part de ses* réactions à la presse. Il a d'abord rappelé que, pendant trois ans comme secrétaire d'Etat au budget, il avait eu un bureau donnant sur la Cour du Louvre. *« C'est un espace sans vie, peu attirant et même misérable*, a-t-il dit. *L'idée de M. Pei, l'un des meilleurs architectes actuels, c'est d'y établir en sous-sol l'entrée du futur Grand Louvre. Pour marquer cette entrée, il propose une pyramide en verre à la fois réfléchissant et transparent qui inclura le dispositif d'accueil et créera un événement architectural. »* Selon le maire de Paris, la conception générale de la restructuration ne peut être contestée et, sur le plan de l'urbanisme, *« elle touche à la perfection ». « Le seul débat*, a-t-il ajouté, *tourne autour de la pyramide. »*

Dans cette querelle des anciens et des modernes, M. Chirac a noté que M. Michel Caldaguès, maire du premier arrondissement et sénateur RPR de Paris, ainsi que les membres de la commission des monuments historiques avaient émis des avis réservés. *« Un frémissement d'opinion*, a-t-il dit, *a parcouru le quartier. »* M. Chirac a indiqué que deux, au moins, de ses adjoints, Mme Jacqueline Nebout, chargée de l'environnement, et M. Bernard Rocher, chargé de l'urbanisme, ont été séduits comme l'ont été les conservateurs du Louvre et le responsable du Musée d'art moderne du centre Pompidou. Le maire a conclu ainsi : *« M. Pei justifie la pyramide avec des arguments esthétiques et fonctionnels très forts. Sa solution est intéressante : elle n'est pas agressive et mérite donc d'être examinée avec sérieux. C'est un travail de grande qualité. »*

De son côté, M. Michel Caldaguès, qui assistait à la rencontre entre M. Jacques Chirac et M. Pei, n'est pas revenu sur ses préventions initiales. *« Pourquoi faire une entrée unique au Louvre*, nous a-t-il déclaré. *Il y a plusieurs musées au Louvre et ça ne me gênerait pas qu'ils soient individualisés. Le gigantisme n'est pas une fin en soi. En tout cas, ce palais est une œuvre achevée et n'a nul besoin d'adjonction. En outre, la pyramide n'efface pas les défauts de symétrie du Louvre, elle les exaspère. »* M. Caldaguès estime que le maire de Paris ne s'est pas prononcé de manière définitive. Selon lui, cette affaire touche la sensibilité collective des Parisiens. Le maire du premier arrondissement demande donc à M. Jack Lang, ministre de la culture, d'organiser une exposition de la maquette de manière que le public puisse consigner ses réactions sur des registres.

Le débat ainsi relancé ne manquera pas d'avoir des suites au Conseil de Paris. Il n'est pas douteux que la sympathie affichée par M. Chirac pour le projet de M. Pei y pèsera son poids.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire nos informations page 12.)

Une équipe internationale apporte de nouvelles preuves des liens entre certains virus et le cancer

Une équipe internationale comportant cinq chercheurs britanniques, *un Israélien et un Américain* publie dans le prochain numéro de la revue *Nature* les résultats de travaux conduits simultanément à Londres (docteur Michael Waterfield), à l'Institut Weizmann en Israël et dans le groupe californien Genentech, travaux montrant que le virus responsable de la leucémie du poulet *(avian leukosis virus)* peut déclencher *la production inopportune et* anarchique de facteurs de croissance qui induisent la prolifération aberrante des cellules.

Ces facteurs sont normalement produits par certaines cellules du sang (les plaquettes) en cas de blessure, afin de provoquer à la fois la coagulation et la cicatrisation. En juillet dernier, la première étape de cette découverte avait été annoncée simultanément à Londres et à San-Diego, en Californie *(le Monde* du 2 juillet 1983). Il avait été montré à l'époque que le virus responsable d'un cancer du singe fabrique une *protéine analogue au facteur de* croissance (ou PGDF).

Cette fois, c'est un gène du virus de la leucémie des poulets, *dénommé « erb-B »*, dont on vient de démontrer qu'il commande la fabrication de structures situées à la surface des cellules (ou récepteurs) aux fins de recevoir le facteur de croissance. *Ces structures sont* nécessaires au processus de cicatrisation, mais leur existence en nombre excessif ne peut qu'induire un phénomène — le cancer — qui ne serait en somme qu'une cicatrisation excessive et sans fin, conduisant à une prolifération cellulaire anarchique.

Ces travaux ne conduisent — pour l'instant — à aucune implication thérapeutique. Mais on peut concevoir, et des centres de recherches s'y *efforcent déjà*, que *des substances* antagonistes de l'action de ces facteurs de croissance puissent être préparées, qui paralyseraient la prolifération maligne ainsi engendrée par *des gènes viraux, ou par l'activation* de gènes archaïques (ou oncogènes) présents au sein de toutes nos cellules.

Dr. E.-L.



Le Monde

Loisirs

Sotheby Parke Bernet

LOT 19 $ 1600000

BR POUND 246480

GR MARK 1117741

SW FRANC 1997800

GR MARK 2578501

JA YEN '000' 125538



BOZARIK/GAMMA

Supplément au numéro 12144. Ne peut être vendu séparément. Samedi 11 février 1984.

Pékin au CNIT

Une invitée de marque au Salon du tourisme

LE neuvième Salon mondial du tourisme et des voyages ouvre ses portes ce vendredi à la Défense. Il a abandonné le Palais des congrès de la porte Maillot, où l'on était trop à l'étroit, pour le CNIT, un peu froid. Peut-on vendre du soleil rouge, de la mer bleue, des prairies vertes et du sable jaune dans du béton gris ? Les visiteurs (cent quarante mille en 1983) n'auraient sans doute pas « marché ». Les organisateurs du Salon ont donc lancé le mot d'ordre : *« De la couleur partout »*. Et les couleurs claquent.

Vélums horizontaux et lés de tissus verticaux colorés glissent du plafond, tapis aux teintes variées délimitent les espaces géographiques réservés au Bassin méditerranéen, à l'Europe, à l'Amérique caraïbe, à l'Asie et à l'Afrique. Bref, de l'Argentine à la Zambie en passant par la Corée, Chypre, Israël, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'URSS, le Rwanda et le Mexique, soixante-deux nations sont présentes à la Défense. Pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Le rêve sous toutes les latitudes.

De quoi aussi se régaler le palais puisque, chaque jour, un pays différent met ses cuisiniers aux fourneaux et propose de déguster ses plats typiques dans une salle de trois cents couverts. Après ce festin, le visiteur, les poches pleines de dépliants, pourra assister, bien sûr, à la présentation de groupes folkloriques.

La République populaire de Chine sera, pour la première fois, l'hôte du Salon. On devrait donc tout savoir sur la façon de se rendre à Pékin et de circuler entre Nankin, Shangai et Canton. Mais, comme chacun sait qu'*« un voyageur solitaire est un diable »*, les séjours sur les bords du fleuve Jaune s'effectuent le plus souvent en groupe...

Autre innovation : le village France. Avec l'aide des pouvoirs publics, les régions ont « mis le paquet », pour prouver que l'on peut se dépayser dans l'Hexagone. Chaque stand est typé : mas provençal, tuiles romaines du Languedoc, chalet du Pays basque et des Alpes du Nord, maisons à colombage d'Alsace et de Normandie, calvaire et bateau breton... mais aussi faré polynésien, demeure créole et paillote de Mayotte. Une manière comme une autre de rappeler aux futurs touristes que la France — d'ici et de là-bas — existe aussi. La tentation est toujours grande, en effet, de s'envoler vers *« les horizons lointains »*...

Les exposants — et les pouvoirs publics — attendent beaucoup de ce Salon pour la reconquête du marché du tourisme en France. De nombreuses interrogations demeurent sur l'avenir de cette industrie après la suppression du renforcement du contrôle des changes pour les touristes se rendant à l'étranger.

« Tellement de monde, ici, en France, a goûté au charme de l'exotisme que je vois mal comment cela pourrait s'arrêter », déclare M. Barry Maybury, chargé aujourd'hui de la promotion du Salon du tourisme. Cet Australien, qui a su si bien vendre l'Irlande en France, ajoute, prudent : *« Mais il est nécessaire que les pays étrangers et les compagnies aériennes serrent les prix. Sinon... »*

Dans une étude non publiée, il apparaît que 36 % des visiteurs du Salon 1983 sont venus voir *« ce qui était disponible sur le marché des voyages »*, 22 % pour *« chercher des idées de vacances »* et 15 %... pour *« se distraire »*. Il est vrai que le Salon permet, en un minimum de temps, de se renseigner sur les destinations envisagées, de comparer les coûts d'un séjour et de « planifier » ses vacances. Du rêve à la carte. L'époque de l'évasion à n'importe quel prix est bien révolue. Les bourses se sont aplaties. Un Salon pour temps de crise.

JEAN PERRIN.

★ Du vendredi 10 au dimanche 19 février. Ouvert de 11 heures à 19 heures en semaine et de 10 heures à 19 heures les week-ends. Entrée : 28 F.

Liberté,

Un comité franco-américain

MISS LIBERTY a pris un coup de vieux. Elle souffre des troubles liés à son grand âge — bientôt cent ans — et au régime tous temps qui lui a été imposé : chaleur torride, froid sibérien, humidité constante, vents chargés des fumées industrielles de la région de New-York... Sans compter les larmes qu'elle a dû verser en voyant passer, au terme d'un long voyage, tant d'immigrants éperdus. La dame de cuivre a besoin d'un check-up et d'un lifting, comme dit le *Washington Post*.

Offerte à l'occasion du centenaire de l'indépendance des Etats-Unis, *« par le peuple de France au peuple des Etats-Unis, pour commémorer l'alliance des deux nations et témoigner de leur amitié »*, l'œuvre du sculpteur colmarien Frédéric-Auguste Bartholdi doit une fois encore à la sollicitude spontanée de ses amis, des deux côtés de l'Atlantique, l'entreprise de ravalement et de restauration qui a commencé il y a quelques jours : on vient de dresser des échafaudages sur Liberty Island. Les études faites par des ingénieurs et des architectes français, en liaison avec des bureaux américains, sont terminées depuis plusieurs mois. Le gouvernement fédéral (la statue et l'île sont un *National Park)* vient de décider de les rembourser, soit 5 millions de dollars.

Les travaux proprement dits seront financés par une souscription privée. Mais le président de la République française, par une lettre, et celui des Etats-Unis, par une réception à la Maison Blanche l'été dernier, ont accordé leur haut patronage à l'entreprise. Tout devra être terminé pour les fêtes du centenaire, en 1986.

La torche et le bras droit qui la porte bien haut, à 93 mètres du sol, ont particulièrement souffert, selon un diagnostic détaillé établi après deux ans d'observations. La grande dame est « rouillée » aux entournures. Il faut renforcer l'attache de l'épaule avec la structure principale et remplacer complètement la torche.

Le pylône central, une charpente métallique conçue par Gustave Eiffel, a bien tenu le coup. En revanche, il faudra remplacer les 1 350 attaches de fer et les 25 000 rivets qui relient au pylône, en autorisant une marge de jeu, les 300 plaques de la robe de cuivre. Un phénomène d'électrolyse les a rendues fragiles, et l'on craint des déformations irrémédiables de l'enveloppe extérieure.

En ajoutant la protection contre la corrosion, dedans et dehors, divers aménagements pour les visiteurs (l'installation d'ascenseurs pour les handicapés qui ne peuvent gravir les 168 marches de l'escalier hélicoïdal ; l'air conditionné — on est tout de même en Amérique, c'est bien le moins) et le renforcement des paliers, le devis s'établit à 16 millions de dollars.

Sur 1,7 million de visiteurs (en 1983), la moitié montent jusqu'au diadème pour admirer le paysage par l'une des vingt-cinq fenêtres. Il n'est pas prévu de corriger l'orientation de la tête elle-même qui ne serait pas exactement — à deux pieds près, c'est-à-dire quelques mètres — dans l'axe. *« Elle est très belle comme cela*, a dit un des architectes américains. *Pas question d'y toucher. »*

En formant, en 1981, un comité franco-américain (1), Philippe et Véra-Laure Vallery-Radot et Jacques de Broissia, ont voulu *« renouveler le geste historique »* bientôt centenaire ; ils ont commandé les études techniques, obtenu les patronages officiels, réuni les fonds auprès d'entreprises (comme Air France et Pernod-Ricard, par exemple), l'accord de la Fondation de France autorisant une exemption fiscale.

(1) 39, avenue d'Eylau, Paris (16e).



liberté rouillée...

va rajeunir la statue bientôt centenaire

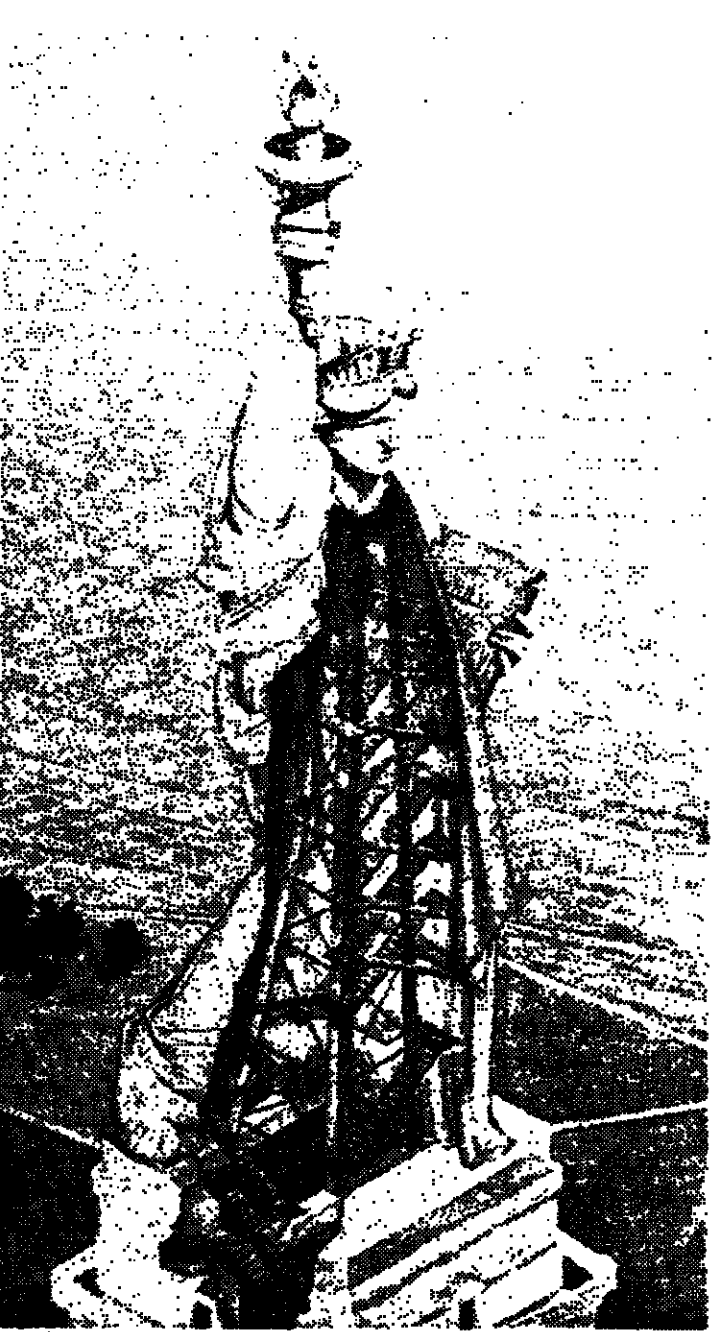
L'homme d'action du comité, Alain Trampoglieri, ancien journaliste, envisage une souscription plus largement populaire, par la suite, au besoin en organisant des banquets comme cela fut fait au siècle dernier.

Car *la Liberté* n'a pas été érigée en un jour... De l'idée lancée en 1865 par Edouard de Laboulaye, admirateur de Tocqueville, au cours d'un repas auquel participait Bartholdi, à la livraison, vingt ans plus tard, des deux cents caisses contenant la dame en pièces détachées, les péripéties furent nombreuses.

Bartholdi, à trente ans, est déjà un spécialiste connu de la sculpture monumentale ; il choisit le site, l'île de Bedloe, dans l'avant-port de New-York, et le thème *« La liberté éclairant le monde »,* dès 1871. Mais il faut des années pour réunir les 400 000 dollars nécessaires : banquet inaugural à l'hôtel du Louvre, loterie populaire aux Magasins réunis, où seront diffusés des modèles en terre cuite de 1 mètre de haut... Cent quatre-vingt-une villes de France et cent mille citoyens fournissent le quart de la somme. Le reste est apporté par des entreprises désirant s'installer aux Etats-Unis, l'Etat payant le transport du monument.

Pendant ce temps, on travaille en vraie grandeur : le bras et la torche seront exposés à Philadelphie en 1876 ; la tête, tout entière, à l'Exposition universelle de Paris, en 1878. Mais le plus étonnant pour les contemporains a dû être de voir émerger des ateliers Gaget, rue Chazelles, dans le 17e arrondissement, dans un maigre échafaudage de bois, très haut par-dessus les toits, la colossale « icône de la liberté ».

Sur les photos d'époque, on peut remarquer, au pied de la géante, la statue de Viollet-le-Duc en apôtre destinée à la flèche de Notre-Dame, qui signale spectaculairement l'échelle. L'architecte devait s'occuper de la structure du monument : il meurt en 1879 et sera remplacé par Gustave Eiffel. Et c'est Ferdinand de Lesseps qui prendra la tête du comité, quand l'auteur de l'idée, Édouard de Laboulaye, disparaît en 1883, sans l'avoir vue réalisée. Ces quelques noms donnent une idée des personnalités qui se lançaient dans pareille entreprise. Par ailleurs, la franc-maçonnerie (Bartholdi est admis dans la loge Alsace-Lorraine en 1875), des deux côtés de l'Atlantique, n'est pas étrangère à l'affaire. Ce qui vaut au sculpteur alsacien un hommage appuyé de l'un de ses « frères » : *« Tête énergique, artiste de haut vol, épris de grandiose, le réalisant quelquefois par son obstination dans l'idée patriotique ».*



Proposition non retenue pour l'aménagement intérieur.

Mais les Américains n'ont pas été si actifs : quand la statue arrive à New-York en 1885, le piédestal (aussi haut qu'elle, à 47 mètres) n'est pas encore dressé, et une campagne de presse orchestrée par Joseph Pulitzer permet de réunir les fonds manquants.

Ce sont les Américains résidant à Paris qui offriront à la capitale française cette réduction au dixième que l'on peut voir dans l'île des Cygnes, en aval du pont de Bir-Hakeim, tournée vers la mer.

Une autre histoire de miniature est liée à Miss Liberty, soumise depuis cent ans à tous les caprices de la caricature et de la publicité : le mot *gadget* est d'origine française. L'historiographe de Bartholdi, Jacques Betz, raconte que M. Gaget, le directeur de l'entreprise qui avait fabriqué la statue, s'embarqua pour l'inauguration en octobre 1886, avec trois malles de petites répliques : les Américains en raffolèrent, en prononçant à leur manière le nom de M. Gaget...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Partir

A Carthage !

Sur les pas des Carthaginois et des Romains en Tunisie. Un tourisme intelligent. Visite du site antique de Cillium (théâtre, arc, mausolée) et repos dans les oasis de Nefta et de Tozeur. Les voyageurs flâneront également dans Maktar, Thysdrus, Ziqua mais aussi dans Sousse, Kairouan et au cap Bon. Un arrêt au musée du Bardo est, naturellement, inscrit au programme. Du samedi 31 mars au dimanche 15 avril. Prix : 8 230 F.

★ *Le Monde et son histoire,* 82, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. : 526-26-77.

La Bulgarie de part en part

Mille deux cents kilomètres de pistes en véhicule à travers les monts Balkans, Sredna Gora, Rida et Rodopi. Départ près de Sofia, arrivée au bord de la mer Noire. Deux guides et un cuisinier accompagneront les voyageurs à travers les routes bulgares. Deux voyages sont prévus : du 17 au 28 juillet et du 6 au 17 août. Prix : 4 890 F par personne (enfants de dix à quatorze ans : 3 200 F).

★ *Automobile Club de Bulgarie,* agence AAT, 8, place de la Concorde, 75008 Paris.

Antigua la solitaire

Bronzer, nager et tous les sports nautiques au bord des belles plages d'Antigua. Une petite île des Caraïbes découvertes au quinzième siècle par Christophe Colomb. Pour se « reposer » de la plage, le voyageur peut flâner autour des vieux bassins du port où Nelson surveillait la construction de ses navires. Vacances décontractées assurées. Une semaine : 3 625 F. Vol non compris.

★ *Transunivers,* 29, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : 278-91-00. (Transunivers vient de faire paraître un catalogue réservé aux îles.)

L'Australie vient se mettre au vert

L'Irlande des antipodes. Le seul Etat australien que l'on peut traverser avec



Parc national de la péninsule de Freycinet.

CHAQUE 26 décembre à 11 heures du matin, la baie de Sydney prend des allures de place de la Concorde à 7 heures le soir, *une planche à voile ne parviendrait* pas à s'y faufiler. Les chauffeurs de taxiboats fulminent, les sirènes des vénérables ferries de la Sydney Transit Authority hurlent de rage. Rien n'y fait. Car, ce jour-là, tout ce qui flotte, du Zodiac au porte-conteneurs, du skiff au destroyer lance-missiles, du Vaurien au 12 mètres est à l'eau. C'est *le départ de l'une* des plus prestigieuses courses, au grand large de la saison internationale : la Sydney-Hobart.

Huit à dix jours plus tard, et 700 milles marins plus loin, les concurrents les plus rapides engageront leur étrave dans les eaux bleu-violet de la rivière Derwent. *Ils* apercevront, au pied de la pyramide ramassée et pelée du mont Wellington, une demi-douzaine de mini-gratte-ciel et quelques milliers de maisons de poupée. Ils ont vaincu les vents rugissants et *les paquets* d'eau glacée du détroit de Bass et rallié, à la pointe sud de l'île, au-delà du 42e parallèle, Hobart. Ils sont au bout du bout du monde. En Tasmanie.

Etonnante Tasmanie que l'on redécouvre ainsi chaque année à l'occasion de la Hobart. Etonnante, car Tassie (prononcer « Tazzie », sur le modèle de Aussie, « Ozzie » : l'Australie) ne ressemble à rien, et surtout pas aux clichés des agences – tasmaniennes – de voyages, qui vendent aux « continentaux » écrasés de soleil, de terre rouge, de grands espaces et de *modernité*, une « île aux trésors » microscopique, délicieusement humide et tempérée, verdoyante, et chargée d'*histoire* : l'*Irlande* des antipodes.

Minuscule, la Tasmanie l'est, à l'échelle australienne : c'est un triangle presque parfait de 300 kilomètres de côté et 68 000 kilomètres carrés. C'est le seul *Etat australien* que l'on peut traverser avec un *plein* d'essence. *Son climat*, accentué par un relief quelque peu tourmenté – encore que le point culminant de l'île, le mont Ossa, ne dépasse que de justesse les 1 600 mètres d'altitude, – est, de mai à octobre, frais et humide, pour ne pas dire rude et glacé (il neige au-dessus de 1 000 mètres en juillet-août). Là, cependant, s'arrête la ressemblance avec la verte Irlande. Le vert de la *Tasmanie n'est pas le vert* anglais, mais le vert australien : le gris-vert des eucalyptus, le vert doré des pâturages brûlés par le soleil de *l'été*, le vert bleuté de la *rain forest*, la forêt humide et froide du Sud-Ouest.

Quant à l'histoire, celle de la Tasmanie résume, avec une brutalité toute particulière, la non-histoire de l'Australie. Découverte en 1642 par le Hollandais Abel Tasman, et baptisée Terre de Van Diemen, du nom du gouverneur de Batavia qui lança l'expédition, l'île faillit devenir française. Marion du Fresnes, en 1772, puis d'Entrecasteaux et Huon de Kermadec, en 1792-1793, et enfin Baudin et Freycinet, en 1802, furent les premiers à en relever *systématiquement* les côtes et à l'explorer. Résultat : une toponymie *côtière aux accents francophones*, et la décision, en 1802, du gouverneur de *la* toute jeune Nouvelle-Galles du Sud, *Phillip King*, d'annexer l'île avant qu'elle ne tombe aux mains de l'ogre corse.

Ce Trafalgar des mers australes eut lieu, sans effusion de *sang, le 14 décembre 1802*, dans les eaux de Sea Elephant Bay, sur la côte est de King Island. Ce jour-là, le capitaine Robbins, l'émissaire de King, après avoir respectueusement prévenu Baudin – qui croisait comme par hasard dans les parages, – hisse sur la plage l'Union Jack et fait tirer une volée de mousquets : la France devra se contenter le la Nouvelle-Calédonie. Et la *Terre* de Van Diemen bénéficiera pendant un siècle des bienfaits de la Pax Britannica. De 1804 à 1853, soixante-dix mille *convicts* seront « transportés » dans les divers pénitenciers de l'île, et, en 1876, la reine Truganini, seule survivante des trois mille aborigènes (ou plutôt *islanders* d'origine mélanésienne) de Tasmanie, meurt à Hobart, mettant un point final au génocide le plus totalement réussi de l'histoire de l'humanité.

En 1856, l'île, pour exorciser les horreurs de la « transportation », prend le nom de Tasmanie, et, en 1901, se joint aux cinq Etats continentaux pour former la fédération australienne. *L'histoire, ensuite, oublie* la Tasmanie. Jusqu'à ces dernières *années, lorsque*, prise entre les feux d'une crise économique chronique qui oblige chaque année de nombreux jeunes à émigrer sur le continent et l'intransigeance radicale d'une nouvelle génération qui refuse de terminer le travail de destruction entrepris par ses ancêtres, la Tasmanie plonge l'Australie tout entière dans une profonde et douloureuse prise de conscience écologique et politique.

Fallait-il, pour lutter contre le chômage, laisser la toute puissante Hydro-Electric Commission (HEC), principal employeur de l'Etat, bétonner les derniers kilomètres de la Gordon River, l'une des *toutes* dernières rivières encore totalement sauvage du *« monde développé tempéré »*, selon les termes de la Tasmanian Wilderness Society, ennemie jurée de la HEC ? Les réponses données de 1979 à 1983 seront contradictoires. Elles conduiront à l'élection en Tasmanie, pour la première fois de son histoire, d'un gouvernement conservateur plébiscité pour faire construire, sans plus attendre, le barrage.

en Tasmanie

un plein d'essence.

Elles amèneront Malcolm Fraser, premier ministre fédéral conservateur, à demander que la région soit inscrite comme faisant partie du Mondial répertorié par l'UNESCO, afin de retarder, pour mieux évaluer son impact, la construction de l'ouvrage. Elles entraîneront, à la suite d'une série de décisions contradictoires du gouvernement Fraser, l'élection à Canberra, malgré l'opposition tasmanienne, du gouvernement travailliste et anti-barrage de Bob Hawke. A la fin de 1983 – étape finale, – la Haute Cour de justice décidera de mettre fin aux travaux et au projet, établissant ainsi définitivement la suprématie constitutionnelle de Canberra sur les gouvernements d'Etat.

La bataille, il est vrai, valait d'être gagnée : 800 000 hectares de montagnes et de forêts totalement vierges, des paysages étranges et rudes, des torrents impétueux, des rivières majestueuses, des lacs secrets aux eaux figées par le ciel, une végétation d'une richesse étonnante où alternent conifères et alpages à l'européenne, eucalyptus australiens, fougères géantes tropicales, landes himalayennes.

Quelques échantillons de cette étrange faune aussi : des antilopes, wallabies, bandicoots, diables de Tasmanie, wombats, et, la légende l'affirme, les derniers représentants du mythique tigre de Tasmanie, ou thylacine, étonnant marsupial carnivore ressemblant à un loup rayé. La Tasmanie est un véritable paradis pour les amoureux de l'aventure dans les grands espaces, les *bush walkers* (randonneurs), les cavaliers, les pêcheurs, les adeptes du *rafting* (descente de rivière en radeau) et, en hiver, les skieurs, qui trouveront sur l'ensemble des treize parcs nationaux que compte l'île d'excellentes installations (pistes et rivières balisées, refuges, terrains de camping) et l'aide vigilante et passionnée des rangers gouvernementaux et des guides privés.

Deux zones méritent particulièrement le voyage : le parc national Cradle Mountain-Lake Saint-Clair, d'abord, avec ses superbes paysages de moyenne montagne (randonnées pédestres de cinq à quatorze jours au départ de Derwent-Bridge, au sud, ou de Cradle Mountain, au nord). La Gordon River, ensuite, que l'on peut remonter sur près de 200 kilomètres en bateau-croisière, au départ de Strahan, sur la côte ouest de l'île. Croisière lente de sept heures environ, ou rapide de trois heures et demie le long des larges méandres de la rivière à travers un somptueux et rude paysage de montagne couverte de forêt épaisse. Cette croisière peut être couplée avec un vol-excursion d'une demi-journée sur l'Ouest tasmanien au départ de Launceston.

A l'Ouest sauvage de l'île répond, à l'est d'une ligne Hobart-Burnie, une Tasmanie « civilisée » et sereine, une Tasmanie de bocages, de vergers et de houblonnières parsemés de fermes baroques et coquettes, de villes et villages « historiques » (c'est-à-dire, à l'échelle australienne, bâtis avant la première guerre mondiale), bordée de superbes plages de sable fin. C'est dans cette partie utile et agricole de l'île que furent fondées les deux grandes villes : Hobart, la capitale de l'Etat, en 1804, et Launceston, sur la côte nord, en 1806.

Hobart (cent soixante-dix mille habitants) est la reproduction lilliputienne des grandes cités du continent.


JEAN-PAUL FERRERO

Bancs de sable à l'embouchure de la rivière Gordon.

Tout, cependant, y est plus petit, plus net, plus pimpant, de la mini-city aux gratte-ciel demi-portions, aux banlieues proprettes et sans histoires qui s'étirent le long des rives de la Derwent. En prime, la capitale de la Tasmanie s'enorgueillit, à juste titre, d'abriter le quartier colonial le mieux conservé, et le plus séduisant d'Australie, Battery-Point. Situé à dix minutes à pied du centre-ville, ce quartier a tous les charmes d'un authentique faubourg victorien, avec ses rues étroites et pentues donnant sur la mer, ses élégantes résidences de pierre taillée, ses maisonnettes de bois aux couleurs pastel, ses galeries d'art, ses restaurants, ses pubs.

Deux des sites touristiques les plus réputés de l'île sont aussi situés non loin de Hobart : Richemond, à 26 kilomètres, et Port-Arthur, à 102 kilomètres.

Richemond doit sa célébrité dans toute l'Australie à son pont de pierre de 1823 et à son église néo-gothique de 1836, dont la vue, à travers l'arche du pont, illustre toutes les brochures de l'office de tourisme. L'Angleterre n'est pas loin. Les ruines du pénitencier de Port-Arthur valent à elles seules un voyage en Tasmanie. Etrange et étonnant spectacle, en effet, que les restes de ce bagne « modèle » où furent internés, de 1830 à 1877, quelque douze mille cinq cents *convicts*. Quelques murs de pierre fauve, une tour crénelée, des cellules barrées de fer donnant sur la mer, le ciel bleu, des chênes centenaires, une église éventrée, des pelouses impeccables, et quelques enfants blonds jouant au cricket. A signaler : un petit musée bien documenté, une croisière d'une heure sur l'île aux Morts, le cimetière marin du bagne, une passionnante réserve de faune sur la route de Hobart.

Trois routes relient Hobart à Launceston à travers le « cœur vert » de l'île. La route de la côte est offre de superbes vues sur la côte et les plages. La route « historique » des Midlands traverse l'une des principales régions agricoles de l'île et une succession de charmants petits bourgs coloniaux, dont Ross, le Richemond du Nord. La route de la vallée de la Derwent et du plateau central évoque au sud, autour de New-Norfolk, le Kent anglais, et, au nord, à proximité du lac Saint-Clair, les Highlands écossais.

Launceston (quatre-vingt-cinq mille habitants) est plus moderne, plus sophistiquée, plus touristique que Hobart : l'Australie et Melbourne ne sont pas si loin. Elle s'est équipée pour répondre aux besoins des Australiens d'une série d'attractions touristiques qui ne sont pas toujours du meilleur goût. Elle recèle cependant quelques trésors d'architecture coloniale, et, en particulier, deux superbes résidences-musées victoriennes, Franklin-House (à 6 kilomètres) et Clarendon-House (à Evandale, 27 kilomètres). Très belles plages – attention : l'eau est fraîche, même en été – sur toute la côte nord de l'île.

PIERRE GRUNDMANN.

● *Centre d'information touristique de l'ambassade d'Australie*, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 579-80-44. Ouvert au public le jeudi, de 14 h à 17 h 30, le vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30.

Le marché de l'art sous le marteau dollar

Rien à Paris ?... Rien à Londres ?... Adjugé !

L'AMÉRICANISATION du marché de l'art se poursuit à une cadence accélérée. Voici quelques mois, le rachat de Sotheby's, la première entreprise mondiale de ventes aux enchères, par un homme d'affaires américain, Alfred Taubman, en est l'épisode le plus marquant. Le dieu-dollar a eu raison de deux siècles de traditions britanniques.

Dans les salles de vente du monde entier, aussi bien à Londres qu'à Paris, Genève ou Monaco, Tokyo ou Hongkong, les Américains sont partout présents pour surenchérir sur les plus hautes offres d'achat. Ce sont eux encore, leurs conseillers artistiques ou les courtiers à leur service, qui, chez les meilleurs antiquaires de la vieille Europe, raflent les plus belles pièces. C'est à coups de billets verts que se constituent les plus époustouflantes collections de peinture, et que les fondations et musées américains attirent les œuvres des plus grands artistes d'hier et d'aujourd'hui. *Rien qu'*à New-York, plus de 500 galeries d'art — dont plusieurs ont récemment quitté Paris, Londres ou Bruxelles, — présentent les vedettes de l'art contemporain.

« Le paradis artistique, c'est l'Amérique », écrit un spécialiste du marché de l'art, Francis Spar, qui, un des premiers, a perçu l'étendue de ce phénomène irrésistible.

« Finie l'époque où l'avant-garde du XXe siècle se faisait à Paris. » On pourrait ajouter, finies les grandes collections européennes d'argenterie ou de bijoux, de porcelaines ou de faïences, de tableaux flamands ou impressionnistes, de meubles en marqueterie ou de bronzes d'ameublement.

Les chiffres viennent, hélas !, confirmer le déclin français dans le domaine de l'art, déclin qui, quoi qu'on en dise, n'est pas lié aux difficultés économiques présentes, puisque le désintérêt des amateurs pour les œuvres d'autrefois ou les créations récentes remonte à plusieurs décennies.

En présentant le bilan d'activité pour 1983 de la Compagnie parisienne des commissaires-priseurs, dont le produit dépasse pour la première fois le milliard (1 035 328 471 F), le président Yannick Guilloux a souligné que la part des acheteurs étrangers — à commencer par les Américains — était de plus en plus importante lorsque les enchères dépassent 200 000 F. De plus, le nombre d'œuvres acquises par les musées et les fondations tend également à croître : il apparaît, en effet, que, au-delà de 500 000 F, l'acquéreur mandaté pour une institution est le plus souvent étranger. Bien rares sont les préemptions de musées nationaux, dont les moyens financiers — quoiqu'en augmentation — sont strictement limités.

Ces constatations font ressortir, comme en négatif, la diminution inquiétante des acheteurs français qui, à Paris comme en province, se contentent de petits lots. Selon un document de la chambre nationale des commissaires-priseurs, le montant moyen du lot vendu aux enchères n'atteint pas 500 F ! Les lots inférieurs à 6 000 F représentent 98,72 % du total des ventes françaises ; et les lots supérieurs à 100 000 F ne comptent que pour 1 % du total... On voit par là que sans l'apport des acheteurs étrangers à monnaie forte le marché français des meubles et objets anciens se réduirait aux commodes, armoires et buffets utilitaires, aux curiosités et à la brocante.

Les chiffres produits par les « auctioneers » britanniques font tomber les bras des maîtres-priseurs français. Alors que les officiers ministériels parisiens se déclarent *« relativement satisfaits »* avec une progression du chiffre d'affaires de 16 % en un an, les deux principales entreprises mondiales de ventes aux enchères, Sotheby's et Christie's, annoncent une hausse de 50 % par rapport à l'année précédente. Au total, le chiffre d'affaires de Sotheby's (près de 4 milliards de francs) et de Christie's (plus de 3 milliards de francs) représente sept fois


D.R.
Alfred Taubman, patron de Sotheby's

le chiffre des quatre-vingt-huit commissaires-priseurs de Paris. Il est vrai que ces formidables machines à moudre les enchères étendent leur activité sur tous les continents — ce qui rend impossible toute comparaison sérieuse. Mais n'oublions pas que voici vingt ans Drouot se maintenait au niveau de ses rivales britanniques. C'est à partir des années 70 que l'écart s'est creusé d'une façon irréversible. Et, pour s'en tenir aux derniers chiffres, la faible progression en pourcentage de Drouot rend évidente l'inadaptation des ventes françaises au marché international. Il faut dire à la décharge de nos commissaires-priseurs qu'une fiscalité lourdement désavantageuse — aussi bien pour les acheteurs que pour les vendeurs — ne leur permet pas de lutter à armes égales avec leurs concurrents, qu'ils ont vite fait de qualifier de déloyaux.

En fait, les causes de cette disparité viennent essentiellement de la conception obsolescente des maîtres-priseurs, qui se piquent de n'être pas des commerçants et se rengorgent de porter le titre d'officier ministériel nommé par le garde des sceaux. C'est dire qu'ils prétendent se tenir à l'écart de toute négociation commerciale en dehors du pur arbitrage, à coups de marteaux d'ivoire, entre l'offre et la demande. Ce conservatisme imposé par leur statut, auquel s'ajoute un trop grand laxisme vis-à-vis d'un personnel secrètement au service des marchands, freine toute action énergique qui permettrait d'offrir aux amateurs d'art le meilleur service possible. Une réforme est envisagée pour rajeunir le statut des commissaires-priseurs (qui remonte à Henri II !), mais le « schéma évolutif » à l'étude à la chancellerie — déjà rejeté par l'ensemble de la profession — ne risque pas de changer rapidement le cours des choses.

La gestion d'une grande entreprise de ventes aux enchères ne va d'ailleurs pas sans à-coups. Sotheby's revient de loin, qui, le 10 janvier 1983, dut annoncer pour la première fois depuis deux siècles un bilan négatif : une perte de plus de *trois millions* de livres sterling, alors qu'un an plus tôt, la firme avait réalisé un bénéfice de sept millions. Pour sortir de cette mauvaise passe, Sotheby's dut fermer plusieurs


D.R.
Edgar Degas, « l'Attente », vendu trente millions de francs à New-York, en 1983.

salles de vente et licencier *30 % de son personnel*. En avril 1983, un groupe financier *américain lié à Knoll International* lançait une OPA (offre *publique d'achat*) pour tenter de capter la majorité des actions en circulation. Les directeurs britanniques menacèrent de démissionner plutôt que de céder à une multinationale orientée vers l'ameublement contemporain.

Quelques mois plus tard, un nouveau bailleur de fonds se présentait en la personne de M. Alfred Taubman, cinquante-huit ans, un des dix hommes les plus riches des États-Unis, qui tire sa fortune d'opérations financières liées au développement des supermarchés dans les banlieues des cités industrielles, et à l'exploitation d'une chaîne de sept cents restaurants en franchise. *Ayant pris l'engagement* de conserver le caractère britannique *de la célèbre salle de vente*, il finit par obtenir, en septembre *dernier*, le *feu vert* du gouvernement de Sa Gracieuse Majesté, la *commission* des monopoles estimant que *« cette cession n'allait pas à l'encontre de l'intérêt publique »*.

Il faut dire que la direction britannique maintenue en place avait déjà amorcé une spectaculaire remontée avec la mise en vente de plusieurs grandes collections, où l'on vit tomber des records d'enchères : 29 920 000 F pour un pastel de Degas, 11 532 000 F pour un Miro, 11 880 000 F pour un secrétaire de Weisweiler, 23 100 000 F pour l'armure du roi Henri II, et 97 200 000 F, record absolu toutes catégories, pour un manuscrit enluminé du douzième siècle...

Pas fou, M. Taubman a tout *simplement pris le train* en marche. Après avoir lâché 82 *millions* de *livres sterling* (976 000 000 F), il s'est rendu *majoritaire et s'est aussitôt* entouré de conseillers américains, à commencer par Henry Ford-II, nommé vice-président de Sotheby's. En octobre dernier, il a délégué à Londres celui que l'on considère comme son bras droit, M. David Ward, placé à la tête du *Group Managing*. Enfin, au mois de décembre dernier, il a constitué un « comité exécutif » où figurent une majorité de financiers américains plus ou moins liés à des entreprises artistiques.

Ajoutons que, depuis trois ans déjà, le produit des ventes aux États-Unis de Sotheby's dépasse nettement le chiffre d'affaires des salles de vente du Royaume-Uni.

En rendant publics les derniers scores de l'entreprise qu'il dirige avec fermeté — *74 %* d'augmentation au cours des quatre derniers mois de 1983, — M. Taubman a analysé à sa façon la progression des ventes de Sotheby's sur le marché de l'art *qui*, *dit-il*, *« doit être considéré dans son ensemble »*. *Ne souhaitant pas que la domination des capitaux américains* soit trop apparente, il a insisté sur le phénomène d'internationalisation des acheteurs et des vendeurs qui, dit-il, suivent les enchères aussi bien à New-York qu'à Londres, Amsterdam, Monaco ou Hongkong. Il a enfin annoncé que Sotheby's continuerait à favoriser les achats de particuliers sur les principaux lieux de vente. Nul ne peut dire pour l'instant si la direction *britannique toujours* en place saura résister au « système Taubman ».

Regardons maintenant du côté de Christie's. Très traditionaliste, cette firme fondée en 1766 a maintenu depuis dix ans une gestion serrée, sans investissements excessifs, ce qui lui a permis de bien résister aux difficultés des années 80 et de progresser régulièrement, en bénéficiant d'ailleurs d'une partie de la clientèle de Sotheby's, alors en recul. Le chiffre d'affaires de Christie's a doublé en quatre ans pour atteindre un total sans précédent de 272 000 000 de livres en 1983 (3 265 000 000 de francs), avec une progression *de 50 % en un an*.

Mais, là encore, les principaux enchérisseurs sont américains, et les ventes de Christie's à New-York représentent une part de plus en plus grande du chiffre d'affaires global. Alors que le chiffre des ventes en Grande-Bretagne est en hausse de 36,8 % pour le dernier trimestre de 1983, le produit des ventes de Christie's aux États-Unis marque une étonnante progression de 63,6 %.

Fructueux placements

Il n'est pas douteux que cette relance du marché de l'art est liée à la reprise économique américaine. L'arrêt de la hausse des taux d'intérêt — *qui avait freiné fortement les* investissements artistiques — a *aujourd'hui* dégelé des capitaux flottants qui se portent sur les œuvres d'art. Ce phénomène provoque par contagion l'entrée en action de nouveaux investisseurs, dont beaucoup de jeunes cadres de l'industrie, du commerce, de l'édition et du spectacle, qui prennent goût aux tableaux modernes et aux antiquités, à la fois pour se faire plaisir et peut-être avec l'arrière-pensée de réaliser de fructueux placements. Dans cette société américaine à la fois informatisée et individualiste, il est de bon ton de rechercher les valeurs esthétiques anciennes ou contemporaines, sans hésiter à y mettre le prix.

Le centre du marché de l'art n'est plus à Paris depuis fort *longtemps*, *il n'est même plus* à Londres : c'est aux États-Unis *que tout se décide*.

Cette relance contribue à faire sortir les bonnes pièces des mains des collectionneurs, désormais assurés d'en obtenir le meilleur prix. Sotheby's annonce déjà la mise en vente de rares tableaux italiens, d'œuvres art-déco, de meubles français du dix-huitième siècle, et d'une exceptionnelle collection de Gauguin, Van Gogh et Degas en provenance de Suisse. Christie's propose une collection de porcelaines de Chine, et pour avril prochain à New-York, les fabuleux bijoux de *Florence Gould*, *estimés* plus de quatre millions de dollars.

Il est inutile de consulter les astres pour prophétiser que nous allons assister, dans les années qui viennent, à la consécration de la domination américaine sur tout le marché de l'art international.

FRANÇOIS GERSAINT.

Les brûlots d'Anne Sinclair

« Edition spéciale » : une sorte de domaine réservé de la presse écrite...

« *EDITION spéciale* ». Le titre pourrait surprendre à la télévision : c'est en fait un clin d'œil amical à l'écrit. McLuhan ne peut pas tuer Gutenberg et l'audiovisuel continue de se référer au langage de la presse. Qui pourrait s'en plaindre ?

« *Ce choix était simple,* explique Anne Sinclair. *Mon émission est un peu le pendant de la formule « Edition spéciale » d'un journal consacré à un thème particulier. Ce n'est ni un face-à-face politique, ni une série de reportages, ni un simple magazine d'actualité. C'est autre chose..., un genre presque inconnu de la télévision française, une sorte de domaine réservé de la presse écrite.* »

C'est vrai. Il en était encore quelques-uns, protégés par la timidité d'un petit écran frileux, peu désireux d'explorer autrement que par petites touches, à l'intérieur des journaux télévisés, les sujets polémiques du moment. A chacun son rôle et à chaque média sa vocation, persistaient à penser certains fidèles de la vieille dichotomie qui veut que la radio se contente d'annoncer, la télévision de montrer, la presse d'expliquer... Balivernes ?

« *Sans doute !* s'exclame Anne Sinclair. *L'actualité devrait provoquer chez tous les journalistes le même type de réflexe, quel que soit le support pour lequel ils travaillent. Regardez combien la presse écrite est souple, sait être incisive, lancer la polémique, bouleverser son sommaire, ses titres, sa « une », jusqu'au dernier moment, tout entière suspendue aux péripéties de l'actualité... Toutes choses impossibles à la télévision étant donnés sa rigidité, sa lourdeur, ses cloisonnements, et plus simplement son esprit. Faisons donc éclater parfois ces fameuses grilles, dont nous sommes les otages !* »

Quel tempérament et quelle fougue ! Ses dix-huit mois de chômage — elle insiste sur le terme — n'ont décidément pas émoussé l'énergie de cette journaliste brillante que plusieurs directeurs de l'information auraient volontiers érigée en prêtresse du fameux « 20 h ». Son retour sur TF1, pour une « Edition spéciale » mensuelle, ne la rend pourtant pas plus indulgente à l'égard du petit écran.

« *Avez-vous remarqué que la télévision en France ne poursuit pas les débats que parfois elle lance, ne prend jamais son propre relais, ne consomme pas les événements qu'elle suscite ? Quand Yves Montand fait sur Antenne 2, jusque tard*

GAMMA

dans la nuit, cette étonnante émission avec l'impact que l'on sait, croit-on que la télévision, et donc les chaînes concurrentes, vont s'intéresser à l'événement, le commenter, l'analyser, l'éclairer ? Non. Terminé. Seule la presse écrite se penchera sérieusement le lendemain et les jours suivants sur la signification ou la portée de l'événement. La télévision se sent toujours mal à l'aise dans un débat d'idées. »

N'exagérez-vous pas, Anne Sinclair ! J'ai souvenir de deux émissions récentes qui ont été chacune de petits événements. Un ministre au ton juste expliquait dans l'une d'elles sa conception personnelle d'une justice qu'il défend depuis plus de deux ans. Un philosophe sincère exprimait dans la seconde son angoisse de la guerre nucléaire et confrontait ses craintes et réflexions avec celles de Pierre Juquin (et ce fut l'escarmouche) ou celles de Simone Veil (et ce fut l'unisson).

Il existe désormais à la télévision, ce lieu de réflexion où chaque fois un thème grave fait l'objet d'une enquête, d'un débat, sur des thèmes délicats, des sujets brûlants qui dérangent l'esprit, égratignent la conscience et ne connaissent jamais de solution apaisante. Anne Sinclair a-t-elle juré de nous déranger ?

« *C'est la responsabilité de la télévision de ne pas évacuer les sujets difficiles, les thèmes forts du moment. L'émission du 14 février traitera du racisme. Le sujet s'imposait. N'est-il pas plus que jamais au centre de l'actualité ? J'ai reçu un courrier étonnant, des lettres de personnes qui proclament :* « Je suis raciste et j'en suis fier » ; *des témoignages assortis parfois d'arguments intéressants, qui méritent qu'on s'y arrête, qu'on en discute... J'ai la sensation qu'un tabou important est en passe d'être levé. Eh bien, saisissons-nous du problème.* »

A sujet nouveau, traitement nouveau. En plus des images illustrant les difficultés de la cohabitation à La Courneuve ou aux Minguettes, des duplex seront établis avec des radios libres d'immigrés ou d'enfants d'immigrés, tandis que les invités sur le plateau se livreront à une radioscopie du racisme. « *Xénophobie et racisme sont-ils des termes interchangeables ? La montée de l'extrême droite s'accompagne-t-elle d'une résurgence du racisme... ?* »

La télévision se met à avoir du courage.

ANNICK COJEAN.

★ « *Edition Spéciale* », TF1, mardi 14, à 20 h 35.

Vu pour Vous

Trompe l'œil

● « La traversée des apperences », A 2, lundi 13 février à 21 h 55 (13 et 26 minutes).

Deux petites émissions autour de l'image, de la photographie. La première, *Trompe l'œil* de Catherine Binet, dure moins de quinze minutes, un petit bijou d'intelligence (le texte est de Georges Pérec) à conserver sur magnétoscope. On y voit, merveilleusement filmés, quelques aspects de cette « *façon de peindre quelque chose de manière que cette chose ait l'air non peinte mais réelle* ». Fausses portes, faux volets, faux chats installés sur de vraies ou fausses fenêtres, fausses églises avec leur ombre portée, faux paysages... Pièges tendus à la perception qui provoquent le doute délicieux. Monstastruc, de Jean-Claude Larrieu, a un peu vieilli. Dix ans après avoir quitté son village, Larrieu s'est rendu compte qu'il ne possédait pas de photo de son père : il a saisi, capturé les habitants de son village natal. Photos fixes, photos mobiles s'enchaînent sans qu'on perçoive le moment où l'on passe de l'une à l'autre, du noir à la couleur. — C.H.

Cardinal pour carmélites

● « Dialogues des carmélites », A 2, mercredi 15 février à 20 h 35 (110 minutes).

Etait-il nécessaire de porter au petit écran une œuvre aussi connue — mais aussi peu grand public — que *Dialogues des carmélites* ? Parue en 1949, la pièce de Bernanos — tirée d'une nouvelle de Gertrud von Lefort — avait été jugée tout d'abord inadaptable pour le cinéma. Mais la critique lui faisait un accueil favorable au théâtre en 1951. Puis Francis Poulenc en tirait un opéra en 1957. Enfin, le cinéma révisait son jugement initial, en 1960, pour en faire un film.

« *Je suis très reconnaissant à Pierre Desgraupes de m'avoir permis de faire une œuvre totalement télévisuelle* », dit le réalisateur Pierre Cardinal. C'est vrai.

Outre la densité d'un texte qu'on ne saurait qualifier sans trahir, les images « à bout portant » saisies par les caméras de Cardinal sont à la mesure d'une interprétation exceptionnelle : Suzanne Flon dans le rôle de la Révérende Mère prieure, Nicole Courcel en Mère Marie de l'Incarnation, Madeleine Robinson en nouvelle prieure, ainsi que les deux novices Anny Caudry (Blanche de la Force) et Marie-Christine Rousseau (Sœur Constance).

Le service public de la télévision française se devait de posséder, dans ses archives, cet hymne à la couronne du martyre dont la scène finale — avec couperet sanguinolent de la guillotine — est un réquisitoire définitif contre la peine de mort.

CLAUDE DURIEUX.

Ménie : un million de lettres

● « Avec le temps », FR 3 chaque jour du lundi au vendredi à partir du 13 février à environ 22 h 30 juste avant « Prélude à la nuit » (6 à 8 minutes).

Ménie est de retour ! Ménie Grégoire, la « dame de cœur », la « Pythie » à qui l'on se confie, l'amie ou la sœur un rien moralisatrice, a eu l'envie, le besoin de retrouver ce « lien si fort » qu'elle maintenait, jour après jour, pendant quinze ans à RTL.

Envie de savoir, dix ans après, où en étaient ces gens qui l'avaient appelée un jour parce qu'ils coulaient, des femmes trompées ou abandonnées par leur mari, ayant un enfant mort, anormal, en proie à la solitude, l'alcoolisme, qui voulaient parfois en finir.

Elle a tout classé, archivé, un million de lettres, sélectionné vingt-huit personnes. Des hommes, des femmes, qu'on entendra quelques minutes chaque soir. « *Mal ou bien, ils se sont adaptés* », dit Ménie Grégoire, qui considère que c'est la grande leçon de cette émission. On ne voit pas les visages (Ménie, par délicatesse, les a filmés dans l'ombre, la voix elle-même est transformée), le décor est glacé. Ménie, comme toujours, se montre à la fois raide et ouverte. On écoute, un peu voyeur, fasciné.

CATHERINE HUMBLOT.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 12 FÉVRIER

■ Coup de tête
De Jean-Jacques Annaud (1978). Avec P. Dewaere, F. Dougnac, J. Bouise. TF 1, 20 h 35 (75 mn).

■ L'Ultime Razzia
De Stanley Kubrick (1956). Avec S. Hayden, C. Gray. FR 3, 22 h 30 (85 mn).

LUNDI 13 FÉVRIER

■■ Gueule d'amour
De Jean Grémillon (1937). Avec J. Gabin, M. Balin. TF 1, 20 h 35 (90 mn).

■ La Sirène du Mississipi
De François Truffaut (1969). Avec J.-P. Belmondo, C. Deneuve. FR 3, 20 h 35 (125 mn).

MARDI 14 FÉVRIER

■ Les Gaspards
De Pierre Tchernia (1973). Avec M. Serrault, P. Noiret. FR 3, 20 h 35 (95 mn).

JEUDI 16 FÉVRIER

■ Le Mystère Picasso
De Henri-Georges Clouzot (1956). Avec Pablo Picasso. FR 3, 20 h 35 (75 mn).

VENDREDI 17 FÉVRIER

■ Au bord de la mer bleue
De Boris Barnet (1935). Avec E. Kouzmina, L. Sverdlin. A 2, 22 h 55 (70 mn).

Samedi
11 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- 10.00 **Vision plus.**
- 10.30 **La maison de TF 1.**
  12.00 **Bonjour, bon appétit :** Les rognons de veau à la moutarde.
  Magazine de Michel Oliver.
- 12.30 **La séquence du spectateur.**
- 13.00 **Journal.**
- 13.35 **Amuse-gueule.**
- 14.05 **Série : Pour l'amour du risque.**
- 14.55 **Variétés : Michel Jonasz en concert.**
- 15.35 **C'est super.**
- 15.55 **Dessin animé : Capitaine Flam.**
- 16.20 **Casaques et bottes de cuir.**
  Magazine du cheval et du sport hippique.
- 16.50 **Série : Joëlle Mazart.**
- 17.45 **Trente millions d'amis.**
- 18.15 **Micro-puce.**
  Le magazine de l'informatique.
- 18.30 **Auto-moto :**
- 19.05 **D'accord pas d'accord.** Magazine de l'INC.
- 19.15 **Émissions régionales.**
- 19.40 **Jeux Olympiques d'hiver (résumé).**
- 20.00 **Journal.**
- 20.35 **Téléfilm : les Ferrailleurs des Lilas**
  Scénario J. Bany et M. Cury, réal. J.-P. Sassy, avec C. Gérard, C. Rouvel, F. Dyrek...
  Une famille de ferrailleurs se trouve mêlée à une histoire de rapt d'enfant. Soupçonnés par la police, ils vont se battre pour prouver leur innocence. Un film qui oscille entre le faux policier et l'intimisme, pavé de regards sociologiques. Une description qui se veut tendre et ironique de la France moyenne, profonde, un peu égoïste mais bon cœur, celle qui travaille et boit l'apéro. Complaisant. — C. H.
- 22.10 **Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : « Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat ».**
  Emission de Michel Polac.
  Les droits et les devoirs des avocats. Avec Mme Ch. Libman, J.-L. Tixier-Vignancour, B. Cahen, ancien membre du Conseil de l'Ordre, J. Verges, avocat de Barbie et de la famille Boulin, M. Y. Jouffa, vice-président de la Ligue des droits de l'homme, Mme F. Bugea, fille de Robert Boulin, M. J.-P. Deschamps, vice-président du Syndicat de la magistrature, M. Oussedik, avocat au barreau de Paris, Me Dombadiallo, bâtonnier au barreau de Bamako, J.-M. Théolleyre, notre collaborateur, J. Delarue, historien, ancien commissaire de police.
- 0.00 **Journal.**

ANTENNE 2

- 10.20 **Jeux olympiques d'hiver.**
  Ski : descente dames.
- 11.35 **Journal des sourds et des malentendants.**
- 12.00 **A nous deux.**
- 12.45 **Journal.**
- 13.35 **Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.**
- 14.00 **Les jeux du stade.**
  Jeux olympiques d'hiver : bobsleigh ; hockey sur glace ; ski : descente dames.
- 17.00 **Terre des bêtes.**
  Magazine d'A. Bougrain-Dubourg : la maison des papillons.
- 17.30 **Récré A 2.**
  Dessin animé : les petites canailles ; Téléchat (délicieux) et Dorothée...
- 17.50 **Les carnets de l'aventure.**
  La vie ou la mort, de G. Baur.
- 18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 19.10 **D'accord pas d'accord (INC).**
- 19.15 **Émissions régionales.**
- 19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
- 20.00 **Journal.**
- 20.35 **Variétés : Champs-Élysées**, de M. Drucker.
  Autour de Véronique Sanson, S. Lama, R. Cocciante, A. Lagoya, A. Dona, J. Bodoin, etc.
- 22.06 **Magazine : Les enfants du rock**
  d'Antoine de Caunes
  Spécial hard rock, ou le rêve de fer. Au sommaire : Histoire du hard rock, avec : Led Zeppelin, AC/DC, Ten Years After, Alice Cooper ; Vidéo Lita Ford (guitariste des Runaways) ; les Scorpions, Ozzy Osbourne, Lemmy de Motorhead, Richard Thompson...
- 23.20 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

- 12.30 **Les pieds sur terre :** Emission de la Mutualité agricole.
- 14.00 **Entrée libre...** Emission du CNDP
  Avec Mariana Venegas-Montalvo, chanteuse du groupe Los Machucambos ; 14.05 Jeu : Images d'histoire ; 14.20 Portrait filmé : Angel Parra, chanteur ; 14.40 Série : B.D. Connection ; 15.00 Documentaire : « Aryenne, ma sœur », puis débat sur la femme dans les régimes fascistes ; 15.35 Séries.
- 16.15 **Liberté 3.**
  Emission proposée par J.-C. Courdy.
  Sur le thème : la santé et les associations. Avec Médecins sans frontière, Terre des hommes, Association des familles victimes des accidents de la circulation, Médecins pour le Cambodge et le Laos, Association France-Amérique latine.
- 17.30 **Télévision régionale.**
  Programmes autonomes des douze régions.
- 19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
- 20.05 **Les jeux.**
- 20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède :** M. Cyclopède petit patapons.
- 20.35 **Feuilleton : Dynastie**, de R. Senesky.
  Krystel déçue reproche à Brake de lui avoir fait rencontrer Matthew à des fins peu louables. Drame familial à l'américaine.
- 21.20 **Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...**
  De P. Sabbagh, avec A.-M. Carrière, M. Julian, J. Le Poulain, R. Manuel.
  Quatre personnages — Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian et Jean Le Poulain — sont en compétition par équipes de deux. Des questions choisies par Pierre Sabbagh sont posées par Jean Amadou. La règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points grâce au mensonge... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Un divertissement malicieux, dit-on.
- 22.00 **Journal.**
- 22.25 **La vie de château.**
  Emission de J.-C. Brialy.
- 22.50 **Musiclub.**
  « Concerto en do majeur pour violoncelle et orchestre » (deuxième et troisième mouvement) de Joseph Haydn, interprété par l'Orchestre symphonique de Boston sous la direction de S. Ozawa, M. Rostropovitch, soliste.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 20 h, A vous de choisir : *la Revanche d'un homme nommé cheval*, film d'I. Kershner ; ou *Rancho Bravo*, film d'A. Mac Laglen ; 22 h 10, Flash-Back ; 22 h 40, Ciné club : *les Monstres*, film de Dino Risi.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : Les mystères de l'Ouest ; 20 h 40, *Commando sur Saint-Nazaire*, film de C. Benett.
- **R.T.B.**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 40, *le Cavaleur*, film de P. de Broca ; 22 h 25, Cinéscope.
- **T.S.R.**, 20 h 5, Kojak ; 21 h, Jardins divers ; 22 h 25, sport ; 23 h 25, *Un homme nommé cheval*, film d'E. Silverstein.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 12 février

9.00 Emission islamique. Connaître l'Islam.
9.15 A Bible ouverte. Le livre de Job.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante. Rencontres en terre Poitevine.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe. Célébrée avec la paroisse de Bures-sur-Yvette.
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
14.30 Champions. *Variétés et divertissement, sports : les Jeux olympiques de Sarajevo ; moto Enduro au Touquet...*
17.40 Les animaux du monde : La maison flottante.
18.10 Série : Frank, chasseur de fauves.

19.00 Magazine de la semaine : Sept sur sept.

De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera M. François Mitterrand, président de la République.

19.40 *Jeux olympiques (résumé).*
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Coup de tête.

Film français de Jean-Jacques Annaud (1978), avec P. Dewaere, F. Dougnac, J. Bouise.
Un ouvrier d'usine, footballeur cabochard du dimanche, prend sa revanche sur les notables provinciaux qui avaient tramé une machination contre lui. Effet individualiste de la lutte des classes. Le film démarre sur un retour en arrière, tourne à la satire sociale et à l'étude de mœurs dans une mise en scène ironique, insolente. Patrick Dewaere, avec sa désinvolture et ses colères, pourfend la lâcheté et la sottise. Vaste programme, mais il l'accomplit. – J. S.

22.00 Sports dimanche. *Jeux olympiques d'hiver : patinage artistique libres couples.*
23.20 Journal.

Lundi 13 février

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 Jeux olympiques d'hiver : slalom géant dames en direct.
13.00 Journal.
13.45 Série : Ces chers disparus.
14.00 Téléfilm : Tom grand cœur.
15.20 Désirs de Femmes : l'Empreinte du père (dif. le 10 février).
16.20 *C'est arrivé à Hollywood :* Les benjamins.
16.30 Un Français peut en cacher un autre : l'usine au quotidien. Une série d'A. Gallien, réal. D. Masson. *L'usine comme lieu de travail, lieu d'affrontement entre salariés et patronat, mais aussi comme espace amoureux...*
17.05 Croque-vacances. Dessins animés, variétés, bricolage.
17.45 *Ordinal 1.* Magazine de l'informatique.
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Emissions régionales.
19.40 Jeux olympiques d'hiver (résumé).
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Gueule d'amour.

Film français de Jean Grémillon (1937), avec *J. Gabin*, M. Balin (N.)
Sans son uniforme de spahi qui en faisait « Gueule d'amour », un bourreau des cœurs, Gabin n'est plus qu'un homme simple, transformé en pantin par Mireille Balin, demi-mondaine en hermine pour laquelle il s'est pris de passion. Le couple célèbre de *Pépé le Moko* est reformé dans un drame psychologique, éloigné des mythologies du « réalisme poétique », un drame dont le style épuré cherche et trouve la vérité des êtres, des milieux sociaux, des sentiments, des comportements. J. S.

22.15 Etoiles et toiles.

Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
A l'occasion de la sortie du film « Un amour de Swann », à propos de « Scarface ». Interviews, extraits de films.

23.00 Journal.

Mardi 14 février

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 Jeux olympiques d'hiver : Slalom géant dames.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes, Le magazine des handicapés.
14.05 Série : Amicalement vôtre.
14.50 Documentaire : Adieu Pyrénées. *Pays d'élevage, pays récemment voué au tourisme, les Pyrénées semblent mettre en question les structures industrielles trop fragiles. Ce documentaire, diffusé en 1981, a été réalisé par A. Guesnier et A. Tresgot en collaboration avec le ministre de la culture.*
15.55 C'est arrivé à Hollywood : Des chansons et des danses.
16.20 Forum du mardi : Les personnes de petite taille.
17.05 Croque-vacances. *Dessins animés, variétés, information, bricolage...*
18.00 Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 *Météo première.*
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeux olympiques d'hiver (résumé).
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.

20.35 Edition spéciale : le racisme en question.

Emission d'Anne Sinclair.
(Lire notre article page VII).

21.55 Vagabondages : Saint-Tropez l'hiver. Emission de M. Soro et R. Gicquel. *Avec Catherine Lara, Luis Llach, André Peyron, J.-F. Lalanne et, Gilles Vigneault.*
23.25 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 12 février

9.30 Jeux olympiques d'hiver (et à 10.45). Patinage de vitesse ; ski de fond.
10.30 Cheval 2 - 3, magazine du cheval.
11.15 *Dimanche Martin.* Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Feuilleton : Papa poule. *Un père débordé par ses enfants.*
18.00 *Dimanche magazine.* *Au sommaire : en Argentine, les enfants disparus ; la batellerie : naufrage ou sauvetage.*
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. *En Yougoslavie.*

21.45 Document : Vietnam.

Série de H. de Turenne.
Quatrième épisode de la série sur l'histoire du Vietnam. 1954 : ce territoire est coupé en deux le long du 17e parallèle conformément aux accords de Genève. Au Nord, Ho Chi Minh et le Vietminh installent une démocratie populaire. A Saïgon les Américains ont mis en place un mandarin anti-français, Diem. Des témoignages d'un ancien président des États-Unis L. B. Johnson, du général Giap, du révérend Hanh, etc.

22.45 Concert magazine. De E. Ruggieri. *L'orchestre d'Espagne, dir. J. Lopez Coboz, sol. A. de Larrocha (piano) interprète « Nuits dans les jardins d'Espagne », de M. de Falla.*
23.15 Journal.

Lundi 13 février

8.55 Jeux olympiques d'hiver (et à 13.30). *Ski de fond, patinage de vitesse, hockey sur glace.*
12.00 Journal (et à 12.45).
12.10 L'académie des neuf.
15.35 Cette semaine sur A 2.
15.50 Reprise : Apostrophes. Le roman dans tous ses états (diff. le 10 février).
17.00 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2. *Les Schtroumpfs, Téléchat...*
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Magazine : L'heure de vérité. *M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, répond aux questions des journalistes François-Henri de Virieu, Albert du Roy et Alain Duhamel et J.-L. Servan-Schreiber.*
21.55 *Document : La traversée des apparences.* Deux essais autour de la photographie (proposés par l'INA) : *Trompe-l'œil*, de C. Binet, et *Montastruc*, de J.-C. Larrieu. *(Lire page VII.)*
22.35 Magazine : Plaisir du théâtre De P. Laville, avec Sophie Desmarets. *Au sommaire : hommages à Sacha Guitry, Roger Blin et Roger Vitrac ; les créations :* Terre étrangère, *au Théâtre des Amandiers, etc.*
23.25 Journal.

Mardi 14 février

8.55 Jeux olympiques d'hiver. *Patinage de vitesse ; Biathlon.*
12.00 Journal (et à 12 h 45).
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie. *Ces stars étaient des hommes.*
14.55 Série : Têtes brûlées.
15.45 Reprise : La chasse aux trésors. *en Yougoslavie (diffusée le 12 février).*
16.45 Entre vous, de L. Bériot. La solution finale (les maisons de retraite).
17.45 *Récré A2.*
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.25 D'accord pas d'accord. (INC). *Epargnez, nous faisons le reste.*
20.30 Jeux olympiques d'hiver Patinage artistique.
23.00 *Sports : Tournoi de football indoor.*
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 12 février

10.00 Images de... Une émission de l'ADRI.
10.30 Mosaïque.
15.50 Théâtre (cycle Shakespeare) : Henry V. Production de la BBC, sous-titrée, réal. D. Giles, avec D. Gwillim, M. Smith, R. Edwards... *Drame en cinq actes en prose et en vers. Henry V, héros favori de l'auteur, orné des vertus royales et chevaleresques, juge sans pitié les traités du royaume. Cette œuvre de l'auteur d'Hamlet est plus une épopée nationale qu'un drame shakespearien traditionnel.*
18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo. *L'actualité dans les DOM-TOM.*
20.00 Fraggle Rock.
20.35 Un pays, une musique ou la mémoire des peuples francophones : La Louisiane. Emission de Claude Fléouter. *Les Cajuns chanté par Zachary Richard. Le peuple de Louisiane illustre l'aventure d'une communauté refusant d'abandonner les traditions de ses ancêtres, malgré l'invasion texane de ce territoire, anciennement français, pour en faire le deuxième État pétrolier américain. Un beau documentaire musical entre autres.*
21.25 Aspect du court métrage français. L'Empreinte, *de J. Cardon ;* Scopmania, *de J.-P. Abizanda ;* Appelons-la Marie, *de N. Alpi ;* Un ange passe, *de A. David.*
22.05 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : l'Ultime Razzia.

(Aspects du « Film noir »). Film américain de Stanley Kubrick (1956), avec S. Hayden, C. Gray (v.o., sous-titré. N.).
En ce temps-là, Kubrick était un inconnu, âgé de vingt-huit ans. Il tourna ce premier film, grâce à un producteur de télévision, en vingt et un jours, avec un budget modeste. Sujet : préparation et exécution d'un hold-up du pari mutuel d'un champ de courses. Ce n'était pas nouveau. Kubrick le savait, mais son procédé de narration par actions parallèles, discontinuité chronologique, attira, tout de suite, l'attention des critiques. Le film noir rendait un son neuf, qui vibre encore. – J.S.

23.55 Prélude à la nuit. *« Maple Leaf Rag », de Scott Joplin.*

Lundi 13 février

17.00 Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Essayons de ne pas rire avant la fin d'Hamlet.

20.35 Cinéma : la Sirène du Mississippi.

Cycle François Truffaut : film français (1969), avec J.-P. Belmondo, C. Deneuve.
Dupé et grugé par une aventurière, un fabricant de cigarettes de la Réunion la recherche, la retrouve et se laisse emporter par elle dans un amour fou, jusqu'à la mort. Truffaut a modifié un roman de William Irish (situé en Louisiane dans les années 1880) sans lui être infidèle. Cette histoire, où Catherine Deneuve renouvelle le mythe de la femme fatale, où Belmondo est un homme fragile et pathétique, prend au cœur par la fascination du désir et de la déraison. – J. S.

22.35 Journal.
22.55 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud. Les chantiers navals : l'exemple coréen (2e partie).
23.40 Avec le temps : *Gabrielle.* Emission de Ménie Grégoire, réal. A. Delarive. *(Lire page VII.)*
23.50 Prélude à la nuit. *Romance d'Henri Vieuxtemps, interprétée par Bertrand Walter au violon et Patrick Dechorgnat au piano.*

Mardi 14 février

17.00 Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Présentons Napoléon à Louis Armstrong.

20.35 Cinéma : les Gaspards.

Film français de Pierre Tchernia (1973), avec M. Serrault, Ph. Noiret.
Mais qu'est-ce qui se passe donc dans le sous-sol de Paris ? Descendez-y avec Michel Serrault, libraire mécontent des travaux défigurant la ville, et vous le saurez. C'est plein de surprises et d'humour à la Gaston Leroux. – J.S.

22.10 Journal.
22.30 La vie en face : La République nous appelle. Emission de P. Alfonsi et P. Pesnot, réal. D. Edinger. *Un portrait de l'armée française et plus particulièrement des militaires. Leurs motivations ; comment se sentent-ils perçus par les autres : comment envisagent-ils leur carrière, parachutistes, officiers, médecins, témoignent.*
23.35 Avec le temps : Caroline. Emission de Ménie Grégoire, réal. A. Delarive. *(Lire page VII.)*
23.45 Prélude à la nuit. *Sonate* Posthume *opus 164, D537 en la mineur de Franz Schubert, interprétée par Arturo Benedetti Michelangeli au piano.*

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 12 février

- **R.T.L.,** 20 h, *la Carapate*, film de G. Oury ; 21 h 45, Edition spéciale RTL-*Le Monde* ; 22 h 5, Paris si tu veux (la télévision à Paris).
- **T.M.C.,** 20 h, Club du festival de télévision de Monte-Carlo ; 20 h 15, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément : 20 h 45, sport.
- **R.T.B.,** 19 h 30, Journal télévisé magazine ; 20 h 15, Variétés : Supercool ; 21 h 15, téléfilm : Deux amies d'enfance, de N. Companeez.
- **T.S.R.,** 19 h 30, Téléjournal ; 20 h20, Série : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 21 h 5, Tickets de première ; 22 h, Regards ; 22 h 45, Jeux olympiques d'hiver ; 23 h 5, Table ouverte.

Lundi 13 février

- **R.T.L.,** 20 h, Série : L'homme de Suez ; 21 h, Série noire : *Ennemi public n° 2*, film d'E. Niermans.
- **T.M.C.,** 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *le Clair de terre*, film de G. Gilles ; 22 h 20, Vidéo-solo.
- **R.T.B.,** 20 h, Ecran témoin : Psycho week-end tous frais compris, téléfilm de J. Bruce.
- **TÉLÉ 2,** 20 h, Seniorama : l'acupuncture ; 20 h 30, Théâtre wallon : Le cabaret tournaisien ; 22 h 35, Informations agricoles.
- **T.S.R.,** 20 h 5, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma ; 22 h 50, Téléjournal ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

Mardi 14 février

- **R.T.L.,** 20 h, Chips ; 21 h, *la Mandarine*, film d'E. Molinaro (avec A. Girardot, M. Renaud...).
- **T.M.C.,** 19 h 35, Feuilleton : Papa-Poule ; 20 h 40, *L'homme qui venait d'ailleurs*, de L.H. Hatzin.
- **R.T.B.,** 20 h5, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 21 h, Vidéogam ; 21 h 55, Salut l'artiste ; 23 h 10, Tribune économique et sociale : la CSC.
- **TELE 2,** 20 h, Sciences : Élémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Hommage à J. Weismuller : *Tarzan et sa compagne*, de C. Gibbons.
- **T.S.R.,** 20 h 5, La chasse aux trésors ; 21 h 10, Du village des vivants au village des morts (femmes Gouros de Côte-d'Ivoire) ; 22 h 25, *la Légende inachevée*, film de R. Faurous-Palacio.

Mercredi
15 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Un métier pour demain.**
Informatique : les formations courtes.
13.50 **Vitamine.**
Un patchwork de petits sujets qui vont des dessins animés aux jeux vidéo.
16.40 **Jouer le jeu de la santé.**
16.45 **Temps X.**
17.40 **Les infos.**
17.55 **Jack spot.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 h moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Jeux olympiques d'hiver** (résumé).
19.53 **Tirage de la Loterie nationale.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Feuilleton : Dallas.**
Le remariage de J.R. et de Sue Ellen amène Cliff Barnes à Southfork. Mais Cliff est toujours amoureux de Sue Ellen. Un drame en perspective.
21.35 **Jeux olympiques d'hiver.**
Hockey sur glace : URSS-Suède, Tchécoslovaquie-Canada, en direct de Sarajevo.
22.50 **Journal.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
11.45 **Journal** (et à 12.45).
11.55 **Jeux olympiques d'hiver** (et à 13.30)
Ski : slalom géant messieurs ; hockey sur glace : Finlande-Etats-Unis.
15.30 **Récré A 2.**
17.25 **Platine 45.**
18.00 **Oleg Popov, profession clown.**
Un hommage au célèbre clown soviétique.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Dialogues des carmélites.**
de G. Bernanos, d'après G. von Lefort. Scénario : père Bruckberger et P. Agostini, réal. P. Cardinal. Avec N. Courcel, S. Flon, M. Robinson...
(Lire page VII.)
22.30 **Magazine : Moi je.**
De B. Bouthier.
Les virées du samedi soir ou comment tromper l'ennui et la banlieue... (l'amitié, les filles, la solitude : un reportage « climatique »). Quelques raisons d'aller se reposer dans un monastère (une enquête qui donne des idées). Comment séduisez-vous ? (La question est posée au général Bigeard, à Jack Lang, à un prêtre ; impertinence assurée).
23.25 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
Evitons d'importuner l'étrangleur.
20.35 **Variétés : Cadence 3** (suite à 21.35).
Emission de Guy Lux.
Spécial Serge Lama pour fêter les vingt ans d'une brillante carrière. Il interprètera quelques-uns de ses grands succès : les Ballons rouges, Mon ami, mon maître, Esclave...
21.15 **Journal.**
22.00 **Feuilleton : Exil.**
D'après le roman de L. Feuchtwanger, adapt. G. Lionel, réal. E. Günther. Avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Les collaborateurs du Pariser Nachrichter *fondent un nouveau journal avec l'aide de l'ancienne amie de Wiesner. L'armée allemande est aux portes de Paris. Dernier épisode d'un feuilleton médiocre.*
22.55 **Avec le temps : Yolaine.**
Emission de Menie Grégoire, réal. A. Delarive.
(Lire page VII.)
23.05 **Prélude à la nuit :**
Musique traditionnelle d'Amérique indienne. Ama Sua, Ama Livia, Ama Khella, interprétée par Luzmila Carpio, Andrès Willka, Lucio Melendrez.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h, *la Vallée des poupées*, film de M. Robson ; 23 h, Essai automobile.
- T.M.C., 19 h 35, Alerte dans l'espace ; 20 h 40, *Jules de Londres*, de C. Owen.
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h 5, Feuilleton : Le parrain ; 21 h 55, Télé-chérie : Sous les pavés le câble.
- TELE 2, 20 h, Sports.
- T.S.R., 20 h 5, Agora : les sectes ; 22 h 35, Téléjournal.

Jeudi
16 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **Vision plus.**
12.00 **Les rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Objectif santé.**
Le sport, passeport pour la santé.
14.00 **Série : Amicalement vôtre.**
14.50 **Les choses du jeudi** (et à 15.55).
Avec Maurice Rheims écrivain et commissaire-priseur, André Bromberg collectionneur, Pierre Perrigault décorateur.
15.30 **Quarté en direct de Vincennes.**
16.30 **Images d'histoires d'aujourd'hui.**
17.00 **Croque vacances.**
Dessins animés ; l'invité de Clémentine et Isidore ; variétés, informations et le feuilleton : Salty.
18.00 **Feuilleton : Le neveu d'Amérique.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Jeux Olympiques d'hiver** (résumé).
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : La chambre des dames.**
D'après le roman de Jeanne Bourin, adapt. F. Verny, réalisation Y. Andrei, avec H. Virlojeux, N. Jamet, S. Barjac, M. Vlady...
Bouleversé en apprenant que son fils était un voyou, Mathieu promet à Marie de payer la somme réclamée par Amaury. Marie, à bout de nerfs, décide de rompre avec Côme. Un feuilleton classique dans la tradition des Buttes-Chaumont.
21.30 **Contre-enquête.**
Magazine de Anne Hoang.
« Ici, rue Taoufik, La Courneuve, le 3 juillet 1983 » : le racisme ; un exil : le père et l'enfant, ... Un magazine des faits divers souvent inégal.
22.00 **Jeux olympiques d'hiver.**
Patinage artistique : figures libres messieurs, en direct de Sarajevo.
23.10 **Journal.**

ANTENNE 2

8.55 **Jeux olympiques d'hiver** (et à 12 h et 17 h 20).
Patinage de vitesse ; ski-relais.
11.55 **Journal** (et à 12 h 45).
12.00 **Jeux olympiques :**
Ski (slalom géant messieurs).
13.35 **Gags à Gogo**
Laurel et Hardy : allez vous rhabiller, de M. Sennet.
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Des auteurs et vous.
14.55 **Téléfilm : Du feu dans le ciel.**
d'après P. Gallico, réal. J. Jameson. (Redif.)
Une catastrophe menace l'Arizona. Un astronome sur les traces d'une comète qui se dirigeait vers la Terre.
17.20 **Jeux olympiques :**
Patinage artistique.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord.** (INC).
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Expression directe :** L'Assemblée nationale.
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : le Testament.**
d'après N. Shute, réal. D. Stevens.
Une série australienne en six épisodes. De 1942 à 1950, de la Malaisie occupée par les Japonais à la brousse australienne, l'histoire d'une jeune Anglaise, héritière d'un testament, et d'un Australien, qui cherchent éperdument à se retrouver.
21.30 **Alain Decaux : l'Histoire en question**
Opération Jéricho.
Le bombardement, le 18 février 1944, de la prison d'Amiens par la Royal Air Force. La mise au point de l'opération, les plans de vol, le film du bombardement, tourné par les caméramen de la R.A.F., le tout raconté par l'historien du petit écran.
22.45 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
Censurons le rossignol.
20.35 **Cinéma : Le Mystère Picasso.**
Hommage à Henri-Georges Clouzot : Film français (1956), avec Pablo Picasso.
Clouzot a filmé, par transparence, en plaçant sa caméra derrière les feuilles de papier, des dessins exécutés par Picasso, avec une encre spéciale. Et puis, il a mis la caméra derrière Picasso et il a filmé celui-ci en train de peindre sur des toiles. Noir et blanc, couleurs, changements de format, mise en scène – qui fut très admirée – d'un film d'art. Mais, le cinéaste a-t-il vraiment percé le mystère de cette création ? – J. S.
21.50 **Journal.**
22.40 **Avec le temps : Patricia.**
Émission de Menie Grégoire, réal. A. Delarive.
(Lire page VII.)
22.20 **Prélude à la nuit.**
Choral n° 3, de César Franck, interprété par Louis Robillard (orgue).

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, Dallas ; 22 h, R.T.L.-Plus : les médicaments.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Quelques hommes de bonne volonté ; 20 h 40, *la Soupe froide*, de R. Pouret ; 22 h 30, Chrono, magazine automobile.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : le bruit ; 20 h 30, *la Guerre du feu*, film de J.-J. Annaud ; 22 h 5, Carrousel aux images ; 23 h 10, Emission politique : La pensée socialiste.
- TELE 2, 20 h, Boula Matari ; 21 h 10, Concert, par l'Orchestre des jeunes de la communauté culturelle de Belgique ; 22 h 25, Vidéographie.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, Dynastie ; 22 h, Téléjournal ; 22 h 15, *Seuls*, film de F. Reusser.

Vendredi
17 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Série : Amicalement vôtre.**
14.50 **Temps libres.**
Vive le vent d'Isère.
16.40 **Destination... France.**
17.05 **Croque-vacances.**
Dessins animés, bricolage, infos-magazine, divertissement folklorique.
18.00 **Feuilleton : le Neveu d'Amérique.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Jeux olympiques d'hiver** (résumé).
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Les Vainqueurs.**
Emission de Y. Mourousi et M. Rieussec, réal. G. Amado.
Une nouvelle émission de variétés célèbre les réussites dans tous les domaines professionnels chaque fois sur un thème. Le premier numéro est consacré à la jeunesse.
21.50 **Série : Désirs de femmes.**
N° 3 Plaisirs d'amour de Simone Vannier.
Les « nouvelles femmes » de 18 à 35 ans sont-elles plus heureuses que leurs mères ? Sept témoignages dont trois principaux, une étudiante, un professeur, une aide-soignante, recueillis par une journaliste Betty Martigue et une psychanalyste Martine Goux-Bonzon. Gentillet.
22.45 **Branchés-musique : 22, v'là le rock.**
Une émission de Jean-Bernard Hebey.
23.30 **Journal et cinq jours en Bourse.**

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
11.15 **Journal** (et à 12 h 45).
11.20 **Jeux olympiques d'hiver** (et à 13 h 30).
Slalom spécial dames.
14.00 **Aujourd'hui la vie.**
Les régimes matrimoniaux.
14.55 **Série : Têtes brûlées.**
15.45 **Reprise : l'histoire en question.**
Alain Decaux : opération Jéricho (diff. le 16 février).
17.00 **Itinéraires.**
Les enfants du monde : enfants de la sagesse, en Chine.
Sur les hauteurs tibétaines avec le sinologue Arnaud Desjardins.
17.45 **Récré A 2.**
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.**
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus. Avec B. Fresson, P. Santini, P. Rouleau...
Troisième épisode. Après avoir placé son frère sur le trône d'Espagne, Napoléon doit faire face à la révolte qui s'amplifie. Il déclenche une répression terrible en même temps qu'il promulgue une série de décrets contre l'Inquisition, les privilèges seigneuriaux, afin de mettre fin, pense-t-il, à l'âge des ténèbres. Goya éclabousse ses toiles de sang. Un feuilleton qui n'est pas à la hauteur de ses ambitions.
21.30 **Apostrophes.** Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Albums de famille, sont invités : Miriam Cendrars (Blaise Cendrars), *François Chapon* (Mystère et splendeurs de Jacques Doucet), *Jean Hugo* (le Regard de la mémoire), *Eric Neuhoff* (Un triomphe) *et Bernard Duhamel* (le Livre d'amertume, *préfacier du* Journal *de G. Duhamel).*
22.45 **Journal.**
22.55 **Ciné-club : Au bord de la mer bleue.**
Cycle : les quatre coins du monde. Film soviétique de Boris Barnet (1935), avec E. Kouzmina, L. Sverdlin (v.o., sous-titrée. N.).
Deux mécaniciens en rivalité amoureuse pour une fille, dans une petite île de la mer Caspienne. La désinvolture et l'anticonformisme de Barnet – cinéaste soviétique qu'on vient de redécouvrir – se donnent libre cours avec cette comédie malicieuse où l'on marivaude, en musique, au kolkhoze. Le film est inédit en France. – J.S.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.00 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord,** émission de l'INC.
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède :** Autopsions la pucelle inflammable.
20.35 **Vendredi : la Faim à crédit.**
Magazine d'A. Campana, reportage de L. Rotcage.
Les problèmes de la faim dans les pays en voie de développement. L'équipe de « Vendredi » a enquêté auprès des institutions internationales, des gouvernements. L'ONU et ses agences spécialisées, la CEE et le gouvernement français. Participent à cette émission, MM. Jean Ripper, directeur général des Nations unies, Edouard Saouma, directeur de la FAO, Edgard Pisani, commissaire au développement de la CEE, Michel Rocard, ministre de l'agriculture, etc.
21.30 **Journal.**
21.50 **Espace francophone : Fleuve Sénégal, un combat contre la mort.** Magazine d'expression française de D. Gallet, enquête M. Makki, réal. J.-M. Carzou, A. Loum.
La sécheresse catastrophique et la famine dans trois pays francophones : le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.
22.20 **Avec le temps : Christiane.**
Emission de Ménie Grégoire, réal. A. Delarive.
(Lire page VII.)
22.30 **Prélude à la nuit.**
Quatuor pour cordes et hautbois en fa majeur, *de Mozart interprété par les solistes de Marseille.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *les Intouchables*, film de G. Montaldo ; 23 h 30, Goodnight vidéos.
- T.M.C., 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule*, film de J. Besnard ; 22 h 15, Variétés : Club 06 : 22 h 45, World to Morrow.
- R.T.B., 20 h, Document : Albert (à l'occasion du 50e anniversaire de la mort du roi Albert).
- T.S.R., 20 h 5, Tell Quel ; 20 h 35, *Cosa Nostra*, film de T. Yong ; 22 h 35, Nicolas Bouvier : L'image et ses leçons ; 23 h 15, Richie Havens.

A Écouter

Au bout du monde

● France-Culture, mardi 14 février, 9 h 07, dans « La matinée des autres ».

Voyage. Bougainville, Cook, La Pérouse, Chamisso, Dumont d'Urville. Le Siècle des Lumières explore les terres du Pacifique et de l'Antarctique. Au milieu du dix-neuvième siècle, le bateau à vapeur laisse la place au bateau à voile, et l'idéalisme naïf du siècle, animé par le mythe du bon sauvage, est remplacé par des considérations commerciales. Jacques Brusse, encyclopédiste solitaire, romancier, historien et moine zen; fait revivre les voyages des grands explorateurs, tente de nous initier aux bouleversements économiques et au changement culturel.

celle, grave et mesurée, de Claude Dominique (une des plus belles voix de « L'oreille en coin », toute opposition stéréotypée s'estompe. Le « spécialiste » et la « lectrice » fondent leur parole, aussi dénuée d'effets que riche en harmoniques *intelligentes, en un dialogue rédigé* avec soin, attentif et plaisant.

C'est de musique qu'il s'agit, pas de bombarde pédagogique, *ni de ululement hystérique, ni* de ce faux naturel qui fleurit partout. C'est de radio qu'il s'agit : mélange savant d'art et d'information. Michel Winock et Claude Dominique, chaque jour, à 13 h 30, font « parler » des *documents singuliers* : journal intime, notes, papiers collés de personnages *souvent inconnus*, pris dans l'histoire, c'est l'histoire écoutée aux portes de la sensibilité individuelle, lue avec élégance et commentée avec finesse. Sous un montage agréablement sophistiqué, nos désirs *immémoriaux se voient satisfaits* : le désir de savoir et celui d'écouter des histoires.

FRANCIS MARMANDE.

La Nouvelle Tribune

● France Musique, chaque samedi à 15 h dans « Désaccord parfait », à partir du 18 février.

Officiellement, « Désaccord *parfait » ne remplace pas* « La tribune des critiques de disques », et *Jean-Michel Damian*, son animateur, ne succède pas à Armand Panigel. Comme on tient à le préciser à France-Musique, « la Tribune s'est arrêtée, une nouvelle émission de débat commence ». Question *de nuances, on l'aura compris.* Il est vrai que « Désaccord parfait » *ne se limite pas à la critique* discographique et élargit ses discussions à tous les thèmes de la culture musicale.

Pour chaque thème, Jean-Michel Damian sera assisté d'un producteur différent. Jean-Pierre Derrien ouvre la série le samedi 18 février avec une émission consacrée aux *musiciens d'orchestre*. Des représentants de l'Orchestre de Paris, de *l'Ensemble* intercontemporain et de l'Orchestre national de France viendront parler de leur métier. Ils compareront ensuite le travail de l'Orchestre national de France dans la *Symphonie en ré* de César Franck sous la *direction de cinq chefs différents* (Daniel Inghelbrecht, Manuel *Rosenthal, Pierre Monteux*, Michaël Tilson-Thomas et Leonard Bernstein). Une heure de musique vivante clôturera les débats avec un concert de la maîtrise de Radio-France sous la direction d'Henri Farge.

Marcel Marnat prendra la succession de Jean-Pierre Derrien, la semaine suivante, avec « *Les avatars des Tableaux d'une exposition* de Moussorgski » et *Jacques Merlet* proposera ensuite d'étudier « Le cas Nikolaus Harnoncourt », occasion de relancer la bonne vieille polémique sur l'interprétation de la musique ancienne. Les débats comme le concert *final seront publics et enregistrés* une semaine avant, le samedi de 15 h à 18 h *au studio 106* de la Maison de la Radio.

J.-F. L.

Du côté des hebdos

● La revue de presse des hebdomadaires, RTL, chaque dimanche à 8 h 25.

Les fans de revues de presse – *il en est – savent, à n'en pas* douter, jongler entre les horaires *et les fréquences de leur* transistor pour capter les trois ou quatre émissions que proposent chaque matin, à quelques minutes de décalage, les stations nationales. Combien connaissent en revanche la *revue de presse des magazines* que diffuse chaque dimanche RTL *dans le cadre de son journal* non-stop matinal ? Comme les premières traitent principalement de l'actualité *politique*, économique et sociale, la *seconde donne un coup de projecteur* différent sur les sujets les plus divers : de la culture à la science, la sociologie, le tourisme ou l'humour. Jean-Claude Larrivoire et Jean-Jacques Bourdin qui la présentent lisent ainsi une trentaine de magazines par semaine. De quoi *pouvoir surprendre, informer* et faire rire.

« Les six mois de la liberté »

● Radio-Bleue sur petites ondes.

Le 24 août 1944, Paris était *libéré. Et c'est le quarantième* anniversaire de cette libération *que Radio-Bleue* a décidé de commémorer, du mois de mars au mois d'août prochain. Pour s'y préparer, la station fait appel à la mémoire de ses auditeurs qui ont vécu ces « six mois de la liberté ». Six mois de *vie quotidienne racontée à travers* des anecdotes sur le travail, le *ravitaillement, l'habillement*, la vie de famille, le spectacle et le système D. Et l'occasion peut-être, pour certains, de se retrouver, 40 ans après... Si vous avez envie de partager un souvenir, si vous *possédez des documents liés à* l'époque, vous pouvez écrire à *Radio Bleue, Maison de Radio-France*, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris cedex 16.

Belles voix « jazz »

● France-Inter, du lundi au vendredi à 13 h 30 dans « Le passé singulier ».

C'est aux musiques des voix et des *illustrations sonores* qu'on saisit la délicatesse du projet. Entre la voix gracieuse de l'historien Michel Winock et

Radio-France internationale

● **Service mondial en français** (en ondes courtes 49 MHz, en France et en Europe :

● Informations tous les quarts d'heure de 5 heures à 9 heures et à 20 h 15, 21 h 25, 22 heures, 23 heures, 1 heure et 2 heures.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour**, le dossier d'actualité, à 14 h 15, est consacré : le lundi 13 février, à Orwell, avec Jean Jurgensen, ambassadeur et spécialiste d'Orwell ; le mardi 14 février, à l'Iran, cinq ans après ; le mercredi 15 février, aux transports dans le tiers-monde.

● **Cinéma** d'aujourd'hui, cinéma sans frontières, le vendredi 17 février à 10 heures, aura pour thème le cinéma africain, avec la participation de Désiré Ecare (Côte-d'Ivoire), Sidney Sokhona (Mauritanie), Umban U Kset (acteur sénégalais).

France-Culture

SAMEDI 11 FÉVRIER

- **7.02** Matinales : Chansons de poètes : La chasse à courre.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : dérives, avec J. Duvignaud, anthropologue.
- **8.30** Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : les lycées et leurs études... au seuil du XXI[e] siècle.
- **9.07** Matinée du monde contemporain.
- **10.45** Démarches avec... Franck Venaille, pour « la Procession des pénitents », de Lou Bernardo.
- **11.02** Musique : *Trio à cordes de Paris* (quinze années de création : 1968-1983) : *C. Frey, violon, M. Michalakakos*, alto, et J. Grout, violoncelle.
- **12.05** Le pont des arts.
- **14.00** Sons.
- **14.05** *Les samedis de France-Culture* : Trio à cordes de Paris (œuvres de Denisov, Bancquart, Thon That Tiet, Dusapin, Moëne).
- **16.20** Recherches et pensée contemporaines : épistémologie des sciences (propos sur la science et ses ruptures).
- **18.00** Série : Le degré zéro du nombre, avec G. Ifrah, P. Amiet, le rabbin Eisenberg... (l'histoire des chiffres).
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Histoire-actualité : un pacifisme pour deux Allemagnes, avec R. von Thadden.
- **20.00** *L'homme déchiré*, de J. Nestroy (dans la série : « Passages »), avec *M. Lonsdale, C. Arditi, S. Goffre*....
- **21.55** Ad lib.
- **22.05** *La fugue du samedi.*

DIMANCHE 12 FÉVRIER

- **7.09** *La fenêtre ouverte.*
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.40** *Chasseurs de son : ainsi va la radio.*
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.10** Ecoute Israël.
- **9.40** Divers aspects de la pensée *contemporaine* : la libre pensée française.
- **10.00** *Messe* à Saint-Léonard-de-Fougères.
- **11.00** *Musique* : Trio à cordes de Paris (et à 12 h 45, 16 h 30 et 23 h).
- **12.05** Allegro.
- **14.30** Chatterton, d'A. de Vigny. Avec F. Marthouret, N. Borgeaud, J. Davy, G. Darrieu...
- **16.25** Sons.
- **17.00** Rencontre avec... Pierre Chaunu.
- **18.30** *Ma non troppo* : le club des inconsolables.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes.
- **20.00** Albatros : trois poètes de l'obscur (Sylvia Plath).
- **20.40** Atelier de création radiophonique : « l'Opéra de quatre notes », de T. Johnson.

LUNDI 13 FÉVRIER

- **7.02** Matinales : Guadeloupe, mon pays.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : William Faulkner ou le vol au-dessus *d'un nid de faucon ; à 8 h 32*, Esclaves sans maître.
- **8.50** *Échec au hasard.*
- **9.07** Les lundis de l'histoire : « Henri IV », de J.-P. Babelon ; « *La Ligue parisienne* », par R. Chartier.
- **10.45** *Le texte et la marge : « Voulez-vous* vraiment des enfants idiots ? » avec Maurice T. Maschino.
- **11.02** Musique : Berlioz, le Babylonien ? Analyse de la musique de son époque ; l'influence de ses pères spirituels sur son œuvre (et à 13 h 30).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** *Un livre, des voix : « 1984 »*, de G. Orwell.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 16 h, L'art en France depuis 1945 ; à 17 h, Raison d'être.
- **17.32** Instantané, magazine musical.
- **18.30** Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles, ou de l'éducation des demoiselles.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Présence des arts : Francis Bacon, à la galerie Maeght-Lelong.
- **20.00** La Marquise à 5 heures, de D. Kühn (dans la série « Passages »). Avec M. Cuvelier, R. Coggio, A. Wiesemsky...
- **21.00** L'autre scène, ou les vivants et les dieux : De la voie lactée à l'aventure intérieure, avec Pierre Chamaraux.
- **22.30** Nuits magnétiques : Le présent me tourmente.

MARDI 14 FÉVRIER

- **7.02** Matinales : Guadeloupe, mon pays.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, Esclaves sans maître ; à 8 h 50, le Serment de lune.
- **9.07** La matinée des autres : Jacques Brosse, les tours du monde des explorateurs.
- **10.45** Marguerite Yourcenar et l'amour de la terre.
- **11.02** Musique : Électricité à tous les étages, par C. Zanesi, le Groupe de recherches musicales et l'Institut national de l'audiovisuel... (et à 13 h 30 17 h 32 et 21 h 15).
- **12.05.** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : « la Comédie galante », de J. Jaubert ; « Moi la Clairon », d'E. Feuillère.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette ; à 15 h 20, rubriques internationales : micro-hebdo ; à 17 h, raison d'être.
- **18.30** Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles, ou de l'éducation des demoiselles.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles.
- **20.00** Dialogues : Quel avenir pour l'Europe ? avec H. Carrère d'Encausse et A. Glucksmann.
- **21.15** *Électricité à tous les étages* : œuvres de Takis, Fleury, Vostell, Bayle, Stravinsky, Roussi.
- **22.30** Nuits magnétiques. : Migraine oblige.

MERCREDI 15 FÉVRIER

- **7.02** Matinales : Guadeloupe, mon pays.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, Esclaves sans maître.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.07** Matinée des sciences et des techniques.
- **10.45** Le livre, ouverture sur la vie : Présentation du prix Tom Pouce 1983 (« Noël chez Ernest et Célestine », de G. Vincent).
- **11.02** Musique : Une journée avec Betsy Jolas (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : « Le Temps des cerises », d'Eliane Aubert.
- **14.47** L'école des parents et des éducateurs : Ça va la famille.
- **15.02** Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses, à Gif-sur-Yvette ; à *16 h 10*, Science hebdo ; à 16 h 20, Science à l'infini*ti (le verbe entendre)* ; à 17 h, *Raison d'être.*
- **18.30** Feuilleton : *Nos ancêtres les jeunes* filles, ou de l'éducation des demoiselles.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** *Perspectives scientifiques* : La langue étrange d'Elise Müller, avec M. Céfali.
- **20.00** Une journée avec Betsy Jolas : *Les œuvres récentes.*
- **22.30** Nuits magnétiques : Le village de Niereveze, *par C. Rosset.*

JEUDI 16 FÉVRIER

- **7.02** Matinales : Guadeloupe, mon pays.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, Esclave sans maître ; à 8 h 50, le Serment de lune.
- **9.07** Matinée de la littérature.
- **10.45** Christiane Singer et les âges de la vie.
- **11.02** Musique : orgues (les orgues de Gerhardt Granzing) (et à 13 h 30 et 17 h 32).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix ; « Poupée *blonde », de P. Modiano et P. Le* Tan.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette ; à 15 h 20 : la politique culturelle des comités d'entreprise ; à 17 h, raison d'être.
- **18.30** Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes *filles, ou de l'éducation* des demoiselles.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les progrès *de la biologie et de la médecine : la nouvelle anatomie pathologique.*
- **20.00** *Nouveau répertoire dramatique :* « l'Auberge verte », par J. Guimet, avec H. Virlojeux, J. Negroni, N. Nerval, F. Bouffard.
- **21.45** La place *de l'autre*, de J.-L. Lagarce, avec J. Berger et B. Davoldère (Redif.).
- **22.30** Nuits magnétiques : Harold Szeemann, un visionnaire de génie.

VENDREDI 17 FÉVRIER

- **7.02** *Matinales* : Guadeloupe, mon pays.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : William Faulkner ; à 8 h 32, Esclaves sans maître.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.07** La matinée des arts du spectacle.
- **10.45** Le texte et la marge. : « les Mouchoirs rouges de Cholet », de M. Ragon.
- **11.02** Musique : la tribune internationale des compositeurs 1983 (et à 13 h 30 et 16 h).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Un livre, des voix : « Aloys », de A. de Custine.
- **14.47** Les après-midi de France-Culture : les Inconnus de l'histoire (Nicolas Desmarets, *le neveu de Colbert, aux finances*), avec E. Le Roy Ladurie.
- **18.30** Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles, ou de l'éducation des demoiselles.
- **19.00** Actualités magazine.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : avec le professeur P. Auger.
- **20.00** Relecture : Rabelais, textes lus par F. Maistre et Y. Pignot.
- **21.30** Musique : Black and Blue, nouvelle guitare, avec P. Cullaz et J.-P. Sasson.
- **22.30** Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

France-Musique

SAMEDI 11 FÉVRIER

- **1.00** *à 6.00 Fréquence de nuit* : à 1 h 20, Concert : œuvres de Mozart, Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
- **6.02** Samedi matin : œuvres de Granados, Haydn, Poulenc, Mozart, Dvorak.
- **8.05** *Avis de recherche.*
- **9.07** Carnet de notes.
- **11.05** Les grandes répétitions : W. Furtwängler (Beethoven), Karajan (Beethoven), Toscanini (R. Strauss).
- **13.30** L'arbre à chansons.
- **14.30** Importation.
- **16.30** *Concert* : œuvres de Respighi, Haendel, Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, sol. J.L Gil, orgue.
- **18.00** Les cinglés du music-hall.
- **19.07** Les pêcheurs de perles : R. Casadesus interprète Rameau, Mozart, *Weber, Ravel.*
- **20.30** Concert (Semaines Bach de Ansbach 1983) : « Sonate en sol majeur pour flûte, violon et basse continue », « Sonate en sol mineur pour violon », « Sonate en si mineur pour flûte et clavecin », « Suite pour *violoncelle en ré majeur* », « *Canon perpétuel* pour flûte, violon et basse continue », « Trio en ut mineur pour flûte, violon et basse continue », de Bach, par K. Huenteler, flûte, *S. Luca, violon, A. Bijlsma*, violoncelle, T. Koopman, clavecin.
- **22.30** *Fréquence de nuit : Le club des archives.*

DIMANCHE 12 FÉVRIER

- **0.00 à 6.00** Fréquence de nuit.
- **6.02** *Concert-promenade* : œuvres de Schrammel, J. Strauss, David, Hagen, Boisvallée, Offenbach, Ziehrer, Seiter, Tchaïkovski...
- **8.05** Cantate de Bach.
- **9.05** D'une oreille l'autre : œuvres de Raff, Glazounov ; vers 10 h, Concert : *Haydn, Zemlinski*, Beethoven, par le Quatuor Lasalle : vers 11 h 30, *Documents* : *pièces de musée.*
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Hors commerce : J. Massenet : vers 16 h, Références.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? F. Tristan, écrivain : œuvres de Moussorgski, *Méhul*, Mozart...
- **19.05** Jazz vivant.
- **20.00** *Les chants de la terre.*
- **20.30** Concert : (en différé d'Amsterdam) : « *Requiem* » de Verdi par les chœurs de l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
- **22.30** Fréquence de nuit.

LUNDI 13 FÉVRIER

- **0.00** à 6.02 Fréquence de nuit : à 0.05, Les mots, de Françoise Xenakis ; à 1.57, Concert : Prokofiev, Chopin, Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski, sol. R. Orozco, piano.
- **6.02** Musique légère.
- **6.30** *Musiques du matin.*
- **7.10** Concert : Mozart par le Nouvel *Orchestre philharmonique, dir.* A. Myrat.
- **7.45** Le journal de musique.
- **8.12** Magazine.
- **9.05** D'une oreille l'autre : œuvres de Rosenmüller, Bach, Brahms-Schönberg, Wolf, Beethoven, *Wagner.*
- **12.00** La table d'écoute.
- **12.35** Jazz : Caroline et Virginie, le blues de la côte est.
- **13.00** Opérette : œuvres de Brahms, Szymanowki, Rachmaninov, par F. Boffard, piano.
- **14.04** *Musique légère.*
- **14.30** Musiciens à l'œuvre : Londres 1934, *les derniers romantiques* : Elgar, Holst, Delius.
- **17.05** Repères contemporains : F. Pennisi, L. Ferrero.
- **18.00** L'imprévu.
- **19.05** Concert : musiques traditionnelles d'Iran.
- **20.00** Jazz : actualités.
- **20.30** Concert : (donné au Théâtre de la Ville le 9 janvier 1984) : « Three places in New England » d'Ives, œuvres de Zappa, « Vox clamans in deserto » de Ruggles, « A mirror on which to dwell » de Carter, par *l'Ensemble intercontemporain, dir.* P. Boulez, sol. L. Meeuwsen, soprano.
- **22.30** Fréquence de nuit : feuilleton « Tango » ; à 23.10, Ballade dans le blues.

MARDI 14 FÉVRIER

- **6.02** Musiques du matin : œuvres de Poulenc, Debussy, Rousseau, Stravinski.
- **7.10** Concert : Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner.
- **7.45** Le journal de musique.
- **8.12** *Magazine.*
- **9.05** D'une oreille l'autre : œuvres de *Monteverdi, Mozart, Beethoven*, Schubert, Martinu, Lutoslawski.
- **12.00** Archives lyriques : A. Burdino, ténor, G. Martinelli, soprano.
- **12.35** Jazz : Caroline et Virginie, le blues de la côte est.
- **13.00** Les nouvelles muses en dialogue.
- **14.04** Chasseurs de son stéréo.
- **14.30** Les enfants d'Orphée.
- **15.00** *Musiciens à l'œuvre* : Londres 1934 – l'innocent sacrifié : *B. Britten.*
- **17.05** Repères contemporains : *S.-D. Sandström.*
- **18.00** L'imprévu.
- **19.05** Concert : œuvres de Tiensé.
- **20.00** Jazz.
- **20.30** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Concerto pour piano et orchestre n° 12 en la majeur », « n° 9 en mi bémol majeur », « Divertimento » pour cordes, de Mozart, « Visions fugitives », de Prokofiev, par l'Orchestre de chambre de Bâle, sol. M.-J. Pires, *piano.*
- **22.30** Fréquence de nuit : folklores *urbains : à 23 h 10*, Jazz-club (en direct du New Morning : le super Swing Machine de G. Badini.

MERCREDI 15 FÉVRIER

- **0.00 à 6.00** Fréquence de nuit : à 1 h 40, Concert : œuvres de *R. Schumann par le Nouvel Orchestre* philharmonique, dir. T. Guschlbauer.
- **6.02** Pittoresques et légères.
- **6.30** Musiques du matin : œuvres de Bach, Schütz.
- **7.10** Concert : Prokofiev par le Nouvel Orchestre philharmonique.
- **7.45** Le Journal de musique.
- **8.12** Magazine.
- **9.05** D'une oreille l'autre : œuvres de Marais, de Falla, Fauré, Debussy, Janacek, Haydn, Stravinski.
- **12.00** Avis de recherche.
- **12.35** Jazz : Caroline et Virginie, le blues de la côte est.
- **13.00** Opérette *magazine.*
- **14.04** Microcosmos : Rubriques habituelles.
- **17.05** Histoire de la musique.
- **18.00** L'imprévu : Jazz, où jouent-ils ?
- **19.05** Concert (Festival de Berlin 1983) : Œuvres de Bach, Rachmaninov, Glinka, *Prokofiev, Scriabine, par* M. Pletnyov, piano.
- **20.00** Les chants de la terre.
- **20.30** Concert : Messe en mi bémol majeur de Schubert, Trois interludes de *Palestrina-Pfitzner*, « Te Deum » pour soli., chœur, orgue et orchestre de Bruckner, *par l'Orchestre national* de France et les chœurs de Radio-France, dir. F. Layer, sol. J. Chamonin, L. Finnie, J. Protschka, M. Davies, J.-H. Rootering.
- **22.30** Fréquence de nuit : Feuilleton « Tango » ; à 23 h 10, L'air du temps, *l'année 1921.*

JEUDI 16 FÉVRIER

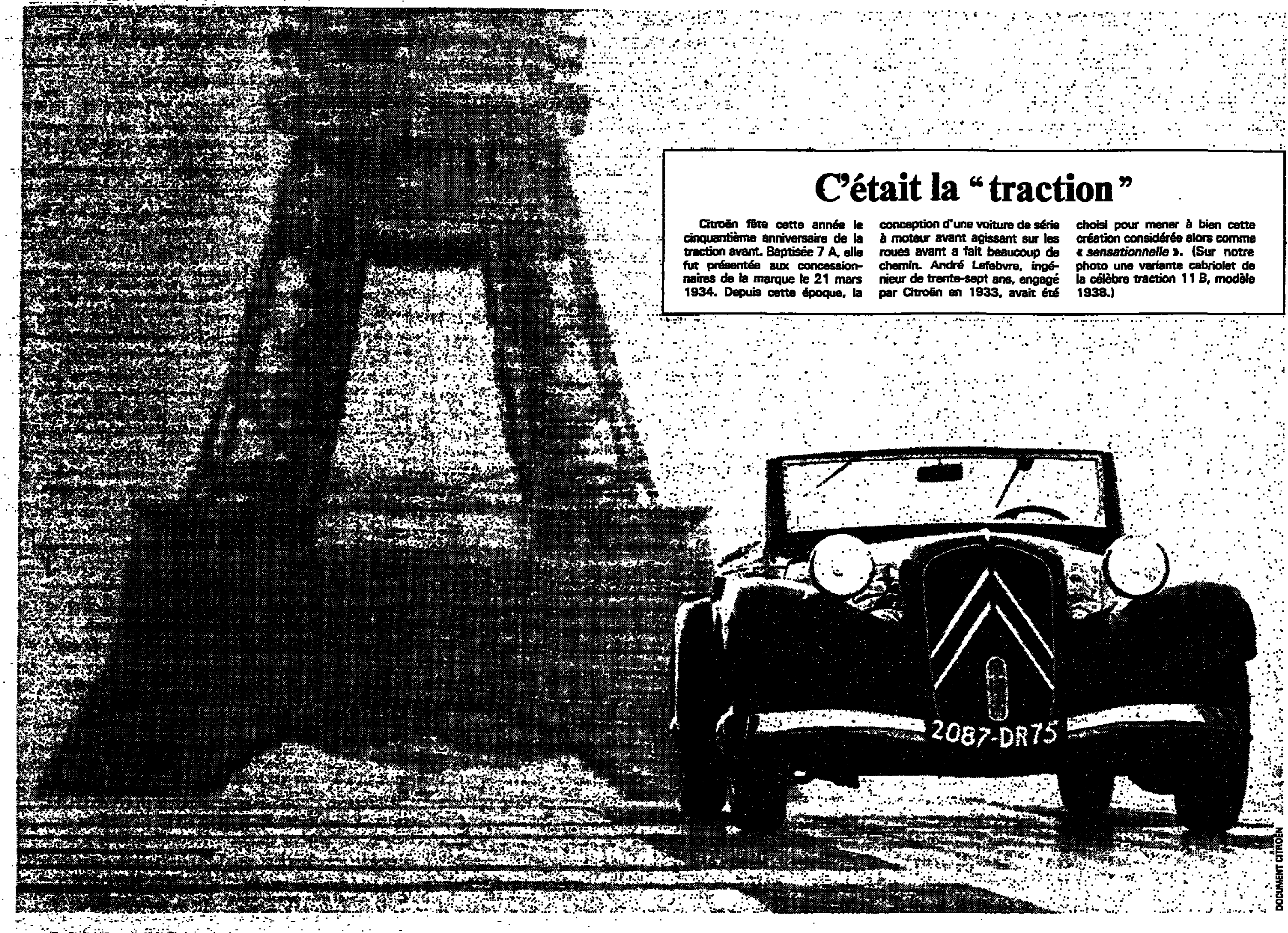
- **0.00 à 6.00** Fréquence de nuit : A 1 h 50, Concert : œuvres de Beethoven, Stravinski, Szymanowski, par l'Orchestre national de France.
- **6.02** Musique du matin : Œuvres de Purcell, Haydn, Haendel.
- **7.10** Concert : Mendelssohn.
- **7.45** Le Journal de musique.
- **8.12** Magazine.
- **9.05** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** *D'une oreille l'autre* : Œuvres de Schütz, Haendel, Mozart, Beethoven, Brahms.
- **12.00** Le royaume de la musique.
- **12.35** Jazz : Caroline et Virginie, le blues de la côte est.
- **13.00** Concours international de guitare.
- **13.30** Poissons d'or.
- **14.04** Musique légère.
- **14.30** Musiciens à l'œuvre : Londres 1934, les aventures de Prométhée : œuvres de Tippett, Purcell.
- **17.05** Repères contemporains : *G. Mendes, M. Nobre*, de Oliveira.
- **18.00** L'imprévu.
- **19.05** *Concert : Jazz avec le Big Band de* C. Bolling.
- **20.00** *Jazz* : Le bloc-notes.
- **20.30** Concert : (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Pour un livre à Venise », de Sinopoli, « Schicksalslied », pour chœur et orchestre, « Nanie » pour chœur et orchestre, de Brahms, « Symphonie n° 4 », de *Schumann, par les Chœurs et* l'Orchestre de Paris, dir. G. Sinopoli.
- **22.45** *Fréquence de nuit* : Feuilleton « Tango » ; à 23 h 10, Musiciens sans public.

VENDREDI 17 FÉVRIER

- **0.00** à 6.00 Fréquence de nuit : à 1 h 50, Concert : Liszt, Mahler.
- **6.02** Musiques du matin : œuvres de Bach, Haydn, Froberger, Beethoven.
- **7.10** *Concert* : *Mozart*, par le Trio à cordes de Paris et P. Gallois, flûte.
- **7.45** Le journal de musique.
- **8.12** Magazine.
- **9.05** *D'une oreille l'autre* ; œuvres *de* Cimarosa, Puccini, Gluck, R. Strauss.
- **12.00** Actualité lyrique.
- **12.35** Jazz s'il vous plaît.
- **13.00** *Avis de recherche.*
- **13.30** Jeunes solistes : œuvres de Dumond, *Kröll, Rollin, par R. Troman*, guitare, P. Ruby, flûte à bec.
- **14.04** Équivalences.
- **14.30** Les enfants d'Orphée.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : Londres 1934 – les semences de l'avenir : œuvres de Maxwell-Davies, Souster, Tavernier, Goehr.
- **17.05** Repères contemporains : *R. Depraz.*
- **18.00** L'imprévu.
- **19.05** *Concert* : (32[e] Semaines internationales d'orgue de Nuremberg 1983) : œuvres de Senfl, Buchner, Rein, Walter, Luther, Zirler, Rupsch, Othmayr, par le Kammerchor St Lorenz, dir. H. Harassowitz, sol. J. Bucher, orgue.
- **20.00** Jazz.
- **20.15** Concert (en direct du palais omnisports de Bercy) : Requiem de Berlioz, par l'Orchestre national de France, les chœurs de Radio-France et Pro Musica Chorus de Londres, dir. L. Maazel, sol. T. Moser, ténor.
- **21.50** Œuvres de Roussel, Milhaud.
- **22.15** *Nuit de l'Orchestre national* : la nuit des premières auditions – à 23 h 10, *L. Maazel, premier chef* permanent de l'Orchestre national.

C'était la " traction "

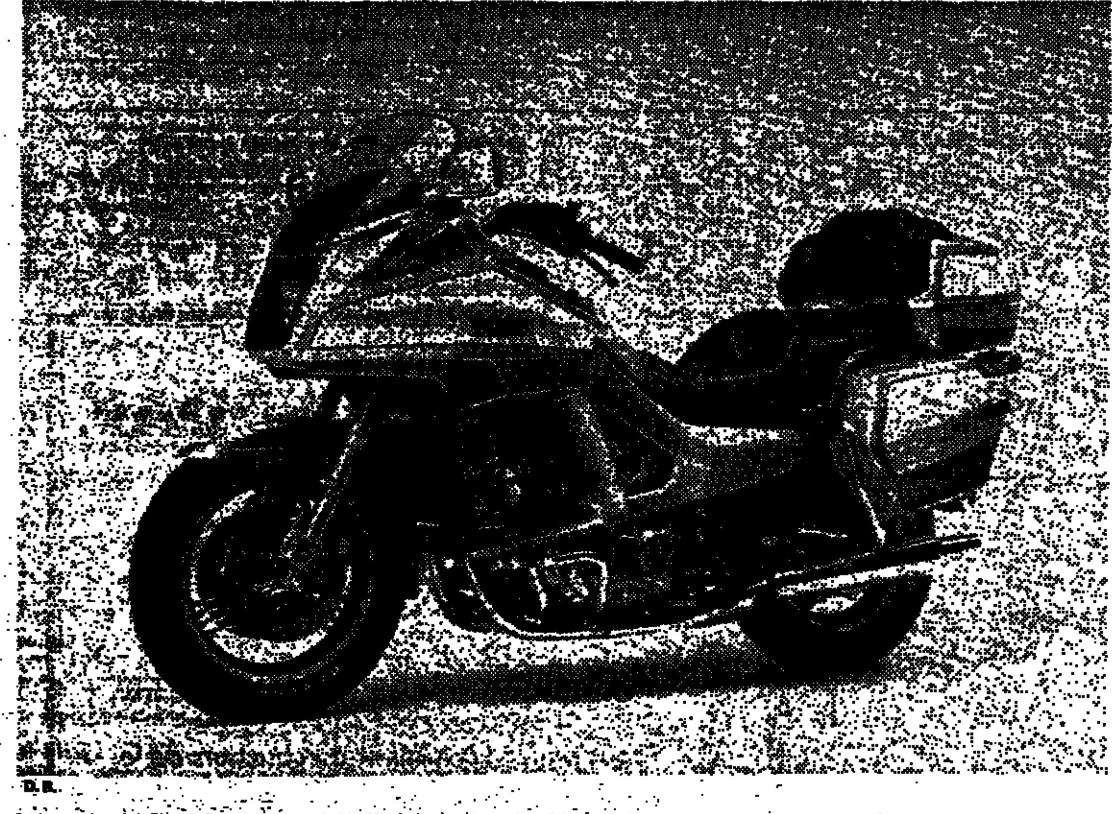
Citroën fête cette année le cinquantième anniversaire de la traction avant. Baptisée 7 A, elle fut présentée aux concessionnaires de la marque le 21 mars 1934. Depuis cette époque, la conception d'une voiture de série à moteur avant agissant sur les roues avant a fait beaucoup de chemin. André Lefebvre, ingénieur de trente-sept ans, engagé par Citroën en 1933, avait été choisi pour mener à bien cette création considérée alors comme *« sensationnelle »*. (Sur notre photo une variante cabriolet de la célèbre traction 11 B, modèle 1938.)



DOCUMENT CITROËN

Moto

A bord de la Venture Royale



D.R.

POUR être belle, elle l'est ! *« Majestueuse »* même, comme le disent ses auteurs, les stylistes diaboliques de chez Yamaha, pas peu fiers de parler à propos de cette XVZ 12 TD, dite encore *Venture Royale*, d'un *« nouveau concept de moto »*. N'exagérons rien : avec la très fameuse *Gold Wing* dont plus de 10 000 exemplaires ont été vendus en France à ce jour, Honda, ne l'oublions pas, avait ouvert la voie, dès septembre 1975, à la génération des super-routières. Des machines poids lourds, dont le carénage avant, le siège façon fauteuil-club, les mallettes profilées et incorporées et cent gadgets font (et feront encore longtemps) ricaner les puristes, qui voient dans ces monstres quelque peu tape-à-l'œil plutôt des « bagnoles à deux roues » que des « motos », du moins au sens où l'on entend généralement ce mot...

Ligne élégante, proportions harmonieuses, finitions soignées, voilà pour l'aspect général. Une réussite incontestable. Côté mécanique, du bon et solide « classique » déjà éprouvé ailleurs : un V 4 de 1 200 cm3 à refroidissement par eau, un cardan pour la transmission, une boîte à cinq vitesses, un allumage électronique.

Côté innovations, on retiendra l'embrayage à commande hydraulique et le freinage couplé, la pédale commandant simultanément le disque avant gauche et l'unique disque arrière. Autre nouveauté de taille, la commande au guidon qui permet au pilote d'agir à tout instant, par le truchement d'un mini-compresseur caché sous la selle, sur... les suspensions avant et arrière ! Confort garanti, donc, et d'autant plus que le guidon et les repose-pied sont eux aussi réglables en un tournemain. Laissons aux amateurs de superflu le droit de s'extasier sur la présence à bord d'une chaîne stéréo AM/FM à lecteur de cassettes. Sur cette bête de 319 kilos, dont le prix actuel, clés en main, est de 65 586 francs – ce qui fait cher les 1 000 grammes de bonheur, – on ne pouvait décemment faire moins...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Philatélie nº 1830

JEAN ZAY



Le plus jeune ministre que la troisième République ait connu, Jean Zay, était né à Orléans, le 6 août 1904. Il contribua au succès remporté par le Front populaire aux élections législatives de mai 1936 et fut député de sa ville natale pendant plus de huit ans, jusqu'en 1940. Assassiné lâchement en 1944. Le timbre émis à sa mémoire, dans la série des « personnages célèbres », sera en vente générale le 20 février 3ᵉ/84).

1,60 + 0,40 F, noir, vert.

Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par Jacques Combet. Tirage : 3 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– Les 18 et 19 février, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire, installé au Centre régional de documentation pédagogique, 55, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, Orléans (Loiret). – Oblitération « P.J. ».

– Le 18 février, de 8 h à 12 h, au bureau de poste d'Orléans R.P. – Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● RETRAIT du timbre de 3,00 F, Conseil de coopération *douanière, s'effectuera le 17 février* au soir.

● ALGÉRIE : Les trois timbres des « Fontaines » dont l'émission a été prévue fin décembre 1983 est rapportée au 22 mars prochain.

● BENIN* : timbre de « Noël 83 » (P.A.), 200 F. La Madone de Lorette (Raphaël). Offset, Edila.

● CHYPRE : série des « *gravures , vue de Larnaca et Nicosie,* 6, 20, 30 cents et un bloc-feuillet (11 × 8 cm) de 75 cents. Les sujets représentent respectivement : le Café de la Marine et la place de Marché à Larnaca ; jardin-Est de Nicosie et pour le b.-f. l'intérieur de l'église St-Lazare de Larnaca. Les tirages dans l'ordre des valeurs sont : 500, 250, 700 et 250 mille exemplaires.

● DJIBOUTI : Jeux Olympiques d'hiver, Sarajevo, deux timbres P.A., 70 et 130 F., patinages de vitesse et artistique. Offset, Edila, d'après Claude Andréotto.

● GRANDE-BRETAGNE : une série de cinq timbres représentent des « fameux bovins britanniques » et toujours le profil de la Reine (que nous trouvons irrespectueusement



mal placé sur deux des cinq timbres) en guise de l'inscription du nom de pays, 16, 20 1/2, 26, 28 et 31 pence. (6-3-84).

● LA CITÉ DU VATICAN, sous toute réserve de modification, annonce pour 1984, l'émission de cinq séries commémoratives, ainsi qu'un aérogramme (nouveau type) et des cartes postales illustrées.

● MACAO : au cours de cette année, vingt émissions sont envisagées, dont la première, un 60 avos (le rat), vient de paraître, symbolisant d'après les Chinois le nouvel an lunaire.

● MONACO : Deux nouveaux entiers-postaux, au type précédant, seront mis en service, une carte postale à 1,60 F vendue 1,90 F et un aérogramme à 3,30 F. Les anciens 1,40 F vendus 1,50 F et 2,70 F seront retirés la veille, le 13 février, de la mise en vente des nouveaux.

● POLOGNE : série des coiffes et costumes folkloriques féminins de diverses régions, 5 zl., Bisru-





piec ; 5 zl., Rozbark ; 6 zl., Warmia et Mazuria ; 6 zl., Cieszyn ; 25 zl., Kurpie ; 38 zl., Lubusk.

● POLOGNE : Jeux olympiques d'hiver, Sarajevo, six valeurs, sujets divers, 5, 6, 15, 16, 17 et 31 zl.

● SAINT-MARIN : pour 1984 le programme des émissions prévoit, à six dates différentes, vingt *timbres-poste, et pour l'exposition* de l'aérophilatélie un aérogramme est prévu en juin; ainsi qu'une carte postale commémorant le congrès mondial de l'UPU.

ADALBERT VITALYOS.

La boutique à faire peur

RIEN n'est plus noir, plus sombre, que cet endroit. Du soleil ? Ses rayons n'arriveront pas jusqu'à la vitrine, brimés par les bâtiments de la poste centrale. Qu'il pleuve, comme aujourd'hui, et alors tant mieux car elle prend toute son allure. Là, elle fait vraiment peur...

« Comme des garçons », la boutique que Rei Kawakubo, styliste japonaise, a plantée au 42, rue Etienne-Marcel à Paris ne ressemble à aucune autre, à rien d'autre. Rien à envier au fameux *Nigthawks* du peintre Edward Hopper.

Espace transparent, glacé, impudique – on voit tout de l'extérieur, – en vérité totalement secret. L'œil accroche bien quelques cintres, une rangée d'étagères mais ne peut concevoir ce que sont les vêtements qui ont trouvé refuge là.

« L'ambiance, la mise en scène de nos magasins est une chose très importante, capitale », explique Florence Deschamps, une américaine très française qui dirige « Comme des garçons » en France. *« Chaque boutique est le reflet de Rei Kawakubo, le reflet de son style et de sa vision de la mode. Plus qu'un petit morceau de mode, chaque vêtement est une forme, un jeu sur la matière qui doit permettre par la netteté et la pureté de sa présentation de laisser transparaître la femme ou l'homme à travers lui. »*

Ainsi, Rei Kawakubo a tout *imaginé, tout organisé* jusqu'au moindre détail. Elle qui vit au *Japon est venue* jusqu'à Paris – vieille histoire d'amour avec la capitale de la mode. Pendant une journée, elle s'est imprégnée de ce bout de rue, elle a observé l'environnement de sa boutique.

Elle a pris délibérément ses distances avec la place des Victoires voisine où, côte à côte, sont installées les vitrines d'autres créateurs. Et puis, elle est repartie pour Tokyo où elle a tout dessiné. Sur la rue : vastes ouvertures vitrées, habillées jusqu'à mi-hauteur de tringles où sont accrochés des vêtements. A gauche, au fond en entrant, deux rangées d'étagères superposées de 3 mètres, pas plus. Entre chaque cintre, vingt-cinq centimètres de distance, précisément. Trente centimètres séparent les paires de chaussures au pied des étagères. Pas de place pour le hasard. Magie et mystère.

Le résultat est là. Boutique froide pour vêtements chauds, brûlants presque. Murs blancs et laque noire. Eclairage imaginaire pour matières nobles, uniques. Afin que s'établisse, le pas de la porte étant franchi au-delà de toutes les peurs, un dialogue entre le client élu et le vêtement.

OLIVIER SCHMITT.

PHOTOS S. DOUVENIN

Cocteau et la Royal Navy

Une histoire de duffle-coat

LA mode d'automne des couturiers et créateurs qui participent au Salon international de l'habillement *masculin se* caractérise par un retour au style citadin, en coupes plus droites, destinées à durer.

Le règne de l'unisexe est terminé. Le « rase-pet » détrône le blouson. Le duffle-coat de la *marine britannique,* mis à la mode après la guerre par Jean Cocteau, revient très fort, ainsi que le pardessus droit en draperies traditionnelles à col de velours ou de cuir. Toutes ces tenues tiennent compte du mode de vie actuel. Ainsi, *Nino Cerruti* traduit en auto-coats surtaillés cette tendance, mêlant le tweed, en manteaux moelleux au tricot que ferme un col châle ourlé de cuir.

Jean-Charles de Castelbajac dessine de grandes vestes en patchwork de cuir, ainsi que de superbes houppelandes rouge et noir, taillées dans les couvertures Hudson Bay, déjà utilisées par Cavelier de La Salle dans le troc de peaux de loup avec les Indiens.

Lucien Foncel offre une garde-robe de base d'une belle sobriété. *DANIEL Hechter* allie le romantisme à la discrétion en coloris clairs ou pastel. *Patrick Lavoix,* chez *Lanvin,* joue les tenues de ville, aux longs pardessus droits sur des costumes aux épaules douces, d'autres travaillés en triangle et pantalons élargis, sur ceinture haute.

Olivier Lapidus chez *Pierre Balmain* impose son néo-conformisme avec une pointe d'humour ; duffle-coats en velours côtelé doublés de fourrures, costumes droits ou croisés et pantalons de sport à effet de houseaux, sur le devant. *Dominique Morlotti* réussit sa première chez *Christian Dior* dans le sillage de *Gérard Penneroux* passé au prêt-à-porter féminin. Ses rayures de bruns et de bleus, la qualité de ses étoffes et de ses coupes habillent tout autant le voyageur que le sédentaire, notamment les imperméables double face et auto-coats.

Kenzo s'affirme par ses costumes et manteaux en harris tweed, flanelle et gabardine mêlant dessins et couleurs en gris, beiges et bruns éclairés de cravates et d'écharpes.

Claude Montana resserre ses effets exagérés avec des formes plus près du corps aux volumes compensés par de grands parements. Une série de vêtements de trappeur marie le cuir aux tissages aux tissages plats.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Bon Marché, 3e étage

BON Marché, troisième étage : durant trois semaines, une quarantaine de créateurs-producteurs présentent leurs vêtements d'été. Tout est français, en dépit de noms qui sonnent latin, américain ou japonais.

Serge et Florence Dorlhac jouent sur les ensembles destructurés en lin et crépon de coton. *Frédéric Lucas,* pour CO-GITO, plisse des cotons blancs en vestes surtaillées et jupes portefeuille.

Dans les tricots, Jacqueline Coq étire ses robes-pulls en sept coloris vifs ou classiques. *La Colonelle* incruste des panoplies séparables noires de larges bandes tricolores. Corine Delémazure montre un bout de mini-jupe sous des blousons de coton et Casamante Express s'inspire des boubous africains en shorts, chemisettes et jupes.

Atelier Sud, de *Marseille,* adapte les jeans délavés tandis que *Persona Grata* taille des chemises d'homme blanches à pied de col en contraste gris, beige ou bleu. Les blousons de *La Factory,* en tons sourds, sont unisexes.

Du côté de *Prisunic,* les tenues de croisière à marinières de coton rayé et pantalons de corsaire se déclinent pour toute la famille (à partir de 80 F le 6-8 ans), accompagnées de blousons croisés en toile marine ou blancs. Les robes en tricot acrylique sont traitées dans le même esprit (165 F). Les survêtements s'ajoutent aux ensembles de danse. L'exotisme apporte des couleurs aux tenues de ville, en jupes-culottes de coton imprimé sur fond bleu et chemises ras du cou. On peut leur préférer le noir dans les jupes enroulées en coton (150 F) à débardeurs coordonnés (75 F).

Maison

Lève un peu l'abat-jour...

CHANGER d'abat-jour devient un plaisir lorsqu'on sait le faire soi-même. Véronique Baudoin a eu envie d'apprendre aux autres les rudiments de son métier.

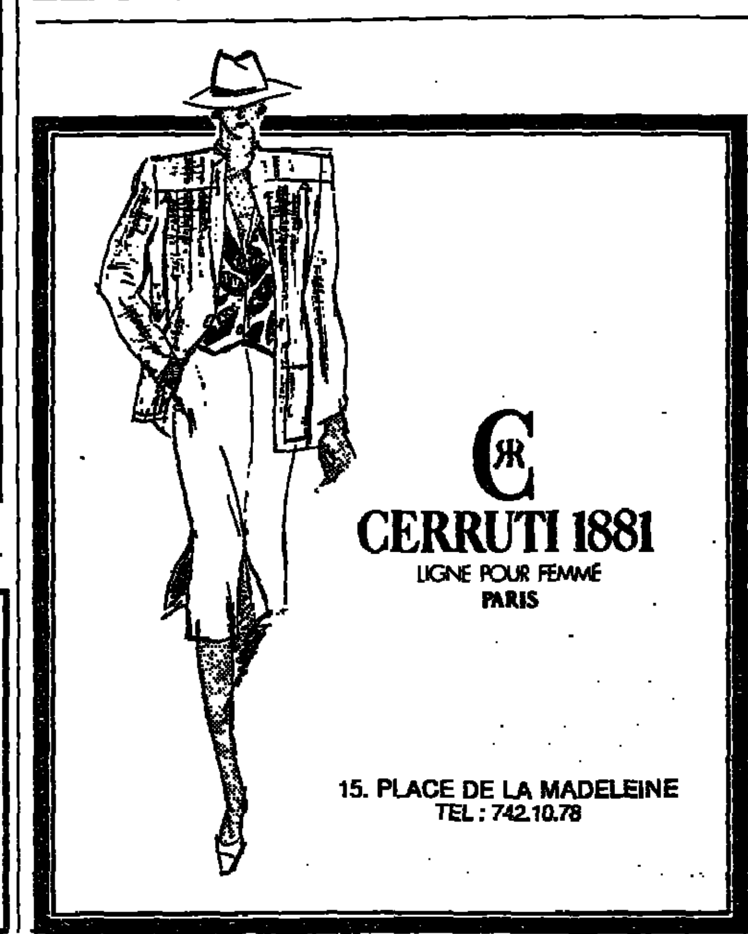
Chaque mardi après-midi, les cours ont lieu dans l'atelier qui jouxte la boutique d'Anne-Marie Loubeyre, « Les choses de la maison », où sont présentés tissus, papiers peints et claustras. Les élèves (six au maximum) s'y initient à la confection d'abat-jour « collés ». Cette technique, qui exclut tous travaux de couture, est rapide (on peut faire un abat-jour dans l'après-midi) et convient – par ses travaux de mesures et d'ajustage – aux hommes comme aux femmes.

Véronique Baudoin remet à chaque élève un cours polycopié détaillant la réalisation d'une des six formes de base d'un abat-jour : cylindrique, cubique, conique, ovale, plissé, à pans. On peut, à son gré, suivre un seul cours, ou plusieurs pour apprendre diverses techniques. Compétente et amicale, Véronique surveille les travaux de chaque élève ; elle fournit le matériel, les cercles ou carcasses et la matière rigide, à face adhésive, qui constitue le fond de l'abat-jour. Chacun le garnit, à son goût, de tissu ou de papier peint.

Le cours, qui dure deux heures et demie, coûte 120 F, sans les fournitures. Les élèves repartent avec leur abat-jour, dont les qualités d'exécution et de finition sont toujours un sujet de fierté. Il est recommandé de s'inscrire une quinzaine de jours à l'avance.

J. Au.

* « Les choses de la maison », 2 ter, rue Alasseur, 75015 Paris. Tél. : 273-24-35.



هكذا من الأصل

Château-mouton-davidoff

Le prince des cigares chez le roi des vins.

« CERTAINS, parmi vous, m'ont demandé au cours du repas quel besoin nous avions de nous associer avec M. Zino Davidoff ? Que les choses soient claires : il n'est aucunement question ici de besoin, simplement d'amitié. D'amitié et de plaisir ! » Mme Philippine de Rothschild en a décidé ainsi. On ne parlera pas cuisine dans la grande salle de réception du château.

Les invités — une quarantaine de journalistes français et étrangers — en avaient-ils seulement l'intention ? La maîtresse de maison a tout dit. Davidoff et château-mouton-rothschild se marient, et cette union prestigieuse n'est pas un mariage d'argent. Les meilleurs cigares du monde avec les meilleurs vins. De quoi faire vaciller la raison du plus solide épicurien.

Pour célébrer l'événement, on a sorti quelques bouteilles de mouton-baronne-philippe 1966 et deux jéroboams de 1921. Café, cassis et « fine de mouton ». Il pleuvait sur Pauillac quand les cigares s'allumèrent.

Une vieille histoire que celle des liens entre Zino Davidoff et les grands crus classés de Bordeaux. Si vieille qu'on en donne déjà sans prendre garde plusieurs versions. Dans l'une, tout se passe à Genève, au Globe, célèbre table aujourd'hui disparue. Dans une autre, c'est à Paris, où, en 1946, le pape russo-suisse du cigare invite l'ambassadeur d'un pays que ne dirigeait pas encore Fidel Castro. Dans les deux cas, Zino jette un œil sur la carte des vins et, dans un éclair, décide de baptiser ses cinq coronas du nom des cinq premiers grands crus classés de Bordeaux.

« Connaissant la réputation de Zino Davidoff et la qualité de ses cigares, explique-t-on aujourd'hui, *les propriétaires de ces crus prestigieux donnèrent bien volontiers leur accord à cette idée. »* Novembre 1946 : le premier lot de « châteaux » traverse l'Atlantique et parvient à Genève dans une présentation connue de tous les amateurs : fagot de coronas reliés par un ruban, coffret-cabinet en bois de cèdre nu.

La qualité du produit n'a, dit-on, pas varié. Mais les temps, eux, ont changé. La montée commune vers la gloire et la fortune aurait pu se faire dans un ciel sans nuages. Cela n'a pas été le cas. Comme si les ascenseurs n'avaient pas été renvoyés à temps. Châteaux margaux, lafite, rothschild, haut-brion et latour ne réclament rien. Le trouble viendra d'yquem. Le grand cru de Sauternes ne veut plus entendre parler de M. Davidoff. On n'évite pas les éclats de voix, l'action en justice.

Le 23 avril 1980, le tribunal de Bordeaux juge : les coffrets de cigares de la société Davidoff et Cie doivent être retirés du circuit *« sous peine d'une astreinte de 1 000 F par infraction constatée ».* Grands seigneurs, les plaignants ne réclament qu'un franc en réparation du préjudice.

Blessés, les importateurs de havanes font appel. Sans succès. Le 20 janvier 1983, la cour de Bordeaux confirmait sa première décision, allant jusqu'à expliquer que *« toute usurpation de dénomination (...) était de nature à entraîner une dépréciation de la marque ».* C'était, en d'autres termes, retourner le fer dans la plaie. M. Davidoff et le docteur Edgar Schneider, PDG de la société, se sont donc pourvus en cassation. Par précaution, les liens ont été resserrés avec les autres châteaux.

Conséquence ou non, mouton-rothschild prend aujourd'hui la place d'yquem dans la classification. Davidoff pauillac supplantera sauternes. Permutation d'autant plus aisée qu'entre les nouveaux partenaires, comme l'explique le dossier de presse, *« le climat d'estime réciproque s'est rapidement mué en un climat d'entente et de cordialité ».* Sous les auspices de l'Académie du cigare, émanation des sociétés American Express et Zino Davidoff. Et le négociant de Pauillac fait aussi la promotion aux Etats-Unis d'un autre cigare, plus modeste : fabriqué au Honduras et baptisé *« Zino, mouton-cadet ».*

Devant le plus beau chais du monde, à l'heure des cadeaux et des liqueurs, les amateurs goûtent le « château-mouton-rothschild » et confient, en substance, que *« le produit est honorable même s'il en existe de meilleurs ».*

Les invités vont regagner Paris. Zino n'a pas cru devoir prendre la parole. Bon prince, il s'est prêté au petit jeu des photographies. Son étrange sourire ne l'a pas quitté.

Sous la pluie, on taille les vignes du Médoc. A la même heure, sur l'autre rive de l'Atlantique, on commence la récolte du tabac.

JEAN-YVES NAU.

Confits de confiance

Une conserve reine.

A la tête de ses mousquetaires gourmands, André Daguin est venu inaugurer une quinzaine gastronomique du Sud-Ouest au Pub Renault. Servant aux journalistes, à 9 heures du matin, une garbure monumentale. Qui dit garbure dit confit. Qui dit confit dit... conserve ? Soit, mais conserve ménagère, conserve de bon aloi. Et conserve ayant depuis quelques années gagné la bataille du Sud-Ouest à Paris.

Or, dans la même semaine, j'ai eu plaisir à me régaler de confit, ici d'oie, là de canard, en des restaurants qui ne sont pas du Sud-Ouest, mais simplement de bonne et vraie cuisine de chez nous.

Chez Ribe (15, avenue de Suffren, tél. 566-53-79), au pied de la tour Eiffel, Jean-Antoine Pérès se sent à l'aise dans ce décor de vrai bistrot d'autrefois et cuisine bon. Quelques plats à la mode, mais aussi des certitudes comme le bourguignon aux pâtes fraîches et, ce jour-là, un confit de canard aux pleurottes croustillant à point. Parfaitement à l'aise avec le marquisat de Binet (montagne saint-émilion 1981, 60 F), une de mes anciennes « bouteilles du mois », bien agréable.

L'autre fut chez *Paul Chêne* (123, rue Lauriston, tél. 727-63-17), presque en face sur l'autre rive. Ah le brave Paul ! Ah sa brave cuisine ! Un monde fou de connaisseurs pour apprécier son foie gras onctueux, des beignets de brandade, sa daube de bœuf à l'ancienne. Mais, ce midi-là, après de simples (et merveilleux) petits maquereaux au vin blanc, je me suis laissé tenter par le confit, accompagné de pommes de terre à l'ail... C'est là une de ces adresses dont on ne se lasse pas ou que l'on retrouve avec plaisir.

Car le confit, je le répète, est conserve souveraine, et Massia a bien raison en son *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig, tél. 828-31-55), lui qui annonce sur sa carte : *« Ici ni conserves ni surgelés »,* de présenter les somptueux confits de Christiane.

Et, puisque j'en suis aux confits, pourquoi ne pas citer la saucisse confite à la graisse d'oie en potée du cher Bourdeau (*Au Gourmet de l'Isle,* 42, rue Saint-Louis en l'Ile, tél. 326-79-27). Elle figure à la carte et dans le prix fixe à 80 F, étonnant (entrée, plat, fromage, dessert). Qui dit mieux ?

Un mot encore. Daguin est l'homme qui a ressuscité le magret. A cause de lui, on en trouve sur toutes les cartes. Seulement méfiez-vous ! Le magret est le maigre d'une poitrine de canard gras (élevé pour son foie). Or, trop souvent, ce n'est qu'un morceau de canard de basse-cour. Tromperie...

LA REYNIÈRE.

■ M. Lachaze, patron du Guide Michelin, a pris sa retraite. M. Aimé Bloton le remplace. Souhaitons qu'il impose à ses jeunes inspecteurs plus de jugement et de sérieux.

■ Gérard Nandron, le grand restaurateur lyonnais, a préparé en novembre dernier, sur une idée de Pierre Grison (du journal *Rhône-Alpes*), un dîner Balzac. Au dessert les « marrons glacés de Mme Thuillier ». Il ne s'agissait pas d'une recette de l'Oustau de Baumanière mais d'un personnage des *Petits Bourgeois*.

Les Tables de la Semaine

Relais Castille

C'est, avec entrée directe sur la rue, le restaurant de l'hôtel de Castille tout entier restauré (il fait désormais partie de la chaîne CID Hôtel). Il manque encore le bar, *qui ouvrira bientôt sur un petit patio* ; le décor est pimpant, et les jeunes personnes du service, aimables et efficaces, sont dotées d'un costume ravissant. Carte courte mais attractive, de la salade de moules épinards frais aux rillettes de saumon poivre vert, du filet de sandre aux champignons au saint-pierre vapeur d'algues, du T Bone steak sauce moutarde au paillard de veau. Plats copieux, sagement cuisinés. Petite carte de petits vins à petits prix permettant un repas (150/200) très satisfaisant.

★ 37, rue Cambon, 75001. Tél. : 261-55-20.

La Petite Auberge

Léo Harbonnier est un probe artisan qui a, cet automne, agrandit sa toute petite auberge gourmande. Mais la carte, Comus soit loué, reste celle d'un sage, amoureux de toutes les harmonies (peintures dans la salle) avec ses grands classiques : le boudin flamand aux pommes fruits et le lapin aux pruneaux, sa croustade de homard Jacques Villon, son turbot Camille Renault, son poulet Gauguin, etc. Les desserts, l'incomparable mille-feuille en tête, sont le bonheur des dames, comme eût dit Zola, mais un simple filet de bœuf grillé signé Léo Harbonnier vous conduirait à suivre le bœuf jusqu'en enfer ! Belle petite cave.

★ 38, rue Laugier, 75017. Tél. : 763-85-51.

Au Lion d'or

Gentille maison rustique aménagée et fleurie avec « tendresse » par Mme Françoise Cluzel. Le mari, Jean-Paul, s'est mis au « piano » avec passion. A leur carte d'hiver, une tourte au Cantal, une salade tiède à l'oie fumée, des saint-jacques à la moscovite, le sauté de lotte au jus de moules et le sauté d'agneau au chou et pruneaux, un mille-feuille de cervelle, une grande carte de desserts, entre autres. Un menu à 150 F (deux plats, fromage et desserts), service compris, me paraît singulièrement alléchant.

★ 7, rue de Paris, à Port-Marly. Tél. : 958-44-56.

Le Relais à Mougins

André Surmain est un grand cuisinier, et il me plaît que ce « relais gourmand » propose actuellement aux déjeuners un menu *(150 F) et un menu gourmand* (180 F), fromage et dessert, vin à discrétion et service compris. Pour la fête, la carte et un menu « découverte » de sept plats (310 F). Etonnants petits vins de pays ou de cépages purs mal connus, découverts par — et aimés de — Surmain. Et ne manquez pas en partant d'emporter les fameuses confitures du Relais, artisanales.

★ Place de la Mairie, à Mougins (06250). Tél. : 90-03-47.

L. R.



échecs

Nº 1059

Comment forcer le destin ?

(Tournoi international de Wijk-aan-Zee, janvier 1984)
Blancs : A. MILES (Grande-Bretagne)
Noirs : A. BELIAVSKY (URSS)
Gambit de la D.

1. ç4	é6	15. Fg3	é4!! (f)
2. Cç3	d5	16. Dxé4 (g)	Ff5 (h)
3. d4	Cf6	17. Df4 (i)	Txd2
4. Cf3	Fé7	18. Cxd2	Td8
5. Ff4	0-0	19. é4 (j)	Fg4! (k)
6. é3	ç5	20. ç5 (l)	Cb4!! (m)
7. dxç5	Fxç5	21. f3 (n)	g5! (o)
8. Dç2 (a)	Cç6	22. axb4	Da1+
9. a3	Da5	23. Ré2	gxf4
10. Td1	Fé7	24. Fxf4	Fé6
11. Td2 (b)	Cé4! (ç)	25. Fé5	Dç1!
12. Cxé4 (d)	dxé4	26. Fç3	Fg5!
13. Dxé4	Td8 (é)	27. abandon. (p)	
14. Dç2	é5		

NOTES

a) Après 8. a3, Cç6 ; 9. Fé2, a6 ; 10. Dç2, dxç4 ; 11. Fxç4, Fé7 ; 12. Td1, Da5 ; 13. 0-0, h6 ; 14. Fa2, Fd7 ; 15. Cd2! les Blancs prirent l'avantage (Miles-Ivkov, Vrbas, 1980) mais 9..., dxç4 paraît meilleur pour les Noirs.

b) On a longtemps joué à cet important carrefour 11. Cd2 avec la suite 11..., é5 ; 12. Fg5, d4 ; 13. Cb3, Dd8 ; 14. Fé2, a5 ou 14..., h6 ou 14..., Cg4. Depuis près de trois ans, on a expérimenté dans de nombreuses parties l'idée 11. Td2, probablement une trouvaille de Portisch jouée contre Balachov en 1982 à Toluca.

ç) A cette nouveauté on a longtemps répondu par 11..., Td8 : par exemple, 12. çxd5, Cxd5 ; 13. Cxd5, éxd5 ; 14. Fd3, h6 ; 15. 0-0, Ff6 ; 16. Tf-d1, Fg4 ; 17. Db3! avec avantage aux Blancs (Portisch-Balachov, 1982) ou 11..., *Td8 ; 12. çxd5, Cxd5 ; 13. Cxd5,* éxd5 ; 14. Fd3, h6 ; 15. 0-0, Ff6 ; 16. Db3!, Fg4! (Browne-Karpov, Interpolis, 1982), ou 11..., Td8 ; 12. çxd5, Cxd5 ; 13. Cxd5, Txd5 ; 14. Fd3, h6 ; 15. 0-0! (Farago-Abramovic, Belgrade 1982). Lors du championnat d'URSS, première catégorie, après 11..., Td8 ; 12. h3, les Noirs (Lputan) imaginèrent l'essai 12..., Cé4! contre Agzamov, ce qui donna lieu à un vif échange : 13. Cxé4, dxé4 ; 14. Dxé4, Txd2 ; 15. Cxd2, é5 ; 16. Fh2! (si 16. Fg3, Fé6 ; *17. Fé2, Td8 ; 18. Dç2, Ff5), Fé6 ; 17.* g4!, Td8 ; 18. Dç2, Cb4! ; 19. Dé4, f6, et la partie se termina par la nulle au cinquante-cinquième coup. A considérer est 19..., Cd5 ; 20. çxd5, Fxd5 ; 21. Dé5, Fd6 ; 22. Df5, g6 ; 23. Df6, Dç7 et peut-être 24. é4. Cette partie de Lputan ne passa pas inaperçue de certains maîtres qui y virent la possibilité de trouver un contre-jeu énergique.

d) Si 12. Cd4, é5 ; 13. Cb3, Dç7 ; 14. Fg3, f5 et si 13. Cxç6, bxç6 ; 14. Fg3, f5 menaçant f4 avec avantage aux Noirs.

é) Ou 13..., f5 ; 14. Dç2, é5 ; 15. Fg5, Fxg5 ; 16. Cxg5, h6 ; 17. Cf3 (17. Ch3, Fé6!), é4 ; 18. Cd4, Cxd4 ; 19. éxd4, f4 ; 20. Dxé4, Fg4 avec une partie complexe (21. Dd5+, Dxd5 ; 22. çxd5, Ta-é8+ ; 23. Fé2, f3 ; 24. gxf3, Fxf3 ; 25. Tg1, Ta-ç8 et les Noirs égalisent).

f) Avec ce second sacrifice de pion, les Noirs veulent forcer le cours des événements.

g) Et non 16. Cd4, Cxd4 ; 17. éxd4, Fg5! le gain du pion est obligatoire.

h) Au prix de deux pions, les Noirs ont achevé leur développement.

i) La seule case.

j) L'avance b2-b4 est inopérante.

k) Si 19..., Fxé4 ; 20. Dxé4, Dxd2 mat ; si 19..., Fxé4 ; 20. b4, Dxa3 ; 21. Dxé4, Dç1+ ; 22. Ré2, Dxd2+ ; 23. Rf3, Cd4+ ; 24. Rg4, f5+ avec gain de la D ; si 19..., Fxé4 ; 20. Fé2, Fg5 ; 21. b4, Fxf4 ; 22. bxa5, Fxd2+ ; 23. Rf1, Fxa5 ; si 19..., Fxé4 ; 20. Dé3, Cd4 ; 21. Dç3, Fb4 ; 22. axb4, Da1+ ou 21. Dxé4, Cf3+ ; une seule défense apparaît après 19..., Fxé4, l'avance ç4-ç5 qui évite l'attaque Fg5, menace b2-b4 et Dxé4. Le coup du texte renouvelle la *menace 20..., Fg5.*

l) Prévoyant la riposte 21. Fç4 suivie du roque, après quoi il est enfin permis aux Blancs de respirer.

m) Mettant en prise une deuxième pièce.

n) Si 21. axb4, Da1+ suivi du mat ; si 21. Dxg4, Cç2+ ; 22. Ré2, Dxd2+ ; 23. Rf3, Cd4 mat.

o) La mise à mort puisque la D doit abandonner la garde du Cd2 (si 22. Dé3, Cç2+ et si 21. Dxg4, Cç2+ etc.).

p) Le destin du Cd2, scellé depuis le dix-huitième coup, s'achève ici.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1058
(A. BELIAVSKY, 1979)

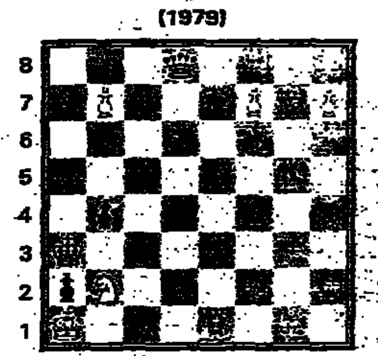
(Blancs : Rç8, Th7, Fb4, Cf3 - Noirs : Rg6, Td6, Cf2.)

1. Th2, Tb6! ; 2. Fd2!, Cg4 ; 3. Cé5+!, Cxé5 ; 4. Th6+, Rf7! ; 5. Txb6, Cç4! ; 6. Tb7+, Ré8 ; 7. Rç7!! (et non 7. Ff4 ?, Cd6+ ; 8. Fxd6, pat), *Cxd2 ; 8. Tb2, Cç4 ; 9. Tç2 et les Blancs gagnent le C* (si 9..., Ca3 ; 10. Té2+, Rf7 ; 11. Rç6!, Cç4 ; 12. Rç5!, Ca5 ; 13. Tb2 suivi de 14. Tb5). *Une étude élégante.*

ÉTUDE

L. KATZNELSON

(1979)



BLANCS (5) : Ra1, Cb2, Pb7, f7, h7.

NOIRS (5) : Ra3, Dd8, Fé1, Pb4, a2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1057

L'étonnante braderie

Quand une situation semble désespérée la ruse est souvent la meilleure planche de salut comme le prouve cette donne où le champion français Dominique Pilon a fait chuter une manche optimiste, mais qui était « dans les cartes ».

♠D9765
♡V76
♢D64
♣R3

♠R82
♡AR53
♢RV10
♣987

♠V103
♡D52
♢98532
♣652

♠A4
♡10984
♢A7
♣ADV104

Ann : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
de Falco	Pilon	de Na	Jaïs
1♡	passe	1♠	passe
2♣	passe	2♢	passe
2 SA	passe	3 SA	passe

Ouest ayant entamé le 9 de Trèfle, le déclarant a pris avec la Dame, *puis il a tiré l'As de Pique dans l'intention d'affranchir les Piques.* Grâce à quel stratagème Pilon, en Ouest, a-t-il fait chuter ce contrat de TROIS SANS ATOUT, qui était théoriquement imperdable ?

Réponse :

Pilon comprit que le déclarant (de Falco) rejouerait Pique pour affranchir la couleur et qu'il n'aurait aucune difficulté à faire quatre levées à Pique, qui, ajoutées aux Trèfles et à l'As de Carreau, assureraient la manche. Il fallait donc l'inciter à renoncer aux Piques et, dans ce but, *il jeta froidement le Roi de Pique* sur l'As de Pique, comme si ce Roi était sec!

Mettez-vous maintenant à la place du déclarant. Comment imaginer que Est n'a pas *cinq* Piques ? Il chercha donc ailleurs sa neuvième levée et, après être monté au mort grâce au Roi de Trèfle, il joua le Valet de Cœur. Est couvrit avec la Dame (qui fit la levée) et il s'empressa de contre-attaquer Carreau. Le déclarant essaya l'impasse, mais Ouest prit avec le Roi de Carreau et *il rejoua... Pique afin de faire sauter la rentrée de la Dame de Pique.*

Le déclarant fit la Dame de Pique, puis il reprit la main avec l'As de Carreau *pour tirer ses Trèfles, mais il ne put faire la Dame de Carreau,* et Ouest (après avoir réalisé As et Roi de Cœur), joua son troisième Pique pour le Valet d'Est.

La double voie

Dans cette donne des éliminatoires d'un championnat du monde, il y avait deux moyens de réussir la manche, et chacun d'eux a été utilisé dans le match entre les Américains et les Australiens, alors que dans les autres rencontres le contrat a chuté.

♠A10743
♡10962
♢65
♣RD

♠V96
♡DV54
♢V97
♣1075

♠D2
♡--
♢AD8432
♣V9864

♠R85
♡AR873
♢R10
♣A32

Ann. : O. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Soloway	Richman	Goldman	Reiner
passe	passe	4♢	4♡
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 7 de Carreau pour l'As d'Est qui a continué Carreau. Le déclarant a pris avec le Roi (sur lequel Ouest a fourni le 9), puis il a tiré l'As de Cœur, mais Est n'a pas fourni. *Comment Reiner, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 4 Cœurs » de Sud est dangereuse car on risque de tomber sur une très mauvaise répartition à Cœur après le barrage à « 4 Carreaux » qui promet une couleur huitième. *En fait,* Sud doit plutôt contrer « 4 Carreaux » sur lesquels Nord dira « 4 Piques ».

A l'autre table les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Séres	Kantar	Cummings	Eisenb.
passe	passe	3♢	3♡
passe	4♡	passe	passe...

Sur « 3 Carreaux » il était normal *cette fois de dire « 3 Cœurs » plutôt* que « contre », qui oblige le partenaire à parler, sauf s'il a deux levées d'atout (une éventualité assez rare).

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 217

L'anéantissement d'une aile

Championnat d'URSS, 1983
Blancs : A. DYBMAN
Noirs : A. TSJIZJOW
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	18. 29x18	12x23 (k)
2. 28x19	14x23	19. 30-24 (l)	13-19 (m)
3. 37-32	10-14	20. 24x13	9x18 (n)
4. 41-37 (a)	5-10 (b)	21. 37-31 (o)	4-9
5. 46-41	14-19	22. 50-45	9-13
6. 35-30	20-25 (c)	23. 38x32	27x38
7. 40-35	9-14	24. 42x33! (p)	11-17
8. 33-29 (d)	3-9	25. 31-27	22x31
9. 45-40	23-28 (e)	26. 36x27	15-20
10. 32x23	19-28	27. 33-29! (q)	6-11 (r)
11. 39-33 (f)	28x39	28. 29-24! (s)	20x29
12. 44x33	16-21	29. 26-21	17x26
13. 31-26 (g)	21-27 (h)	30. 27-22	18x27
14. 43-39	17-22	31. 39-33	29x38
15. 48-43 (i)	18-23 (j)	32. 43x21	26x17
16. 29x18	12-23	33. 34-30	25x34
17. 33-29	8-12	34. 40x20!! abandon (t)	

NOTES

a) 4. 34-30 (13-19) ; 5. 30-25 (20-24) ; 6. 41-37 (8-13) ; 7. 40-34 (14-20) ; *8. 25x14 (9x20) ; 9. 45-40* (4-9) ; 10. 46-41 (2-8) ; 11. 50-45 (5-10) ; 12. 34-30 (10-14) ; 13. 30-25 (17-22) ; 14. 31-27 (22x31) ; 15. 36x27 (11-17) ; 16. 41-36 (17x21) ; 17. 33-28 (7-11) ; 18. 39-33 (21-26) ; 19. 44-39 (11-17) ; 20. 37-31 (26x37) ; 21. 42x31 (17-21), etc., jeu égal (maîtres King-Serf, *championnat de France*, 1949).

b) 4. ... (14-19) ; 5. 46-41 (17-21) ; *6. 31-26 (21-27)* ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 35-30 (11-17) ; 9. 40-35 (7-11) ; 10. 45-40 (1-7) ; 11. 50-45 (4-10) ; 12. 33-29 *(10-14) ; 13. 30-25 (17-22) ; 14. 37-*31 (11-17) ; 15. 38-33 (23-28) ; 16. 42-38 (19-23) ; 17. 34-30 (23x34) ; 18. 40x29 (18-23) ; *19. 29x18* (12x23) ; 20. 41-37 (7-12) ; 21. 44-40 (14-19) ; 22. 25x14 (9-20) ; 23. 40-34 (12-18) ; 24. 30-25 (6-11) ; 25. 25x14 (19x10) ; 26. 34-29 (23x34) ; 27. 39x30 (28x39) ; 28. 43x34 (8-12*) ; 29. 34-29 ! (15-20) ; 30. 38-32 !! [Premier temps d'une belle combinaison gagnante : Sjaus-Slawinskas, *le Monde* du 16 septembre 1979.]

c) Proposant peut-être le système Roozenburg.

d) Les Blancs acceptent le système Roozenburg.

e) Avec beaucoup d'audace dans l'installation de cet avant-poste, les Noirs s'engagent en fait dans une autre voix (les sentiers à travers la forêt).

f) Le très jeune et brillant maître *soviétique, l'égal des GMI les plus titrés,* donne un tour encore différent au combat. A noter que 11. 31-27 (28-32) ; 12. *37x28 (18-22) ; 13. 27x18* (13x24) ; 14. 30x19 (14x23), N+1.

g) Sans crainte du pion taquin.

h) Le pion taquin à 27.

i) Constitution, en toute logique, d'une colonne de contre-attaque pour chasser, si nécessaire, le pion taquin à 27.

j) Attaquant sans répit et s'appliquant à apporter un peu plus de complexité au jeu.

k) Juste et logique résultat d'un jeu plus actif dans cette meilleure occupation du terrain.

l) Interdit 19. ... (7-12) ; 20. 24-19 (13x24) ; 21. 35-30 (24x33) ; 22. 38x16 (6-11*) [pour se porter en soutien du pion à 27] ; 23. 11x7 (2x11) ; 24. 42-38 ! (1-6) ; 25. 37-32 (11-16) ; 26. 32x21 (16x27) ; 27. 41-37 (6-11*) ; 28. 47-41 ! Menace imparable, soit du gain de pion, soit du passage à dame par 34-30, 43-39, etc.

m) Attaquant sans relâche depuis le neuvième temps.

n) Les Noirs désirent peut-être parvenir au stade de la fin de partie avec de nombreux temps d'avance obtenus par ces attaques répétées qui repoussent les Blancs sur leurs arrières.

o) Enchaînement du faux-baron (pions à 26, 31 et 36).

p) Le plan des Noirs s'estompe et la venue au centre (case 23) leur est interdite en raison de 31-27, 36x27, etc.

q) Prenant, par cet enchaînement, source de nombreux soucis dans cette position, un léger avantage positionnel et tentant, par ailleurs, de placer une combinaison en 7 temps. Nous revoyons alors Dybman dans ses œuvres de prédateur.

r) 27. ... (10-15) offrait sans doute un contre-jeu satisfaisant.

s) Le premier temps de la combinaison qui se traduira par l'anéantissement de l'aile gauche des Noirs.

t) Aucun rempart ne pouvant s'opposer au passage à dame par la montée du pion placé à la case 35.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels) et suivre le déroulement des parties et les solutions des problèmes, les lecteurs *peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant* directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME :

L. DALMAN (Nîmes)

(1942)

Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 19-23 !! (24x35) 23-34 ! (39x30) 26-12 ! Les Noirs sont *mat sur ces 3 finesses qui s'adressent aux débutants.*

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

Nº 288

Horizontalement

I. Traiteur d'automatismes. — II. Prête pour la saison du blanc. Fit un certain effet. — III. S'intéresse-*t-il encore au dollar ? Comme boissons* elles ne sont pas fameuses. — IV. Article. Soustrait aux regards. — V. Ont pris un choc. Finira au fond d'un verre. — VI. Des gloutonnes. *Avancée, ou empêche d'avancer.* — VII. Ici, n'est vraiment pas féminine. Vanteras. — VIII. Il s'en est bien sorti. Pour Mermaz. — IX. Certains en font une tartine. Pour une *petite course.* Elles sont, ici, à leur place. — X. Font toute la lumière.

Verticalement

1. Héritier du passé, pense à l'ave*nir et veille au présent.* — 2. *N'a ni* passé, ni présent, ni avenir. Tout à fait malvenu. — 3. Ne tenir qu'à lui n'a rien de bien rassurant. Beaucoup de bruit pas toujours pour rien. — 4. On n'arrête pas d'en faire le compte. En chemise. — 5. Note. Est-ce en morse ? — 6. A pris de la bouteille. — 7. Il offre la paix. Il y en a un grand nombre sur terre. — 8. Ça ne donne rien de bien agréable. Se plaît au soleil. — 9. En acte. Permet de faire le compte. — 10. Elles font tenir l'ensemble. — 11. Il lui manque les bonnes manières. — 12. Direction. La pire des choses est de l'utiliser. — 13. Elles ont mis en valeur leur première lettre.

FRANÇOIS DORLET.

SOLUTION DU Nº 287

Horizontalement

I. Confessionnal. — II. Océanie. Rouge. — III. Rectitude. Sen. — IV. Blés. Ulema. Nd. — V. Ils. Dessuinte. — VI. Lestée. Oslo. — VII. Ion. Bl. Edéa. — VIII. Attirèrent. Ci. — IX. Rhéteur. Otton. — X. Desserrements.

Verticalement

1. Corbillard. — 2. Ocellé. Thé. — 3. Nécessités. — 4. Fats. Toits. — 5. Eni. Denrée. — 6. Située. Eur. — 7. Seuls. *Brrr.* — 8. *Désolé.* — 9. Oremus. Nom. — 10. No. Ailette. — 11. Nous. Nod. Tn. — 12. Agent. Ecot. — 13. Lendemains.

ANACROISÉS®

Nº 288

Horizontalement

1. AEEHRTT. — 2. AACHIMS (+ 1). — 3. CDEIILNO. — 4. ELOPTU. — 5. AHILRU. — 6. AAENRRTT (+ 1). — 7. AEEIMPRZ (+ 1). — 8. EIILSTU. — 9. EELNORU (+ 1). — 10. BEILOQTU. — 11. EILORRSU (+ 1). — 12. EEINNR. — 13. AEEELRS (+ 1). — 14. AELMNOT (+ 1). — 15. EEGLLU. — 16. CDEIINS (+ 1). — 17. AEILMRST (+ 1).

Verticalement

18. CEIPRST (+ 1). — 19. AEILNORR. — 20. DEEIMNOR. — 21. BEEIOSST. — 22. ACEHNORT (+ 1). — 23. EFGILOOU. — 24. ACEELRTU. — 25. AEEQTUZ. — 26. AHLNOPT. — 27. EEGLORT. — 28. CEILLORSU. — 29. BEIMRSTU. — 30. EENORTU (+ 1). — 31. EIMSTTU.

SOLUTION DU Nº 287

Horizontalement

1. PARTOUT. — 2. SANGSUE. — 3. SYNOVIE. — 4. ODONATE, insecte. — 5. ILLEGAL. — 6. URSIDES *(DISEURS, RESIDUS).* — 7. SATISFIT. — 8. ELABORE (BOREALE). — 9. MUSEUMS. — 10. REPOLI (PIROLE, POILER). — 11. BLETTE. — 12. COLOREES. — 13. MELENA. — 14. LOBAIRE (BARIOLE, LOBERAI). — 15. SISSONE, figure de danse (SESSION).

Verticalement

16. PELOUSES. — 17. PROFIL. — 18. DROLERIE. — 19. RHEOSTAT. — 20. APLOMB (PLOMBA). — 21. *HADRONS,* particules (HARDONS). — 22. EMINCER. — 23. TYPESSE. — 24. SOVIETS. — 25. FEULONS (SULFONE). — 26. AVULSION. — 27. USERAI (SUAIRE, SUERAI). — 28. STIGMATE. — 29. USITEES (SITUEES, SUITEES). — 30. AGRIOTE, coléoptère (ERGOTAI). — 31. VAUTRER. — 32. STENTOR (SORTENT).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

Mahler, par Janet Baker

Ce disque de lieder de mahler, par son programme, ne ressemble à aucun autre : pas moins de vingt lieder, et tout d'abord les quatorze publiés en 1982 et connus maintenant comme *Lieder et chants de jeunesse*. La composition s'en étendit sur dix ans, et neuf, sur des poèmes *du Wunderhorn,* n'avaient jamais paru en France dans un même disque.

Or les lieder « de jeunesse » sont devenus seize, avec deux inédits de 1880, *Winterlied et Im Lenz,* composés par Mahler, comme *Maitanz im Grünen* ou *Hans und Grethe* que l'on connaissait déjà, pour une jeune fille dont il était tombé amoureux. On trouve dans ces deux lieder des échos de la cantate *Das Klagende Lied,* à laquelle Mahler travaillait à la même époque. Janet Baker nous les offre en première mondiale et termine son récital avec les quatre célèbres *Lieder eines fahrenden Gesellen.* Au total, une heure de musique.

Janet Baker n'a plus toujours sa voix d'antan, en particulier dans les aigus, mais le style, mais l'expression, sont intacts. Excellemment accompagnée par Geoffrey Parsons, elle est de celles qui aident à pénétrer les secrets de la musique de Mahler, et l'on préfère de loin ce beau disque émouvant, y compris sur le plan vocal, à ceux qui se déroulent sans le moindre accroc, mais où il *ne se passe rien.*

MARC VIGNAL.

● **Hyperion, distr. Adda, A 66 100.**



ROGER-VIOLLET

Gustave Mahler

Les « Quatre derniers lieder », de Strauss par Jessye Norman

D'abord, la surprise : à contre-pied des lectures intimistes, littéraires, « viennoises », dit-on parfois de ces quatre derniers lieder (Schwarzkopf ou Della Casa), qui insistaient sur le dire et détaillaient l'infime nuance, voici une vision quasi cosmique, empreinte de haut tragique, appuyée sur d'amples élans vocaux et soutenue par une dynamique puissamment contrastée. Si l'on entre dans cette vision (celle de Flagstad et Furtwängler, les créateurs de l'œuvre), on peut se laisser emporter par les indéniables séductions de ce chant noble, hautain, rigoureusement construit.

Puis vient le doute : ces poèmes du crépuscule, ramassant dans un ultime quadrige toute la désillusion et la souffrance d'une vie, mais rappelant que l'espoir persiste encore, sont-ils justifiables de pareil ton « héroïque », presque nietzschéen ? Cette écriture souple, éminemment variable, exige-t-elle pareil volume vocal, pareille amplitude des périodes ? Sans compter que, à trop s'accorder à cette volonté de « grandeur », l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dirigé par Kurt Masur, y abandonne des subtilités, des finesses auxquelles Strauss, en cette fin de carrière, était revenu après les débordements un peu torrentiels de certains opéras.

En fin de compte, c'est tout le problème de l'art de Jessye Norman qui est ici soulevé : vraie ou fausse « grande voix » ? Esthétique de l'intelligence ou plaisir narcissique de s'écouter chanter ? Ce n'est d'ailleurs pas le moindre intérêt de ce disque que de poser ces questions.

ALAIN ARNAUD.

● **Philips, 6594-322.**

Une sélection de disques compacts

⊙ Bach *Concertos brandebourgeois,* par l'English Concert, direction Trevor Pinnock (2 d.c., Archiv 410.500-2).

⊙ Beethoven : *5e Concerto pour piano,* par Rudolf Serkin et l'Orchestre symphonique de Boston, direction Seiji Ozawa (Telarc 80.065).

⊙ Beethoven : *Concerto pour violon,* par I. Perlman et l'Orchestre Philharmonia, direction C.M. Giulini (EMI 7.47002-2).

⊙ Haendel : *Le Messie,* solistes, chœurs Monteverdi et English baroque soloists, direction J.E. Gardiner (3 d.c., Philips 411.042-2).

⊙ Haydn : *Symphonies nos 103 et 104,* par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan (DG 410.517-2).

⊙ Mozart : *Symphonies nos 34 et 35, Haffner,* par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, direction N. Harnoncourt (Teldec 8.42703).

⊙ Prokofiev : *Roméo et Juliette,* par l'Orchestre de Philadelphie, direction Riccardo Muti (EMI 7.47003-2).

⊙ Schubert : *Sonates D. 537 et 664,* par Alfred Brendel (Philips 410.605-2).

Jazz

« Terrains vagues », de François Jeanneau

Comme le volume du Quatuor de saxophones l'an passé, *Terrains vagues* présente la qualité rare d'apporter la nouveauté sans que le jazz en soit pour autant contraint de ne plus oser dire son nom. L'évidence du jazz, le plaisir si particulier que l'on cherche en allant vers lui et que l'on éprouve à l'entendre, c'est d'abord cela, *Terrains vagues,* dont l'un des charmes est l'écriture brillante et changeante, qui joue subtilement des superpositions de rythmes articulés par les pupitres et qui, d'une façon générale, non pas illimite mais étend au maximum possible dans une cohérence les combinaisons instrumentales.

L'orchestre, le second Pandémonium, a modifié son noyau. Au quatuor à cordes autour duquel il s'organisait en 1978 pour le Festival de Donaueschingen s'est substitué un quatuor de cuivres : trois cors et un tuba. Les solistes sont à la hauteur de la situation. Couturier, Chautemps, Céléa, Texier, Jeanneau lui-même, Di Donato, Galliano, Maté, Carole Rowley, Culberston, Macé font une affiche considérable. Ce sont ces participants, c'est ce Pandémonium deuxième formule qui interpréta en 1981 *Terrains vagues* au Festival de jazz de Paris et qui reprend l'œuvre ici, en un disque fait en « stéréo directe » où l'exécution perd en perfection segmentaire ce qu'elle gagne en naturel pour l'ensemble du parcours.

Cette suite, spécialement écrite pour la belle manifestation d'automne, s'ouvre par *la Rue de la Vieille-Lanterne,* en hommage à Nerval qui s'y pendit, sur l'emplacement même, dit-on, qu'occupe aujourd'hui la scène du Châtelet. Toutes les autres parties – il y en a cinq en tout – s'inspirent de textes, eux-mêmes inspirés de Paris, et qu'ont signés Breton, Aragon, Desnos, Soupault. Ces *Terrains* ne cherchent pas à être une traduction, une version musicale d'une littérature. Cette idée qui a hanté quelquefois des esprits dérangés, Jeanneau la tient avec raison pour inepte. Sa musique s'attache à figurer un réel épuré, des vivants vaporisés et des paysages... vagues.

Il fallait faire une œuvre et obéir à des règles qui ne sont pas dans le discours verbal. Toutefois, il est des rythmes – au sens large – dans *l'Hôtel des Grands Hommes, la Galerie du Baromètre, le Veilleur du Pont-au-Change* et *la Grande Roue.* De ces rythmes, Jeanneau a tenu compte. Ainsi, pour le poème de Soupault, superbe – le seul qui subsiste dans l'album : –

...A tous les enfants morts
A tous les guillotinés
Notre île
Trop vieux bateau où nous
[avions si mal au cœur...

Philippe Soupault a aimé le jazz dès que celui-ci a pointé son nez en France, à la fin de la Grande Guerre, et il aime maintenant, nous le pensons, l'allure qu'il a prise dans le travail de Jeanneau.

LUCIEN MALSON.

● ***Owl records 033.***

Rock

« Comin' and goin' », de Jim Pepper

Une nouvelle firme discographique, Europa Records, présente avec Jim Pepper une tentative étonnante (et réussie) d'adaptation, de modernisation de la musique des Indiens américains. Loin du folklore et avec beaucoup de charme et de bonheur.

Américain de pur sang indien (Creek et Kaw), Jim Pepper avait déjà composé une chanson *(Witchi Tia To)* imaginée d'après un chant de cérémonie peyote comanche et qui devint un succès dans les « charts » des États-Unis. Compositeur, *saxophoniste* et chanteur, Pepper a tourné en Afrique de l'Ouest et en Europe avec Don Cherry en 1981. Il a enregistré avec le Liberation Music Orchestra et a joué aussi avec les Free Spirits (Bob Moses et Larry Coryell).

L'album *Comin' and goin'* permet à Jim Pepper de retrouver les racines indiennes et de nous faire découvrir un monde musical original. Pepper parvient à une heureuse alliance du traditionnel indien et du jazz contemporain.

CLAUDE FLÉOUTER.

● **Europa Records, distrib. RCA, JP. 2014.**

« 4 000 weeks' holyday », de Ian Dury and the Music Students

La rupture est négociée : derrière Ian Dury, les Music Students ont succédé aux Blockheads sur ce nouveau disque qui s'est fait attendre pendant deux ans de tâtonnements, d'hésitations et de remises en question.

Déjà le précédent (Lord Upminster) était un disque charnière, enregistré avec la fameuse rythmique jamaïquaine (Dunbar-Shakespeare) : Chaz Jankel, le complice de toujours, qui depuis vole de ses propres ailes, en était le seul rescapé. Reconnus parmi les meilleurs techniciens de la scène rock anglaise, les Blockheads étaient victimes de leur talent en studio, où les improvisations instrumentales, les prouesses de style s'adaptaient mal à un travail structuré de composition sur le format chanson et se heurtaient finalement au principal intéressé : le chant.

Avec les Music Students (le nom est symbolique) Ian Dury ne renie en rien ses racines mais il revient à plus de cohésion. En outre, il retrouve son premier compositeur (celui de *Kilburn and the Highroads*). Le propos, la démarche restent les mêmes, éclatés, libres, brisant les mélodies avec des ruptures de thèmes en accent circonflexe, brassant les influences, jouant sur des contrastes qui se prêtent à merveille au style permissif de la voix.

Dury parle plus qu'il ne chante, il pose sa voix un peu où il veut, chahutant les règles, réalisant des collages audacieux. Du rapt avant la lettre. Une voix grave et profonde au timbre mouillé qui racle les mots, ajoute à la singularité du personnage. *Ian Dury est une espèce* d'équivalent anglais de Serge Gainsbourg, un franc-tireur, un joueur de mots aigre-doux, un crapahuteur d'idées un peu troubles qui écrit des textes lascifs et caustiques. Ici, l'ambiance est au funk, mâtiné de jazz, avec des basses qui claquent, des cuivres bien balancés, des guitares délurées et des rythmes qui tanguent en souplesse, le tout étant abordé à la manière de Ian Dury, inédite et pervertie.

ALAIN WAIS.

● **Polydor, 815327.1.**

Vidéocassettes

La Guerre des étoiles

● **De Georges Lucas, avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fischer et Peter Cushing. Edité et distribué par CBS/Fox vidéo.**

Han Solo, le capitaine Sky-Walker, la princesse Leïa et ses deux androïdes, une année de tournage, autant pour le montage et les effets spéciaux : le premier conte de fées moderne de l'usine à rêves américaine arrive en cassette.

Ramenée aux dimensions du petit écran, la saga du Jedi va perdre sans doute son côté grand spectacle. Mais qu'importe : après six ans d'une carrière triomphale en salle, *la Guerre des étoiles* est aujourd'hui plus qu'un film, un symbole culturel, un signe de reconnaissance pour les enfants du fast-food et du jeu vidéo.

Où est passée mon idole

● **De Richard Benjamin, avec Peter O'Toole, Jessica Harper et Joseph Bologna. Edité et distribué par RCV**

« C'étaient les années 50. A l'époque, les Buick étaient des Buick et la télévision se faisait en direct. » La première phrase du film donne le ton de cette comédie américaine à la fois délirante et nostalgique.

Prenez un vieil acteur shakespearien alcoolique, ajoutez une forte pincée d'humour juif new-yorkais, un zeste de syndicalistes « maffiosi » et plongez le tout à l'époque héroïque des pionniers de la télévision : vous aurez le coktail explosif mis en scène par l'acteur Richard Benjamin, qui signe ainsi sa première réalisation.

Servi par une distribution remarquable mais affligé d'un titre français stupide, le film, programmé l'année dernière en plein mois d'août, n'a pas eu la carrière commerciale qu'il méritait. A découvrir de toute urgence en cassette.

Théorème

● **De Pier Paolo Pasolini, avec Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky et Laura Betti. Edité par FM Vidéo et distribué par Warner Filipacchi vidéo.**

Une famille bourgeoise italienne séduite, détruite et rachetée par un mystérieux éphèbe. Une parabole évangélique et sulfureuse dans le plus pur style pasolinien.

Lucky Luke

● **Dessin animé de Bill Hanna et Joe Barbera, d'après Morris. Edité et distribué par GCR.**

Le deuxième volet des aventures du célèbre cow-boy (*Des rails dans la prairie* et *En remontant le Mississippi)* revisitées et légèrement aseptisées par l'animation américaine.

Médecines naturelles

● **Vidéo-guide édité et distribué par Version originale : 26, rue du Colonel-Dumont, 38000 Grenoble.**

Les vidéo-guides *Médecines en plus* poursuivent leur exploration des médecines naturelles. Après la phytothérapie (trois cassettes), la mésothérapie (deux cassettes) et la vertébrothérapie, c'est autour de l'iridologie, un document réalisé avec le docteur Pierre Fragnay, fondateur du Centre rhodanien d'irido-diagnostic.

Des instruments de formation rigoureux, destinés prioritairement aux professions médicales et para-médicales et recommandés par le Comité audiovisuel santé pour l'enseignement.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

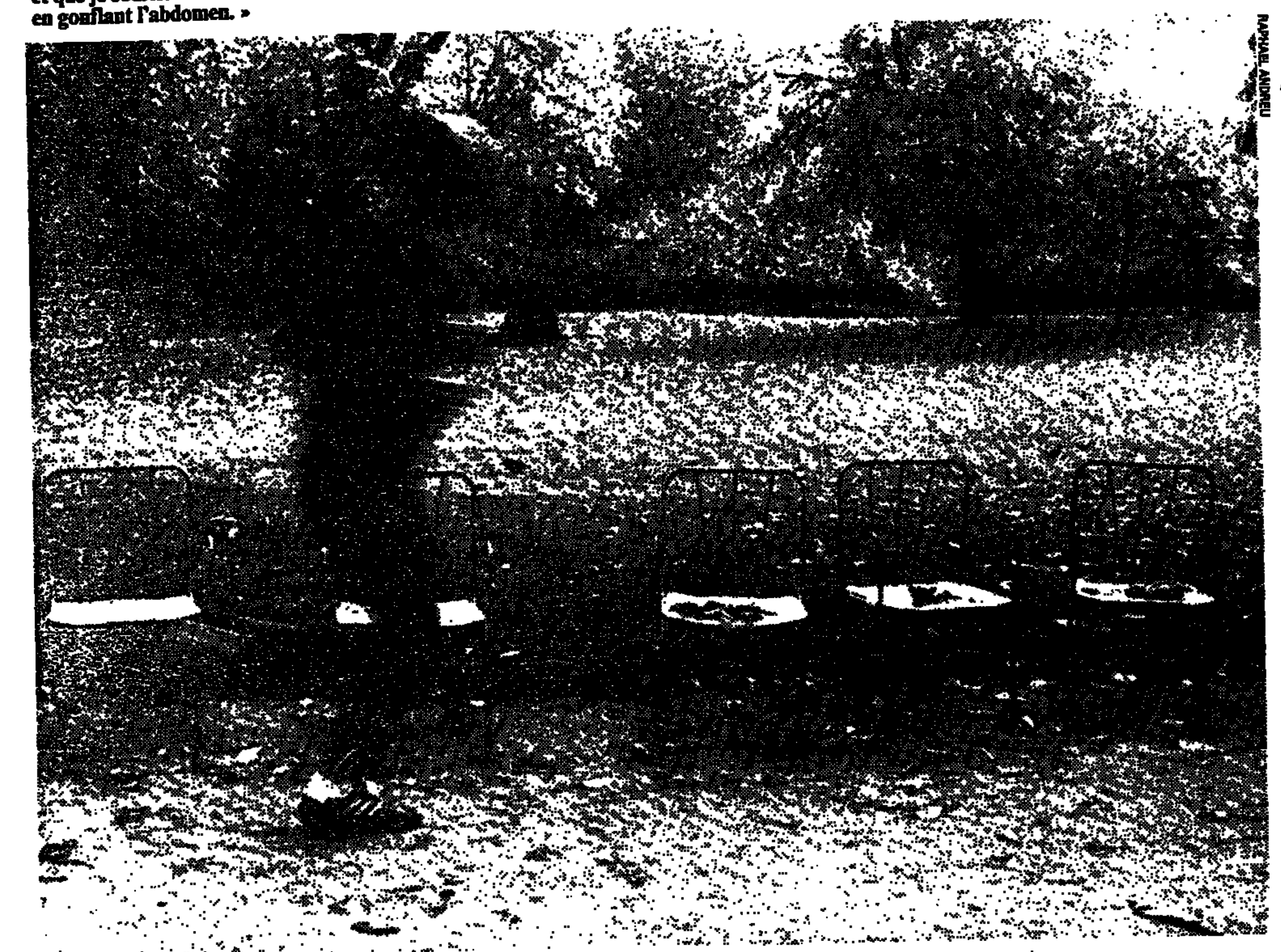
Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	G.F. HAENDEL *Messie* Gardiner (Phonogram).	J.P. RAMEAU *Zoroastre* S. Kuijken (Harmonia Mundi)	JIMMY CLIFF *The Power and the Glory* (CBS)	KORNOG *Arfolk*	J.J. GOLDMAN *Positif* (CBS)	CHEREZE *De l'autre côté du mensonge* (CBS)	YES *90 125* (WEA)	WIRE TRAIN *In a chamber* (CBS)
2	J. HAYDN *Concertos violoncelle* C. Hogwood (Decca)	B. BRITTEN *War Requiem* S. Rattle (EMI)	XALAM *Gorée* (Celluloïd)	RAY LEMA (Celluloïd)	J. HIGELIN *Casino de Paris* (P. Marconi)	LOUISE PORTAL *Evadée* (ADES)	PRENTENDERS *Learning to crawl* (WEA)	CHRISTINE MAC VIE *Got a hold on me* (WEA)
3	J.P. RAMEAU *Zoroastre* S. Kuijken (Harmonica Mundi)	*Musique pour la chambre du Roy* C. Hogwood (Decca)	LA COMPAGNIE CREOLE *Le douanier Rousseau* (Carrère)	STEVE WARING *Le sac à grimaces* (Chant du Monde)	RENAUD *Morgane de toi* (Polydor)	LIZZY MERCIER DESCLAUX *Pénélope* (CBS)	MICHAEL JACKSON *Thriller* (CBS)	ROMAN HOLLIDAY *Cooking on the roof* (CBS)
4	G. BOUZIGNAC *Motets et scènes sacrées* (Arion)	F. COUPERIN *Les Nations* (Astrée)	MALAVOI (Sonodisc)	PAULINHO NOGUEIRA ET TOQUINHO *Sempre amigos* (DAM)	B. LAVILLIERS *b.o. Rue Barbare* (Barclay)	GERARD VINCENT *Liberté, Liberté...* (ADES)	JOHN LENNON *Milk and honey* (Polydor)	FLYING PADOVANIS *Faut l'enfer* (Celluloïd/Skydog)
5	W.A. MOZART *Cosi Fan Tutte* H. Rosbaud (FNAC rappel 4)	G. BOUZIGNAC *Motets et scènes sacrées* (Arion)	TOURE KUNDA *Casamance au clair de lune* (Celluloïd)	GIPSYKINGS *Luna de Fuego* (Phonogram)	J. BIRKIN *Baby alone in Babylone* (Phonogram)	DANIEL POPP *Un walkman dans le désert* (Polydor)	LIONEL RITCHIE *Can't slow down* (Tamla Motown)	FRA LIPPO LIPPI *Small mercies* (Madrigal)
6	I. SEEFRIED *Portraits* (DGG)	J. MIGENES *Airs d'opéra* (Apache WEA)	GILLES SERVAT *Je ne hurlerai pas avec les loups* (Phonogram)	AFRICAN MUSIC (Phonogram)	M. SARDOU *Vladimir Ilitch* (Trema)	A. REVEREND *& Soleil* (RCA)	JUDAS PRIEST *Defenders of the faith* (CBS)	SIMPLE MINDS *Sparkle in the rain* (Virgin)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes.	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	J.S. BACH *Concertos brandebourgeois* T. Pinnock (DGG)	A. BALTSA *Le Barbier de Séville* N. Marriner (Philips)	MICKAEL JACKSON *Thriller* (CBS)	SIMPLE MIND *New gold dream* (Virgin)
2	W.A. MOZART *Les Noces de Figaro* G. Solti (Decca)	T. BERGANZA *Musiche Veneziane* (Claves)	GENESIS *Mama* (Phonogram)	PEPPER/FARRELL/CABLES *Darn that dream* (Import)

« Quant à moi, je fais tout de travers. Je cours les poings serrés, alors qu'il faut être décontracté et je balance les bras en oblique au lieu de les faire aller et venir en parallèle comme les bielles d'une locomotive. Ma respiration est qualifiée de paradoxale. Figurez-vous que j'inspire en rentrant le ventre, et que je souffle en gonflant l'abdomen. »





« Doucement devant... Très mauvais les tennis... Prenez votre pouls »

Fini le jogging en liberté. Désormais on prend des cours.

DANS le peloton qui défile à petites foulées sous les arbres dépenaillés par l'hiver, on est attentif, concentré. Quinze messieurs et dames en survêtements, shorts blancs ou collants gris, tentent de calquer leur foulée sur celle de leurs maîtres – de superbes jeunes gens aux jambes de trotteurs. Ce sont les élèves de la première école française de jogging.

Le fondateur de l'institution n'a que vingt-six ans, mais nul ne lui conteste le droit d'en être le proviseur. Erick Lauro – 1,76 m, 63 kg – sait ce que galoper veut dire : en 1982, seul avec son chien, mais escorté par un masseur et un médecin, il a couru de New-York jusqu'en Floride : 3 544 kilomètres en cinquante-six étapes. Malgré fatigue, tendinite et ampoules, il avalait 63 kilomètres par jour, soit l'équivalent d'un marathon et demi. De retour en France, il a eu envie de faire partager à tous ceux que la mode du jogging a saisis ce qu'il avait appris à ses dépens sur le macadam américain.

Idée de base : les gens veulent se donner du mouvement, retrouver leur corps, bravo, mais ils ne savent même plus trotter. Or, ce qui est dangereux, ce n'est pas de courir une fois, mais de courir régulièrement au-dessus de ses moyens.

Idée forte sans doute, puisque deux cents personnes suivent actuellement à Paris les cours d'Erick Lauro et de ses profs. Et qu'à Nîmes, Lille, Rouen, Caen, Biarritz et Bordeaux des provinciaux en font autant.

Il fallait voir cela de plus près. Me voici donc un samedi matin au coude à coude avec les apprentis *joggers*. Dès le départ, mes bons vieux tennis sont sévèrement jugés. Hervé Vittel, un des moniteurs, ainsi dénommé en raison de son tee-shirt publicitaire, me fait la leçon. *« Très mauvais, les tennis. Songez que chaque chaussure frappe six cents fois le sol par kilomètre. Les chocs mal amortis se répercutent sur le pied, la cheville, le genou, la hanche et la colonne vertébrale. Vous imaginez le résultat. On a créé des chaussures spéciales pour le jogging. Profitez-en. Au fait, vous ne souffrez pas de lombalgies ? »*

Je n'ose avouer que c'est avec des tennis semblables que, depuis quinze ans, chaque dimanche, je trottine dans les bois et que je m'en porte fort bien.

« Doucement devant, demande l'un des maîtres aux élèves trop zélés. *L'échauffement doit se faire à petite vitesse. »* Nous voici bientôt arrêtés sur une pelouse, faisant le cercle. Dix minutes d'assouplissement : jambes, bras, épaules, cou, bassin, tout y passe. C'est ennuyeux comme un exercice au tableau noir, mais absolument nécessaire, paraît-il.

« Prenez votre pouls ». Chacun s'ausculte. Mon cœur affiche 140. Trop rapide après un simple échauffement, me dit-on. Il faut que je me ménage. Mais voici l'instant du départ, le vrai. Les plus véloces vont faire le tour de Longchamp comme des pur-sang. D'autres, moins avancés, s'égaillent dans le bois derrière leur professeur. Nous, les « debs », nous entamons le tour du lac à petite vapeur. Hervé nous observe, l'œil pointu. A ma droite, une dame allonge une ample foulée toute naturelle. On lui promet une belle carrière. A gauche, au contraire, une autre souffre, bien qu'elle ait participé il y a peu à la traversée de Paris : *« 20 kilomètres en une heure cinquante-trois »,* précise-t-elle. Mais, depuis, elle s'est arrêtée et, pour elle, tout est à recommencer.

Quant à moi, je fais tout de travers. Je cours les poings serrés, alors qu'il faut être décontracté et je balance les bras en oblique au lieu de les faire aller et venir en parallèle comme les bielles d'une locomotive. Ma respiration est qualifiée de *« paradoxale ».* Figurez-vous que j'inspire en rentrant le ventre et que je souffle en gonflant l'abdomen. Horreur, c'est l'inverse qui est logique et physiologique. Et si je ne parviens pas à plaider ma cause tout en trottant, comme Démosthène, cela prouve que j'ai le souffle court. Ma foulée ? Ecoutez claquer mes semelles sur le sol. Si je posais le pied correctement, talon d'abord, plante et orteils ensuite, en « déroulant » autour de la cheville, on n'entendrait rien. Bref, mon éducation est à refaire, de fond en comble. Depuis quinze ans, j'étais sans le savoir un analphabète du cross-country, un imbécile heureux en somme.

Un gentleman un peu charnu demande ingénument si la course fait maigrir. *« Vous perdez 900 calories et 1 litre d'eau par heure,* lui répond-on, *mais vous les regagnerez peu après. »* Une demoiselle au physique un peu ingrat, qui a l'air d'en savoir long, corrige : *« Le jogging amincit les cuisses et gonfle les mollets. C'est ce qui m'est arrivé. »* Le peloton rumine un instant ces révélations décourageantes.

Voici le moment de rentrer au club de la porte Maillot, qui nous sert de port d'attache. Auparavant, la classe doit s'astreindre encore à quelques exercices de respiration profonde et d'étirements musculaires. *« Vous savez,* me souffle un moniteur, *après la course, les muscles sont noués, raccourcis. Il faut leur redonner la bonne longueur. De même, à la fin d'une journée, votre taille diminue d'un bon centimètre : ce sont les vertèbres qui se tassent. »*

Chemin faisant, nous apprenons encore qu'il ne faut jamais s'élancer dans les bois moins de trois heures après un copieux petit déjeuner. Quant à la dame qui se plaint d'avoir des maux de tête après chaque cours, il est urgent qu'elle aille consulter la faculté. Dernière question : les étudiants en jogging sont-ils autorisés à continuer à fréquenter leur épouse ou leur petite amie ? L'affaire prête à controverses, nous dit-on. Naguère, l'amour et le sport ne faisaient pas bon ménage. De nouvelles études fort sérieuses ont récemment démontré le contraire.

« Courir n'est pas une religion », concluent nos maîtres. Allons, tant mieux, mais que de réformes à entreprendre sur soi-même pour avoir le privilège d'appartenir à la « jogging-society » !

MARC AMBROISE-RENDU.

★ « Jogging pleine forme », 18, rue du Commandant-de-Lareinty, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 723-96-32.

